LE DEVOIR

Vol. LXXV — No 277 Averses dispersées et vents modérés. Max.: 10 **(détail page 17)** Montréal, mercredi 28 novembre 1984 Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 45 cents; Nouveau-Brunswick: 50 cents; Toronto: 50 cents **35 CENTS**

À Magog, une bonne adresse
Brunch le dimanche
l'Auberge de l'étoile
Vue panoramique sur le lac Memphremagog
133, rue Principale ouest, Magog, rés: (819) 843-6521

Lévesque entreprend de rebâtir son équipe

- *Parizeau laisse son siège de l'Assomption*
- *Yves Duhaime est promu aux Finances*
- *Rodrigue et Rochefort entrent au cabinet*
- *d'Afrique du Nord, Landry appelle à l'unité*

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Le premier ministre a procédé hier à la « première phase » du remaniement de son cabinet, décimé par la démission de six ministres. Il a fait appel à deux nouveaux venus, confiant à quatre autres membres du conseil, dont lui-même, des postes nouveaux qu'ils cumulent avec leurs fonctions antérieures.

À l'Assemblée nationale, M. René Lévesque s'est défendu de bâillonner qui que ce soit, mais, dit-il, « ce qui est important, c'est que le conseil des ministres fasse son travail sans quelque prophétisme que ce soit pendant qu'on a tant de travail à faire ». Puis, en conférence de presse impromptue, il ne fait pas sienne l'expression de « purge », mais admet que son choix impliquait un prix à payer. Le renouvellement n'est jamais une mauvaise chose et il espère que le conseil des ministres cessera d'être un « forum constant », comme c'était devenu le cas.

La journée d'hier, cruciale, a été marquée par les faits suivants à l'Assemblée nationale :

- après avoir démissionné comme ministre des Finances, M. Jacques Parizeau quitte aussi son siège de l'Assomption, tandis que deux collègues, Mme Denise Leblanc-Bantey et M. Jacques Léonard siègent désormais à titre d'indépendants, tout en restant membres du PQ;
- Mme Louise Harel, MM. Camille Laurin et Gilbert Paquette, quittent leur poste ministériel mais restent députés et membres du PQ;
- à l'issue d'un caucus spécial, trois députés en instance de quitter le caucus ministériel, MM. Denis Vaugeois, Jacques Baril et Jules Boucher, se ravisent et rentrent dans le rang;
- deux députés de la région de Montréal accèdent au cabinet, soit MM. Jean-Guy Rodrigue (Vimont), à l'Énergie et aux Ressources, et Jacques Rochefort, à l'Habitation et à la Protection du consommateur;
- les ministres Marcel Léger et Bernard Landry se rallient, le premier se mettant à l'écoute des militants, le second en appelant à l'unité;
- des 13 signataires de la déclaration-manifeste sur la nécessaire souveraineté, il n'y a plus que M. Denis Lazure dont la décision reste incertaine;
- l'opposition talonne le premier ministre en Chambre, mais le président lui refuse le débat d'urgence qu'elle aurait dû demander dès jeudi der-

Voir page 10: Lévesque

Autres informations en page 2

Photolaser CP

Après les démissions, M. René Lévesque a procédé hier à un remaniement et a présenté les nouveaux membres de son cabinet. Dans l'ordre habituel: MM. Yves Duhaime, ex-ministre de l'Énergie, qui occupe maintenant le portefeuille des Transports; Jean-Guy Rodrigue, nouveau ministre de l'Énergie; René Lévesque et Guy Tardif, nouveau ministre des transports.

Photolaser CP

Le ministre de l'Immigration, Mme Louise Harel, a annoncé hier qu'elle se joignait aux démissionnaires et qu'elle siégerait dorénavant comme indépendante.

Trois députés péquistes renoncent à leur intention de démissionner

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Le premier ministre, M. René Lévesque, a réussi hier matin non seulement à arrêter l'hémorragie de départs au sein du caucus des députés du Parti québécois, mais à convaincre trois députés partants, MM. Denis Vaugeois, Jacques Baril et Jules Boucher, de demeurer membres de sa formation politique, même si tous les trois avaient déjà écrit — et si l'un d'entre eux avait remis — sa lettre de démission.

Présents à la réunion spéciale du caucus des députés ministériels hier matin, le député de Trois-Rivières, M. Denis Vaugeois, et le député d'Arthabaska, M. Jacques Baril, ont tous deux obtenu de leur chef les assurances ou les explications qui les ont convaincu de ne plus démissionner.

Quant au député de Rivière-du-Loup, qui n'avait même pas été convoqué à la réunion spéciale du caucus, il a appris en fin de matinée le revirement d'attitude de ses deux collègues. Aussi demandait-il à rencontrer d'urgence le premier ministre, M. René Lévesque, de qui il obtenait lui-aussi les assurances qu'il cherchait.

Voir page 10: Trois députés

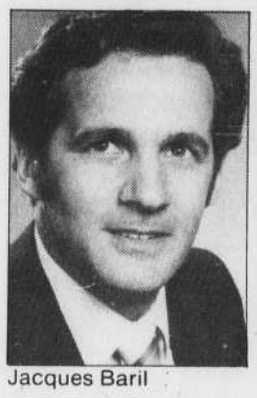

Jacques Baril

Jules Boucher

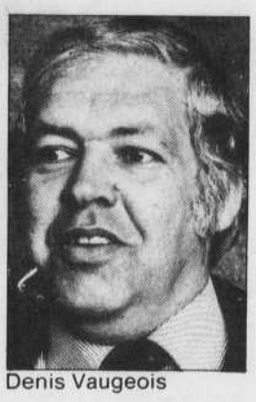

Denis Vaugeois

Harel quitte à son tour le cabinet pour récupérer son « droit de parole »

PIERRE O'NEILL

Le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Louise Harel, a démissionné du cabinet pour récupérer son « droit de parole » et être en mesure de lutter plus librement en faveur de l'intégrité de l'option souverainiste.

En conférence de presse, hier à Montréal, Mme Harel a également annoncé son intention de demeurer membre du caucus parlementaire du Parti québécois. Après réflexion, elle en est venue à la conclusion que la solidarité à laquelle sont tenus les membres du conseil des ministres ne lui aurait pas permis de participer adéquatement au débat qui se poursuivra jusqu'au congrès du 19 janvier sur l'enjeu des prochaines élections. « J'ai choisi de parler ».

Nommée ministre le 27 septembre dernier, en même temps que son collègue Marcel Léger, le passage du député de Maisonneuve au cabinet aura été de courte durée : à peine deux mois et demi. Signataire du manifeste diffusé par le groupe des « 12 », Mme Harel a été, ces dix dernières années, de tous les mouvements contestataires qui ont marqué la vie interne du Parti québécois.

Dans le présent débat, Louise Harel s'identifie aux gardiens de l'orthodoxie de la pensée péquiste, refusant de se laisser qualifier de « radicale ».

Voir page 10: Harel

Le Conseil économique plaide en faveur d'une augmentation des impôts fédéraux

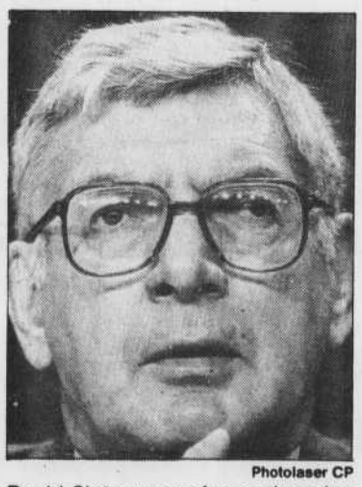

Photolaser CP

David Slater: un ménage dans les échappatoires

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Les réductions massives de dépenses, notamment celles qui affectent les programmes sociaux et l'aide à l'étranger, ne sont pas une solution au problème du déficit budgétaire qui ne pourra être réglé sans une augmentation des impôts au Canada.

Tel est l'avertissement qu'a donné hier le Conseil économique du Canada au gouvernement Mulroney alors que s'amorce le débat sur la stratégie économique et financière mise de l'avant par le ministre des Finances, M; Michael Wilson, lors de son mini-budget du 8 novembre.

Selon le président du Conseil économique du Canada, M. David Slater, qui espère que le gouvernement commencera par faire le ménage dans les « échapatoires fiscales » de toutes sortes, ces hausses d'impôt seront acceptées. « La plupart des Canadiens préfèreront assurer la santé financière des programmes sociaux par des hausses de cotisations plutôt que de voir ces programmes dilués ou vidés de leur contenu », a-t-il dit.

Cet avertissement transcende tout le 21e exposé annuel du Conseil économique du Canada rendu public hier. Même si ce document a été rédigé avant le mini-budget de M. Wilson, les membres du conseil avaient bien saisi les grandes données du débat que se préparait à lancer le gouvernement.

Dans ses exposés précédents, le Conseil économique n'avait pas senti le besoin de faire de la réduction du déficit un objectif. On convient maintenant avec le gouvernement Mulroney qu'il faut agir. Le déficit fédéral, comme celui des provinces, n'a certes pas encore causé de dommages irréparables à l'économie canadienne. Les gouvernements disposent encore d'une certaine marge de manoeuvre, note-t-on, tout en signalant que le déficit a contribué à miner le climat de confiance, à ralentir la croissance de l'emploi et qu'il y a danger que s'installe une spirale déficitaire. Les déficits, surtout si les taux d'intérêts demeurent élevés, risquent de devenir incrontrôlables.

Contrairement à ce qu'a indiqué le gouvernement jusqu'ici, le Conseil ne partage pas l'opinion qu'il faut agir d'abord sur les dépenses pour réduire le déficit. Il faut agir à la fois sur les dépenses et les recettes, de façon équilibrée, disent les membres du Conseil, qui formulent des réserves sur la démarche entreprise par Ottawa. Une première série de compressions budgétaires permet à M. Wilson de ramener le déficit de $37.1 milliards à $34.9 milliards l'an prochain et, au terme des consultations en cours, de réduire de façon plus marquée encore le déficit dès le printemps prochain, notamment en réduisant les dépenses de certains programmes sociaux.

Le recours à des augmentations d'impôts se justifie tout d'abord, de l'avis des membres du Conseil, par le fait que la hausse du déficit ces dernières années ne saurait être attribuable entièrement à l'accroissement des dépenses. Les gouvernements précédents ont fait preuve « d'un manque de prudence » en laissant se rétrécir leur assiette fiscale, estime en effet le conseil.

Voir page 10: Le Conseil

LE DEVOIR ECONOMIQUE

L'or tombe à $325 US

Le prix de l'or a poursuivi sa glissade sur les marchés internationaux hier. À son plus bas niveau depuis deux ans, le prix du métal jaune risque de s'effondrer complètement s'il ne résiste pas à la fermeture du mois à Londres vendredi. **Page 11**

Forex sur la bonne voie

Le conseil d'administration de Forex s'est entendu avec ses deux principaux créanciers, les banques Nationale et Royale. La reprise des opérations n'est tooutefois pas pour autant assurée. **Page 11**

Réforme fiscale aux USA

Le secrétaire américain au Trésor, M. Gérald Regan, a présenté hier un programme de réforme de la fiscalité américaine basé sur une baisse des taux d'imposition et sur une réduction du nombre des abris fiscaux. **Page 11**

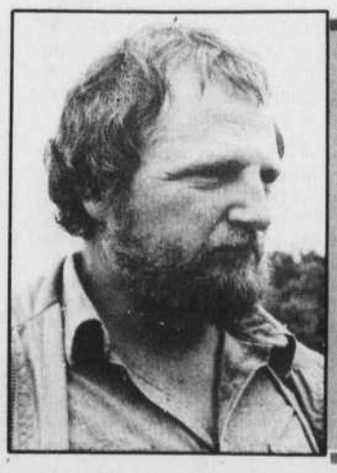

EN HOMMAGE À GILBERT LA ROCQUE

QUÉBEC/AMÉRIQUE invite les écrivains, journalistes, éditeurs et libraires à venir rendre hommage à Gilbert La Rocque, auteur du roman *Le Passager*, à l'occasion du lancement collectif qui aura lieu le vendredi 30 novembre, à 20 heures, au Jardin intérieur du CEGEP Maisonneuve, 3800 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Funérailles jeudi le 29 novembre à 14 h à l'église du Mont St-Hilaire.
S.V.P. pas de fleurs, des dons à l'Institut de neurologie de Montréal seraient appréciés.

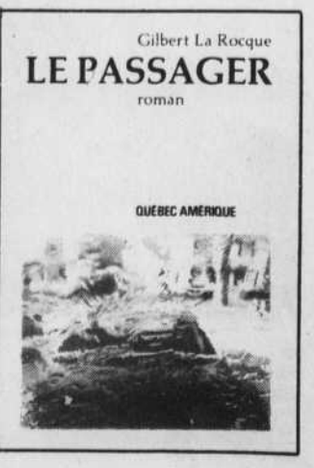

LA CRISE AU GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS

Marc-André Bédard

Le nouveau cabinet Lévesque

QUÉBEC (LE DEVOIR) — Voici la composition du conseil des ministres du Québec, à la suite de la « première phase » du remaniement auquel le premier ministre, M. René Lévesque, a procédé hier après-midi :

■ René Lévesque, premier ministre, président du conseil exécutif et, par interim, ministre délégué à la Condition féminine;
■ Marc-André Bédard, vice-premier ministre, leader parlementaire et ministre délégué à la réforme électorale;
■ Jean-François Bertrand, ministre des Communications (et leader par interim);
■ Yves Bérubé, ministre de l'Éducation et, par interim, ministre de la Science et de la Technologie;
■ Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie et du Commerce;
■ Guy Chevrette, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche;
■ Michel Clair, président du conseil du Trésor, ministre délégué à l'Administration et, par interim, ministre des Affaires sociales;
■ Robert Dean, ministre du Revenu;
■ Yves Duhaime, ministre des Finances;
■ Raynald Fréchette, ministre du Travail;
■ Jean Garon, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
■ François Gendron, ministre délégué à l'Aménagement et au développement régional et président du Comité ministériel permanent de l'aménagement et du développement régional;
■ Gérald Godin, ministre délégué aux Affaires linguistiques;
■ Pierre-Marc Johnson, ministre de la Justice, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et, par interim, ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration;
■ Bernard Landry, ministre des Relations internationales et ministre du Commerce extérieur;
■ Denis Lazure, ministre délégué aux Relations avec les citoyens;
■ Marcel Léger, ministre délégué au Tourisme;
■ Alain Marcoux, ministre des Affaires municipales;
■ Pauline Marois, ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu et vice-présidente du conseil du Trésor;
■ Adrien Ouellette, ministre de l'Environnement;
■ Clément Richard, ministre des Affaires culturelles;
■ Jacques Rochefort, ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur;
■ Jean-Guy Rodrigue, ministre de l'Énergie et des Ressources;
■ Guy Tardif, ministre des Transports.

Camille Laurin:

« René Lévesque sacrifie les espoirs d'un peuple »

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Redevenus simples députés péquistes, les ex-ministres Camille Laurin et Gilbert Paquette ne vont pas jusqu'à demander la démission du chef du Parti québécois, M. René Lévesque, même si tous deux critiquent durement la stratégie adoptée par leur chef.

M. Laurin estime même que, pour des raisons stratégiques, M. Lévesque « sacrifie les espoirs d'une société, d'un peuple, d'un parti et des militants ». Quant à M. Paquette, s'il avait à choisir entre l'option souverainiste et le leadership (de M. Lévesque), il choisirait l'option.

L'ex-vice premier ministre et ex-ministre des Affaires sociales et l'ex-ministre de la Science et de la Technologie ont rendu publiques hier, lors de deux conférences de presse distinctes, les lettres de démission adressées jeudi 22 novembre au premier ministre et devenues effectives tard lundi soir, après qu'à leurs yeux tout espoir de compromis ait été perdu.

« Votre texte (du 19 novembre) me donne l'impression que vous avez même cessé de croire à une souveraineté possible pour le Québec », écrit à M. Lévesque celui qui fut son compagnon de route depuis 16 ans, le docteur Laurin.

Craignant que les négociations constitutionnelles avec M. Mulroney ne soient « un marché de dupes » et qu'elles ne soient menées « à genoux » M. Laurin estime que le salut du peuple québécois et du Parti québécois passe uniquement par « la prise en charge par nous-même de notre propre destin ». « La dimension constitutionnelle de la question nationale ne me paraît pas se présenter sous des dehors aussi prometteurs que vous le dites », avertit M. Laurin.

« En son âme et conscience, par fidélité jamais démentie au programme du Parti québécois, je ne saurais me satisfaire de l'option édulcorée et impuissante que vous nous proposez comme enjeu de la prochaine élection », conclut celui qui, depuis novembre 1976, a été successivement ministre d'État au Développement culturel et scientifique, ministre de l'Éducation, et enfin ministre des Affaires sociales ces neuf derniers mois.

« Je n'accepte pas que le PQ donne, avant la prochaine élection, comme gage de sa bonne volonté (envers Ottawa), la souveraineté tout entière » a dit, lors de sa conférence de presse, M. Laurin. Il a cependant insisté sur la nécessité pour le Québec de faire un pas pour acquérir de nouveaux pouvoirs, notamment pour rendre possible une politique de plein emploi. Pour le moment, le petit pas à faire n'est pas par exemple de réclamer des « Postes Québec » au lieu des « Postes Canada », mais d'obtenir que des sommes, jusqu'ici gérées par le gouvernement fédéral via ses différents programmes soient gérées par le gouvernement du Québec pour s'attaquer avec cohérence au problème du chômage. M. Laurin a confirmé le chiffre qu'il avait lancé lundi soir à l'émission d'affaires publiques « Le Point ». Il est convaincu qu'avec une politique québécoise de plein-emploi le taux de chômage au Québec pourrait descendre à un taux aussi bas que 4% ou 5%.

Le député de Bourget a précisé qu'il commence à songer à son statut à l'Assemblée nationale. Demeurera-t-il membre du caucus du PQ comme ses collègues Gilbert Paquette et Louise Harel, ou deviendra-t-il député indépendant comme ses collègues Denise Leblanc-Bantey et Jacques Léonard et comme les députés Pierre de Bellefeuille et Jérôme Proulx ? Il ne sait quand il prendra une décision à ce sujet, ni s'il faudra ou non fonder un nouveau parti indépendantiste.

Tout comme Gilbert Paquette, M. Laurin veut maintenant prendre tous les moyens possibles pour faire entendre sa voix à l'intérieur du PQ d'ici le congrès extraordinaire du 19 janvier prochain. « Je continue d'espérer que le prochain congrès n'entérinera pas la position du chef », a déclaré l'ex-ministre des Affaires sociales, qui cherchera à faire adopter par les délégués une résolution reflétant la position adoptée dans sa lettre de démission.

M. Paquette a pour sa part choisi de demeurer membre du caucus des députés péquistes afin de rester membre du conseil national du PQ et d'y faire valoir ses idées. Il estime lui aussi que sa position est celle de la majorité des péquistes et il n'envisage pas encore sérieusement les décisions qu'il devra prendre si le congrès se rallie à la thèse de M. Lévesque.

Tout comme le Dr Laurin, M. Paquette souhaitait retrouver sa pleine liberté d'action et de parole, sans le carcan de la solidarité ministérielle. Dans sa lettre de démission, le député de Rosemont estime que le gouvernement, «au plus haut niveau», abandonne les orientations fondamentales du programme du Parti québécois. Faisant allusion à la position actuelle de M. Lévesque, il a précisé aux journalistes que ses propres convictions sont «trop compressées».

Les deux ex-ministres ont fait part de leur émotion et de leur tristesse au moment de rendre définitive leur démission. Ils ont fourni à la presse un bref bilan de leur action gouvernementale. M. Paquette part notamment juste après avoir signé les décrets créant quatre des six centres de recherche promis: il ne restera que ceux de la bureautique et de l'électrochimie à lancer. Quant au Dr Laurin, il signale sept de ses actions à la tête du ministère, visant notamment les CLSC, les établissements, les services médicaux en régions éloignées, la politique familiale et les urgences hospitalières.

Photolaser PC

Sous l'oeil attentif du premier ministre Lévesque, Jacques Parizeau lit sa lettre de démission aux membres de l'Assemblée nationale

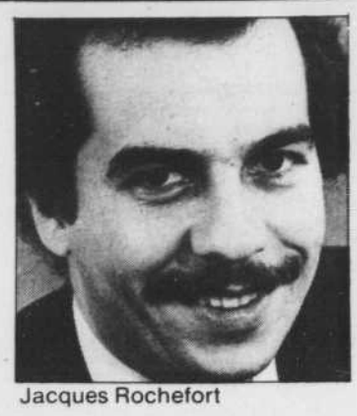

Jacques Rochefort

Jean-Guy Rodrigue

Rodrigue et Rochefort entrent au cabinet

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Deux députés de la région de Montréal ont prêté serment, hier, à titre de membres du gouvernement du Québec, pour combler deux des postes laissés vacants par les six démissionnaires.

Il s'agit de MM. Jean-Guy Rodrigue (Vimont), qui succède à M. Yves Duhaime à l'Énergie et aux Ressources, et Jacques Rochefort (Gouin), qui remplace M. Guy Tardif, à l'Habitation et à la Protection du consommateur. Dans la crise interne qui secoue le Parti québécois, tous deux ont pris position en faveur de M. Lévesque, particulièrement M. Rochefort, clairement identifié au clan des révisionnistes et qui est un ami de M. Pierre-Marc Johnson.

Leurs noms étaient mentionnés depuis des mois, chaque fois qu'il était question de remaniement. Tous deux sont députés depuis avril 1981. Âgé de 47 ans, ingénieur de profession, M. Rodrigue a travaillé pendant près de quinze ans à Hydro-Québec; il a été président de la Fédération des ingénieurs et cadres du Québec, ainsi que représentant du public au conseil des universités du Québec. Après avoir été membre du bureau de direction du PQ, il est élu député en 1981 et, l'année suivante, il est nommé adjoint parlementaire. L'an dernier, il a participé activement, aux côtés de M. Duhaime, à la commission parlementaire sur le saccage de la Baie James.

Quant à M. Rochefort, âgé de 31 ans, il vient de l'appareil du Parti québécois. Il a été directeur de cabinet de M. Marcel Léger alors qu'il était whip de l'opposition officielle, directeur national de l'organisation du PQ et directeur de cabinet de M. Jacques Léonard alors qu'il était ministre d'État à l'Aménagement. Député depuis 1981, adjoint parlementaire depuis près de deux ans, il a pris une part active aux discussions concernant la réforme électorale et le mode de scrutin. Il est partisan d'un scrutin à deux tours, comme en France.

Dès le début du débat interne au PQ, le député de Gouin s'est rangé dans le camp des révisionnistes, faisant siens les arguments avancés notamment par M. Johnson contre des élections référendaires.

Tous deux sont considérés comme des soldats fidèles et loyaux à M. Lévesque, qui n'a pas hésité à les faire entrer au conseil des ministres avant même la fin de la crise.

Députés et ministres croient la crise résorbée

LIA LEVESQUE

QUEBEC (PC) — La crise au sein du Parti québécois semble résorbée, du moins jusqu'au congrès extraordinaire du 19 janvier.

Tel est le commentaire généralement émis par les députés et ministres interrogés hier lors de la réunion du caucus convoquée d'urgence par le premier ministre Lévesque.

Le député de Verchères Jean-Pierre Charbonneau estime que « l'hémorragie est stoppée ».

Les gens ont désormais plus confiance en M. Lévesque, affirme-t-il, maintenant que la vague de démissions semble se résorber. « Il n'y a plus de raison de douter de ce que veut M. Lévesque. La question est résolue, les gens ont retrouvé la confiance que l'effervescence de la semaine dernière leur avait fait perdre ou mettre en doute. »

Selon M. Charbonneau, le premier ministre a été plus clair hier matin que ces jours derniers. « Il n'a jamais été question de cesser de parler de souveraineté. Si on cessait, ce serait les libéraux qui le feraient. La seule chose que voulait M. Lévesque, c'est que ça soit clair. »

Pour le leader du gouvernement en chambre et ministre des Communications Jean-François Bertrand, « un nouvel esprit s'est installé » chez les députés péquistes, maintenant que la vague de démissions est terminée.

« Le caucus forme maintenant une équipe. On tient un seul discours, on va être capable de sortir d'ici plus forts, plus unis qu'avant. »

M. Bertrand s'est dit particulièrement impressionné ces jours derniers par le « charisme de M. Lévesque au niveau du respect des individus et des opinions ».

« Certains sont plus pressés, d'autres plus patients. Certains voudraient bousculer, précipiter la population dans une décision qu'elle a prise il y a quatre ans. D'autres pensent que c'est important de respecter la population et de suivre son cheminement et son rythme d'évolution. »

L'ancien député péquiste de Deux-Montagnes, maintenant indépendant, M. Pierre de Bellefeuille, s'est montré désillusionné. « Plus rien ne m'étonne. »

« Je ne vois pas de jours heureux pour certains au sein du caucus, après avoir menacé de démissionner. Ils devront y faire face. »

Il a qualifié de « grenouillage » toute possibilité d'ouverture de la part du premier ministre Lévesque. « Les choses sérieuses se sont passées la semaine dernière. Cette semaine, ça a tout l'air qu'il n'y aura pas grand chose de sérieux. »

La ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Mme Pauline Marois, s'est bornée à répéter: « J'ai dit que je restais et je reste; je n'ai pas d'autres commentaires », avant de s'esquiver la tête basse.

Le député de Duplessis Denis Perron, de son côté, s'est dit décidé à demeurer sur sa banquette au moins jusqu'au congrès extraordinaire du 19 janvier.

« J'attends avec appréhension le congrès pour voir comment sera libellé l'article un. D'ici là, plusieurs personnes vont préparer des amendements à l'article ». La crise est selon lui terminée.

Seulement huit des 23 ministres de la première heure siègent toujours au cabinet

QUÉBEC (PC) — Des 23 ministres que le premier ministre Lévesque avait nommés dans son premier cabinet, en novembre 1976, il n'en reste plus que huit qui siègent toujours au Conseil des ministres.

De ce nombre, seul M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, a conservé le portefeuille qui lui avait été confié lors de la formation du premier cabinet.

Les sept autres survivants sont MM. Marc-André Bédard, Yves Bérubé, Yves Duhaime, Guy Tardif, Denis Lazure, Bernard Landry et Marcel Léger. Et ce dernier est de retour au cabinet après en avoir été absent durant deux ans.

Les 15 ministres suivants ont quitté le cabinet :

■ M. Robert Burns, ministre d'État à la Réforme parlementaire, qui a démissionné en juillet 1979, pour cause de santé.
■ M. Louis O'Neill, ministre des Affaires culturelles et des Communications, éloigné du cabinet lors du remaniement du 22 septembre 1979;
■ M. Rodrigue Tremblay, ministre de l'Industrie et du Commerce, qui a démissionné le 22 septembre 1979, après avoir appris qu'il était écarté du cabinet.

Trois ministres ne se sont pas présentés aux élections de 1981 : Mme Lise Payette, ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières; MM. Jacques Couture, successivement ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et Guy Joron, ministre délégué à l'Énergie.

Mme Jocelyne Ouellette, entrée au cabinet en juillet 1977 comme ministre des Travaux publics et des approvisionnements, a été battue dans son comté de Hull, aux élections de 1981.

Ont été écartés du cabinet lors du remaniement du 30 avril 1981 : MM. Denis de Belleval, ministre de la Fonction publique et Denis Vaugeois, ministre des Affaires culturelles et des Communications.

Viennent s'ajouter plus tard à cette liste :

■ M. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales, qui abandonne la politique en janvier 1982;
■ M. Claude Charron, ministre délégué au Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, qui démissionne du cabinet le 23 février 1982;
■ M. Lucien Lessard, qui a été ministre des Transports, des Travaux publics et de l'Approvisionnement avant d'être ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, qui abandonne la vie politique en septembre 1982;
■ M. Marcel Léger, ministre de l'Environnement, qui quitte le cabinet, en septembre 1982, à la demande même du premier ministre. Il y est retourné en septembre dernier;
■ M. Pierre Marois, d'abord ministre d'État au Développement social et ensuite du Travail et de la Main-d'oeuvre, qui quitte subitement la vie politique en novembre 1983;
■ M. Jacques-Yvan Morin, vice-premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales après avoir été successivement ministre de l'Éducation et ministre d'État à la Culture et aux Affaires scientifiques, qui a quitté le cabinet et abandonné son siège de Sauvé, en mars dernier;
■ M. Jacques Parizeau, ministre des Finances, qui a démissionné du cabinet, jeudi dernier.

Ont annoncé hier leur démission :

■ M. Jacques Léonard, qui a été successivement ministre d'État à l'Aménagement, ministre des Affaires municipales et ministre des Transports;
■ M. Camille Laurin, qui a été ministre d'État au Développement culturel, ministre de l'Éducation et ministre des Affaires sociales.

Trois des ministres qui ont quitté le cabinet hier, n'appartenaient pas au premier cabinet Lévesque :

■ Mme Denise Leblanc-Bantey, était entrée au cabinet le 30 avril 1981, comme ministre de la Fonction publique;
■ M. Gilbert Paquette, était entré au cabinet en septembre 1982, comme ministre délégué à la Science et à la Technologie. Depuis septembre, il était titulaire de ce ministère;
■ Mme Louise Harel, ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, entrée au cabinet à la fin de septembre.

FTQ:

« Que le gouvernement se ressaisisse et gouverne »

MONTREAL (PC) — Les dirigeants de la FTQ invitent les députés et les ministres du Parti québécois qui ont des problèmes d'orientation à poursuivre leurs discussions ailleurs qu'au gouvernement.

« Le branle-bas à l'intérieur du PQ a des répercussions sur le fonctionnement du gouvernement. Nous voulons que le gouvernement se ressaisisse et gouverne », a affirmé hier en conférence de presse le secrétaire général de la FTQ, Fernand Daoust.

« Prenez votre souffle jusqu'au moment du congrès du PQ, en janvier, et là on verra. »

M. Daoust avoue qu'il est « effarouché » à l'idée d'être obligé de regarder les antagonistes se tapocher pendant un bon bout de temps en attendant qu'ils aient réglé leurs problèmes à l'égard de leurs orientations respectives.

Les hautes instances syndicales considèrent que des dossiers importants sont mis à l'écart en raison de la crise qui secoue le PQ tels les amendements à la loi 42, la politique de plein-emploi, la révision du code du travail, la réforme des régimes de retraite, la réouverture des négociations dans les secteurs public et parapublic etc.

M. Daoust reconnait le droit aux hommes politiques de prendre des positions sur l'orientation de leur parti. Mais il faut éviter, estime-t-il, « qu'à travers cette chicane interne au PQ le gouvernement marque le pas, manque de souffle et ne prenne les dispositions qui s'imposent. »

Les problèmes de la population québécoise doivent être traités d'une façon prioritaire, a-t-il fait valoir.

guérin
l'éditeur qui édite
C'est à ton tour RENÉ... MON CHER
Raymond Lévesque
ISBN-2-7601-1156-3
127 pages — 9,95 $
En vente dans toutes les librairies

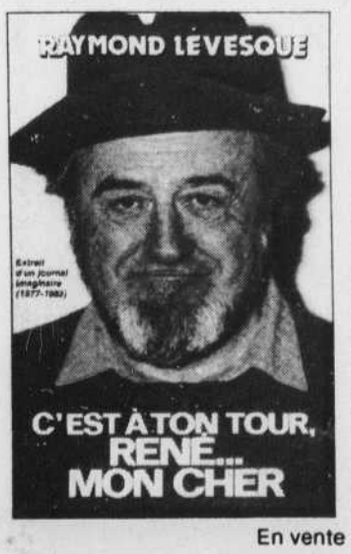

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél. (514)842-3481

Dans ce livre pétillant d'esprit, Raymond Levesque s'est mis dans la peau de son célèbre homologue René Lévesque, afin de lui rappeler des souvenirs (de 1977 à 1984) et de lui faire des suggestions. Raymond connait bien René Lévesque qui, selon lui, a de l'audace qu'il prend pour de la fermeté, n'en déplaise aux péquistes. Ce qui l'aurait perdu, c'est son amour pour le pouvoir. L'impudence de Raymond n'a d'égale que sa détermination à faire éclater la vérité. Quoique nostalgique, il pousse assez loin son analyse des hommes politiques canadiens. Toute personne intéressée à l'avenir du Québec et du Canada lira avec intérêt cet ouvrage, qui la fera rire aussi souvent que réfléchir.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-6525	168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241

À Magog, une bonne adresse...
l'Auberge de l'étoile
rés: (819) 843-6521
Brunch le dimanche
TOUS LES SPORTS DE SAISON
Vue panoramique sur le lac Memphremagog
1133, rue Principale ouest, Magog, QC, J1X 2B8

Le projet de loi 3 suscite «réserve et inquiétude» à la FTQ

JEAN-PIERRE PROULX

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) accueille le projet de loi 3 sur l'enseignement primaire et secondaire «avec la plus grande des réserves ainsi qu'avec une inquiétude certaine».

Dans le mémoire qu'elle vient de transmettre au ministre de l'Education, M. Yves Bérubé, la FTQ dit d'abord son désaccord avec la façon dont le projet de loi aménage les pouvoirs dans l'école. Elle aurait voulu que le conseil d'école soit un «lieu de gestion partagée», majoritairement composée de ceux qui travaillent à l'école et, minoritairement, de parents.

Or, constate-t-elle, les parents sont majoritaires et les pouvoirs du conseil d'école sont, entre le projet de loi 40 et le projet de loi 3, «devenus dérisoires». La FTQ recommande en particulier que «le pouvoir de détermination du projet éducatif soit attribué clairement et exclusivement au conseil d'école» et que l'on reconnaisse «la compétence privilégiée et le droit de décision en dernier ressort des enseignants».

La FTQ suggère aussi que «la composition du conseil d'école fasse obligatoirement place à un représentant de la communauté environnant l'école.

La centrale syndicale qualifie par ailleurs de «recul majeur» le libre choix de l'école. «Nous voyons dans cette mesure une possiblité d'atomisation du système scolaire, le danger qu'à partir de regroupements naturels autour de valeurs et de références socio-culturelles promues dans chaque école, ne se créent des écoles de favorisés d'une part et des écoles de démunis d'autre part (...) le projet de loi invite à l'exclusive, à l'appropriation des écoles par des minorités actives», soutient-elle.

La FTQ dénonce par ailleurs «le resserrement général de l'encadrement confessionnel du système scolaire et la présence du fait religieux dans l'école». Elle rejette particulièrement le fameux article 80 qui restreint le recours des citoyens à la Charte des droits et libertés en matière de liberté et d'égalité religieuse. La FTQ prône pour sa part une déconfessionnalisation des structures à tous les niveaux tout en «acceuillant l'enseignement relgieux dans l'école à l'intérieur de la maquette horaire, sur un plan d'égalité avec l'enseignement moral».

La centrale voudrait par ailleurs que les commissions scolaires se voient attribués comme spécifiques «la mise en place de mesures de rattrapage en faveur des milieux défavorisés». Actuellement, seul le Conseil scolaire de l'île de Montréal s'est vu par la loi attribuer de une telle fonction.

Elle réclame aussi le droit «sans réserve» à la gratuité scolaire pour toute personne inscrite à l'enseignement pré-collégial en particulier pour les adultes. Elle demande d'ailleurs que les commissions scolaires soient tenues de leur assurer les services de base.

La FTQ estime encore qu'il n'y pas la lieu de «trafiquer» le système de suffrage universel que nous connaissons actuellement pour le système mixte que propose le projet de loi.

Enfin, pour ce qui concerne les relations de travail, la FTQ demande que la loi pévoit la garantie d'une poste pour chaque employé ainsi qu'une protection réelle de tous les avantages déjà acquis. Elle demande aussi que la loi empêche la possiblité de contestation systématique des employeurs quant à la description des unités d'accrédidation et quant aux personnes visées au moment du regroupement des commissions scolaires.

Les contraintes budgétaires compromettent le plan directeur de développement de la CTCUM

ALAIN DUHAMEL

Les contraintes budgétaires que le gouvernement québécois et la Communauté urbaine de Montréal ont imposées à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) compromettent l'exécution de son plan directeur de développement pour les années 1984 à 1986.

Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) parle volontiers d'une «camisole de force» qui paralyse le développement du réseau de transport en commun au moment même où, se profilant à l'horizon une impasse financière, il s'impose au contraire d'en accroître l'achalandage, de le promouvoir dans tous les milieux et d'adopter une tarification incitatrice.

Le budget de la CTCUM pour l'année 1985 et la proposition tarifaire, que le Conseil de la CUM doit adopter ce soir, ne comportent pas une marge de manoeuvre suffisante pour accroître l'offre de service d'au moins 1 % par année comme le prévoyait le plan directeur de développement. L'achalandage ne devrait s'accroître que de 0,24 %. Les tarifs augmentent en moyenne de 7.5 %, le double de l'inflation.

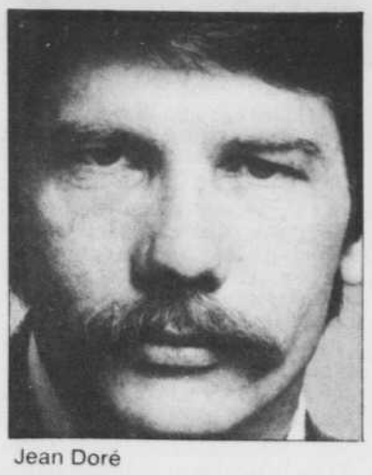

Jean Doré

«Nous espérons convaincre l'administration d'abdnonner un scénario qui mène tout droit à la stagnation, puis à l'asphyxie du réseau de transport en commun» a déclaré hier M. Jean Doré, chef du RCM, au cours d'une conférence de presse. «Nous privilégions une hypothèse de travail plus optimiste qui mise sur le développement de l'achalandage et sur une meilleure répartition des coûts entre les différents bénéficiaires du réseau.»

En février dernier, la CTCUM a publié son premier plan directeur de développement. Elle y expose ses orientations, ses perspectives de tarification et de financement, et ses objectifs de développement du réseau. L'effet combiné de la dimnution des subventions du gouvernement québécois et du plafonnement des contributions municipales l'ont obligée à revoir la répartition de ses ressources. «Ces ajustements, dans certains cas ont été faits au détriment de priorités prévues au plan directeur» écrit M. Lawrence Hanigan, président de la CTCUM, dans le préambule de son exposé budgétaire.

Ni le Conseil de la CUM, ni la Commission permanente de transport de la CUM, saisie du plan directeur depuis dix mois, n'ont pu débattre de ce document. Elle a reporté à une date encore indéterminée les deux assemblées qu'elle avait prévues à cette fin dont les dates coincidaient avec la grève des chauffeurs d'autobus et des opérateurs de métro.

«Le réseau du transport en commun constitue un capital précieux et extrêmement stratégique pour le développement social et économique de toute la région métropolitaine, capital que l'on ne peut se payer le luxe de gaspiller» affirme M. Doré en reprochant au comité exécutif d'avoir déjà perdu une année en ne donnant pas de suite concrète à une résolution, adoptée unanimement en novembre 1983, du conseil.

La résolution invitait le comité exécutif à étudier les moyens d'éviter à l'avenir des hausses de tarifs. Bien que la loi de la CUM prescrive des délais de 60 jours pour rendre rapport au conseil, le comité exécutif ne l'a pas encore fait. Au contraire, le président du comité exécutif, M. Pierre Des Marais II, a indiqué publiquement que la poilitique de la CUMN consistait à accroître les tarifs de manière à ce que les usagers contribuent 50 % des frais d'exploitation.

La législation sur l'égalité des salaires doit être accompagnée d'un train de mesures

RENÉE ROWAN

La législation sur un salaire égal pour un travail de valeur égale ne peut être appliquée seule. Elle doit faire partie d'un ensemble de mesures, tels les programmes d'accès à l'égalité, affirme la présidente de la Commission des droits de la personne du Québec.

« Nous devons appliquer la législation de façon consciente et intelligente en l'introduisant dans un train de mesures, soutient Mme Francine Fournier. Nous pourrons alors envisager avec confiance un changement vers l'objectif de l'égalité en matière d'mploi. »

Mme Fournier participait hier à la session portant sur la politique du salaire égal à l'intérieur du colloque sur la situation économique des femmes sur le marché du travail organisé par le Conseil économique du Canada.

Insistant sur une nécessaire complémentarité de la législation et de mesures assorties, Mme Fournier a signalé le danger de s'attaquer uniquement à un seul de ces aspects. « Cela peut être dangereux et avoir un résultat négatif », estime-t-elle.

La présidente de la commission a d'autre part noté la difficulté d'application de la législation sur un salaire égal pour un travail d'égale valeur, en particulier la difficulté de mesurer la valeur des emplois et la valeur de la rémunération.

Il ne faudrait cependant pas, a-t-elle poursuivi, nous laisser apeurer par la sophistication nécessaire de l'appareil pour mesurer ces valeurs.

Les femmes gagnent en moyenne 56 % du salaire des hommes. En redonnant de la vigueur à la loi et en ajoutant une série de mesures (en particulier les programmes d'accès à l'égalité) avec une réglémentation qui soit claire, Mme Fournier espère qu'il y aura une « bonne » amélioration de la situation d'ici 1990.

Toutefois, pour faire disparaître l'écart, au moins jusqu'à 90%, il faudrait que l'entrée des femmes dans les emplois hautement rémunérés soit phénoménal pendant de nombreuses années, remarque Mme Jeannine David-McNeil, professeure à l'Ecole des hautes études commerciales. Or, en dépit d'une amélioration constante et appréciable dans certains types d'emplois, on ne peut espérer que cela se fasse ni à court ni à moyen terme.

Mme Roberta Edgecombe-Robb, professeure au département des sciences économiques de l'université Brock, à St. Catharines, a soutenu pour sa part que la législation est utile et qu'elle ne devrait pas être retirée, même s'il est probablement nécessaire que les modalités de son application soient modifiées.

Dans les cas où des femmes actuellement sur le marché du travail reçoivent des salaires inférieurs aux hommes occupant des emplois de valeur égale, la législation devrait, estime-t- elle, être rigoureusement appliquée.

Cependant, pour aider celles qui entrent sur le marché du travail et pour éliminer la part des disparités salariales attribuables à la ségrégation entre les hommes et les femmes dans des emplois qui ne sont pas de valeur égale, des politiques telles l'égalité d'accès à l'emploi, l'action positive, le respect de l'obligation contractuelle et plusieurs autres, conviendraient peut-être mieux, croit-elle.

Mme Edgecombe-Robb a, d'autre part, noté que dans les cas où les disparités salariales sont effectivement jugées comme étant discriminatoires, l'application de la loi peut entraîner des coûts, même si elle améliore la situation de certaines femmes.

Par exemple, a-t-elle poursuivi, un résultat probable de l'application de la loi peut être une réduction du nombre absolu d'emplois disponibles; cela serait causé par l'augmentation des coûts des salaires et/ou par la réaction des employeurs qui pratiquent la discrimination et qui seraient alors obligés d'accorder la même rémunération aux femmes qu'aux hommes.

Un autre participant au colloque a insisté sur la nécessité de changer la mentalité des gens dans la population et sur le marché du travail. « On met l'accent sur des règlements, sur des lois, a-t-il remarqué, mais on semble passer sous silence les efforts qu'il faudrait mettre pour faire évoluer les mentalités. Il s'agit là de changements plus durables et qui coûtent moins chers. »

A titre d'exemple, il a établi un parallèle avec l'usage du tabac où depuis 10 ans on a réussi à faire changer les mentalités et à renverser le nombre des fumeurs et des nons-fumeurs.

Les connaissances en informatique n'assurent pas automatiquement un emploi

RENÉE ROWAN

Il est primordial que les gens ne soient pas amenés à croire que les connaissances sur les ordinateurs et les processus informatiques augmenteront l'emploi et la sécurité d'emploi, affirme M. Stephen Peitchinis. Selon lui, la « culture générale en informatique » devrait être évaluée sur une pied d'égalité avec tout autre genre de connaissances.

M. Peitchinis, professeur au département des sciences économiques de l'université de Calgary, participait hier au colloque sur la situation économique des femmes sur le marché du travail organisé par le Conseil économique du Canada.

On a généralement tendance à rechercher un rapport direct entre une technologie montante et l'emploi. Pourtant, a noté M. Peitchinis, ucune technologie, indépendamment de l'importance de ses applications, n'a été une source déterminante de nouveaux emplois directs, axés sur la production, l'exploitation et l'entretien de cette même technologie.

En conséquence, a-t-il poursuivi, l'éducation et la formation qu'on offre à la majeure partie de la population devraient être axées sur les activités professionnelles très diversifiées qui sont accomplies dans l'ensemble de la société et de l'économie.

Reconnaissant que les femmes risquent d'être les premières victimes des changements technologiques en raison de la nature même de leurs activités, M. Peitchinis souhaite que l'Etat adopte des politiques leur permettant de disposer de la protection dont jouissent d'autres travailleurs qui sont protégés par leurs conventions collectives.

Il croit, d'autre part, que l'informatique peut rendre certains services aux femmes. La notion selon laquelle le travail devrait être réparti en fonction du sexe et que certaines activités professionnelles conviennent mieux aux hommes qu'aux femmes est inscrite dans les cultures et dans les moeurs de toutes les sociétés. La technologie de la micréélectronique n'y peut pratiquement rien, constate-t-il, sauf peut-être qu'elle est en mesure de rendre plus accessible l'information sur les professions et les possibilités d'emploi, de diffuser davantage de renseignements sur les activités professionnelles et de rendre ces données plus accessibles.

Photolaser CP

La fermeture de la Voie maritime devra être retardée aussi longtemps que le permettra la température pour permettre de réparer le pont levant qui est bloqué depuis dimanche à proximité de Valleyfield et qui retient une centaine de navires prisonniers de cette voie navigable, à un coût énorme pour les armateurs.

RENAUD-BRAY
Jusqu'à minuit!
7 soirs par semaine!

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
LE RENDEZ-VOUS DES ÉTUDIANTS ADULTES
Date limite d'admission et d'inscription HIVER 1985
3 décembre
Renseignements:
3335, chemin Queen Mary
Tél.: 343-6090
10e ANNIVERSAIRE

Vison unique au monde
CANADA Majestic
Une tradition chez
BLEAU & ROUSSEAU INC.
5014 rue Sherbrooke Ouest 484-3521
Heures d'ouverture: jeudi jusqu'a 20h., samedi jusqu'a 16h.

Les petits frères des Pauvres

constituent la seule famille de centaines de personnes âgées, seules et démunies.

C'est pour cette mission d'amour que vous appuyez les petits frères des Pauvres.

Noël approche, ne les oubliez pas... Comme par le passé, envoyez vos dons aux petits frères des Pauvres.

Nous émettons des reçus pour fins d'impôt pour les dons de 10 $ et plus.
N° d'enregistrement: 0187757-46-08

les petits frères des Pauvres
4624, rue Garnier
Montréal (Québec)
H2J 3S7
Tél.: 527-8653

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Liban

Israël reprend ses raids et frappe une base palestinienne

TEL AVIV (Reuter, AFP) — La chasse israélienne a repris ses raids sur le Liban hier après un répit de onze semaines, frappant des positions palestiniennes en territoire sous contrôle syrien à l'est de Beyrouth.

Le porte-parole de l'armée a déclaré que le raid visait des bases utilisées par le Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP) pour lancer des attaques contre les forces israéliennes au Sud-Liban.

Il a précisé qu'un des objectifs était situé au village de Kab Élias, à 32 km à l'est de Beyrouth et a ajouté que les avions avaient placé quelques coups au but avant de regagner leur base sans encombre.

À Beyrouth, la radio phalangiste a annoncé que six avions avaient participé à l'attaque, faisant plusieurs blessés et provoquant des incendies.

C'est le premier raid depuis le 10 septembre et entretemps, la coalition multipartite du premier ministre Shimon Pérès est arrivée au pouvoir. Le précédent gouvernement de droite a souvent ordonné des raids aériens dans l'est du Liban et près de Beyrouth.

Depuis le début de l'invasion israélienne, les pertes israéliennes au Sud-Liban se sont élevées à 603 morts. Les pourparlers sur un retrait de "Tsahahl" se heurtent actuellement à des blocages.

Le porte-parole de l'armée a également rapporté que deux roquettes Kattouchas tirées dimanche du Liban sont tombées en Galilée sans faire de victimes. L'invasion israélienne du Liban en 1982 avait pour objectif déclaré de repousser les canons palestiniens hors de portée d'Israël.

L'État hébreu, dont l'armée est quotidiennement en butte à des attaques de harcèlement dans le Sud-Liban exige de Beyrouth des arrangements en matière de sécurité avant de retirer ses 12,000 hommes.

Beyrouth a rejeté le plan israélien prévoyant le déploiement d'une force de maintien de paix des Nations unies entre les fleuves Awali et Zahrani. Les deux parties se sont mutuellement accusées de faire obstruction aux pourparlers.

Le porte-parole du ministère des affaires étrangères israélien Avi Pazner a déclaré hier à des journalistes qu'Israël était déçu par les pourparlers qui se déroulent dans le village frontalier de Nakoura.

Le FDLP, cible du raid d'hier, est un mouvement marxiste-léniniste dirigé par M. Nayef Hawatmeh. Selon l'armée israélienne, le FDLP a environ 250 hommes dans l'est du Liban et elle le tient pour responsable du raid mené en 1974 à Ma'alot, dans le nord d'Israël, qui avait fait 27 morts dans la population locale.

Pendant ce temps, un jeune Palestinien de 21 ans, Ihad Manan, a été blessé par balles par l'armée israélienne hier à Naplouse (Cisjordanie occupée) alors qu'il participait à une manifestation, a-t-on appris de source militaire à Jérusalem.

«Les soldats israéliens ont ouvert le feu en direction des manifestants après avoir vainement tenté de les disperser avec des grenades lacrymogènes et après avoir tiré des salves d'avertissement», précise-t-on de même source.

Le Palestinien blessé, indique-t-on de source hospitalière à Naplouse, a été atteint à la poitrine.

Les Palestiniens qui manifestaient hier à Naplouse protestaient contre l'occupation israélienne, contre le roi Hussein de Jordanie et contre la tenue du Conseil national palestinien (CNP) à Amman, a-t-on indiqué de source palestinienne locale. Selon une autre source palestinienne à Jérusalem, la manifestation était organisée en signe de soutien à la réunion du CNP.

Deux étudiants palestiniens ont été tués la semaine dernière en Cisjordanie par des tirs de soldats israéliens alors qu'ils participaient à des manifestations de soutien à la réunion du CNP, rappelle-t-on.

De violents duels d'artillerie ont éclaté hier peu après 13h00 dans l'Iklim al-Kharroub (nord de Saïda), entre les «Forces libanaises» (FL — milices chrétiennes unifiées) et les miliciens du Parti socialiste progressiste (PSP druze, de M. Walid Joumblatt) et leurs alliés, ont rapporté les correspondants en poste à Saïda.

Selon ces correspondants, le bruit de la canonnade sur les fronts traditionnels de l'Iklim est entendu à Saïda et d'immenses colonnes de fumée sont visibles à partir de la ligne Awali, à l'entrée Nord de Saïda, limite de la présence israélienne au Sud-Liban.

Cette flambée de violence intervient, relèvent les observateurs, à quelques jours de déploiement prévu dimanche de l'armée libanaise le long de la route côtière entre Beyrouth et l'Awali, qui borde l'Iklim al-Kahrroub.

Les derniers accrochages importants entre milices chrétiennes et druzes dans ce secteur remontent au 1er novembre dernier.

Le détournement éthiopien

Les pirates se rendent

ADDIS-ABEBA (AFP) — Les trois pirates de l'air somaliens, qui avaient détourné un Boeing 707 des *Somali Airlines* samedi, se sont rendus hier aux autorités à Addis-Abeba.

Goshu Wolde, ministre éthiopien des Affaires étrangères, a déclaré que les 108 passagers étaient désormais placés sous la responsabilité des autorités éthiopiennes.

Les pirates, qui étaient dirigés par le capitaine somalien Awil Adan Bourhan, ont indiqué que la prise d'otage avait été un succès parce que le gouvernement éthiopien avait épargné sept jeunes somaliens qui devaient être exécutés dimanche.

Le pape a rencontré hier au Vatican le cardinal Glemp. Photolaser AP

Jean-Paul II reçoit Mgr Glemp

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Le pape Jean-Paul II a reçu longuement hier le cardinal Jozef Glemp, primat de Pologne, arrivé la veille à Rome pour une visite d'une semaine.

C'est la première fois que le cardinal Glemp rencontrait le pape depuis juillet dernier. Bien qu'aucune précision n'ait été donnée au Vatican, il ne fait pas de doute pour les observateurs que la conversation a porté sur la situation qui prévaut en Pologne après l'enlèvement de l'abbé Jerzy Popieluszko.

Le cardinal polonais devait également rendre compte au pape de l'entretien qu'il avait eu samedi dernier avec Lech Walesa, estiment les observateurs.

Sa visite se situe dans le cadre des voyages biannuels à Rome dont la tradition a été établi par son prédécesseur, le cardinal Wyszynski.

D'autre part, le père Popieluszko est mort strangulation et il n'était plus en vie lorsqu'il a été jeté à l'eau, a affirmé hier le porte-parole du gouvernement polonais Jerzy Urban en se fondant sur les résultats de l'enquête.

Le rapport définitif des médecins légistes et des experts sera publié vendredi, a ajouté M. Urban au cours de sa conférence de presse hebdomadaire.

Le corps du père Popieluszko, enlevé et assassiné le 19 octobre par trois membres de la police politique, a été retrouvé dans la Vistule, le 30 octobre.

Selon M. Urban, il apparaît que les blessures infligées au prêtre par ses ravisseurs n'ont pas été mortelles et que la mort a été causée par strangulation. D'après des sources concordantes, le prêtre avait été attaché par une corde qui, passée autour du cou, lui entravait les mains derrière le dos et les chevilles. Un bâton qui a servi à le frapper a été retrouvé par les enquêteurs et certains coups portés au ventre lui ont fait éclater les organes internes.

La date du procès des auteurs présumés de l'assassinat pourrait être fixé en décembre, a indiqué le porte-parole. Le procès sera ouvert à la presse qui ne disposera toutefois que d'un nombre de places limité. Le dossier d'accusation sera transmis la semaine prochaine aux accusés, qui n'ont pas encore choisi d'avocats.

Aucune photo des quatre accusés (trois fonctionnaires de la police et leur supérieur hiérarchique, accusé de complicité) n'a été publiée jusqu'à présent, relèvent les observateurs, alors que la télévision n'hésite pas, en d'autres circonstances, à diffuser des interviews de délinquants. Le fait qu'ils n'aient pas pris d'avocats a exclu en outre toute information extra-officielle sur le compte de ces accusés qui n'existent pour l'instrant dans l'esprit du public polonais que par leurs noms.

L'enquête sur les « instigateurs éventuels » du crime se poursuit, a réaffirmé M. Urban, sans faire état du moindre progrès à ce sujet.

L'épiscopat polonais et le primat, le cardinal Glemp, ont publiquement demandé la semaine dernière que toute la lumière soit faite sur l'assassinat du prêtre proche de Solidarité.

Londres négociera la souveraineté de Gibraltar avec Madrid

BRUXELLES (AFP) — L'Espagne et la Grande-Bretagne sont tombées d'accord hier à Bruxelles pour lever avant le 15 février 1985 les restrictions à la circulation terrestre des personnes entre le rocher de Gibraltar, enclave britannique revendiquée par Madrid, et le continent.

Les ministres espagnol et britannique des Affaires étrangères, Fernando Moran et Geoffrey Howe, ont signé hier à Bruxelles une déclaration commune qui consacre la levée de la « grille » qui empêchait les communications entre Gibraltar et le territoire espagnol.

Aux termes de cette déclaration, les deux parties s'engagent « à mettre en pratique la déclaration de Lisbonne de 1980 », qui prévoyait la fin des restrictions à la liberté de circulation sous tous ses aspects.

Les deux parties sont également convenues d'engager « un processus de négociations afin d'apporter une solution à leurs différends sur Gibraltar. »

« Dans le cadre de ce processus, les deux parties sont d'accord pour que les questions de souveraineté soient abordées. Le gouvernement britannique maintiendra entièrement son engagement de respecter les souhaits des habitants de Gibraltar, conformément au préambule de la constitution de 1969. »

Les responsables britanniques mettent en garde contre toute interprétation « hâtive » de leur acceptation « d'aborder » avec l'Espagne la question de la souveraineté de Gibraltar, au cours des discussions qui vont s'ouvrir entre Londres et Madrid au moment de la mise en oeuvre de l'accord.

À Madrid, le ministre des Affaires étrangères M. Fernando Moran, a qualifié l'accord de « plus grand succès de la diplomatie espagnole », tandis que le porte-parole de son ministère déclarait : « La déclaration de Bruxelles ouvre le processus de décolonisation du rocher de Gibraltar ». En tout cas, selon le chef du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez, elle « ouvre un nouveau processus historique ».

Les Britanniques, indique-t-on à Londres, ont simplement l'intention de redire aux Espagnols qu'ils rempliront jusqu'au bout leurs obligations envers les 30,000 habitants de Gibraltar, qui, depuis 1713, date à laquelle le traité d'Utrecht donnait le rocher à la Couronne, ont toujours affirmé leur désir d'être rattachés à la Grande-Bretagne.

M. Moran a estimé que « pour la première fois », la question de la souveraineté de Gibraltar sera abordée (dans les négociations). « Cela est dû au poids croissant de l'Espagne en Europe et dans le monde », a-t-il déclaré.

Le chef de la diplomatie espagnole a ajouté « qu'on ne peut prévoir ni le rythme ni le résultat de ces négociations » dont l'objectif est « la réintégration du territoire de Gibraltar sous la souveraineté espagnole ».

Sur ce point, dans les milieux proches du gouvernement britannique on déclare « qu'il en est de Gibraltar comme de l'Irlande du Nord ou des îles Falklands (Malouines) : seule la volonté des habitants peut modifier le statut. »

Pour le porte-parole du ministère espagnol des Affaires étrangères, M. Fernando Schwartz, cet accord « rétablit la normalité dans les relations entre l'Espagne et le Royaume-Uni ».

À Londres, on se félicite que l'accord permette le retour à la normale dans les communications entre le rocher et l'Espagne, qui avaient été totalement interrompues par le général Franco en 1969, et partiellement reprises par le gouvernement socialiste espagnol de M. Gonzalez, en décembre 1982.

Washington se félicite des propos de Tchernenko

WASHINGTON (AFP) — La Maison-Blanche s'est félicitée, hier, des déclarations du chef de l'État soviétique, Constantin Tchernenko, sur l'étendue des négociations sur le désarmement qui doivent s'ouvrir entre les États-Unis et l'URSS.

La description faite par M. Tchernenko des « sujets à aborder en priorité semble être conforme avec les points de vue que nous avons exprimés », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Larry Speakes.

Le chef de l'État soviétique s'était déclaré prêt à démanteler certains des missiles de portée intermédiaire stationnés dans la partie européenne de l'URSS et à négocier avec les États-Unis sur les armements dans l'espace comme sur les armes nucléaires stratégiques et de portée intermédiaire. M. Tchernenko avait fait ses déclarations en recevant lundi à Moscou le chef de l'opposition travailliste britannique, Neil Kinnock.

Aux Communes de Londres, toutefois, le premier ministre britannique, Margaret Thatcher, a affirmé hier que l'offre soviétique faite au leader de l'opposition travailliste était « totalement dépourvue d'intérêt ».

Enfin, sept anciens chefs de gouvernement et trois anciens ministres des Affaires étrangères de pays occidentaux ont présenté hier une nouvelle initiative destinée à réduire les tensions entre l'Est et l'Ouest.

Les signataires de la déclaration d'Aspen, du nom de l'institut indépendant pour les études humanitaires qui a parrainé l'initiative, ont appelé à l'établissement de contacts plus étroits et plus suivis en l'Est et l'Ouest dans le domaine politique, commercial et culturel.

Parmi les signataires figurent notamment les anciens premiers ministres britanniques, Edward Heath (conservateur) et James Callaghan (travailliste), qui ont présenté le document à Londres, l'ancien chancelier ouest-allemand, Helmut Schmidt, l'ancien premier ministre canadien, Pierre Elliott Trudeau, et l'ancien premier ministre autrichien, Bruno Kreisky. Les trois anciens ministres des Affaires étrangères sont Cyrus Vance (États-Unis), Mitchell Sharp (Canada) et Saburo Okita (Japon).

Triste bilan

MEXICO (AFP) — Au moins 474 personnes, et peut-être 484, auraient été tuées lors de l'explosion d'un dépôt de gaz, le 19 novembre, dans une banlieue nord de Mexico, selon la presse de la capitale, qui cite des sources officielles sans les identifier.

Les autorités n'ont toujours pas diffusé de bilan définitif de la série d'explosions qui, il y a neuf jours, a presque totalement rasé le quartier ouvrier de San Juanico.

D'autre part, une centaine de personnes ont été écrouées pour avoir détourné à leur profit des secours destinés aux sinistrés. Quatre policiers et six ambulanciers figureraient parmi elles.

Nouvelle *protesta* au Chili

SANTIAGO (AFP) — Le gouvernement chilien fera appel aux réservistes dans sa lutte contre le « terrorisme », a-t-on annoncé hier de source officielle, alors que les autorités faisaient face à la *protesta* de l'opposition au régime militaire du général Augusto Pinochet.

Organisée par l'ensemble de l'opposition politique et syndicale, qui réclame le retour du Chili à la démocratie, ce nouveau mouvement de protestation, qui se poursuivra aujourd'hui, avait commencé dans la nuit de lundi à hier par une série d'attentats à l'explosif à Santiago.

Les premières manifestations antigouvernementales ont débuté hier en milieu de journée dans le centre de la capitale à l'occasion d'un rassemblement devant la cathédrale dont les leaders de l'Alliance démocratique (AD, opposition modérée) ont pris la tête. Cinq manifestants ont été arrêtés par les carabiniers, ont rapporté des témoins, alors que le groupe était dispersé à l'aide de canons à eau.

L'appel aux réservistes se fera par le biais d'un décret qui déterminera le nombre d'hommes nécessaires à la lutte antiterroriste, a déclaré le colonel Carlos Krumm, sous-secrétaire général de gouvernement.

Cette décision fait suite à une série de six attentats, selon les dernières informations officielles, qui ont fait au moins deux blessés dans la nuit de lundi à hier à Santiago. L'un des attentats a été commis à quelques mètres du palais présidentiel de La Moneda. Le général Augusto Pinochet, parti lundi pour une tournée de quatre jours dans le pays, était absent.

« Nous avons besoin de plus de gens », a ajouté le colonel Krumm. Le gouvernement chilien a réinstauré l'état de siège le 6 novembre dernier.

Les six attentats, qui n'avaient pas été revendiqués hier soir, s'ajoutent à des actions similaires au cours desquelles six policiers ont été tués ces trois dernières semaines. Ces attentats avaient été attribués au Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR, interdit) et au Front patriotique Manuel-Rodriguez (gauche).

D'autre part, la police a déclaré que 210 personnes avaient été arrêtées à Santiago hier matin pour avoir enfreint le couvre-feu en vigueur dans la capitale. Les premières informations faisaient état de 472 arrestations.

Haïti

Les arrestations « arbitraires » préoccupent l'Église

PORT-AU-PRINCE (d'après AFP) — La Conférence épiscopale haïtienne a récemment adressé une lettre au gouvernement du président à vie, Jean-Claude Duvalier, pour faire part de l'inquiétude du clergé catholique devant le caractère « illégal et arbitraire » des dernières arrestations effectuées par les autorités, a-t-on appris hier dans la capitale haïtienne.

Dans cette lettre, les évêques souhaitent notamment que les normes « constitutionnelles » et les droits « imprescriptibles » de la personne humaine soient respectés.

Au cours des deux dernières semaines, une vingtaine de personnes au moins ont été arrêtées en Haïti dans le cadre d'une enquête sur un présumé complot déjoué contre le chef de l'État, a-t-on appris de source informée.

La lecture de cette lettre, le dimanche 18 novembre, en la cathédrale du Cap-Haïtien (dans le nord du pays), avait poussé le préfet du Cap-Haïtien à monter en chaire, pendant la messe, pour décrier la position de l'Église, a-t-on pu confirmer auprès de sources religieuses canadiennes en Haïti.

Considérant que le temple religieux avait ainsi fait l'objet d'un sacrilège, l'Église a organisé, samedi dernier, un rassemblement de 540 religieux de partout au pays. Formant une procession, les religieux avaient aussi défilé devant la préfecture du Cap-Haïtien.

L'organisateur du présumé complot serait un exilé haïtien, le Dr Lainé, qui devait gagner Haïti depuis Miami (Floride) en liaison avec un autre groupe d'opposants haïtiens récemment interpellés par les gendarmes français alors que leur bateau se trouvait dans l'île de Saint-Barthélemy, aux petites Antilles, a-t-on précisé de même source.

Un agronome haïtien travaillant pour le gouvernement, Jean-Paul Duperval, qui a été arrêté à Port-de-Paix, dans le nord-ouest du pays, devait coordonner l'action sur le plan intérieur, a-t-on encore indiqué.

Selon cette source, qui reflèterait le point de vue gouvernemental, un attentat contre le président Duvalier et son épouse était prévu pour le 4 novembre dernier dans la ville côtière des Gonaïves, au centre du pays. Une action armée contre le beau-père du chef de l'État, Ernest Bennett, dans sa ville natale du Borgne (nord-ouest d'Haïti), aurait également été prévue.

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

RECTIFICATIF

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
MANDJEE INC. Pastolli	1 Restaurant	1019, Ste-Catherine Est, Montréal

Le président et directeur général Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle — Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Agents de Brevets et de Marques de Commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389 (CCITT I-II-III)

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal, Bureau 3100, Tour de la Bourse, H4Z 1H8, (871-1515)
Laval, Bureau 510, 2 Place Laval, H7N 5N6, (668-8910)
Longueuil, Bureau 200, 125, Boul. Ste-Foy, J4J 1W7, (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale · Moore, Stephens & Co.

Selon un document confidentiel découvert à Winnipeg

Le gouvernement Mulroney ne songe pas à modifier la formule de péréquation imposée par les libéraux

PAULE Des RIVIÈRES

OTTAWA — Même s'il est à la recherche d'une formule « peut-être plus équitable », le gouvernement conservateur est loin d'être prêt à modifier la formule de peréquation fiscale imposée par le gouvernement libéral précédent et qui pénalise le Québec, le Manitoba et dans une moindre mesure la Nouvelle-Écosse.

C'est du moins ce qu'il faut comprendre d'un mémo confidentiel écrit par le sous-ministre aux Finances, M. Marshall Cohen, et destiné à son ministre, M. Michael Wilson, avant que celui-ci ne rencontre son homologue manitobain. Un journaliste de *Winnipeg Free Press* a trouvé le document dans le hall d'entrée de l'hôtel Westin, à Winnipeg.

Libéraux et néo-démocrates ont relevé l'aspect ironique d'une fuite causée par un ministre, cela trois jours après que le gouvernement eut sommé ses propres fonctionnaires d'être prudents avec les médias.

Mais surtout, le chef de l'opposition libérale, M. John Turner, a déclaré que le mémo confirmait que le gouvernement cachait des informations aux provinces, et que cela contredisait sa promesse de «gouvernement ouvert» envers les provinces. Il a relancé le débat sur la discrétion des conservateurs.

Dans le mémo, le sous-ministre Cohen admet que le Manitoba est la province la plus durement touchée par les réductions découlant de la nouvelle formule de peréquation. Il ajoute cependant que les autres provinces touchées par les changements ne manqueraient pas de revenir à la charge elles aussi et que cela pourrait coûter jusqu'à $1,3 milliard au trésor fédéral. Québec est, avec le Manitoba, le plus touché; il risque de perdre $200 millions cette année. Et cela, le ministre fédéral l'a gardé pour lui.

Le programme de péréquation fiscale apporte une aide aux provinces moins riches afin qu'elles puissent offrir des services comparables à leurs voisines mieux nanties. Six provinces, dont le Québec, reçoivent de l'argent. Ce programme fait partie d'arrangements fiscaux globaux plus importants encore contenus dans une entente venant à terme en 1987.

Le renouvellement de cette entente — en vertu de laquelle Ottawa verse cette année $18 milliards aux provinces — sera en tête des discussions que les provinces auront en février avec le gouvernement fédéral.

Au Manitoba, les échanges de cette semaine entre les deux paliers de gouvernement ont avant tout porté sur des dispositions de l'actuelle entente qui se traduisent par une réduction de $72 millions pour le Manitoba. (Les libéraux avaient décrété la fin de la «garantie minimale de peréquation»).

Cette nouvelle disposition avait suscité autant de colère à Québec qu'à Winnipeg. Le gouvernement du Québec s'attend à perdre $200 millions cette année et l'ex-ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, en a fait grandement état dans son dernier budget.

Longuement interrogé hier à ce sujet, le premier ministre fédéral a déclaré que «le ministre des Finances tente avec mes collègues du Manitoba d'en arriver à une formule peut-être plus équitable».

«Le gouvernement veut réparer une partie des dégâts de l'ancien gouvernement libéral», a ajouté le premier ministre pendant que dans l'Ouest, son ministre des Finances indiquait qu'aucune décision n'était encore prise.

En fait, il s'agit là de la première escarmouche entre une province — néodémocrate — et le nouveau pouvoir en place à Ottawa: c'est que le premier ministre, M. Howard Pawley, se demande si «le ministre fédéral des Finances suivra ses hauts fonctionnaires dans leur jeu de cache-cache».

M. Pawley exige une rencontre avec M. Mulroney pour savoir sur

Photolaser CP

M. Michael Wilson

quel pied danser et qui croire. Car si le mémo conseille d'ignorer sa requête, M. Wilson lui permet d'espérer.

M. Pawley est doublement inquiet parce que les coupures annoncées dans le programme d'austérité fédéral pourrait coûter plus de 4,000 emplois.

Enfin, M. Pawley n'a pas apprécié que le gouvernement fédéral omette de lui donner des chiffres sur l'impact global d'un rétablissement des $72 millions alors que dans le mémo, «l'effet d'entraînement» est évalué à $1,3 milliard.

Aux Communes, M. Mulroney a défendu son ministre des Finances et estimé qu'«un ministre s'apprêtant à négocier avec les gouvernements provinciaux a droit à de l'information confidentielle».

Le premier ministre a ajouté que cela faisait partie de la «nécessaire dynamique de négociation» que d'obtenir de tels documents.

À la sortie de la Chambre, le chef de l'opposition libérale, M. Turner, a déclaré: «Nous ne négocions pas avec une puissance étrangère mais avec les provinces de la confédération. C'est tout à fait différent».

Aux Communes, M. Turner avait d'entrée de jeu lancé l'attaque en estimant que «la question en est une sur l'intégrité du premier ministre et de son engagement d'avoir un gouvernement ouvert».

Dans la matinée, M. Turner avait demandé au gouvernement de laisser tomber ses récentes directives aux fonctionnaires, visant à encadrer leurs rapports avec les médias. Les directives contredisent les promesses de campagne de M. Mulroney, relativement à un gouvernement ouvert, a dit M. Turner.

«Le premier ministre avait promis un gouvernement ouvert et il semble renier son engagement aujourd'hui. Il parle de relations harmonieuses avec les provinces mais en même temps il camoufle la dure situation économique à laquelle fait face le Manitoba», a aussi lancé M. Turner.

À Québec aussi, on suit le dossier «péréquation» avec la plus grande attention. Au ministère des Finances hier, on se demandait si M. Mulroney laissera en place les restrictions imposées par son prédécesseur ou si, au contraire, il tenterait de s'entendre avec le gouvernement. Voilà un bon premier test, soulignait, hier, un membre du gouvernement à Québec.

Les secours arrivent trop lentement

Afrique: le pire reste à venir!

JEAN-CLAUDE LECLERC

« L'aide arrive, mais trop lentement. Il faut absolument que les gouvernements embarquent, sinon le pire est encore à venir, a déclaré, dans un message télécommuniqué d'Éthiopie, M. Jacques Champagne, directeur général de « Développement et Paix », une des cinq organisations menant au Québec la campagne du « Fonds de secours Éthiopie-Afrique ».

L'appel a été relancé hier à Montréal, alors que M. Raymond Blais, président du Mouvement Desjardins, a annoncé que les caisses, après une première semaine de souscription, avaient reçu quelque $ 335,000 à travers la province. Les dons continuent d'être accueillis cette semaine.

M. Champagne a précisé qu'actuellement seulement un tiers de la population reçoit de l'aide dans les régions du Tigré (nord de l'Éthiopie) et que les rations distribuées sont bien en deça des besoins des familles. Un retard de deux mois dans les secours n'a pu encore être rattrapé.

On manque encore de nourriture, même si les moyens de transport se sont améliorés, ainsi que de tentes et de couvertures, moyens essentiels en raison des nuits froides du pays.

Le Fonds de secours Éthiopie Afrique, partagé entre les cinq organismes membres, consacrera environ le tiers des sommes reçues à d'autres pays d'Afrique où la famine se répand, a déclaré M. Ghislain Valade, directeur-général d'Oxfam-Québec.

Les sommes reçues via le réseau Desjardins sont « doublées » par le gouvernement du Québec, sans limite. La contribution gouvernementale ne s'applique pas, cependant, aux dons envoyés à une organisation en particulier.

L'Association canadienne d'aide à l'enfance, pendant francophone de « Save the Children Fund » (SCF), achemine les dons au « British Save the Children Fund », agence qui mène des opérations de secours depuis 1972 en Éthiopie. Prévoyant la crise voici deux ans, le SCF a établi un réseau de distribution de nourriture, de soins de santé et d'abris dans la province de Wollo, notamment à Dese, Korem, Alamata et Haik. L'organisme a recueilli déjà quelque $ 25,000 en propre.

Le Cardinal Léger et ses oeuvres qui ont déjà recueilli quelque $ 300,000 empruntent deux caneaux. En Éthiopie centrale, les fonds sont remis au Christian Relief and Development Association (CRDA), association regroupant 26 églises et organisations bénévoles éthiopiennes, qui achète nourriture, couvertures, abris et moyens de transport.

Dans les régions rebelles du Tigray et de l'Érythrée, l'aide passe par Sundanaid, organisme catholique du sud du Soudan, qui pourvoit au transport de médicaments, à l'achat et à l'acheminement de la nourriture, et à des projets d'adduction d'eau et de préservation des sols. De plus, un organisme catholique d'Angleterre, CAFOD, assure la coordination avec Sudanaid.

L'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC), dont une épuipe assure, depuis la province de l'Ogaden, un programme du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, est plus particulièrement responsable de la distribition de vivres et d'équipements de première nécessité auprès de quelque 320,000 réfugiés rapatriés. L'EUMC a reçu quelque $ 25,000.

L'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix (Développement et Paix), organisme de l'épiscopat, achemine ses secours en Éthiopie par le CRDA, association avec laquelle l'agence canadienne finance.

Chez Vito
Pour vous «Party» de Noël
Réveillon du Jour de l'An
Chez *Vito* c'est toujours plus agréable
5412 Côte des Neiges
— (514) 735-3623

LES AMIS DE CHÉNIER

Dans le cadre de la **commémoration du 147e anniversaire de la Bataille de St-Eustache ainsi que du 150e anniversaire de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal** au service de la nation, vous rappelle que:

— près de 8000 personnes (plus de 2000 patriotes ont été identifiés) auraient participé et soutenu les Patriotes lors des rébellions de 1837-1838.

— pas moins de 74 familles de St-Eustache subirent des pertes matérielles importantes pendant et après cette bataille.

— plus de 70 patriotes de St-Eustache furent arrêtés et emprisonnés à la suite de la bataille de St-Eustache;

La commémoration du 147e anniversaire de la bataille de St-Eustache aura lieu *le dimanche 2 décembre 1984, à 14:00 heures*, devant le monument Jean Olivier Chénier, situé face à l'église de St-Eustache située sur la rue St-Louis, coin rue St-Eustache, à St-Eustache.

Jean Bousquet, président
Les Amis de Chénier

Merci Gilbert

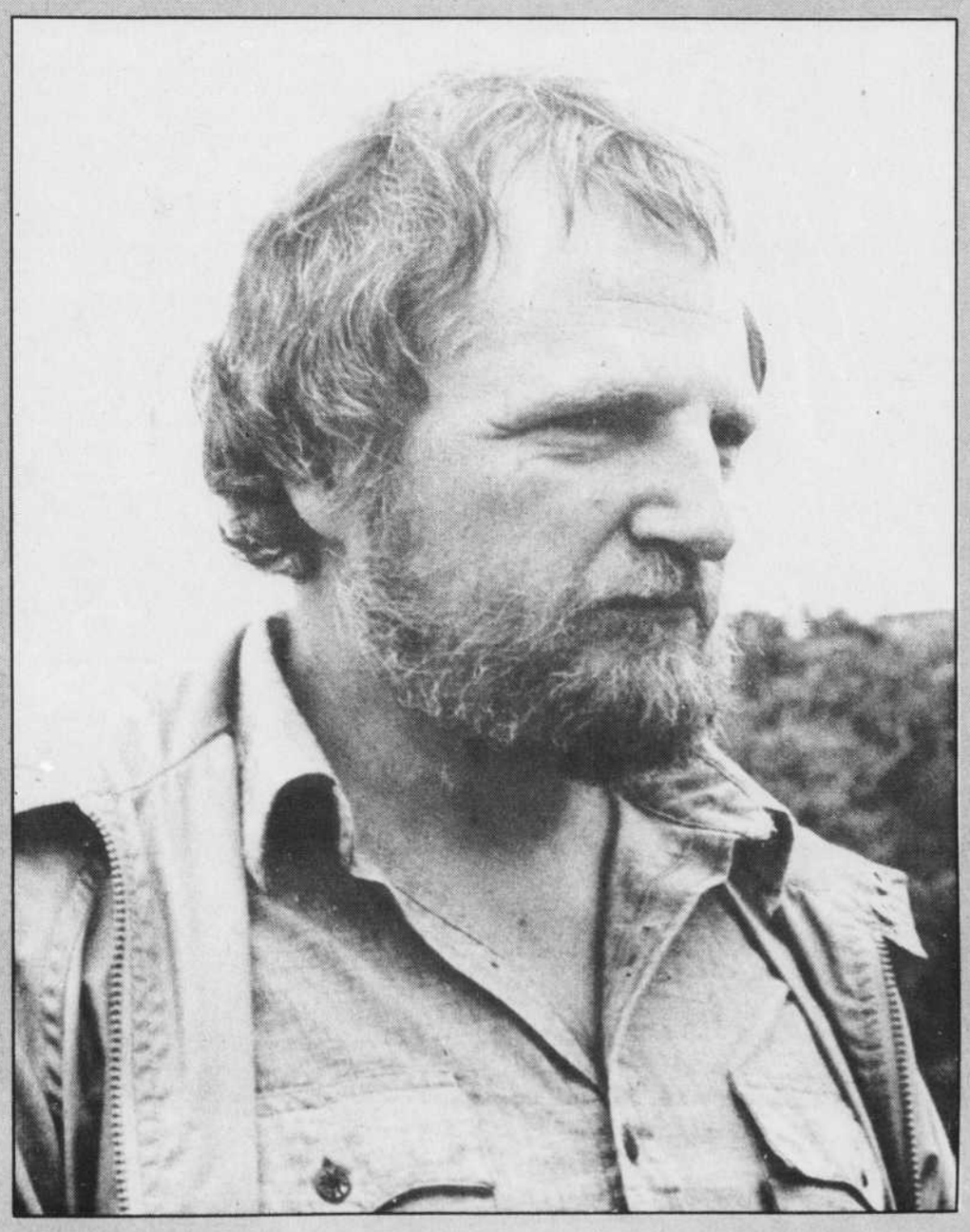

« Une roche qui roule sur une pente, un peu de poussière emportée par le vent, à peine un souvenir: les mots qu'il avait écrits et fait imprimer dans la tentative dérisoire, vaniteuse et désespérée de laisser quelque chose, une trace, un peu de soi qui revivrait chaque fois qu'un lecteur ouvrirait le livre — son Livre — et communierait à ses paroles... rien du tout, du papier jauni qui n'intéresse personne, un témoignage perdu dans le désert inculte de son pays empoisonné... De toute façon, ça n'avait plus d'importance. Il était épuisé, tout essoufflé par en dedans, pas tant dans sa poitrine où son coeur toquait toujours comme une horloge imbécile, que dans sa tête où il était à bout de souffle, marathonien de la désolation, exténué, vaincu jusque dans ses moelles, la langue pendante, vidé pour l'éternité, ne voyant vraiment pas comment il pourrait se sortir de ce trou noir où des forces démentes et irrésistibles l'aspiraient, ne désirant d'ailleurs même pas s'en tirer, anesthésié qu'il était dans cette espèce de no man's land mental où, en somme, il se sentait presque bien... »

*extrait de la page 190 du « **PASSAGER** », dernier roman de GILBERT LA ROCQUE*

La direction, le personnel et les auteurs de QUÉBEC/AMÉRIQUE

Selon une étude du démographe Jacques Henripin

Les anglophones pourraient ne représenter que 10.4% de la population du Québec en 2001

ANGÈLE DAGENAIS

Les anglophones du Québec — ceux qui utilisent l'anglais comme langue d'usage au foyer — ne pourraient représenter que 10.4% de la population du Québec en l'an 2001 si les conditions économiques ne s'améliorent pas substantiellement d'ici la fin du siècle, contre 84.2% pour les francophones et 5.4% pour les allophones. En 1971, ces chiffres étaient respectivement de 14.7%, 80.8% et 4.5%.

Ces données proviennent d'une étude commanditée par Alliance-Québec au démographe Jacques Henripin (septembre 1984) qui devait servir de document de référence à la coalition anglophone devant la Commision parlementaire sur la démographie et l'immigration annulée hier et reportée sine die par le gouvernement Lévesque.

Si les conditions économiques devaient s'améliorer par contre d'ici la fin du siècle, l'étude de M. Henripin indique que les anglophones et les allophones seraient moins nombreux à quitter le Québec et un plus grand nombre viendraient s'y établir pour y rester. Dans ces conditions, précise-t-il, le pourcentage de la minorité anglophone se maintiendrait autour de 12% contre 83% de francophones.

Dans la région de Montréal, les anglophones (23.3%) et les allophones (7.9%) passeraient du tiers qu'ils étaient en 1971 au quart (15.5% et 9% respectivement) de la population globale du Montréal métropolitain en 2001. Ici aussi, si la conjoncture économique devait s'améliorer les anglophones se stabiliseraient autour de 18% et les francophones 73%.

Malgré ces données démographiques «alarmistes», Alliance-Québec refuse de céder à la «panique» et invite la communauté anglophone du Québec «à envisager la possibilité d'un déclin continu de sa population» et à réfléchir sur les conséquences inévitables qu'il entraînera sur ses institutions scolaires, universitaires, hospitalières, sociales et culturelles, pouvant aller jusqu'à la «désintégration» dans les régions du Québec où leur nombre tomberait trop bas.

Seule une action «immédiate» et «originale» pourra empêcher le démantèlement à une grande échelle des institutions des anglophones, précise A.-Q. Les problèmes de la fin du siècle sont déjà prévisibles puisqu'ils seront le «prolongement ou l'intensification» de problèmes déjà constatés et souvent ignorés par des mesures politiques «insuffisantes et négligentes».

Alliance-Québec qui devait présenter son propre mémoire en plus de l'étude de M. Henripin aux travaux de cette commission parlementaire présidée par le député de l'opposition, M. Richard French (Westmount), invite également le gouvernement du Québec à prendre conscience que la communauté anglophone se retrouve aujourd'hui aussi menacée que l'était la communauté francophone dans les années 70 face à la majorité canadienne et nord-américaine.

Dans une intervention qu'elle souhaite positive et créative, Alliance-Québec réitère sa volonté d'oeuvrer pour le développement du Québec en indiquant que son objectif ultime est «la protection et l'épanouissement des deux communautés linguistiques et le maintien de leur caractère propre au Québec». A.-Q. invite le gouvernement à développer une vision plus globale de la société et à réfléchir sur ce qui «saura attirer les gens au Québec, les encourager à y rester à s'y faire une vie pour eux-mêmes et pour leurs familles»

Alliance-Québec note la «détermination» affichée par la communauté francophone pour sauvegarder son héritage culturel au cours des dix dernières années mais continue de s'interroger sur «la sagesse et le sens de la justice» de certaines actions alors entreprises dans une optique essentiellement défensive. A-Q souligne toutefois dans son mémoire que les anglophones ont appris de cette expérience parfois menaçante pour eux «comment une communauté linguistique peut prendre en main sa survie culturelle».

Alliance-Québec constate que la dénatalité joue aussi bien pour la communauté francophone qu'anglophone du Québec (bien qu'elle soit supérieure pour les jeunes femmes anglophones), de même le phénomène du vieillissement de la population (ici encore plus accentué chez les anglophones). Alliance-Québec précise toutefois que la mobilité des «cerveaux» et de la main-d'oeuvre anglophone vers d'autres parties du Canada au cours de la période (1976-1981) a produit une véritable «saignée» de la population anglophone du Québec: les trois-quarts de la migration nette était composée d'anglophones et représentait le septième de la population anglophone du Québec (106,300 personnes).

L'étude d'Henripin démontre que 25% des migrants anglophones avaient entre 20 et 35 ans et 20% avaient un diplôme universitaire (contre 12.5% pour les migrants francophones et 26.6% pour les migrants allophones). En l'an 2001, si ces tendances ultra-pessimistes se maintiennent, le nombre d'anglophones au Québec pourrait osciller entre 617,000 (langue maternelle) et 649,000 (langue au foyer). Dans une étude qu'il réalisait avec R. Lachapelle en 1980, M. Henripin démontrait parallèlement qu'en l'an 2000 le nombre de Francophones hors-Québec oscillerait entre 550,000 et 770,000 alors qu'il était de 676,000 en 1971. Étrangement, les francophones hors-Québec profiteraient d'une situation économique défavorable par un apport de francophones venant du Québec et un nombre moins important d'immigrants s'assimilant à la majorité.

Alliance-Québec prétend que les démographes des années 70 ont surévalué l'impact des transferts linguistiques défavorables aux francophones par rapport aux migrations inter-provinciales défavorables aux anglophones, les francophones ou les anglophones francisés se montrant à cette époque beaucoup moins mobiles au chapitre de l'emploi.

L'étude de Jacques Henripin montre également une augmentation croissante du bilinguisme chez les anglophones du Québec entre 1971 et 1981. Le pourcentage de personnes de langue maternelle anglaise qui peuvent maintenant soutenir une conversation dans les deux langues est passé de 36.7% à 53.4%, soit une augmentation de presque 50%. En comparaison, le pourcentage des francophones bilingues a à peine augmenté de 25.7% qu'il était en 1971 à 28.7% en 1981. «Si l'on exclut les enfants de moins de 15 ans, ajoute le professeur Henripin, pour qui il est plus difficile d'être bilingue on peut estimer que presque deux tiers des anglophones peuvent soutenir une conversation en français». Alliance-Québec conclut de ces données que la population de langue maternelle anglaise constitue «de plus en plus un appui important pour le fait français au Québec et au Canada».

L'élection complémentaire dans Saint-Jacques

«On a manqué de votes» (René Lévesque)

QUÉBEC (PC) — « Malgré une lutte extraordinaire du candidat André Boulerice, on a manqué de votes ».

C'est en ces termes que le premier ministre René Lévesque a commenté hier matin les résultats du scrutin complémentaire tenu la veille dans la circonscription de Saint-Jacques que les libéraux ont conservée avec une majorité accrue.

À son arrivée à une réunion spéciale du caucus du Parti québécois, à l'Assemblée nationale, M. Lévesque a paru très fatigué. Il l'a d'ailleurs avoué lui-même.

Le premier ministre a dit regretter de ne pas avoir pu s'impliquer davantage dans l'élection de Saint-Jacques.

« Je ne connais pas le sage qui puisse évaluer dans quelle mesure la situation au sein du PQ a pu influencer le vote », a conclu M. Lévesque avant de disparaître dans la salle où se tenait la réunion du caucus.

C'est en ces termes que Denise LeBlanc-Bantey, ministre à la Condition féminine, a déclaré pour sa part: «C'est malheureux mais c'est inévitable. Les gens ne savent plus qui nous sommes».

Mme LeBlanc-Bantey a appris la nouvelle à sa descente d'avion au retour des Iles-de-la-Madeleine où elle s'est rendue annoncer qu'elle démissionnait à son tour du conseil des ministres.

Optimiste malgré tout, elle a souligné que les élections partielles n'ont pas une importance significative lors d'une élection générale.

Elle devait ajouter «Je ne crois pas que seul Claude Charron peut être député de St-Jacques...même moi je ne suis pas irremplaçable aux Îles».

Rappelons que la semaine derière, M. Charron s'en est pris en termes assez durs aux ministres et députés qui ont laissé le gouvernement. De son côté, le candidat défait, André Boulerice, n'attribue pas sa défaite à la discorde à l'intérieur du Parti québécois, puisque cette question n'a pas fait partie de sa campagne électorale.

Quelque peu déçu des résultats du scrutin, M. Boulerice veut toutefois se laisser quelques jours de réflexion avant de commenter davantage l'élection partielle.

Il affirme qu'il est difficile de savoir ce qui a exactement motiver la décison des électeurs et n'est pas prêt à affirmer que les démissions au sein du PQ depuis une semaine ont influencé les résultats. «C'est seulement une hypothèse, je ne suis pas un politicologue pour tout savoir».

M. Boulerice a tardé à faire son apparition aux quartiers généraux du PQ dans le comté. Il a été chaudement applaudi par ses militants qui remplissaient une petite salle enfumée. Il a même été reçu au son de la chanson *Mon plus beau voyage*, de Claude Gauthier, qui parle de la fierté d'être Québécois.

Au cours de son allocution, le candidat péquiste a longuement remercié les militants qui l'ont aidé au cours de sa compagne. Il a aussi félicité le vainqueur du scrutin, son rival libéral, Jean-François Viau, lui lançant toutefois un avertissement: «Je vais le surveiller de très près».

Il a d'ailleurs affirmé qu'il se présentera de nouveau comme candidat du Parti québécois dans Saint-Jacques lors de la prochaine élection générale.

Seul le ministre de l'Immigration, M. Gérald Godin, s'est présenté à la toute fin. Très peu enclin à commenter la défaite des son parti, M. Godin a cependant lancé que ces résultats négatifs purraient augmenter le nombre de démissions au sein du PQ dans les prochains jours.

Le ministre estime toutefois que cette défaite est très grave pour le parti et que ce dernier devra se poser d'autres questions. Mais il faut, avoue-t-il, continuer à travailler car ce n'est pas fini pour le Parti québécois.

D'autre part, les militants présents dans la salle semblaient partagés quant aux raisons de cette défaite. Plusieurs croyaient cependant, comme M. Boulerice, que la discorde au sein du PQ n'avait pas affecté les résultats parce que la campagne portait sur d'autres questions. D'autres disaient que M. Lévesque aurait dû attendre au moins une semaine avant de faire sa déclaration-choc.

EN BREF...

■ Bédard quitte l'hôpital

QUÉBEC (PC) — Le nouveau vice-premier ministre du Québec, M. Marc-André Bédard ,aura son congé de l'hôpital de Chicoutimi vraisemblablement demain. «Depuis dimanche, M. Bédard mange du steak, son intestin tient maintenant», a indiqué hier un membre de son cabinet. M.. Bédard a été hospitalisé en septembre. Il a été opéré pour une diverticulite. Il avait subi deux embolies pulmonaires depuis et son état inspirait encore la semaine dernière beaucoup d'inquiétudes chez ses collègues. Durant son absence, c'est M. Jean-François Bertrand qui agit comme leader parlementaire du gouvernement. M. Bédard, a précisé la même source, devrait si tout va bien être de retour en Chambre pour la reprise des travaux parlementaires au mois de mars. S'il advenait, avant le retour de M. Bédard, que le premier ministre s'absente et qu'il doive être remplacé, il faudrait désigner par décret un vice-premier ministre temporaire.

■ Victimes de leur bombe

(PC) — Tout indique que les quatre hommes qui ont perdu la vie dans la violente explosion survenue, dimanche matin, dans un immeuble du boulevard de Maisonneuve, à Montréal, ont été les artisans de leur propre malheur. Selon l'agent Charles Poxon, responsable des relations publiques à la police de la Communauté urbaine de Montréal, les faits recueillis jusqu'ici par les enquêteurs permettent de croire que les quatre individus étaient en train de fabriquer une bombe. Au moment de la déflagration, survenue à 4 h 13 dimanche, les victimes se trouvaient autour d'une table en bois dans la cuisine de l'appartement du neuvième étage. En outre, les autopsies pratiquées, lundi, sur deux des quatre corps ont démontré que la mort était attribuable à l'explosion et qu'ils n'avaient pas été la cible de coups de feu. Les deux autres autopsies ont été effectuées hier.

■ Mgr Carter ignore Morgentaler

TORONTO (PC) — Le cardinal Gerald Emmett Carter a fait savoir hier qu'il refusait de recevoir le Dr Henry Morgentaler pour «discuter des moyens de calmer les passions et l'hystérie qui se sont emparées du mouvement anti-avortement», comme l'avait réclamé le médecin. «Le cardinal n'est pas intéressé à ces trucs publicitaires», a expliqué l'abbé Brad Massman, secrétaire de presse de l'archevêque de Toronto. Plus tôt dans la journée, le Dr Morgentaler, qui vient d'être acquitté par un quatrième jury de l'accusation d'avoir pratiqué un avortement, avait fait parvenir au cardinal Carter un télégramme pour solliciter un rendez-vous d'une heure.

■ Mme Blais-Grenier est déçue

OTTAWA (PC) — La ministre fédéral de l'Environnement, Mme Suzanne Blais-Grenier, a indiqué mardi dans un communiqué que les autorités américaines l'avaient déçue en rejetant les recommandations du Canada sur l'épuration des eaux de la rivière Niagara. Les experts canadiens membres du Comité sur la toxicité de la rivière Niagara avaient recommandé d'établir une limite au déversement de matières contaminantes dans la rivière et d'éventuellement réduire à zéro la pollution de ce cours d'eau.

■ Contrôle de la pornographie

QUÉBEC (PC) — L'étalage des revues et des objets érotiques dans les commerces du territoire de la ville de Québec sera soumis sous peu à une réglementation plus sévère. Le conseil municipal a adopté en première lecture un règlement qui aura pour effet d'interdire l'étalage en vitrine des imprimés ou autres objets érotiques, de façon à ce qu'ils ne soient pas visibles de l'extérieur. Ils devront en outre être placés à un mètre et demi du sol, les imprimés devant être placés dans des présentoirs qui ne laisseront paraître que 10 centimètres de la partie supérieure, soit normalement le titre de la publication. Selon le maire de Québec, M. Jean Pelletier, la ville va ainsi à la limite des pouvoirs que lui a consenti le législateur provincial.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
844-3361

RENDEZ-VOUS

Pour assurer le succès d'un congrès, d'un salon, d'une conférence, d'un séminaire ou d'un colloque, il faut annoncer dans la rubrique **«rendez-vous»** du **DEVOIR.**

Tous les vendredis, la rubrique **«rendez-vous»** regroupe tous les événements d'importance. Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires, communiquez avec:

Francine Gingras: **844-3361**

Répondez à notre appel...

sortez de votre isolement

et joignez-vous au Publicité-Club de Montréal, la plus importante association francophone des professionnels de la publicité.

Une association qui offre des bénéfices tant sur le plan professionnel que sur le plan des services, tels que:

- Répertoire des membres
- Déjeuners-causeries
- Déjeuner de Noël
- Rencontres «5 à 7» exclusives
- Séminaires spécialisés
- Cours de gestion publicitaire — HEC
- Contacts influents dans le milieu de la publicité, des communications et du marketing
- Journal «Le Publicitaire»
- En primeur — le Festival international du film publicitaire
- Activités sportives: «Publicipiades»
- Taux avantageux en assurance-vie et en assurance générale
- Concours de la publicité française
- Gala annuel de la publicité

Pour tous renseignements, communiquer avec l'un des membres du Comité de recrutement, qui vous parrainera, ou faites-nous parvenir le bon ci-contre dûment rempli

Nom: _____ Tél.: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Retourner au: Publicité-Club de Montréal
1010, rue Ste-Catherine Ouest, Bureau 639
Montréal (Québec) H3B 1G3
Tél.: 875-2565

MEMBRES DU COMITÉ DE RECRUTEMENT
Fernand Lacourse 285-6991
Jean-Pierre Galardo 327-5345
Suzane David 845-4153
Jacques Paradis 870-2002
Claire G. Lemieux 845-5141
Lise Pinard 866-4751
Jean Bergeron 282-2780
Monique Clairoux 861-8421

Création et réalisation Imagraphis

ARTS ET SPECTACLES

À R.-C., un gala-bénéfice pour *Le chez nous des artistes*

RADIO-TÉLÉ

NATHALIE PETROWSKI

Pierre Juneau

Le scénario rappelle celui de Marco Ferreri dans « Primo Amore ». Une résidence pour artistes à la retraite, poussés dans l'ombre par une société qui dans les arts comme ailleurs, néglige ses aînés. Un foyer d'accueil glorifié, sans piscine, mais avec un théâtre attenant, commandité par Radio-Canada.

Le scénario n'est pas fictif. Le président de Radio-Canada, Pierre Juneau, a convoqué la presse pour annoncer la participation de Radio-Canada à un gala-bénéfice, le 16 décembre à la Place des Arts, afin de recueillir des fonds pour la construction du théâtre « Le Studio 42 » attenant aux 78 logements pour artistes retraités, dans le Nouveau Rosemont.

Cent cinquante artistes, d'Albert Millaire à Michelle Tisseyre, participeront à cette fête dédiée aux acteurs et aux créateurs, sous la direction de Jean-Yves Laforce. Le prix des billets est de $100 par personne et les profits seront versés au Fonds de financement du théâtre.

Dans le crépuscule des réflecteurs qui creusent d'intransigeantes rides, les oubliés de la scène québécoise auront désormais un « chez eux » où ils pourront loger, jouer aux cartes et jouer la comédie, en se rappelant les grands moments de leur carrière. Certains comme le Ugo Tognazzi de *Primo Amore* n'apprécieront peut-être pas cette mise au rancart collective. D'autres comme Juliette Petrie et une trentaine d'autres comédiens retraités y ont déjà souscrit.

★ ★ ★

Dans le lancement euphorique à la salle multi-média de Radio-Canada, les invités ont usé de politesse et préféré éviter le sujet tabou des coupures budgétaires de $75 millions imposées par le gouvernement conservateur. La présence calme et souriante du président Pierre Juneau, qui s'est fait plutôt invisible au cours des derniers temps, laissait même croire que tout allait pour le mieux. Interrogé sur les revendications du Cartel intersyndical qui demande un débat public sur l'avenir de Radio-Canada, Pierre Juneau a cherché à esquiver la question. Il s'est d'abord montré fort conciliant à l'endroit des syndicats en disant qu'il les avait trouvés courtois même si ces derniers ont déclaré que le président se tenait trop tranquille et ne prenait pas la place qui lui revenait en vertu de la loi. « A chacun sa stratégie, déclara-t-il. Moi je ne suis pas le genre à faire des colères. Ce n'est pas à moi qu'il revient d'approuver les coupures budgétaires. C'est le rôle du Parlement ».

Il refuse l'hypothèse voulant que le gouvernement conservateur soit en train d'appliquer à la lettre et en douce les recommandations du rapport Applebaum-Hébert. « On pourrait théoriquement et en vertu de la loi confier toute la production à l'entreprise privée, déclarait-il, le rapport Applebaum-Hébert allait dans ce sens-là. Je m'y suis farouchement opposé. Je ne crois pas que cela est présentement en train de se produire à Radio-Canada ».

Un certain malaise perce à travers ses propos lorsqu'il aborde la question des coupures budgétaires et du comité des trois chargés de les administrer. Il reste pourtant prudent. « Ces coupures risquent d'affecter profondément Radio-Canada, souligne-t-il. C'est pourquoi je ne trouve pas scandaleux que le ministre des Communications, par une technique ou une autre, cherche à avoir l'assurance qu'elles vont se faire de la meilleure façon. Je ne crois pas qu'il s'agit d'une intervention intempestive. Est-ce que j'ai raison, je ne le sais pas. En tous les cas, le ministre ne m'a pas demandé de démissionner et je ne lui ai donc pas remis ma démission.

★ ★ ★

Entre deux changements de régime, Radio-Québec qui vient d'annoncer la nomination officielle de Jean Fortier, au titre de vice-président à la programmation, diffusera par satellite vendredi soir à 20 h, la quatrième édition de l'émission « Agora ». La France, le Québec et la Suisse, échangeront leurs visions sur l'arrivée des femmes sur le marché du travail. Intitulée « Danger: Femmes au travail », l'émission présentera trois mini-dramatiques réalisées sur le sujet. La dramatique française abordera le problème du couple perturbé par le retour de l'épouse sur le marché du travail. Les Suisses parleront de harcèlement sexuel. Quant aux Québécois, ils tenteront de dénoncer l'attitude de la société face aux femmes-patrons. Comme quoi il peut y avoir mille interprétations à une même question.

Anne Hébert honorée

L'Académie canadienne-française rendra hommage, le 11 décembre, à la romancière Anne Hébert. L'auteur de *Kamouraska* et des *Fous de Bassan* recevra la médaille de l'Académie pour l'ensemble de son oeuvre, lors d'une réception qui aura lieu à 16 heures au Ritz-Carlton.

L'Académie canadienne-française, présidée par Jean-Guy Pilon, soulignera par la même occasion le quarantième anniversaire de sa fondation. On se rappelle que c'est en 1944 que Victor Barbeau mit sur pied cette institution vouée à reconnaître l'excellence chez les écrivains du Canada français.

Anne Hébert

La poétesse et romancière Anne Hébert, qui vit à Paris depuis de nombreuses années, viendra à Montréal pour l'occasion. À l'âge de 68 ans, Anne Hébert est l'un des auteurs québécois les plus importants depuis la publication en 1942 de ses *Songes en équilibre* aux éditions de l'Arbre qui lui avait le Prix David dès son premier ouvrage. Elle obtiendra à nouveau ce prix important en 1952.

Mme Hébert a publié à ce jour cinq romans, trois recueils de poésie, trois recueils de nouvelles, trois pièces de théâtre. La plupart de ses oeuvres ont été traduites en anglais. En 1982 *Les fous de bassan* lui ont valu le Prix Fémina.

Le prix Interallié à Michèle Perrein

PARIS (AFP) — Le prix Interallié a été décerné hier à la journaliste française Michèle Perrein, 55 ans, pour son livre « Les cotonniers de Bassalane », publié chez Grasset, et consacre une oeuvre féminine très personnelle, qui rime avec non-conformisme, tendresse et lucidité.

Michèle Perrein a devancé Alain Gerber (« Une rumeur d'éléphant » — éditions Laffont) et Dominique Bona (« Argentina » — éditions Mercure de France). Le prix Interallié, généralement destiné à récompenser des romans écrits par des journalistes, a été créé en France en 1930 par des journalistes littéraires.

L'oeuvre de Michèle Perrein est marquée du sceau du féminisme, mais d'un féminisme qui ne signifie pas racisme anti-mâle. « Je suis devenue féministe par amour des hommes », affirme-t-elle. Dans « Les cotonniers de Bassalane », son héroïne, Marthe, est une maîtresse-femme de 40 ans qui vit et lutte dans le dur milieu de pêcheurs d'anguilles du bassin d'Arcachon.

Michèle Perrein a collaboré à de nombreux magazines, dont les « Nouvelles littéraires », « Paris-Match », « Marie-Claire », « Le Point.. ». Auteur de 13 romans, elle avait reçu le prix des quatre jurys en 1956 pour « La sensitive ».

ÉCHOS

Depuis un an maintenant que Claire Pimparé et son grand malin de chat Fafoin ont séduit tout le Québec avec leur nouveau concept d'exercice-jeu, l'idée continue de faire son petit . . . chat de chemin! Plus de 45,000 copies de l'album ont été vendues. Claire et Fafoin ont présenté jusqu'à 55 spectacles devant des auditoires d'enfants. Il faut voir les réactions des enfants devant Fafoin ou le regarder le mardi matin à l'émission À votre rythme-dansexercice à Radio-Canada. Aussi le disque Moi et Fafoin, vol. 2 distribué par Trans-Canada sera sur le marché le 3 décembre.

■

Trois spectacles pour enfants seront donnés dans les bibliothèques à l'occasion de Noël. La troupe Gural présente L'Histoire de Noël qui raconte la naissance de Jésus et un conte de fée intitulé Le Bon éléphant. Ces deux spectacles d'une durée totale de 50 minutes ont lieu la même journée et s'adresse aux enfants de 4 à 10 ans. L'horaire est le suivant: le samedi 1er décembre à la Bibliothèque Workman, le samedi 8 décembre à la Bibliothèque centrale pour enfants de la rue Montcalm, le samedi 15 décembre à la Bibliothèque du Mile End de l'avenue du Parc, le samedi 22 décembre à la Bibliothèque Benny de la rue du même nom.

■

Le Théâtre ambulant des enfants de la ville présente La petite marchande d'étoiles, l'histoire d'une petite fille qui veut gagner des sous afin d'offrir un cadeau à ses parents à l'occasion de Noël; le samedi 8 décembre à la Bibliothèque Le Prévost, le samedi 15 décembre à la Bibliothèque d'Hochelaga, le samedi 22 décembre à la Bibliothèque Notre-Dame.

Enchères record

LONDRES (AFP) — Un tableau du peintre anglais du 18e siècle Joseph Wright a été adjuge 1,4 million de livres (environ $2.5 millions) à la salle des ventes londonienne Christie's.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Histoire sans fin"** 6 h 10, 10 h 05 — **"Cannon ball 11"** 8 h.
ASTRE II: — **"Splash"** 9 h 05 — **"La nuit de l'évasion"** 7 h 10
ASTRE III: — **"Ghostbusters"** 6 h 10, 9 h 40 — **"Où sont les mecs"** 8 h
ASTRE IV: — **"The terminator"** 6 h 15, 10 h — **"Lone wolf McQuade"** 8 h 05.
BERRI I: (288-2115) — **"La guerre des tuques"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
BERRI II: — **"Femmes de personne"** 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 05.
BERRI III: — **"Le choc"** 1 h 30, 3 h 35, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI IV: — **"Le dernier glacier"** 1 h 40, 3 h 25, 5 h 10, 7 h, 8 h 45.
BERRI V: — **"Le bal"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20
BONAVENTURE I: (861-2725) — **"Crimes of passion"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BONAVENTURE II: — **"Places in the heart"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
BROSSARD I: (465-5906) — **"Crimes of passion"** 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD II: (465-5906) — **"Mario"** 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD III: — **"Ninja 111"** 7 h, 9 h.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"La guerre des tuques"** 7 h 30 — **"Le bombardier"** 9 h 15
CHAMPLAIN I: (271-1103) — **"Purple rain"** 7 h 35, 9 h 45
CHAMPLAIN II: — **"L'histoire sans fin"** 9 h 55 — **"Jamais plus jamais"** 7 h 25
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"The terminator"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — **"Valley Boys"** 13 h, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 15, 20 h, 21 h 45.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763) — **"Silent Partner" "Phoelix"** 18 h 35 — **Cinéma d'animation"** 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Crimes of passion" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX II: — **"El Norte"** 1 h 25, 4 h 15, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX III: — **"Muppets take Manhattan "** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15 — **"Country"** 7 h 15, 9 h 30
CINÉPLEX IV: — **"Erendira'** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX V: — **"Razor's edge"** 1 h 30, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 35
CINÉPLEX VI: — **"Comfort and joy"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
CINÉPLEX VII: — **"No small affair"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
CINÉPLEX VIII: — **"Bostonians"** 1 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX IX: — **"All of me"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Le trésor des 4 couronnes"** 2 h 05, 5 h 45, 9 h 15. — **"Parasite"** 12 h 30, 4 h 05, 7 h 40.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Ghostbusters"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — **"Gayracula"** 12 h 05, 13 h 40, 15 h 15, 16 h 50, 18 h 25, 20 h, 21 h 35
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Deux oiseaux rares"** 12 h 05, 15 h 55, 19 h 45 — **"À la poursuite du diamant vert"** 13 h 55, 17 h 45, 21 h 35
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Couples débutants cherchent couples initiés"** 12 h 15, 14 h 50, 17 h 25, 20 h. — **"Détournement de mineur"** 13 h 35, 16 h 10, 18 h 45, 21 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"La femme publique"** 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — **"Lucky Luciano"** 20 h 30.
CRÉMAZIE: (388-4210) — **'Viva la vie"** 7 h 15, 9 h 25.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Mario"** 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN II: — **"Un dimanche à la campagne"** 8 h, 10 h.
DORVAL I: (631-8587) — **"Just the way you are"** 7 h 05, 9 h 05.
DORVAL II: — **"Oh God you devil"** 7 h 20, 9 h 20.
DORVAL III: — **"Garbo talks"** 7 h 20, 9 h 20.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Ninja 111"** 7 h 20, 9 h 20.
DÉCARIE II: — **"Soldier's story"** 7 h, 9 h.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Laisse beton"** 7 h 25, 9 h 25
ÉLYSÉE II: — **"El norte'** 6 h 45, 9 h 20.
ESPACE 9: (272-1080) — Relâche
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Jigsaw man"** 7 h 10, 9 h 10
FAIRVIEW II: — **"Body Double"** 7 h 15, 9 h 20.
FLEUR DE LYS: (849-0041): **"Clockwork orange"** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 7 h, 9 h 10
GREENFIELD 2: — **"Invasion des insectes" "À mort l'arbitre"** 6 h 10, 7 h 55
GREENFIELD 3: — **"Attention, une femme peut en cacher une autre"** 7 h 25, 9 h 25.
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Gandhi"** 1 h, 4 h 30, 8 h.
JEAN-TALON: (725-7000) — **"Purple rain"** 7 h, 9 h 10
KENT I: (489-9707) — **"Just the way you are"** 7 h 30, 9 h 25.
KENT II: — **"Oh God, you devil"** 7 h, 9 h.
LA CITÉ I: (844-2829) — **"The little drummer girl"** 7 h, 9 h 20.
LA CITÉ II: — **"Just the way you are"** 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
LA CITÉ III: — **"Jigsaw man"** 6 h 10, 8 h, 9 h 50
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — **"El Norte"** 6 h 45 — **"Canne amère"** 7 h 30 — **"Jacques et Novembre"** 9 h 15 — **"L'amour à mort"** 9 h 30. (23 au 29 nov.)
LAVAL I: (688-7776) — **"Indiana Jones: le temple maudit"** 7 h 15, 9 h 35.
LAVAL II: — **"Attention une femme peut en cacher une autre"** 7 h 30, 9 h 30.
LAVAL III: — **"Teachers"** 7 h, 9 h.
LAVAL IV: — **"Palace en délire"** 7 h 05, 9 h 10.
LAVAL V: — **"L'invasion des insectes" "Les portes de l'enfer"** 6 h, 7 h 45
LAVAL-ODÉON I: (687-5207) — **"Ninja 111"** 7 h 30, 9 h 20
LAVAL-ODÉON II: — **"L'histoire sans fin"** 9 h 30 — **"Jamais plus jamais"** 7 h.
LOEW'S I: (861-7437) — **"American dreamer"** 12 h 05, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50
LOEW'S II: — **"The key"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
LOEW'S III: — **"Theif of the hearts"** 12 h 05, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 45.
LOEW'S IV: — **"Indiana Jones: the temple of doom"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
LOEW'S V: — **"Teachers"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
MERCIER: (255-6224) — **"Le trésor des 4 couronnes"** 7 h 30, 9 h 30
OUIMETOSCOPE:(525-8600) — **"Pink Floyd-the wall'** 7 h 30, 9 h 30 **"Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander"** 7 h, 9 h
OUTREMONT: (277-4145) — **"J.A. Martin, photographe"** 7 h 15 — **"Après la répétition"** 9 h 30
PALACE I: (866-6991) — **"Body double"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
PALACE II: — **"Hells angels for ever"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
PALACE III: — **"Jigsaw man"** 12 h 05, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 30
PALACE IV: — **"Oh god you devil"** 12 h, 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10
PALACE V: — **"Purple rain"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PALACE VI: — **"Just the way you are"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PARADIS I: (866-6991) — **"Histoire sans fin"** 8 h 05 — **"Cannon ball 11"** 6 h, 9 h 45
PARADIS II: — **"Gremlins"** 9 h, **"Quelle affaire"** 7 h 15
PARADIS III: — **"Les guerriers du bronx 11"** 6 h 25, 9 h 40 — **"Comment draguer toutes les filles"** 8 h.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) — Losey **"M. Klein"** 19 h. — **"Gestes et mouvement danse"** 21 h 30 (23 au 29 nov.)
PARISIEN I: (866-3856) — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
PARISIEN II: — **"Il était une fois l'Amérique"** 2 h, 8 h.
PARISIEN III: — **"Le futur est femme"** 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 55.
PARISIEN IV: — **"Un avocat allemand"** 12 h 10, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25.
PARISIEN V: — **"Attention une femme peut en cacher une autre"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — **"La guerre des tuques"** 7 h 30 — **"Le bombardier"** 9 h 10.
PLACE LONGUEUIL II: — **"L'histoire sans fin"** 7 h 15 — **"Jamais plus jamais"** 9 h.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — **"Brother from another planet"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
PLACE VILLE-MARIE II: — **"Metropolis"** 1 h 15, 2 h 55, 4 h 35, 6 h 15, 7 h 55, 9 h 35.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — **"Amadeus"** 2 h 15, 5 h 15, 8 h 15
PLACE ALEXIS NIHON II: — **"Ninja 111"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON III: — **"Soldier's story"** 7 h, 9 h.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — **"Ghostbuster"** 7 h 15, 9 h 15
SAINT-DENIS II: (845-3222) — **"Les guerriers du bronx 11"** 18 h, 21 h 30 — **"L'effroyable créature"** 19 h 45
SAINT-DENIS III: — **"À la poursuite du diamant vert"** 17 h 30, 21 h 15 — **"Deux oiseaux rares"** 19 h.30
VERDUN: (768-2092) — **"L'histoire sans fin"** 7 h 30 — **"Jamais plus jamais"** 9 h 15
VERSAILLES I: (353-7880) — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 7 h, 9 h 10.
VERSAILLES II: — **"L'invasion des insectes" "À mort l'arbitre"** 6 h, 7 h 45.
VERSAILLES III: — **"Attention, une femme peut en cacher une autre"** 7 h, 9 h 05.
VILLERAY: (388-5577) — **"L'histoire sans fin"** 7 h 30 — **"Jamais plus jamais"** 9 h 15
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) — **"Little drummer girl"** 6 h 50, 9 h 15.
YORK:(937-8978) — **"Choose me"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

SUR SCÈNE

ATELIER CONTINU: 1200 est Laurier (270-1175) — « Défendu » un interdit musical, texte et m. en s. Claude Poissant, du 22 nov. au 15 déc. 20h.30, du mar. au sam.
AU FOU DU VERSEAU: 1200 St-Hubert (843-4335) — « Striptease » de Slavomir Mrozek, m. en s. Louis-Pierre Trépanier, du 21 nov. au 9 déc. mer. au dim. 20h.
LE BLUE NOTE: 40 est St-Paul, Vieux Montréal — La renaissance du rythm and Blues: George Oliver en vedette du 27 nov. au 2 déc., 3 spectacles par soir, 22h.30, 24h., et 01h.30
CAFÉ CAMPUS: 3315 ch. Reine-Marie, Mtl (735-1259) — « Au clair de la lune » film d'André Forcier, présenté gratuitement le 28 nov. à 17h.30
CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: 19 St-Laurent, St-Timothée (373-3262) — « Les femmes et l'amour » de Sacha Guitry, collage s'appuyant sur cinq de ses pièces, m. en s. Philippe Grenier, du 11 oct. au 30 déc. jeu. ven. 21h., sam. 19h.30 et 22h.30
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario (843-8620) — « Place aux Poètes » animatrice Janou Saint-Denis, Gilbert Gélinas, invité en première partie, ainsi que Pascale Malaterre, Jean Lambert et Marielle Léveillée, dans un montage de textes poétiques, accompagnement sur bande sonore, 28 nov. 21h.
LE CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112) — « Le fauteuil à bascule » de Jean-Claude Brisville, m. en s. Claude Goyette, du 7 nov. au 29 déc., lun au sam. 20h.30
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384) — « Pierrot Fournier chante Brel » en prolongation jusqu'au 16 déc. du jeu. au dim. 20h.
LA CAVE À MOUSSE: 121 est rue Duluth (842-5524) — Martine Lavoie et Jacques Antonin, 28-29 nov. 21h.30
CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848) — Empire des futures stars, 28 nov. 21h.
DÎNER-THÉÂTRE LES MASQUES: Hotel Régence Hyatt, 777 Université (879-1370) — « Clic » pièce et m. en s. François Jobin, Pierre Lenoir et Pierre Beaudry, du 4 oct. au 31 déc. du mer. au dim.
ÉGLISE SAINT-VIATEUR: Angle Laurier et Bloomfield — « Requiem » Concert de la Chorale de la faculté de musique de l'Université de Montréal, dir. Jean-François Senart, le 28 nov. 20h.
L'ESKABEL: 1237 rue Sanguinet (849-7164) — Les Productions Germaine Larose présentent « Le président » de Thomas Bernhard, m. en s. Jean-Luc Denis, du 3 nov. au 2 déc. mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum (521-4191) — « Le rail » conception et m. en s. Gilles Maheu, du 25 oct. au 14 déc., lun. au sam. 21h., les 10-11-12 déc. à 22h.
HÔTEL KARUKERA: Salon Privé, 311 est Ontario (682-1114) — Le Théâtre Acte 3 présente « Agatha » de Marguerite Duras, du 28 nov. au 22 déc., jeu. ven. sam. et lun. 20h., dim. 20h. et 22h.30
HÔTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370) — Bar tour de ville: trio Eli Krantzberg mar. au dim. de 20h. à 03h. — Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h.00 à 00.00 — Diner-dansant avec pianiste Gerry Pucci
HOTEL REINE ÉLIZABETH: 900 ouest Dorchester (861-3511 poste 2227) — Salle Arthur: « La vie parisienne » de Jacques Offenbach, arrengements et m. en s. Philippe Grenier, du 28 nov. au 30 déc., mer. au ven. 21h., sam. 19h.30 et 22h.30, dim. 20h.
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000) — Lambert au piano dim. 16h. à 21h., lun. au ven. de 19h.00 à 22h.00
L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003) — Ouvert chaque jour à compter de 16h. du lun. au sam. — Fred Henke Trio 28 nov.
LA LICORNE: 2075 St-Laurent (843-4166) — Le Théâtre de la Manufacture présente « Variétés » de Gilbert Turp, m. en s. Daniel Simard, jusqu'au 15 déc., du mar. au dim. 20h.30
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Lambert au piano de 17h.00 à 19h.00, Eddie Prophete de 21h.00 à 02h.00 du lun. au ven. — Eddie Prophète de 21h. à 02h. sam.
JARDIN BOTANIQUE: Auditorium, 4101 est Sherbrooke — Spécial Jazz en 3D, trois groupes de jazz s'unissent pour présenter cette soirée, le 28 nov. à 20h.
MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 Côte-des-Neiges (739-7195) — « From the memoirs of Johnny Daze » de John Beckett, sera joué dans sa version originale par la troupe Toy Gun Productions, le 28 nov. à 20h.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Mtl (285-1600) — « Profile of an artist: Anna Ticho » documentaire sur la vie et l'oeuvre d'Anna Ticho, les mer. et ven. à 12h. jusqu'au 7 déc.
PLANÉTARIUM DOW: 1000 St-Jacques ouest, (872-4530) — « Les trous noirs » 26 sept. au 2 déc., (français)mar. au ven. 14h.15, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h, 15h.30, 16h.30, 20h.30 — anglais, mar. au ven. 13h.,, 19h.30, sam. 13h, 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30
LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275) — John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. de 22h. à 01h. — Sylvain L'Heureux, chansonnier, du dim. au mar. de 22h. à 01h.
SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine (253-8974) — « Enfin duchesses! » spectacle théâtral présenté par Les Folles Alliées, m. en s. Jacques Girard, du 14 nov. au 9 déc. du mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.
SALLE GERMAINE MALÉPART: 100 est Notre-Dame (873-4031) — Estelle Lemire, Geneviève Grenier et Geneviève Lalonger, classe d'ondes martenot de Monsieur Jean Laurendeau, le 28 nov. 12h.
SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke — Symphonie d'instruments à vent de McGill, dir. Robert Gibson, le 28 nov. 20h.
SALLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE: 3767 Berri (845-5211) — « La noce » de Robert Duparc, en prolongation jusqu'au 1 déc. du mar. au ven. 20h.30, le sam. 17h. et 21h.
SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA (842-2112) — OSM, concerts Air Canada, 28 nov. 20h. — L'Opéra de Montréal présente « La Traviata » de Verdi, les 1-5-8 et 11 déc. à 20h.
TANGENTE: 3655 St-Laurent, Mtl (849-0191) — Les Productions Invisible Photo Design présentent « Miss Understood dans: Ris D'La Vie », one man show, comédie dramatique sur le mystère de la vie, 28-29-30 nov. 20h.30
THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine (288-4391) — Les Grands Explorateurs présentent « Torngat, pays des mauvais esprits » du 19 au 29 oct. lun. mar. mer. 20h., jeu. ven. sam. 19h. et 21h.30, le dim. 13h.30, 16h. et 20h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier (288-3161) — « Salt-water moon » de David French, m. en s. Steven Schipper, jusqu'au 16 déc., du mar. au ven. 20h., dim. 19h., matinée le sam. 14h. — « Brew » du 27 nov. au 16 déc.
THÉÂTRE MALENFANT: 734 St-Jean-Baptiste, Terrebonne (492-0165) — La Famille Malenfant présente « Montmorency direct » textes Pierre Légaré, m. en s. Raymond Cloutier, du 26 oct. au 30 nov. les jeu. ven. sam. 20h.30
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine (253-8974) — « Harold et Maude » de Colin Higgins, m. en s. Jean-Luc Bastien, du 25 oct. au 6 déc.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins (845-7277) — « Circulations » de et avec Robert Lepage, François Beausoleil, Lise Castonguay et Bernard Bonnier, m. en s. Robert Lepage, musique, Bernard Bonnier, du 13 nov. au 15 déc., mar. au sam. 20h., dim. 15h.
THÉÂTRE PORT ROYAL: PDA (842-2112) — La Cie Jean Duceppe présente « Bonne nuit maman » de Marsha Norman, m. en s. Daniel Roussel, du 23 oct. au 30 nov. mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis (844-1793) — « Albertine en cinq temps » de Michel Tremblay, m. en s. André Brassard, du 13 nov. au 16 déc.
UNIVERSITÉ CONCORDIA: 7141 ouest Sherbrooke — Concert de l'Ensemble de guitaristes sous la dir. de Fred Hamilton, 28 nov. 20h.30
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec — Salle Octave-Crémazie: Le Théâtre du Trident présente « Don Quichotte » de Miguel De Cervantès, m. en s. Jean-Pierre Ronfard, du 6 nov. au 1 déc. mar. au sam. 20h.
THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1091½ St-Jean, Québec (694-9631) — « Monogamy » de Claude Meunier et Louis Saia, m. en s. Louis Saia et Claude Binet, en prolongation jusqu'au 8 déc., mar. au sam. 20h.30
THÉÂTRE GRAND DÉRANGEMENT: 30 rue St-Stanislas, Vieux-Québec (692-3000) — « Vêtir ceux qui sont nus » de Luigi Pirandello, m. en s. Andreï Zaharia, du 20 nov. au 15 déc. mar. au sam. 20h.
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (771-6669) — Spectacle « Où es-tu Johnny Starr, Johnny Starr? » création collective m. en s. Pierre Parisien, du 14 nov. au 15 déc. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa — Salle Opéra: Broue, 28 nov. 20h.30.

TÉLÉVISION

2 CBFT

12.00	Première édition
12.22	Télex Arts
12.30	Allô Bou Bou
13.30	Au jour le jour
14.30	Le temps de vivre
16.00	Bobino
16.30	Au jeu
17.00	Fraggle rock
17.30	Du tac au tac
18.00	Ce soir
18.28	Les nouvelles du sport
18.33	Avis de recherche
19.00	Le vagabond
19.30	Le parc des braves
20.00	Pour une chanson
21.00	Juste pour rire
22.00	Le téléjournal
22.27	Le Point
23.00	La météo
23.04	Les nouvelles du sport
23.16	Télex Arts
23.25	Reflets d'un pays
00.25	Cinéma « Femmes entre elles » it. 55 avec Eleonora Rossi Drago, Gabrielle Ferzetti et Valentina Cortese

10 CFTM

12.00	Le dix vous informe
12.15	Ciné Quiz: « Ipcress, danger immédiat » brit. 64 avec Michael Caine, Nigel Green, Sue Lloyd et Guy Doleman
14.30	Forum
15.30	Drôle de monde
16.00	Les "transformers"
16.30	Les satellipopettes
17.00	Montréal en direct
18.00	Le 18 heures
18.30	Odyssée
19.00	Belle rive
19.30	Magnum
20.30	Super galaxie
21.30	Anouchka
22.00	Cagney & Lacey
23.00	Les Nouvelles TVA
23.25	Le Dix vous informe
23.30	Les sports et la couleur du temps
23.45	Cinéma de fin de soirée « Les cavaliers de l'enfer » amér. 61 avec Audie Murphy, John Saxon et Zohra Lampert

17 RADIO-QUÉBEC

18.00	Passe-Partout
18.30	Téléservice plus
19.27	Tirage La Quotidienne
19.30	Pierre Nadeau rencontre: Michel Serrault
20.00	Un pays, une musique
21.00	A plein temps
21.30	La première année de la vie: le bébé est âgé de 9 mois
22.00	Plein son: Belgazou
23.00	Téléservice plus

99 T V F Q (Câble)

12.30	Bravos
13.30	Téléfilm « Les enquêtes du commissaire Maigret » avec Jean Richard, Blanche Ravalec et Annick Tanguy
15.00	Histoires naturelles: le marlin raye du Mexique
15.30	Le théâtre de Bouvard
16.30	Le village dans les nuages
16.50	L'académie des neuf
17.30	Le Journal
18.00	La bouteille à la mer
18.30	Des chiffres et des lettres
18.50	Atout Pic
19.00	Aujourd'hui la vie
20.00	La chance aux chansons
21.00	Téléfilm « Croquignole » avec Patrick Chesnais, Rony Coutteure et Valérie Mairesse
22.40	Histoires naturelles
23.10	Le Théâtre de Bouvard
23.23	Cocoricocoboy
23.35	Le Journal

6 C B M T

12.00	Midday news
12.10	Midday
12.25	Community events
12.30	Parenting
12.58	Program highlights
13.00	All my children
14.00	Dallas
15.00	Coronation street
15.30	All in the family
16.00	Do it for yourself
16.30	Going great
16.59	Newswatch 6
17.00	Video Hits
17.29	Newswatch 6
17.30	Three's company
18.00	Newswatch
19.00	Steppin' out
19.30	Charles in charge
20.00	Nature of things
21.00	Market Place
21.30	Man alive
22.00	The National
22.25	The Journal
23.00	Newswatch
23.20	Newswatch headlines and the national update
23.27	Barney Miller
23.57	CBC Late night « Bad man of Missouri » 1941 avec Dennis Morgan et Jane Wyman

12 C F C F

12.00	The Flintstones
12.30	Pulse
13.00	The Don Harron show
14.00	Another world
15.00	General hospital
16.00	Soap
16.30	Take a break with Matthew Cope
16.37	Family feud
17.00	The Price is Right
18.00	Pulse
19.00	Entertainment tonight
19.30	McGowan's world
20.00	Dynasty
21.00	Rock etc...
23.00	CTV National news
23.21	Pulse
00.00	Cinema 12 « Nicholas and Alexandra » 1958 avec Michael Jayston, Janet Suzman et Tom Baker
03.50	Second Feature « The blod » 1958 avec Steve McQueen, Aneta Corseaut et Earl Rowe

TRIAD présente:
Musique de chambre

BARBARA ACKERMAN
« flûte »
KAREN ROTENBERG
« hautbois »
ELISABETH ACKER
« piano »
oeuvres de:
Teleman, Schuman, Kuhla, Ibert, Goossens.
342 E. Ontario
(à deux pas de St-Denis)
Tél. 843-8620
Les 30 novembre et 1er décembre à 21h

TREIZE ANS ET DES RÊVES PLEIN LA TÊTE
"Nul doute que ce film vous fera penser aux Quatre cent coups de TRUFFAUT!"
POUR TOUS
LAISSE BETON ou LAISSE TOMBER
de Serge Le Peron
SEM. 7.25, 9.25
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

MEILLEUR FILM FESTIVAL DE MONTRÉAL '84
POUR TOUS
(Version, originale, sous-titres français)
SEM. 6.45, 9.20
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

14 ANS
TOUS LES JOURS
2.00 & 8.00 P.M.
Le PARISIEN 2
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

Une scène de CIRCULATIONS au THÉÂTRE DE QUAT'SOUS à l'affiche jusqu'au 15 déc. Pour renseignements: 845-7277.
(publicité)

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay
Directeurs adjoints: Denis Lord, Jacques Chabot

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

LE JOUR DE SAINT-JACQUES

SAINT-JACQUES fut de toutes les manifestations, de toutes les élections, sans parler de mai '80, où la population y a dit OUI au référendum. À tort plus qu'à raison peut-être, on y a vu une forteresse du nationalisme et du Parti québécois. C'était, plus probablement, le « comté de Claude Charron », l'enfant chéri du quartier. Lui parti, la circonscription célèbre — depuis toujours une des pires zones grises de la métropole — redevenait politiquement ouverte, disponible aux organisateurs et aux organisations capables de la prendre.

■

Le Parti libéral du Québec a fait descendre dans le bas de la ville une formidable machine, qui a tenu lieu de candidat, de programme et de chef. Le PLQ a remporté ainsi sa 22e partielle. Pourtant, à lire les chiffres des scrutins qui s'y sont déroulés depuis dix ans, Saint-Jacques n'a que peu bougé lundi. Aucune balayage ne s'y est produit. L'absentionnisme électoral, traditionnel, a repris le haut du pavé. La dépolitisation, peut-être, reste le message qu'il faut comprendre.

Aux prochaines élections générales, la circonscription pourrait de nouveau changer d'allégeance, pour peu que le PQ refasse son organisation. Car le Parti québécois n'a plus la machine qu'il avait. Le gouvernement, ses nominations, ses déménagements à Québec, bien avant les démissions fracassantes, ont vidé les rangs. Nombre de bénévoles n'ont plus la ferveur qu'ils avaient, ni surtout la confiance d'antan. Ce qui avait commencé en mystique aura, là aussi, suivant une phénomène apparemment irréversible, tristement fini en politique. Subventions et patronage sont redevenus les deux mamelles du gouvernement au Québec.

Entre-temps, M. René Lévesque a perdu dans Saint-Jacques le mini-plébiscite qu'il espérait sans doute y trouver en faveur de son option-Québec, revue et réalignée, à peu de semaines d'un congrès de réorientation qui s'annonce tumultueux. Faut-il s'en surprendre ?

Avant de procéder à un test de tendances souverainistes dans une zone formée de quartiers aussi dévastés, le gouvernement avait eu tout le loisir de transformer Saint-Jacques en une base sociale et écononique exemplaire du Québec de demain. Dans la pauvreté qui perdure, dans les rénovations urbaines qui se font sur le dos des gens, le PQ avait déjà fait faux bond à cet électorat.

L'alliance sociale et nationale qui a donné naissance au PQ a été rompue : les ministres n'ont pas démissionné quand un million de citoyens sont tombés dans le chômage et l'aide sociale. Pourquoi Saint-Jacques sauverait-il soudain le PQ ou l'une ou l'autre de ses tendances ? Le PQ et M. Lévesque récoltent dans Saint-Jacques, comme ailleurs, ce qu'ils y ont planté depuis deux mandats de gouvernement.

En revanche, M. Robert Bourassa, toujours absent de l'Assemblée nationale, aura consolidé son pâle *leadership*. Dans Saint-Jacques, le PQ s'était promis de faire porter la campagne sur l'ancien premier ministre, et de préparer de la sorte la grande déroute qu'il espère toujours lui ménager au prochain scrutin général. Le chef du PLQ aurait, en effet, sévèrement pâti d'une défaite dans Saint-Jacques. La victoire du 26 novembre lui évite d'avoir à faire face à ses propres problèmes de *leadership*. Mais ce triomphe, largement symbolique, cache d'autres réalités.

La première, c'est que le PQ, malgré tout ce qui lui arrive, reste une force politique qu'on ne saurait enterrer. M. André Boulerice n'a pas été balayé : au contraire, il a ajouté aux voix que la candidate de son parti avait recueillies à la partielle précédente. Le PLQ n'aurait eu aucune chance contre un Claude Charron. Le parti de M. Bourassa a été avantagé lundi par une concentration de forces électorales qu'il ne pourra déployer dans des élections générales. Le PLQ frappera à son tour des surprises désagréables, surtout s'il cède encore à la facilité dans le recrutement de ses candidats.

La seconde réalité qui frappe l'observateur dans Saint-Jacques, patrie des assistés sociaux, des petits salariés et des intellectuels — terrain d'ordinaire fertile pour les changements radicaux —, c'est que le comté reste pour la gauche un lamentable marécage. Groupes persévérants, indépendants de toutes tendances, voire candidature de la jeunesse et de la génération perdue, rien ni personne n'a planté de racines depuis une décennie.

Malgré la sévérité de la crise économique qui étreint la circonscription, — pas elle seule mais elle aussi et très durement —, l'avenir paraît bouché à gauche. Il y a là un profond sujet de réflexion pour les « troisièmes forces » en mal de percée politique. Les amateurs d'élections qui s'impatientent, par exemple, au sein du Mouvement socialiste (MS), seraient peut-être bien inspirés de faire d'abord le compte de leurs membres, en haut et en bas de la rue Sherbrooke.

■

Car tel est finalement le principal bilan politique à faire à l'occasion du scrutin de lundi. Saint-Jacques n'est pas qu'un symbole. C'est aussi le lieu de vie de quelque 30,000 électeurs. Des ministres de tous les partis y ont été élus. Mais la population y est restée une *clientèle* que des vedettes se disputent à l'occasion, que des organisations surtout mènent aux bureaux de scrutin. Plus librement qu'avant, certes, et sans que des fiers-à-bras ne remplissent les urnes de faux bulletins. Mais aucune mutation véritable ne s'y est produite.

Voilà pourquoi l'élection partielle avait tellement, lundi soir, une allure de retour au passé. Elle n'aura pas eu, sur les mouvements qui s'agitent au sein du gouvernement et du PQ, l'effet de progrès, de propulsion ou de déblocage que d'aucuns en attendaient. Elle n'aura pas davantage permis de remettre en question les recettes faciles dans lesquelles le PLQ glisse à son tour.

Manifestement, le jour de Saint-Jacques n'est pas encore venu. Et on se surpend à songer s'il viendra jamais, à voir l'agitation qui mobilise le PQ, et la tranquille accession au pouvoir qui refait l'unité du PLQ.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Mort dans la toundra ou de l'erreur de ne pas banaliser la norme écologique

RÉPLIQUE

ROBERT LE JEUNE
biologue-conseil

AYANT PRIS connaissance de votre intervention récente (LE DEVOIR du 21 novembre) relativement à la chute mortelle d'environ 10,000 caribous dans les eaux de la Caniapiscau, je me permets une mise au point qui, je l'espère, inspirera votre cheminement écologique ultérieur. Je ne puis souffrir que toutes les inepties qui ont trouvé preneurs, depuis deux mois, à ce sujet, et que vous rassemblez à votre compte, demeurent sans une riposte de redressement.

Je m'autorise de 25 années de fréquentation des milieux nordiques et d'activités d'écologie, dans le Québec septentrional, pour dénoncer votre impudence, fustiger vos conseillers, s'il en est, et tenter de redonner à la raison une place qu'un opportunisme par trop évident a usurpée, à cette occasion. J'ai connu l'Ungava à une époque où le caribou y était aussi peu présent que le Québec lui-même, après la grande fauchée de cette espèce, qui a balayé le continent nord-américain, d'ouest en est, au tournant du siècle et durant ses premières décennies. En 1920, la déchéance du caribou était telle, dans tout l'Arctique, que le gouvernement du Canada institua une commission — ROYALE, s'il vous plaît — d'enquête sur l'état du cheptel et les moyens d'en hausser les effectifs. La commission Rutherford, après deux ans d'investigations, déposait un mémoire de constatations et de recommandations qui aboutit, entre autres interventions, à l'importation, en 1929, de plusieurs dizaines de milliers de caribous de l'Alaska, à destination du bassin du Mackenzie.

Tout indique que, dans le Nord devenu québécois, en 1912, la régression du renne sauvage se poursuivit jusqu'au milieu du siècle (les Nascapis devraient en savoir quelque chose), époque où Jacques Rousseau, qui parcourut alors ce territoire, se convainquit de la disparition prochaine de l'espèce. Vers 1965, cependant, les signes d'une remontée devinrent perceptibles et furent inscrits dans le corpus des connaissances par Moisan, Desmeules et le soussigné, à la suite de relevés et d'enquêtes touchant diverses aires du Québec nordique. Le caribou réapparut, par la suite, dans des secteurs où il était réputé absent depuis des décennies. Des exemples ? Les Inuit de Kuujjuaq se déplaçaient encore de 200 kilomètres vers le sud, en 1965, précisément dans le secteur actuellement en litige, pour y chasser cette bête qui, dix ans plus tard, prenait leur village d'assaut. Ceux de Salluit et de quelques autres postes de la péninsule de l'Ungava ont accès, depuis à peine une décennie, à un cheptel proximal dont ils avaient perdu jusqu'au souvenir, après un demi-siècle d'absence.

Aujourd'hui, les 100,000 caribous de 1963 (Desmeules) ont triplé, au moins, quintuplé peut-être, malgré les inévitables hécatombes, dont celle de 1984, à la chute Calcaire, n'est sans doute qu'un incident plus visible et annonciateur de multiples autres, si le caribou s'entête à se multiplier, à migrer et à s'engager dans la traversée de cours fluviaux, trois composantes de sa nature de grand migrateur prolifique. Au surplus, les administrations-boucs-émissaires n'ont qu'à bien se tenir, si les avancés du Finlandais Hustich, qui n'avait rien d'un illuminé, mais tout d'un écologiste éclairé par sa connaissance de l'habitat du renne, en Laponie, en venaient à se matérialiser. Figurez-vous que ce botaniste à l'oeil exercé évaluait, en 1951, la capacité de support du Nord québécois à plus d'un million de têtes de rennes-caribous. Si, comme on peut s'y attendre, notre cheptel atteint ce palier et poursuit sa course vers un deuxième million (dans une décennie, peut-être moins), n'importe quel Nimbus, fût-il, de surcroît, « biolochose », vous dira que vous n'avez encore rien vu sortir de la main de Dieu, en fait d'hécatombe, dussions-nous barder de clôtures les millions de kilomètres de rives des cours d'eau de cette contrée. Dussent aussi tous les Inuit du Nord québécois, que je chéris tout autant que vous, mais pas pour les mêmes raisons, se transformer *pronto* en pâtres pacifiques, pour gérer rationnellement cette manne.

Voilà, madame, un exposé un peu long, peut-être, dans les circonstances, mais encore bien lacunaire (journal oblige), des raisons, événements et prévisions qui m'incitent à m'élever, tout simple citoyen sans statut privilégié que je sois, contre le charriage de conscience écologique dont votre intervention récente ne constitue qu'un petit mètre cube dans le flot de honteuse démagogie et de débilitante désinformation dans lequel beaucoup de gens et tous les médias se sont laissé entraîner, à l'exemple des caribous de la Caniapiscau, en placardant leur ignorance des lois les plus élémentaires de la nature et de la vie.

Pleurez, madame, sur les 10,000 ou 40,000 enfants qui meurent chaque jour, dans les Afriques du monde des hommes, mais, de grâce ! ne pleurez pas sur ces malheureux caribous, dont ce qui a été récupéré constitue déjà un apport à la communauté inuktitut de Kuujjuaq, alors que, vivants, ils n'auraient été utiles à personne, dans les solitudes nordiques, ne contribuant qu'à rapprocher un peu le jour où il faudra, paradoxalement, abattre des centaines de milliers de leurs congénères, pour empêcher que plus encore ne crèvent.

Quant à l'enquête que vous réclamez, après d'autres, je ne vous la souhaite pas, car elle amènerait, dans un face-à-face inégal, des enchanteurs chevronnés, nantis de faits irréfutables et de lois inéluctables, et des apprentis-sorciers armés d'une simple émotivité de pacotille, que même les plus dithyrambesques envolées naturistes ne transmuteront jamais en un or mental permettant de faire la part de ce qui, dans l'affaire des caribous, devait s'exprimer en une explosion sentimentale, et de ce qui, une fois les creusets cérébraux refroidis, doit être rendu à l'ordre naturel des choses.

À demande débridée, offre étriquée

LE FAIT est avéré : la *demande* de soins de santé est potentiellement illimitée. Jamais pourra-t-on maintenir l'*offre* de services à un niveau tel qu'elle puisse satisfaire les nouveaux « besoins » qui naissent toujours plus nombreux. L'effort, à terme, exigerait qu'une société y consacrât la totalité de son revenu national !

Le phénomène est relativement récent et même très localisé, si on l'envisage dans une perspective historique et planétaire.

La médecine, jadis un luxe superflu comme l'automobile, est devenue dans les pays industrialisés « un besoin fondamental, imprescriptible, universel » (Victor Scardigli, *La Consommation, culture du quotidien*, PUF, 1983). Alors que les dépenses de santé étaient pratiquement inexistantes il y a moins d'un demi-siècle, « l'irrésistible ascension des dépenses médicales se poursuit au détriment de besoins naguère considérés comme prioritaires ».

En trois décennies, à population égale, la « consommation » réelle de médecine aurait quintuplé. Elle représentait à peine cinq pour cent du budget des ménages; elle en absorbe aujourd'hui plus du double. Et ce n'est qu'un début. Chaque nouvelle découverte, chaque nouveau traitement, chaque nouveau médicament trouve immédiatement preneur. La médecine élargit constamment son champ d'action. Elle soignait la maladie, elle s'intéresse maintenant à la « bien-portance », au mieux-être de l'individu, lequel est de plus en plus lié, estime-t-on, aux malaises de la société elle-même (sur ce thème, voir le plus récent rapport du Conseil des affaires sociales et de la famille, *Objectif : santé*).

Depuis l'avènement des régimes d'assurances sociales, les gouvernements ont soutenu cette demande, devenue plus largement solvable, mais ils ont plié sous le faix. Il devint vite urgent de juguler un accroissement phénoménal des dépenses de santé. On y est parvenu par la réduction, ou du moins le contrôle, de la hausse de l'*offre* de services (lits d'hôpitaux, contingentement de l'accès à la profession médicale, nomenclature des médicaments, etc.).

Voilà pourquoi une large part des malaises qu'éprouve notre réseau de soins de santé — et des tensions sociales qu'on y observe — est attribuable à ce déséquilibre, aujourd'hui chronique, entre l'offre et la demande de services. En dépit d'une « opulence » jamais égalée, les soins de santé sont de plus en plus perçus comme littéralement « rationnés ».

La situation qui en résulte n'est pas facile pour les gestionnaires. Le président de l'Association des directeurs généraux, M. Guy Bélanger, a eu cette image colorée : notre position, disait-il la semaine dernière, « est celle d'un équilibriste qui marche sur un fil de fer au moment où le gouvernement branle les poteaux ».

Les directeurs généraux, disait-il, encore sous le choc des événements de Saint-Ferdinand, sont dégoûtés de devoir prendre des décisions impopulaires : « S'il y a des services qu'on ne peut plus se payer au Québec, qu'on ait le courage politique de le dire clairement de façon à ce que ce ne soit plus les administrateurs locaux qui en portent l'odieux. Qu'on nous dise quoi couper, on ne veut plus prendre ces décisions qui appartiennent aux élus. »

En d'autres mots, le gouvernement lance sa neige sale dans la cour du voisin; ce dernier n'a plus qu'à la lui retourner. Mais est-ce vraiment la solution ? Ne serait-ce pas plutôt faire marche arrière en renonçant à un effort de décentralisation qui, jusqu'ici, a paru souhaitable et qui a connu un début de réalisation.

Le gouvernement, dans notre système de médecine socialisée, doit rester l'arbitre ultime du partage des ressources entre les divers besoins de la société. Mais faut-il pour autant attribuer au ministère le rôle de grand planificateur, omniscient et omnipotent, en retirant les tâches de planification et de coordination qui ont été confiées aux instances régionales et aux directions d'établissement.

La conjoncture actuelle a rendu ces rôles doublement ingrats, mais on aurait tort de réclamer le retour d'une excessive centralisation qu'hier encore on dénonçait.

S'il y a un « odieux » à partager, devant l'impuissance de l'offre à rejoindre la demande, les conseils régionaux de la santé et les administrateurs locaux paraissent les mieux placés pour fixer le point où les deux lignes se rencontreront. Retenons de la sortie de M. Bélanger que le gouvernement devrait avoir la décence de respecter les décisions prises par ses partenaires à l'intérieur de leur mandat, ne fût-ce que par souci de ménager de très légitimes susceptibilités.

Ce qui ajoute aux difficultés des directeurs généraux, c'est le caractère « bicéphale » des administrations hospitalières. Les hôpitaux sont de véritables « têtes à Papineau » (au sens du personnage de Jacques Godbout). Le ministère confie aux gestionnaires une enveloppe annuelle globale, mais les trois quarts de ce budget seront dépensés au gré des décisions prises par la profession médicale. De là qu'on assiste à un effort parallèle qui vise à associer plus étroitement les médecins à la gestion des établissements, comme en témoignent les nouveaux règlements d'application de la loi 27. Le conseil des médecins doit être garant tant de la qualité des soins que de leur *pertinence* (en caractère gras dans un récent bulletin de la Fédération des médecins spécialistes du Québec).

À la veille d'un colloque, jeudi dernier, sur la crise des salles d'urgence, le Dr Georges Bélanger, coordonnateur de la salle d'urgence de l'hôpital de Verdun, soulignait la « nécessité d'une plus grande discipline du corps médical à l'intérieur même des hôpitaux ».

Il n'a réussi qu'à s'attirer cette verte réplique du président de l'association syndicale des omnipraticiens : « Les médecins ne sont pas responsables de l'engorgement des salles d'urgence. »

Ce n'est pas faux, en un sens, mais les médecins ne doivent pas non plus s'en laver complètement les mains.

— JEAN FRANCOEUR

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Cette génération éteinte*

Lettre adressée à Mme Nathalie Petrowski.

SOUS LE TITRE « Une génération éteinte », vous avez signé une série d'articles qui m'avaient vivement touchée par le sérieux de la recherche. Pourtant, il me semblait, en relisnt vos articles, qu'il y manquait la voix des parents. C'est pour cette raison que je vous ai rencontrée, au DEVOIR, vous offrant d'assister à une de nos réunions hebdomadaires, puisque nous sommes, nous, de ces « parents-là », afin que vous puissiez, comme journaliste, toucher du doigt une souffrance qui est au moins égale à celle de nos enfants.

Sous la rubrique HUMEURS (?), dans LE DEVOIR ... À LOISIR du 17 novembre, vous rendiez compte de cette entrevue avec un cynisme hors du commun. Vous dites : « ... des parents qui ne se résoudent pas à croire que leurs enfants soient les sinistres esclaves d'une seringue, les amants ravagés d'une dose de poudre blanche. » Dites-moi, madame, quel parent digne de ce nom peut se résoudre à ça ? Mais vous ne pouvez pas comprendre, puisque vous n'avez pas d'enfant et que l'émotion, chez vous, semble un luxe superflu.

Mais là ou vous dépassez les limites de vos compétences à vous, c'est quand vous vous permettez de juger *ex-cathedra* des centres de réhabilitation, comme Le Portage (j'ai assisté moi-même à la graduation de 14 ex-drogués; l'un d'eux a même reçu une bourse du Portage pour étudier, et j'ai vu leurs larmes de joie et leur espoir !) et le mouvement « *Tough Love* » — Je vous cite donc : « La politique de *Tough Love* consiste, ni plus, ni moins, à rejeter et à renier les enfants toxicomanes, à les laisser se débrouiller seuls, quitte à ce qu'ils en crèvent sur la dalle froide de la morgue. Pas de pitié pour les drogués. Qui aime bien, châtie bien. »

Vous tranchez, madame, sans rien comprendre. La politique de « *Tough Love* » n'est pas le rejet de l'enfant toxicomane. Par sa définition même, le drogué devient menteur, manipulateur, hypocrite et voleur, à un point qui dépasse l'imagination. On nous apprend la fermeté dans l'amour, à ne pas céder au chantage, à ne pas, surtout, nourrir davantage une habitude. Quand tous les moyens ont été épuisés (traitement médical, psychiatrie, dialogue) et que, dans bien des cas, la cellule familiale risque d'éclater sous la tension, on doit, dans un déchirement que vous ne comprenez pas aujourd'hui, fermer sa porte au jeune toxicomane. Le milieu de la rue, à ce stade, n'est pas nouveau pour lui : il y a déjà, croyez-moi, ses complicités et ses soutiens. C'est en touchant « le fond du baril » que beaucoup s'en sont sortis.

Vous dites que nous croulons de honte et de mépris pour nos enfants. Nous ne pouvons pas être fiers de cet état de choses; personne n'aime à crier sur les toits que son fils est à Bordeaux ou qu'il vole des cartes de crédit pour payer sa dope.

La drogue comme fuite du réel, qui ne profite à personne — sauf à cette mafia sans nom, qui accumule les milliards et qui sollicite nos enfants dès l'école —, comment pourrions-nous l'accepter ? Nous ne sommes pas incon scients; nos enfants vivent en eux une blessure dont nous portons une part de responsabilité. Mais une responsabilité existentielle. Il n'y a pas d'école pour les parents.

Là où je vous donne, par ailleurs, entièrement raison, c'est quand nos « avortons » (même drogués, madame, ce sont des humains !) se crèvent de cocaïne et d'alcool. Il est vrai que nous nous sentons dépossédés, démunis et dépendants de notre angoisse, de nos nuits sans sommeil, de notre estomac noué.

C'est pour ventiler notre problème et réapprendre à vivre, à voir le soleil, que nous nous réunissons dans ce « triste rituel », comme vous dites. Pour apprendre aussi à contrôler cette folle petite lueur d'espoir, qui demeure bien accrochée en chacun de nous.

Vous avez fait votre « papier », madame, froidement et avec beaucoup d'ironie. Il y a pourtant des drames humains qui méritent d'être dits autrement.

— PIERRETTE CÔTÉ-SAURIOL

Montréal, 26 novembre.

■ *Bienvenue à Sarah Kofman !*

HEINZ WEINMANN présente, avec tout l'enthousiasme qui sied, à la page 26 du DEVOIR CULTUREL du samedi 17 novembre, la philosophe Sarah Kofman qui sera à Montréal cette semaine.

Mais pourquoi tomber dans la manie journalistique du « sans précédent » qui ne cache le plus souvent que son ignorance de l'histoire, et écrire : « Au fait, j'y pense : Sarah Kofman est la première femme-philosophe de l'Occident. J'exagère ? (Si vous en trouvez d'autres, écrivez moi ! ...) »

Son concept de « philosophe » exclurait-il Édith Stein, Simone Weil, Simone de Beauvoir, Hanah Arendt ? Pour ma part, j'en inclurais encore bien d'autres : Héloïse, Thérèse d'Avila, Dorothy Sayers ...

Et bienvenue à Sarah Kofman !

— LÉO PARÉ

Charlesbourg, 19 novembre.

■ *Heureuse initiative*

FÉLICITATIONS pour la publication dans LE DEVOIR d'aujourd'hui du supplément « Un seul monde » sur les dix ans de dialogue Nord-Sud !

C'est une heureuse initiative pour favoriser une prise de conscience des grands problèmes mondiaux de notre temps.

Je formule le voeu qu'une telle collaboration internationale se renouvelle régulièrement sur d'autres sujets tout aussi cruciaux comme la militarisation, la faim dans le monde, la paix, etc.

— PIERRE DUFRESNE

Hull, 16 novembre.

■ *Non à la peine de mort*

LE FAIT qu'une personne soit malade, car il est évident qu'un assasssin est sérieusement atteint, ne nous donne pas le droit de commettre le même acte que lui.

Si les gouvernements investissaient autant dans la recherche pour la santé mentale qu'ils le font dans l'armement, des cas comme ceux-là n'existeraient plus.

Rien n'est impossible pour la science !

— DENISE MIMEAUT

Montréal, 12 novembre.

■ *Diluer pour régner*

IL SEMBLE que le directeur du DEVOIR soit d'accord avec le virage idéologique de M. René Lévesque et de son équipe. On se plaît à qualifier les durs et purs de radicaux et de réactionnaires (éditorial du 23 novembre). S'ils sont réactionnaires, ce n'est que face à la nouvelle orientation union-nationaliste du PQ. Que signifie ce détour, sinon que l'équipe en place veut garder le pouvoir à tout prix ? Les révisionnistes savent que l'indépendance ne passera pas aux prochaines élections, mais s'ils avaient la force de leurs convictions, ils seraient fidèles à leur idéologie de base. M. Lévesque a toujours dilué l'idée d'indépendance pour s'approcher du pouvoir et pour ensuite le garder. Maintenant, il en est au slogan « Égalité ou indépendance ».

Si la révision de l'option souverainiste est maintenant nécessaire, est-ce à dire que l'indépendance et tous les rêves qui en découlent ne tiennent plus depuis que les libéraux ne sont plus au pouvoir à Ottawa, et que l'idée de souveraineté n'était qu'en fonction de cette donnée ? Verrons-nous M. Lévesque redevenir indépendantiste si les conservateurs perdre le pouvoir dans quatre ans ?

— SERGE SIMARD

Québec, 23 novembre.

DENISE LEBLANC-BANTEY :

■ «Nous ne sommes ni dogmatiques, ni radicaux»

Voici le texte intégral de la lettre de démission de Mme Denise LeBlanc-Bantey au premier ministre René Lévesque.

Photo PC

Mme Denise Leblanc-Bantey.

«MONSIEUR le premier ministre,

C'est avec le coeur lourd, comme le sentiment que provoque la mort d'un être cher, mais également avec la douce sérénité que procure une conscience en paix que je vous écris pour vous demander d'accepter ma démission comme membre du gouvernement. Cette démission prendra effet le plus tôt possible, au moment qui vous conviendra.

Dorénavant, je siégerai à l'Assemblée nationale à titre de députée des Îles-de-la-Madeleine. Tout en quittant le caucus ministériel, je demeurerai membre et militante du Parti québécois.

Albert Schweitzer a déjà dit : « La vérité n'a pas d'heure, elle est de tous les temps, précisément lorsqu'elle nous paraît inopportune. » C'est une vision des choses que je partage très humblement, en ce moment de détresse qui plane sur cette cause pour laquelle tant d'entre nous avons sacrifié notre vie familiale, notre santé et, inévitablement, un peu de notre liberté d'expression.

Ces sacrifices, nous les avons consentis librement, par conviction, par passion pour ce pays que nous voulions construire ensemble. Cette conviction, cette passion, je les ressens plus intensément que jamais, mais j'en suis maintenant venue à la conclusion que vous avez perdu le goût de nous accompagner le long de ce chemin si difficile mais si exaltant qui mène à la souveraineté du Québec.

Comme tant d'autres, je vous ai suivi, vous qui incarniez l'espoir de tout un peuple, à la fois fort et fragile, lorsque vous avez accepté l'étapisme lors du congrès de 1974. Je vous ai suivi encore en 1976 lorsque nous nous sommes présentés comme un bon parti provincial. Je vous ai suivi lorsqu'au printemps de 1980, deux ou trois ans trop tard, nous avons posé au peuple québécois la question torturée et tortueuse de notre ancien collègue, M. Claude Morin, malheureusement toujours dans le décor. Et, enfin, pour la quatrième fois, je vous ai suivi aux élections d'avril 1981 lorsque nous acceptions de faire abstraction de notre option.

Au cours de ces dix dernières années — oublions pour l'instant le porte-à-porte, les campagnes de financement et l'animation des années précédentes —, je vous ai suivi, mettant de côté les doutes qui m'affligeaient par moments lorsque vous preniez d'étranges virages, persuadée toujours que la force de votre engagement personnel triompherait ultimement sur les craintes légitimes d'un peuple si souvent trahi par ses élites.

Votre déclaration du 19 novembre a mis fin à mes illusions. Je le dis avec une profonde tristesse parce que je n'arrive pas à comprendre qu'un capitaine qui a survécu à la tempête perde son sens de l'orientation dans le calme et, ignorant les conseils des membres loyaux de son équipage, souhaite faire naufrage.

Je suis de ceux et de celles qui, au moment de la consultation interne du Parti québécois, vous ont appuyé lorsque vous avez proposé une majorité absolue du vote populaire comme élément essentiel de tout mandat que pourrait nous donner le peuple. Il s'agissait, à mon avis, d'une garantie qui respecte intégralement les traditions démocratiques de notre parti.

C'est en tenant compte de cette soupape de sûreté que j'ai voté, lors du congrès de juin dernier, en faveur de cette phrase qui affirme qu'un vote pour le Parti québécois est un vote pour la souveraineté.

Mais je ne suis pas doctrinaire et, lorsqu'il est devenu clair que cet ajout pouvait porter à la confusion, j'ai accepté, avec de nombreux collègues, que l'on demande aux militants de l'éliminer.

Quant à l'essence de l'article en question, à savoir que la souveraineté soit au coeur des prochaines élections, tel que vous l'avez affirmé vous-même à de nombreuses reprises, je comprends mal que vous l'interprétiez maintenant comme un appel à des « élections référendaires », emboîtant le pas ainsi aux titreurs des journaux et à nos adversaires qui tentent de l'ériger en épouvantail.

Vous le savez aussi bien que moi, monsieur le premier ministre : les militants de notre parti n'ont jamais voulu d'élections dites « référendaires ». Ce que nous voulions — et ce sur quoi nous insistons toujours —, c'est que la souveraineté, non de façon abstraite mais dans sa dimension terre à terre, puisse être véhiculée au cours de la campagne électorale. Comment interpréter autrement la phrase suivante : « À cette fin, la souveraineté devrait être présentée comme l'instrument essentiel du développement du Québec, sur les plans économique, social et culturel » ?

Insister auprès du gouvernement fédéral sur la récupération de pouvoirs essentiels au développement du Québec — et, plus précisément, à l'implantation d'une politique globale et intégrée de plein-emploi, par exemple — n'implique aucunement des élections dites « référendaires ». Mais un mandat à cet effet, que nous donnerait la population, fournirait non seulement une arme efficace au Québec dans toute négociation avec Ottawa, mais permettrait également aux Québécoises et aux Québécois de s'exprimer sur le contenu même de notre option. Ainsi ferions-nous un grand pas vers la souveraineté qui, dois-je le rappeler, n'a jamais été, dans l'optique de nos militants, rien d'autre que ce que vous avez qualifié de « grand moyen » pour réaliser le modèle de société qui convient au Québec.

Lorsque certains collègues affirment que la souveraineté n'est pas un instrument de développement mais peut être une résultante d'un tel développement, je ne peux m'empêcher de m'interroger sur la pertinence du combat que nous avons mené depuis les années '60. Et votre affirmation que la souveraineté doit être perçue comme une police d'assurance constitue, à mon avis, un net recul eu égard même à « l'égalité ou l'indépendance » de feu Daniel Johnson. Pour ma part, je n'ai pas envie d'imiter Albert Guay afin de réaliser la souveraineté du Québec.

Vous vous souviendrez peut-être de notre rencontre, au printemps de 1976, lorsqu'il fut convenu que je me présenterais au congrès d'investiture du Parti québécois aux Îles-de-la-Madeleine. Vous étiez pessimiste à l'époque quant à mes chances d'être élue. Sans être excessivement optimiste, je considérais ma candidature possible comme un beau risque.

Aujourd'hui, les situations sont renversées. Vous croyez que le fédéralisme de Brian Mulroney constitue un beau risque pour le Québec. Tout en accordant à M. Mulroney le bénéfice du doute — le système juridique britannique voulant que l'on soit innocent avant la preuve du contraire —, je dois avouer que je suis plutôt pessimiste, nonobstant la sacro-sainte conjoncture évoquée ces jours-ci comme passe-partout par ceux qui souhaitent « fédéraliser » notre formation politique.

Dois-je rappeler que ce n'est pas M. Mulroney qui fait défaut, mais le système fédéral en soi ? Jouer le jeu du fédéralisme, même pour un moment électoral, implique logiquement la capacité, voire la volonté de prendre ses responsabilités à l'égard du Canada. Sommes-nous disposés, en tant que parti et gouvernement, à contribuer au progrès du Canada, ce qui implique forcément accepter « le nivellement pancanadien » que rejette, un peu illogiquement, notre collègue et ami, le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes ? Poser la question, me semble-t-il, c'est y répondre. Je conçois mal que nous puissions concurrencer le Parti libéral de Robert Bourassa sur son propre terrain. Le fédéralisme est comme la grossesse : on ne peut être à moitié enceinte. Il en va de même de notre crédibilité de vouloir être toute chose à tout le monde, comme nous le proposent, avec une ambiguïté extraordinaire, nos collègues dits « modérés ».

Ce qui m'amène justement à faire le point sur l'étiquette de « radicaux » et de « purs et durs » (pour ne pas mentionner de « vipères ») qu'on nous a collée. Pour ma part, je refuse cette étiquette tout comme je refuse l'autre qualification de « modérés » appliquée à certains collègues.

Si par « pur », on veut indiquer que nous sommes dogmatiques, je dis sans équivoque que c'est faux. Depuis quand n'est-il pas permis, au Parti québécois, de se tenir debout afin de défendre ses principes ? Si par « dur » on veut insinuer que nous sommes radicaux, je réponds que c'est le non-respect et non pas le respect des décisions démocratiques de nos militants qui doit être qualifié de radicalisme. À cet égard, monsieur le premier ministre, je vous demanderais d'utiliser vos talents de communicateur afin de rétablir les faits.

En conclusion, permettez-moi de vous dire quelques mots sur une autre cause qui me tient particulièrement à coeur : celle des femmes, à laquelle je me suis dévouée depuis ma nomination comme ministre déléguée à la Condition féminine.

Notre gouvernement, par l'entremise de celles qui m'ont précédée comme titulaire du secrétariat à la Condition féminine, a fait des pas importants quant à la reconnaissance juridique de l'égalité des Québécoises. Cependant, reste toujours la nécessité de traduire ce progrès dans la réalité quotidienne des femmes, une tâche à laquelle je me suis dévouée sans relâche depuis bientôt un an.

C'est avec cette conviction que j'ai enclenché le processus de la conférence nationale sur la sécurité économique des femmes, processus qui implique, pour la première fois, nos partenaires socio-économiques dans le dossier de la condition féminine et auquel vous avez bien voulu apporter votre appui inconditionnel. Cette conférence, comme vous le savez, sera l'aboutissement de la vaste consultation présentement en cours à travers le territoire et se terminera avec la participation québécoise à la conférence des Nations unies qui aura lieu à Nairobi en mai 1985.

Dans la préparation de cette démarche, tout comme dans l'élaboration de l'orientation générale du secrétariat à la Condition féminine, j'ai privilégié une approche non partisane en proposant d'y associer, tout au long du chemin, nos collègues de l'opposition officielle. Cette approche me paraît toujours indiquée et c'est dans cette perspective que je suis disposée à collaborer loyalement avec le gouvernement afin d'assurer la réussite de cette démarche qui vise à concrétiser le principe de l'égalité des Québécoises.

Dans Hamlet, Shakespeare dit :

Par-dessus tout : à toi-même sois vrai,
Et aussi vrai que la nuit suit le jour
Tu ne pourras être faux envers personne.

Voilà, monsieur le premier ministre, le sens réel du geste que je pose aujourd'hui, geste qui se veut prioritairement dans l'intérêt du Québec.

Veuillez agréer, monsieur le premier ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

— Denise LeBlanc-Bantey, ministre déléguée à la Condition féminine. »

GILBERT PAQUETTE :

■ «Les faits récents réfutent la conception mythique de "l'autre souveraineté"»

Voici le texte intégral de la lettre de démission du ministre de la Science et de la Technologie, M. Gilbert Paquette.

M. Gilbert Paquette.

«MONSIEUR le premier ministre,

C'est avec beaucoup de regret que je dois, « en mon âme et conscience » pour reprendre vos termes mêmes, vous remettre ma démission du conseil des ministres.

Je ne peux, en effet, continuer d'oeuvrer plus longtemps dans un gouvernement qui, depuis le dernier congrès et au plus haut niveau, abandonne de plus en plus vite les orientations fondamentales du programme de notre parti.

J'ai donné 15 ans de ma vie à ce parti et je pense toujours qu'il peut demeurer un extraordinaire instrument de développement et d'épanouissement du peuple québécois. J'ai donc l'intention de demeurer un membre actif, d'autant plus actif que je retrouverai ma pleine et entière liberté d'action et de parole, avant, pendant, et après le prochain congrès national.

Votre document de lundi dernier, au-delà des mots, constitue dans les faits une négation de la démarche récente du parti. À travers ses colloques nationaux, ses congrès régionaux et national, et dans le manifeste de son conseil exécutif *Face à un monde nouveau*, nous avions réussi à amorcer un effort intense de renouvellement de notre approche aux problèmes et aux défis qui se présentent à notre société.

Vous évoquez vous-mêmes certains de ces défis, notamment ceux de l'emploi et du virage technologique. Comment allez-vous pouvoir proposer de façon crédible des projets aptes à faire face aux bouleversements énormes présents et à venir, sans en même temps réclamer les ressources additionnelles et surtout la cohérence d'action actuellement impossible dans le régime fédéral ? Une véritable politique de l'emploi ne peut aller bien loin sans que notre société (pas nécessairement notre État) se donne la possibilité réelle de faire les choix difficiles qui s'imposent.

Mais voilà, pour vous maintenant, comme pour les partisans de « l'autre souveraineté », la souveraineté politique n'est plus un moyen indispensable. Elle finira par s'imposer dans le temps avec la maturation de notre société au rythme où se construira le « pays réel ». En attendant, elle constitue une « police d'assurance » dont on espère ne jamais se servir et dont il ne faut surtout pas parler, d'ici et pendant la prochaine campagne électorale, et au cours du prochain mandat si nous sommes réélus.

Or les faits récents et l'évolution des sociétés inscrites dans la mutation économique et technologique réfutent cette conception mythique de « l'autre souveraineté ». S'il est vrai que de plus en plus de Québécois et de Québécoises s'affirment et relèvent le défi de l'excellence, les forces d'intégration dans les ensembles canadien et occidental sont autrement plus fortes, et chose certaine, le pouvoir québécois, lui, a reculé bien malgré nous.

Contrairement à ce que véhiculent nos collègues révisionnistes, le goût du Québec, lui, n'a pas reculé et il est tout à fait inexplicable, et inexpliqué dans votre texte, que nous privions ce 40 pour cent de Québécois qui ont répondu OUI au référendum de '80, du parti qui véhicule leurs aspirations. Il n'est pas dans l'intérêt du Québec d'offrir à la population le choix entre deux partis dont les programmes, même sur la question nationale, risquent de se ressembler étrangement.

Personne ne mettra en doute vos convictions souverainistes, monsieur le premier ministre, mais beaucoup sont maintenant convaincus que le Parti québécois, s'il devait accepter les orientations fondamentales de votre document, ne serait plus cet instrument de la souveraineté du Québec dont nous avons besoin.

Il y a deux façons pour un parti politique de disparaître, d'être « suicidaire ». L'une est de devenir décroché de la réalité et des aspirations de notre peuple. L'autre est d'abandonner dans les faits sans raison d'être et d'adopter le discours opposé.

Personnellement, je refuse l'une et l'autre voie et je veux travailler avec tous ceux qui, dans le parti, choisiront celle de la fidélité et du réalisme.

À mon avis, la prochaine campagne électorale doit principalement porter sur la souveraineté du Québec. Celle-ci doit être présentée comme moyen indispensable de développement et de maîtrise des transformations économiques et sociales imposées par le passage à la société post-industrielle.

Notre devoir est de dire à nos concitoyens clairement qu'un renouvellement de mandat constituera pour nous le début d'un processus démocratique et transparent menant à la souveraineté. Ils n'ont pas à accepter maintenant de nous accompagner jusqu'au bout du chemin, mais uniquement, pour le moment, jusqu'au point où nous nous donnerons ensemble les instruments, les ressources et les « secteurs de souveraineté » indispensables pour relever le défi de l'emploi et du développement.

Voilà, monsieur le premier ministre, la base sur laquelle je reprends le travail d'action militante. En terminant, j'aimerais vous remercier de m'avoir confié depuis deux ans, au sein de votre conseil des ministres, la tâche emballante de faire passer le « virage technologique » des idées à la réalité. J'ai aujourd'hui la fierté de vous remettre plusieurs instruments au service du développement scientifique et technologique : un ministère petit mais motivé, une Agence de valorisation en plein développement, des programmes d'emplois scientifiques crédibles, une Maison des sciences et des techniques bien en route et des centres de recherche dont les contours sont délimités. J'offre à mon successeur mon entière collaboration pour la suite des choses et je vous laisse le soin de fixer la date de ma démission à votre convenance, entre ce soir minuit et le 19 janvier prochain.

Ces deux années en particulier, et celles qui les ont précédées au sein de cet extraordinaire parti que vous avez lancé, ont été à ce jour les plus stimulantes de ma vie.

Je vous remercie, et je vous souhaite toute la sérénité dont vous savez souvent faire preuve, dans les jours difficiles que nous traversons.

— Gilbert Paquette »

CAMILLE LAURIN :

■ «Je ne saurais me satisfaire de l'option édulcorée que vous proposez...»

Voici le texte intégral de la lettre de démission que le vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, a remise jeudi dernier au premier ministre René Lévesque et qui, à la demande de ce dernier, a pris effet lundi soir le 26 novembre.

M. Camille Laurin.

«MONSIEUR le premier ministre,

Pour la première fois, après un cheminement commun de seize ans, je ne puis souscrire aux orientations et à l'option que vous proposez au gouvernement, au Parti québécois et au Québec. Dans votre déclaration du 19 novembre, vous vous exprimez en tant que chef du gouvernement et premier ministre. À ce titre, vous avez le droit d'exiger, et vous le faites, que vos ministres mettent fin dans les tout prochains jours à un débat devenu intolérable et adoptent officiellement votre point de vue, s'ils veulent continuer à diriger le ministère que vous leur avez confié.

Mon engagement passé et ma conscience m'interdisent de me plier à cette exigence et j'ai donc décidé de quitter le conseil des ministres. Dans votre déclaration du 19 novembre, vous vous exprimez également comme chef du Parti québécois. À ce titre, vos opinions sont d'abord celles d'un militant et j'ai le droit de m'y opposer, ce que j'ai bien l'intention de faire. Car je continue de croire en la nécessité d'un Québec souverain, associé à ses voisins dans le cadre d'une association économique qu'il doit négocier avec eux.

Nous avons beaucoup progressé depuis huit ans. Mais les ressources et pouvoirs que nous avons comme État provincial nous empêchent de donner au peuple québécois ce dont il a besoin dans les domaines du plein-emploi, du développement économique et de la promotion sociale. Cela, il faut le dire et le traduire en engagements concrets dès la prochaine élection, poursuivant ainsi activement notre marche vers cette plénitude de la souveraineté qui demeure, pour notre parti comme pour notre peuple, l'objectif suprême aussi bien qu'essentiel.

Ceci ne veut pas dire que la prochaine élection doit être référendaire. J'ai dit qu'elle ne le pouvait pas et ne le devait pas et qu'il fallait même amender en ce sens l'article un de notre programme. Mais j'ai aussi dit qu'il fallait demander à la population un mandat pour régler des problèmes urgents, tels le plein-emploi, la sécurité du revenu, etc., dont la solution véritable comporte des éléments de souveraineté. Notre parti doit demeurer l'instrument de la prise en charge du Québec par les Québecois, mais cela tous les jours, dans le gouvernement qu'il anime comme dans ses activités propres. Cette prise en charge des Québécois par eux-mêmes s'appelle responsabilité. Pour les individus comme pour les peuples, elle se forme à l'usage, par l'exercice. Nourrie de liberté, se forgeant dans le risque et l'expérience, attentive aux conséquences de ses choix et capable de les ajuster, elle mène vers la maturité, l'assurance et l'épanouissement. C'est là le plus grand mérite de l'option souverainiste et le gage de sa réussite. Or ce n'est pas ce que dit votre texte. La souveraineté y demeure présente comme objectif, mais comme un objectif de plus en plus lointain.

Pour la prochaine élection, et peut-être pour les autres, il faut le mettre en veilleuse, ne pas y travailler, attendant passivement que le peuple québécois s'y dirige de lui-même, sous la double poussée de son évolution hypothétique et de ses frustrations ou désillusions. Il y a même pire : la souveraineté s'y trouve réduite à une police d'assurance, que l'on retire en cas d'accident ou de désastre, peut-être mortel. Et ce n'est pas le but, l'objectif auquel il faut tendre et travailler de toutes ses forces, avec imagination et créativité, mais une simple mesure de protection, un paratonnerre, dont l'efficacité reste d'ailleurs à démontrer.

Cette police d'assurance, à l'échéance incertaine, ne sera guère prise au sérieux par des adversaires, assurés de leur force et de notre faiblesse, et qui la trouveront plutôt dérisoire. J'ai aussi noté, dans votre texte, un glissement qui m'attriste. La souveraineté et l'association y apparaissent désormais entre guillemets, comme si leur réalité avait fondu, disparu, sur le plan politique et constitutionnel. Il ne convient plus d'en parler dans cette dimension haute et riche, pourtant à l origine de notre parti et inspiratrice de son programme. Quand on en parle désormais sans guillemets, ce ne peut être qu'au niveau de l'homme et de la femme, des créateurs et des entreprises, au plan individuel et non plus au plan collectif. D'ailleurs, votre texte me donne l'impression que vous avez même cessé de croire à une souveraineté possible pour le Québec. Vous vous demandez quelle forme sera appelé à prendre cet État-nation et vous répondez immédiatement que vous ne le savez pas. Et pourtant, le chapitre premier de notre programme définit clairement

Suite à la page 10

INVITATION

VENEZ RENCONTRER

MICHEL TREMBLAY

à l'occasion d'une séance de signature

samedi le 1er décembre de 14h à 17h

à la **LIBRAIRIE LEMÉAC** INC.

371 LAURIER OUEST, MONTRÉAL

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Lévesque

nier, alors que la crise était à son paroxysme.

Pour mieux montrer que la crise ministérielle était contrôlée et circonscrite, le premier ministre a donc procédé dès hier à la « première phase » du remaniement de son cabinet.

Comme prévu, M. Yves Duhaime laisse son poste à M. Rodrigue et il est promu à l'important portefeuille des Finances, que M. Parizeau détenait depuis huit ans. M. Marc-André Bédard (encore hospitalisé à Chicoutimi) est nommé vice-premier ministre à la place de M. Camille Laurin, dont le poste aux Affaires sociales échoit de façon temporaire à M. Michel Clair. M. Guy Tardif laisse l'Habitation (qu'il occupait depuis huit ans) et la Protection du consommateur à M. Jacques Rochefort et il est nommé aux Transports, en remplacement de M. Jacques Léonard.

Ne sachant qui nommer à la Condition féminine, M. Lévesque occupe lui-même, pour l'instant, le poste qu'occupait Mme Leblanc-Bantey.

Deux autres ministres cumulent des fonctions de démissionnaires. Le ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, s'occupera aussi de la Science et de la Technologie, qu'occupait M. Gilbert Paquette. Déjà ministre de la Justice et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Pierre-Marc Johnson, prend la relève de Mme Louise Harel aux Communautés culturelles et à l'Immigration, où elle avait été nommée il y a à peine deux mois.

D'autre part, dans une brève déclaration faite à l'Assemblée, au début de ses travaux, M. Parizeau a expliqué que sa démission du gouvernement ne lui laissait guère le choix de quitter aussi son siège de l'Assomption. « Demeurer député et participer activement aux débats de l'Assemblée et aux travaux de la commission parlementaire placerait son successeur et ses ex-collègues dans une situation inutilement ambiguë et me placerait, moi, dans une situation finalement assez scabreuse. » Après avoir remercié tout le monde et témoigné de son « grand respect » pour M. Lévesque, l'ancien ministre s'est retiré dignement, sous les applaudissements des députés.

Puis, Mme Leblanc-Bantey et M. Léonard ont expliqué les raisons de leur démission ministérielle.

Le premier ministre a profité de la période de questions, presque entièrement consacrée à des échanges entre lui et son homonyme de l'opposition, M. Gérard-D. Lévesque, pour relever les propos « extrêmement honorables » de ses anciens collègues, et pour dire qu'il avait « l'embarras du choix » pour les remplacer. Il ne prévoit pas d'autres démissions, tout en attendant des nouvelles du ministre délégué aux Relations avec les citoyens, M. Lazure, qui revient d'un voyage officiel en URSS. Il en profite pour annoncer le ralliement de trois députés présumés rebelles.

Selon M. Lévesque, les déchirements de plusieurs ministres et députés, le départ de huit d'entre eux, tiennent à des convictions, aussi respectables de la part de ceux qui partent que de ceux qui ont décidé de relever le pari avec lui. « L'essentiel de ce pari, c'est que le gouvernement soit plus efficace, jusqu'à la fin de son mandat...Deuxièmement, ce gouvernement, oui, je crois qu'il est de mon devoir de continuer à le diriger, tant qu'il est là. « Loin de souscrire à l'absence de confiance populaire évoquée par le chef libéral, le premier ministre fait état de sondages réconfortants quant à son propre leadership.

Interrogée à son tour, Mme Pauline Marois, qui a signé la déclaration des 12 et a décidé de rester ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu, dit qu'elle n'a pas de permission spéciale à demander pour faire la promotion du programme du PQ. « J'ai toujours compris que le premier ministre ne nous empêchait pas de faire la promotion de ce que je crois être un objectif essentiel au développement social, culturel et économique du Québec. » Invité à préciser la marge de manoeuvre de ses ministres, M. Lévesque dit qu'on va continuer de discuter de l'option souverainiste, notamment au congrès du 19 janvier.

Seulement ce qui est important, ajoute le premier ministre et président du PQ, parce qu'il n'a jamais été question de commencer à bâillonner tout le monde, cela ne se fait d'aucune façon...mais ce qui est important, c'est que le conseil des ministres — et on s'en parlera demain (aujourd'hui, à la réunion du cabinet remanié hier) — fasse son travail sans, si vous voulez, faire quelque prophétisme que ce soit pendant qu'on a tant de travail à faire. »

Par la suite, le chef de l'opposition a voulu présenter une motion de non-confiance, alléguant que « la crise soudaine et grave qui secoue le gouvernement est d'une ampleur telle que la capacité de ce gouvernement à gérer les affaires de l'Etat est sérieusement compromise ». Après une longue discussion, le président, M. Richard Guay, a statué que, la crise ayant éclaté jeudi dernier, l'opposition aurait dû alors tenter d'en faire un débat d'urgence.

De son côté, en mission en Afrique du Nord, le ministre Bernard Landry a fait tenir à la presse québécoise un appel à l'unité du PQ. Selon le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, il y a moyen de trouver un compromis qui tende à la souveraineté du Québec, dans le respect absolu du rythme d'évolution du peuple québécois. « Au-delà de leurs divergences, le désir communément partagé par tous les membres du PQ de voir le Québec accéder à la souveraineté pleine et entière devrait continuer de les regrouper au sein de cette formation politique. »

Le ministre estime que sa lettre du 8 novembre au premier ministre (le lendemain, il a signé aussi le manifeste des 12 ministres sur la nécessaire souveraineté) contient tous les éléments nécessaires à ce compromis. Il considère de son devoir de rester à son poste et garde espoir que M. Lévesque pourra, d'ici le 19 janvier, amener l'ensemble du PQ à un large consensus.

Un autre signataire de la déclaration des 12, M. Marcel Léger, redit sa foi souverainiste et se met à l'écoute de l'ensemble des militants du PQ. Le ministre délégué au Tourisme (qui vient de réintégrer le cabinet après deux ans d'éclipse), annonce que, loin de démissionner, il se rendait dès hier à Moncton « défendre les intérêts des Québécois » à une conférence fédérale-provinciale sur le tourisme.

Aux journalistes, par ailleurs, M. Lévesque a dit espérer que les délégués choisis pour le congrès refléteront le sentiment des membres du PQ, tel qu'il s'exprime dans les assemblées générales des comtés. Il y a des limites, dit-il, à tordre la démocratie, et les vues du membership doivent se traduire dans les décisions des congrès. Les délégués doivent respecter les mandats qui leur sont confiés.

Il prévoit que son gouvernement peut facilement rester en selle jusqu'à l'automne prochain. Quant à la crise interne, elle ne saurait être jamais finie tout à fait, étant donné les convictions profondes qui animent les péquistes; mais elle est fondamentalement saine et démocratique, cette crise quasi permanente. Une purge nécessaire ? demande un reporter. « C'est vrai qu'à l'occasion, la purge est nécessaire; si vous avez un estomac fragile, ça peut vous arriver. C'est une image comme une autre. » Mais il préfère parler d'un choix de sa part, d'un choix qui implique un prix à payer. Il reconnaît qu'il s'entoure de ministres qui partagent ses vues, ce qui est normal quand on veut reconstituer convenablement une équipe et qu'on veut éviter que le cabinet demeure « une sorte de forum constant », comme c'est le cas depuis des mois.

Sur un autre plan, M. Lévesque a annoncé que le livre blanc sur la fiscalité sera rendu public avant Noël, ainsi que le prévoyait M. Parizeau, et que la consultation subséquente suivra son cours normal.

Finalement, la ronde des démissions semble bel et bien terminée, du moins jusqu'au congrès de janvier. Le seul point obscur: la décision de M. Lazure. Plusieurs prévoient qu'il suivra ses six anciens collègues dans la dissidence. Si tel était le cas, la crise interne se concluera par le départ de sept ministres et de deux députés, ce qui ne met nullement en danger la majorité ministérielle à l'Assemblée nationale, qui a finalement repris hier ses travaux réguliers.

◆ Trois députés

Aussi, quelques minutes plus tard, pendant la période de questions à l'Assemblée nationale, M. Lévesque pouvait annoncer que «trois rumeurs de démissions» venaient de s'éteindre. Chacun des trois députés démissionnaires avait ces derniers jours tenu une conférence de presse dans son comté pour annoncer sa prochaine démission, seulement conditionnelle à un compromis fait par M. Lévesque. Tous trois s'apprêtaient à demander au président de l'Assemblée nationale de siéger dorénavant comme députés indépendants à partir d'hier après-midi.

«J'avais annoncé lundi que je démissionnais du caucus péquiste pour devenir député indépendant, mais j'ajoutais dans ma dernière phrase «à moins qu'un miracle de dernière minute ne se produise», a précisé au DEVOIR M. Jules Boucher. Même si les ministres Camille Laurin, Gilbert Paquette, Denise Leblanc et Louise Harel n'ont pas vu trace de compromis, les trois députés auraient pour leur part eu le signe qu'ils attendaient.

Dans le cas de M. Boucher, le «miracle de dernière minute» est l'assurance donnée par M. Lévesque que, lors de la prochaine campagne électorale, le Parti québécois pourra réclamer des nouveaux pouvoirs pour le Québec. Cependant, M. Lévesque s'est refusé à ce que ces nouveaux pouvoirs soient précisés, que la «liste d'épicerie» soit établie maintenant et présentée à la presse. «Pour moi, parler de souveraineté, c'est parler des nouveaux pouvoirs pour le Québec», estime M. Boucher. La même assurance aurait été donnée à M. Baril: la plate-forme électorale péquiste comprendra la réclamation de pouvoirs accrus pouyr le Québec.

Quant au député de Trois-Rivières, après avoir réfléchi pendant quatre jours et écouté ses interlocuteurs d'une «ligne ouverte» à la radio trifluvienne, il estime que, pour le PQ, ce n'est pas le moment de vivre une crise de confiance et une crise de leadership, même s'il se pose encore des questions sur la manière de parler souveraineté. M. Vaugeois aurait été amené à réfléchir notamment parce que ses électeurs lui auraient montré qu'ils gardaient confiance dans M. Lévesque et que l'attitude de ce dernier leur paraissait réaliste.

Plusieurs députés ou ministres ont assuré hier les journalistes que la crise était terminée et que l'hémorragie était finie. Ce fut le cas notamment pour le ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson. Certains cependant y mettaient un bémol: tout dépendra maintenant des résultats du congrès extraordinaire du 19 janvier 1985. Après la démission comme ministre de Mme Harel, qui demeure membre du caucus péquiste, la seule interrogation qui semble demeurer concerne le ministre délégué aux relations avec les citoyens, M. Denis Lazure, actuellement en voyage dans les pays de l'Est.

A la sortie de la réunion spéciale des députés péquistes, qui a duré deux heures trente hier matin, on entendait quatre sons de cloches. D'une part, les députés qui appuient depuis le début la position prise le 19 novembre par M. Lévesque estimaient que ce dernier n'avait pas fait de compromis mais que, la réflexion aidant, les députés s'étaient aperçu qu'ils étaient tous d'accord sur le fond du débat. «On a constaté que l'on est d'accord sur le fond. Quant aux démarches, cela se discute», déclarait notamment le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Guy Chevrette.

D'autres députés soulignaient la «performance» de M. Lévesque et le changement de climat total par rapport aux caucus tenus la semaine dernière. «M. Lévesque a adopté une attitude de respect à l'égard de tous ses collègues, une attitude humaine, chaleureuse», a souligné par exemple le ministre des Communications, M. Jean-François Bertrand. De son côté, M. Vaugeois reconnaissait que M. Lévesque a changé de ton et de manière, qu'il a eu une oreille sympathique aux réflexions actuelles de certains députés péquistes. Il a même ajouté que M. Lévesque semblait en grande forme et que la façon dont il avait abordé la discussion hier matin marquait une évolution, proche de celle vécue en quatre jours par lui-même. Le député de Verchères, M. Jean-Pierre Charbonneau, soulignait pour sa part que les députés péquistes sauraient à nouveau travailler ensemble et qu'il n'y aurait plus le climat d'hostilité ouverte envisagé la semaine dernière.

Quelques députés, notamment le député de Vachon, M. David Payne, se refusaient à commenter le contenu de la réunion du caucus et l'attitude de M. Lévesque. M. Payne rappelait cependant que tous les députés péquistes sont indépendantistes et que ce n'est pas le moment de se déchirer.

Enfin, les trois ex-démissionnaires notaient l'assurance obtenue quant à la plate-forme électorale du PQ ou leur répugnance à provoquer une grave crise gouvernementale. L'un d'entre eux, M. Boucher, soulignait que les ministres peuvent souhaiter redevenir simple députés pour retrouver leur liberté de parole mais que les députés n'ont d'autre choix, pour exprimer leur désaccord, que de devenir députés indépendants, ce qui est une décision aux conséquences très graves.

Hier, avec les départs du caucus de Mme Denise Leblanc-Bantey et de M. Jacques Léonard et avec le retrait de la vie politique de M. Jacques Parizeau, le Parti québécois ne comptait plus que 66 députés. Avec sa victoire lundi dans le comté de Saint-Jacques, le Parti libéral en aura bientôt 49. Il y a maintenant six députés qui siègent comme indépendants, venant tous du Parti québécois et il y un siège vacant (L'Assomption). Lors de l'élection du Parti québécois le 13 avril 1981, le PQ obtenait 80 sièges et le Parti libéral 42.

◆ Le Conseil

Deux raisons expliquent cette situation. Ainsi, depuis 1970, la croissance du revenu réel par personne a-t-elle fléchi au Canada en raison du contexte économique. Par contre le taux marginal d'imposition, appliqué à l'accroissement du revenu réel, baissait à la suite de l'indexation en 1974 des exemptions de base et des fourchettes d'imposition.

On estime ainsi que le gouvernement fédéral aurait perdu $40 milliards pour la période de 1975 à 1983 si on avait appliqué par exemple le même taux marginal d'imposition que dans les années 60. Pour la seule année 1981, les revenus auraient été supérieurs de $7.6 milliards.

S'ajoute à cette situation d'autres décisions gouvernementales qui se sont révélées coûteuses sur le plan des recettes. Les crédits et exemptions accordés à divers groupes de contribuables, notamment les sociétés, ont aussi privé le gouvernement de recettes importantes. Par exemple, la non imposition du gain de capital sur la vente d'une résidence principale aurait coûté $3.5 milliards au fisc canadien en 1980. Les réductions d'impôt au titre des REER auraient coûté $2.6 milliards. Les exemptions données pour la recherche pétrolière, $1.9 milliard.

Le Conseil économique reconnaît qu'il n'était pas facile en situation de chômage élevé et de faible croissance économique de relever les impôts. L'expérience du budget MacEachen de 1981 l'a démontré. Mais il reste que si les recettes du gouvernement n'ont pas augmenté, c'est en raison de choix politiques délibérés, note-t-on, tout en rappelant qu'une combinaison de facteurs sociaux, démographiques et économiques forçaient les gouvernements à accroître leurs dépenses.

Les perspectives d'avenir indiquent, de souligner le Conseil, qu'il sera difficile de comprimer de façon significative les dépenses. L'évolution démographique continuera de faire sentir ses effets, tout comme le poids du service de la dette. Le gouvernement ne pourra échapper à un élargissement de son assiette fiscale.

La forme et le moment de la hausse des impôts sera primordiale, avertit le Conseil, qui propose que l'on commence par éliminer certaines exemptions et certaines échapatoires fiscales. À cet égard, on ne cache pas que c'est une révision d'ensemble des exemptions à laquelle il faut procéder. Puis l'on pourrait augmenter, modestement, les taux d'imposition des contribuables pour répartir le fardeau des restrictions à l'ensemble de la population.

Interrogé sur ces propositions, le premier ministre, M. Mulroney, s'est bien gardé hier de réagir positivement ou négativement. Il s'en est tenu à souligner sa satisfaction de voir le Conseil économique prôner une réduction du déficit.

Les augmentations d'impôts devront se faire en conjonction avec un programme de contrôle des dépenses gouvernementales. La révision des programmes gouvernmentaux qui a été entreprise pourra avoir des effets dans la mesure où on pourra repérer des programmes inutiles ou inefficaces. La recherche de l'efficience, tout comme la révision des objectifs de certains programmes sociaux ne saurait toutefois à elle seule solutionner les problèmes budgétaires du gouvernement, croit-on.

Au plan social, les membres du Conseil insisteront sur le fait que le gouvernement fédéral a déjà appliqué des politiques de restrictions de ses dépenses. Ils notent aussi que le gouvernement Mulroney s'est engagé à respecter les principes fondamentaux du contrat social de la nation.

Sur le plan de l'emploi, le Conseil divergera là aussi d'opinion avec le gouvernement. Déjà, l'an dernier, on avait invité le gouvernement à faire de la lutte au chômage sa priorité et il revient cette année à la charge en suggérant qu'il ne suffit pas de relancer l'économie et réduire le déficit pour faire diminuer le chômage.

L'emploi devrait être la première priorité du gouvernement, estime le Conseil, qui affirme que d'autres interventions de l'État pourraient être nécessaires à court terme. C'est dans le secteur des services qu'on devrait orienter ses efforts vers le secteur des services. La capacité des secteurs de la fabrication et de la construction a diminué contrairement au secteur des services où il en coûte moins cher pour créer des emplois.

Le Conseil croit par ailleurs que le gouvernement devrait revoir l'utilisation des crédits d'assurance-chômage, des programmes de création d'emploi et des programmes de formation professionnelle. Il faut s'interroger sur la possibilité d'affecter une proportion des ressources à la promotion de l'emploi, croit-on. Pour cela, la création d'une commission regroupant les syndicats, le patronat et les gouvernements se penchent sur cette question. Le conseil prévoit que les taux de chômage demeureront au-dessus de 10 % jusqu'à la fin des années 1980.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

Arafat offre sa démission

AMMAN (AFP) — M. Yasser Arafat a créé un véritable coup de tonnerre en annonçant hier soir la démission de son poste de président du Comité exécutif de l'OLP (CEOLP) qu'il occupe depuis 15 ans.

Bien que les statuts lui interdisent en tant que membre du CEOLP de participer à une commission de travail, M. Arafat a tenu à s'expliquer devant la commission politique du Conseil national palestinien sur les raisons de sa visite en Egypte en décembre 1983 à sa sortie de Tripoli (Nord-Liban). A la fin de son intervention, a indiqué le porte-parole de l'OLP, M. Ahmad Abdel Rahman, le chef historique de la résistance palestinienne a annoncé aux parlementaires qu'il mettait sa démission à la disposition du Conseil national palestinien.

« J'avais l'intention de démissionner dès le début des travaux du CNP jeudi dernier, mais par respect pour le roi Hussein j'ai différé mon annonce. Il faut désormais trouver quelqu'un d'autre pour me remplacer », a-t-il dit, selon une source palestinienne bien informée. Le porte-parole de l'OLP a indiqué qu'aussitôt après sa déclaration, les parlementaires ont tenté pendant deux heures, mais en vain, de le convaincre de revenir sur sa décision.

Aussitôt la séance levée, a ajouté M. Abdel Rahman, le comité central du Fatah s'est réuni à l'hôtel Regency où loge M. Yasser Arafat pour tenter de son côté de lui faire retirer sa démission.

Il a ajouté que des efforts allaient être déployés dans ce sens, pendant toute la nuit et qu'il espérait qu'au cours de la séance plénière du CNP qui doit avoir lieu ce matin, M. Arafat aura été convaincu car telle est la demande de chaque Palestinien. M. Nabil Chaath, président de la commision politique du CNP et proche conseiller de M. Arafat, a tenté de minimiser la portée de la démission du leader de l'OLP en faisant valoir qu'il s'agissait d'une affaire de routine. Dans le passé, M. Arafat a offert la démission de l'exécutif à chaque réunion du conseil, qui l'a toujours refusée.

Cependant si les statuts prévoient que l'ensemble des membres du CEOLP présentent leur démission à chaque cession du CNP afin que le Parlement palestinien puisse élire une nouvelle direction, cette fois M. Arafat a présenté personnellement la sienne et non pas celle du CEOLP, face aux critiques dont il faisait l'objet à propos de son voyage au Caire.

Si M. Yasser Arafat persistait dans sa décision de démissionner, il s'agirait de la plus grave crise que le mouvement palestinien ait connue depuis sa fondation en 1964.

◆ Harel

Il lui apparaît que les orthodoxes sont actuellement victimes de la « manipulation » exercée sur les médias d'information par les pseudo-modérés, considérant que ce sont eux, les vrais radicaux, les dissidents du programme officiel du parti, les rebelles opposés aux résolutions démocratiquement adoptées par le congrès plénier du parti.

A travers les réunions du groupe des 12, les mini-caucus, les consultations avec son exécutif de comté et les membres de son entourage, c'est un long et pénible cheminement qui a conduit Mme Harel à la « douloureuse » décision de quitter le cabinet. A cet égard, c'est la démarche qui l'a conduite au bureau du premier ministre, lundi matin, qu'elle retient comme un moment de grande intensité. Un entretien qu'elle décrit comme « très cordial » et au cours duquel M. Lévesque a respecté ses divergences, tout en rejetant fermement les prétentions du groupe des 12.

Libérée donc des responsabilités ministérielles, Mme Harel entend dorénavant participer pleinement au débat et s'employer d'ici le congrès du 19 janvier à plaider la survie de l'option souverainiste. Elle acceptera les invitations des militants de la base et participera activement aux assemblées générales que tiendront d'ici là les 122 associations de comtés. A court terme, Mme Harel n'a qu'un seul objectif: convaincre les délégués du congrès de janvier que ni le PQ, ni le gouvernement qui en est issu, non plus que le Québec, n'ont d'avenir hors de l'accession à la souveraineté.

Aux apôtres de la mise en veilleuse, l'ex-ministre Louise Harel reproche de garder le silence sur la souveraineté et de la présenter comme un idéal vague et lointain. Elle réprouve l'argumentation sinueuse qui fait qu'aujourd'hui, les militants en sont rendus à se demander si la prochaine élection doit porter sur la souveraineté ou la création d'emplois. « Comme si la solution aux problèmes structurels de l'emploi au Québec pouvait se réaliser sans récupérer d'Ottawa les pouvoirs nécessaires ».

Aux révisionnistes qui ont accusé les orthodoxes d'être porteurs d'illusions, Louise Harel réplique qu'il n'y a rien de plus réaliste que de concevoir la souveraineté comme un moyen de réaliser une véritable politique de l'emploi, de se donner une politique de sécurité du revenu et de redistribution de la richesse collective. Un moyen de mettre en oeuvre un projet de société.

La mise en valeur de l'option souverainiste passe-t-elle par une remise en question du leadership de René Lévesque? Mme Harel croit qu'il faudra attendre la conclusion du congrès de janvier avant de pouvoir répondre à cette question. Entretemps, elle suggère de la poser au premier ministre lui-même. Si dans le groupe des 12, il se trouvait des collègues qui décidaient de ne pas démissionner du cabinet, elle respectera le choix de leur conscience. Et si l'opposition libérale présentait une motion de non confiance, elle appuierait l'équipe péquiste et voterait avec le gouvernement.

Mme Harel reconnaît que la crise qui secoue le parti ait pu nuire à l'élection du candidat André Boulerice dans Saint-Jacques et favorisé la 22ème victoire consécutive des libéraux. Mais elle voit bien d'autres facteurs susceptibles d'expliquer ce nouvel échec. Lesquels? Tout en refusant de les identifier, elle indique que ce sont peut-être les mêmes facteurs que ceux qui ont causé les défaites antérieures.

Laurin

Suite de la page 9

et complètement la forme et les attributs de cet État-nation que doit devenir le Québec. Vous vous situez ainsi en deçà du programme du parti que vous dirigez. Est-ce à dire que vous recommandez d'éliminer ce chapitre lors du prochain congrès ou vous raviserez-vous d'ici là ?

Si vous optez pour la première hypothèse, ce parti n'aura plus rien de souverainiste et devra se dissoudre. Comme alternative, vous nous proposez la confiance en nous-mêmes, ce qui est la chose du monde la mieux partagée entre tous les partis politiques. Et si cette confiance contribue à la croissance et à l'évolution du peuple québécois, vous prédisez que les structures du régime fédéral devront s'y adapter au risque de disparaître. Je crois pour ma part, à la lumière d'un passé récent et lointain, que les structures fédérales sont autrement plus résistantes, fortes, rigides que vous le croyez.

Le Québec a certes gagné en force et il se renforcera encore. Mais les contraintes que le pouvoir fédéral lui impose n'ont cessé, elles aussi, d'augmenter en nombre et efficacité. Ses victoires ne se comptent plus, y compris celles du *Canada Bill*. Il évolue, malgré le Québec, vers un type d'État centralisé et unitaire, que la logique même du système l'obligera toujours à maintenir et renforcer. C'est bien pourquoi la dimension constitutionnelle de la question nationale ne me paraît pas se présenter sous des dehors aussi prometteurs que vous le dites. Après novembre 1981, on court ainsi à une autre désillusion. La politique de la main tendue aux Blakeney et consorts s'est alors retournée contre nous. Leurs intérêts diffèrent profondément et fondamentalement de ceux du Québec. Alliés d'un moment, ils ont par la suite, dès que leur propre intérêt le leur a commandé, pactisé dans notre dos et isolé le Québec.

Pourquoi alors recommencer avec Mulroney ? Il a eu besoin de nous pour se faire élire et il s'est alors engagé à traiter avec le Québec dans l'honneur et la dignité. Mais il est devenu le premier ministre du Canada, c'est-à-dire d'un pays où le Québec est plus que jamais en minorité, malgre ses cinquante-sept députés. Et déjà, nous voyons la main se refermer. Le ministre des Finances, Michael Wilson, n'a que bien peu d'argent à donner aux provinces, donc au Québec. Le premier ministre, Brian Mulroney, vient pour sa part d'annoncer qu'il n'entreprendra aucune négociation constitutionnelle avec le Québec avant la prochaine élection, donnant ainsi leur véritable portée aux travaux d'approche et tractations qui ont cours actuellement entre émissaires fédéraux et québécois. Un autre marché de dupes en perspective.

Combien d'autres dernières chances faudra-t-il, combien d'autres désillusions et humiliations faudra-t-il avant que notre peuple et notre parti comprennent qu'il n'est de salut, dans ce domaine comme dans les autres, que dans la prise en charge par nous-mêmes de notre propre destin.

En mon âme et conscience, par fidélité jamais démentie au programme du Parti québécois, je ne saurais me satisfaire de l'option édulcorée et impuissante que vous nous proposez comme enjeu de la prochaine élection. C'est pourquoi, monsieur le premier ministre, j'ai le regret de vous présenter ma démission en tant que vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales.

En vous remerciant bien sincèrement de l'occasion que vous m'avez donnée de travailler avec coeur et détermination à l'avancement du peuple québécois, je vous prie d'accepter l'expression de mon respect et de mon amitié.

— Camille Laurin, m.d.
vice-premier ministre
et ministre
des Affaires sociales. »

AUJOURD'HUI

Détour-Nature vous invite à sa soirée de lancement. Elle aura lieu au YMCA du centre-ville de 17 h à 21 h, au 1450, rue Stanley. Le personnel de Détour-Nature sera sur place pour remettre une brochure des activités du club de ski de fond et de ski alpin et répondre à vos questions. 271-6046.

■

Le collège de Rosemont vous invite à rencontrer l'auteur québécois Louky Bersianik. Elle vous entretiendra de la visibilité des femmes dans la littérature, de 13 h à 15 h, amphithéâtre A-313 du collège. 374-1620.

■

L'Association des hommes séparés ou divorcés de Montréal tient une réunion à 19 h 30 au CLSC Métro, 1445, rue Guy, angle Maisonneuve, étage des boutiques, salle annexe du centre Face à face. Le thème de la soirée: «Une nouvelle famille». 259-1479.

■

Le public est invité à une réunion de la Commission des écoles protestantes du grand Montréal, ce mercredi à 19 h 30, à la salle de conférence du siège social de la Commission, 6000, rue Fielding.

■

Écoute, information, références, échange de services, connaissance de métiers, dîner communautaire, sorties en groupe, ateliers d'expression (théâtre, danse, peinture) sont offerts aux jeunes assistés sociaux. Rendez-vous au 500, rue Mont-Royal est, local 95, le lundi de midi à 22 h, le mardi de 9 h 30 à 22 h et du mercredi au vendredi de 9 h 30 à 16 h 30. 527-7084, projet Portes ouvertes.

■

C'est sous le thème «Le développement hotelier en région: ancien et nouveau concept» que M. Jocelyn Tremblay animera le second déjeuner-causerie organisé par le module de gestion et intervention touristiques de l'UQAM. Cette conférence aura lieu à l'hôtel Holiday-Inn, place Dupuis, de midi à 14 h 30.

■

Quatrième de six leçons sur la Bible, l'Église et l'argent avec Julien Harvey, s.j., directeur du centre Justice et Foi, intitulée: «Le pauvre Jésus, le modeste Paul», à la salle du Gesù, 1202, rue de Bleury. 866-2305.

■

Clinique d'information sur la cuisson au four à micro-ondes, à 19 h 30 au Cooprix Longueuil, 1601, boul. Roland-Therrien. Mme Thérèse Daigle, professeur à l'Institut national des viandes, répondra à toutes vos questions sur la cuisson par les ondes, le mode de fonctionnement du four, etc.

■

Colloque organisé par la Chambre de commerce de Saint-Laurent et intitulé «Programme d'aide financière et subventions», à 17 h, à l'hôtel Le Pavillon, 7700, ch. de la Côte-de-Liesse, à Saint-Laurent. 747-7007.

■

Le CLSC Longueuil-Ouest offre aux jeunes mamans une rencontre sur les exercices à faire après l'accouchement et pour rester en forme lorsque vous avez un enfant en bas âge. La rencontre, animée par une infirmière, aura lieu à 13 h 30, au 201, Curé-Poirier ouest. 651-9830, poste 319.

■

Assemblée publique de consultation à 19 h, au 425, rue Beaubien est, afin que les citoyens de la «petite patrie» (Villeray-Sud) puissent faire connaître leurs besoins et attentes au niveau de la santé, des conditions sociales et de la vie communautaire. Cette rencontre est organisée par le comité de consultation publique du CLSC La Petite Patrie. 274-6557.

■

Ciné-Collège présente, à 19 h 30, à l'auditorium du collège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse, les meilleurs courts métrages muets de Chaplin. 430-3120, poste 242.

■

Session de badminton, tous les mercredis de 19 h 30 à 23 h, au Centre Immaculée-Conception, 4265, rue Papineau. 527-1256.

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

SYLVAIN BLANCHARD

■ Bénéfice de $22.6 millions pour Rothmans

Le bénéfice consolidé du premier semestre de l'exercice en cours de la compagnie Rothmans s'établit à $ 22.6 millions, en baisse de près de $ 7 millions par rapport à la période correspondante de l'année dernière. Le bénéfice par action ordinaire se situe actuellement à $ 3.95, contre $ 5.15 en 83. Le chiffre d'affaires consolidé de l'entreprise pour le semestre comptabilisé est passé de $ 799 millions qu'il était en 83 à $ 817 millions. Ce gain de 2.3 % traduit avant tout des majorations de prix. Au cours de la période étudiée, le montant net de l'encaisse consolidée a augmenté de $ 38 millions en raison principalement des réductions saisonnières des stocks de tabacs en feuille et de produits finis dans le secteur du tabac. À la fin du semestre, cependant, l'encaisse nette de la compagnie et de ses filiales se chiffrait à $ 20.5 millions. Le bénéfice du secteur du tabac de Rothmans a atteint $ 9.8 millions, une diminution de $ 1.7 million par rapport aux résultats de l'an dernier. Cette baisse reflète un repli des ventes de cigarettes et de tabacs à coupe fine ainsi qu'un alourdissement général des frais, trois facteurs qui ont eu un effet plus important que les majorations de prix effectuées au cours du semestre. Le chiffre d'affaires du secteur du tabac s'élève à $ 290 millions, en légère hausse en regard à l'an dernier. La compagnie a vendu 7 millions de cigarettes jusqu'ici cette année comparativement à 7.6 millions en 83.

ROTHMANS OF PALL MALL CANADA LIMITED

■ On s'attend à une bonne fin d'année chez Northern Telecom

Selon le président du conseil d'administration de Northern Telecom, M. Edmund Fitzgerald, le chiffre d'affaires et le bénéfice par action ordinaire de la société devraient dépasser les dernières prévisions des analystes de la compagnie. M.Fitzgerald s'attend en effet à ce que le chiffre d'affaires consolidé soit de plus de $ 4 milliards et que le bénéfice par action se situe aux allentours de $ 2.65. Selon lui, la croissance du bénéfice avant impôt devrait légèrement dépasser celle du bénéfice net par action ordinaire. Le taux d'imposition de l'entreprise devrait en effet selon lui afficher une légère hausse par rapport au niveau prévu de 84, soit 31 %, ceci en raison principalement de l'enregistrement d'un bénéfice plus élevé aux États-Unis.

nt northern telecom

■ Ciment St-Laurent émettra 417,000 actions de classe A

Le conseil d'administration de Ciment Saint-Laurent a approuvé ce matin la convention de prise et le prospectus définitif concernant l'émission de ses 416,667 actions de classe A au prix de $ 24 pour une considération d'environ $ 10 millions. Le syndicat de prise ferme est dirigé par Lévesque Beaubien et Dominion Sécurities Pitfield Limitée. Simultanément à l'émission publique, les actionnaires majoritaires ont convenu d'acheter 583,333 actions de classe B au prix de $ 24 pour une considération d'environ $ 14 millions. Les actions de classe A de la compagnie donneront droit à une déduction de 75 % dans le cadre du Régime d'épargne actions du Québec.

CIMENT ST-LAURENT

■ CB Pak émettra 2 millions d'actions ordinaires

Les administrateurs de CB Pak et de Consolidated Bathurst ont approuvé hier la soumission d'un prospectus définitif portant sur l'émission de deux millions d'actions ordinaires de CB Pak au prix de $ 12.75 l'action. Le produit net qui sera encaissé par CB Pak servira à réduire sa dette à court terme et, le cas échéant, à tirer avantages des différentes opportunités d'expension qui s'offriront alors à elle. Cette émission est souscrite par Nesbitt Thompson, Wood Gundy et Geoffrion Leclerc. La date de clôture à été fixée au 11 décembre.

■ Baisse du bénéfice de Orbit Oil

Pour les neuf premiers mois de son exercice financier, la compagnie Orbit Oil and Gaz a encaissé des revenus de l'ordre de $ 2.2 millions, comparativement à $ 2.4 millions il y a un an. Le bénéfice net de l'entreprise se situe en ce moment à $ 625,000, ou 15.2 cents par action, en baisse de $ 100,000 par rapport à l'exercice précédent. Le fonds de roulement de Orbit Oil and Gaz atteignait le 30 septembre dernier la somme de $ 1.4 million, à peu près le même montant que ce qui avait été recueilli à ce chapitre un an plus tôt.

■ Entente entre ITT et NTT

ITT corporation et Nippon Telegraph and Telephone Public viennent de signer une entente en vertu de laquelle la multinationale américaine s'engage à doter NTT d'un système numérique d'installation privée automatique(PABX basé sur son système 3100. Cet accord est le premier du genre à être signé par ces deux entreprises de télécommunications. Sur une période de deux ans, 400 de ces sytèmes seront livrés à NTT. La somme totale de cette transaction est évaluée à $ 12 millions. La première livraison devrait être effectuée à la fin du mois de décembre.

■ Construction d'une nouvelle usine de la C-I-L à Beloeil

C-I-L a annoncé lundi la construction d'une nouvelle usine au complexe de Beloeil. La société y fabriquera un nouveau type d'explosif en émulsion promis à un vaste usage dans le secteur minier. La construction de cette usine fait partie d'un programme de dépenses en immobilisations de $ 20 millions. Par ce projet, C-I-L compte évidemment accroître sa productivité mais également stabiliser ses frais d'exploitation à Beloeil.

■ Nomination

Le président et chef de la direction de la compagnie Mobil Diversified Business vient de faire son entrée au conseil d'administration de Falconbridge. La nouvelle a été annoncée hier à Toronto à l'occasion de la réunion du conseil d'administration de la société Falconbridge. Il remplace ainsi M. F. Ackman, président de Supérior Oil qui a récemment remis sa démission.

La semaine sera critique

Le prix de l'or tombe à $325 US

JEAN CHARTIER

L'or est tombé à $ 325 US, son niveau le plus bas depuis plus de deux ans. « Ce n'est pas le krach mais presque, a commenté l'analyste Mony Negrin à Montréal. Et, ce n'est pas fini. Toute la semaine sera extrêmement critique. Vendredi c'est la fin du mois et il est particulièrement important que le seuil technique de $ 325 ne soit pas défoncé à Londres ».

Les planchers précédents ont été établis le dernier vendredi de mai 82 à $ 325.25 à Londres et le dernier vendredi de juin 82 à $ 317.50. « Ce sont deux points de support très importants, estime l'auteur de la lettre intitulée L'analyse technique. Le plancher des cinq dernières années fut touché en juin 82 à $ 296.75 ».

M. Negrin précise que rien ne supportera plus le prix de l'or si les niveaux de $ 325 et $ 317.25 sont enfoncés vendredi. L'or sera en chute libre et à ce moment tout le monde va devenir extrêmement pessimiste. « On doit maintenant atteindre un niveau où personne ne voudra plus acheter de l'or, précise-t-il. Il faut que tout sentiment haussier disparaisse du marché. Si l'or baisse à $ 315 ou $ 310, il va y avoir une panique. Tous vont dire que l'or va baisser sous les $ 300 ».

Cette chute de $ 338 l'once à $ 330 lundi et à $ 325 mardi est survenue en même temps qu'un raffermissement très important du dollar face au franc suisse, au deutchmark et au yen. La chute des taux d'intérêt aux États-Unis s'est accompagnée d'une chute des taux en Europe pour les dépôts en dollars de sorte que les taux d'intérêt réels sont encore plus favorables aux États-Unis qu'en Europe, souligne Peter Calvetti, le président de Guardian Trust International, le principal négociant en métaux précieux au Canada.

M. Calvetti souligne que l'or n'a pas diminué de valeur en franc suisse, non plus qu'en deutchmark hier puisque le dollar américain s'est apprécié en 10 secondes de 15 points par rapport à la monnaie allemande hier midi et de 4 % pour la journée, un vrai coup de fouet. Le vrai test ne viendra pas de l'Europe au lever du jour, en conclut-il, mais plutôt du Comex dès les deux premières heures d'opération.

Ce qui le rend optimiste, c'est que beaucoup de spéculateurs sont à découvert présentement et qu'ils vont prendre leurs profits. Quand, ils ont vu que l'or ne franchissait pas le niveau de résistance à la hausse du $ 350 et que le dollar américain lui recommençait à monter, ils ont vendu l'or à découvert et ils devront acheter bientôt cet or. Quand de tels profits sont à encaisser, les achats ne se font généralement pas attendre. Les chutes précédentes du prix de l'once d'or faisaient suite à des prises de position en compte et à des ventes du métal après un changement d'évaluation. C'était beaucoup plus dangereux, dit-il.

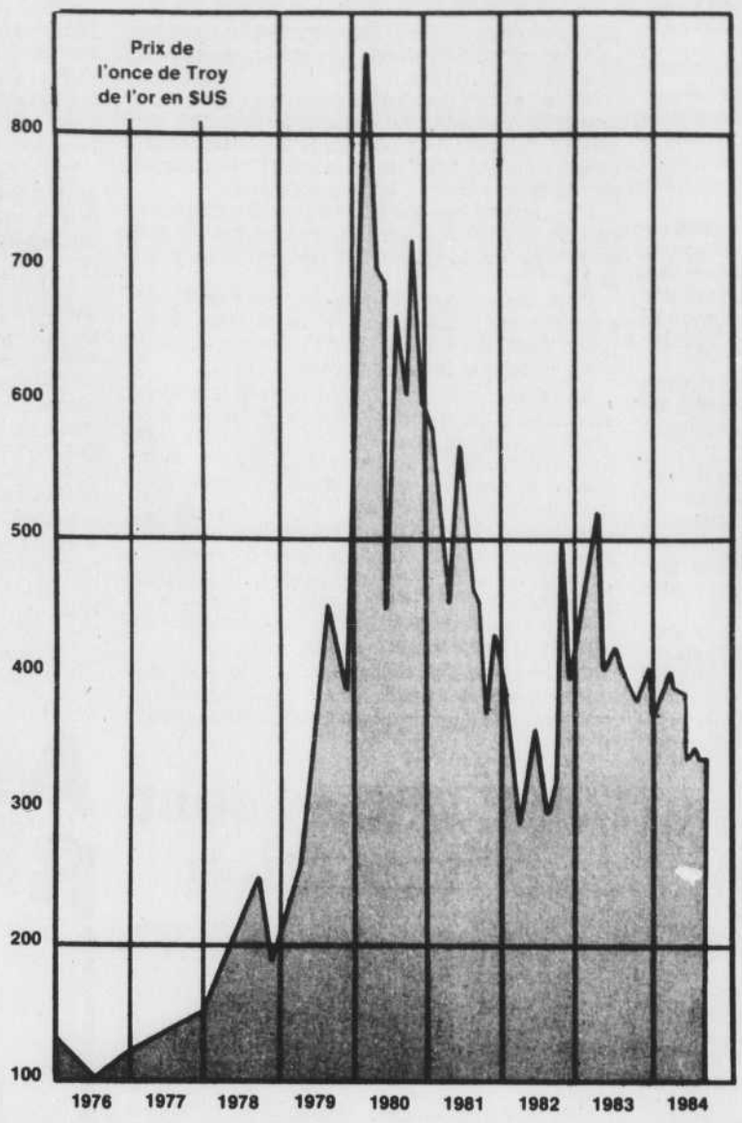

M. Calvetti juge fort improbable de voir l'or à $ 200 l'once parce qu'il ne croit pas que nous sommes dans un scénario « de déflation » mais plutôt « de désinflation ».

« Beaucoup de producteurs se retireraient du marché si le prix chutait à ce niveau, dit-il. Les facteurs fondamentaux poussent plutôt dans le sens d'un nouveau sommet de l'inflation à 8 % dans le présent cycle, ce qui signifierait que l'or pourrait toucher les $ 500 à ce moment-là. L'or, conclut-il, c'est une police d'assurance. Finalement, il importe peu à l'acheteur qui le détient qu'il l'ait payé $ 104 ou à $ 124 l'once en 1976. C'est le même phénomène maintenant ».

M. Anthony Boeckh, éditeur de la revue Bank Credit Analyst à Montréal, estime précisément, lui, que nous sommes dans un scénario déflationniste. « L'inflation va continuer à baisser, a-t-il déclaré au DEVOIR, et l'or aussi. Il n'y a donc aucune raison pour acheter de l'or présentement. Nous avons dit à maintes reprises depuis plusieurs années, ajoute-t-il, que l'or est dans une tendance fondamentale à la baisse et je ne vois pas pourquoi nous changerions notre analyse maintenant. Les taux d'intérêt demeurent très élevés en termes réels, ils vont à nouveau baisser au cours des deux prochains mois mais ils vont demeurer à un niveau bien supérieur à l'inflation en termes réels. Le prix du pétrole aussi baisse ces jours-ci et ceci a une influence directe sur le prix de l'or ».

Le conseiller montréalais des grandes banques américaines déclare que l'or est fondamentalement dans un marché baissier; ce sont les obligations qui offrent le meilleur rendement présentement, dit-il.

M. Mony Negrin, lui, se demande si le prix de l'once d'or est en train de constituer faire un double fond, un fond susceptible de se superposer aux deux filets de 1982 ou si un nouveau plancher absolu va être touché valable pour les cinq dernières années. nous en sommes si près. Alors que M. Calvetti s'attend à ce que ceci soit déterminé dès aujourd'hui au Comex, M. Negrin, lui, craint plutôt que le prix ne soit stagnant pour quelques jours, quelque peu à la hausse, puis quelque peu à la baisse et qu'il hésite pendant quelque temps avant d'établir ce nouveau plancher. Le seuil de fermeture vendredi à Londres est à cet égard important techniquement, précise-t-il.

M. Negrin estime que nous ne sommes pas dans un cycle normal. « Ce n'est pas une répétition des cycles que nous avons vu depuis 30 ans, précise-t-il, c'est-à-dire depuis la guerre. D'une part, il y a le problème de la dette du tiers monde et du dollar fort. D'autre part, l'économie américaine ne tire pas. Si elle a paru

Suite à la page 16

Forex accepte les propositions des banques Nationale et Royale

PAUL DURIVAGE

Un accord est finalement intervenu entre les membres du conseil d'administration de Forex Inc. et ses principaux créanciers, les banques Nationale du Canada et Royale du Canada, dans le cadre de son plan de restructuration financière.

« Il s'agit d'un dénouement majeur », a commenté la directrice des communications de l'entreprise en difficultés financières, Mme Louise Potvin.

L'entreprise forestière de Val d'Or était en négociation avec les deux banques depuis la mi-juillet dernier après que celles-ci aient rappelé sa marge de crédit de $ 10 millions la forçant ainsi à cesser indéfiniment ses activités.

La Banque Royale du Canada a en outre proposé à Forex de lui fournir le crédit à court terme nécessaire à la reprise de ses opérations. Elle a aussi accordé une période moratoire de deux ans sans remboursement du principal, concernant son crédit à long terme. Elle a de plus offert un crédit-relais pour financer en partie certaines modifications aux immobilisations.

Par ailleurs, les banques Royale et Nationale ont offerts de prendre une participation de $ 2 millions en actions privilégiées de l'entreprise.

Le sort de la filiale de la société ouverte Groupe Forex Inc. n'en est pas jetée pour autant. D'autres volets du plan de restructuration déposé par Forex reste en effet à être réalisés.

La porte-parole s'est refusée à dévoiler les détails du plan mais a précisé que la balle était maintenant portée dans le camp des gouvernements. D'autres intervenants, dont elle n'a pas voulu révéler l'appartenance, seront approchés ultérieurement.

« la direction de la compagnie entreprendra, dès cette semaine, des démarches auprès des gouvernement fédéral et provincial pour leur faire connaître la façon dont ils pourront s'impliquer dans la réalisation du plan prévu », a-t-elle déclaré.

L'important producteur de bois du Nord-Ouest québécois a connu de sérieuses difficultés financières à cause de la baisse des prix du bois d'oeuvre, de ses coûts d'approvisionnement élevés, de grèves et d'une gestion reconnue comme déficiente.

Regan propose aux Américains d'abaisser le taux de taxation contre une réduction des abris fiscaux

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, a présenté officiellement, mardi, le projet de réforme de la fiscalité américaine que ses services préparaient depuis dix mois à la demande de la Maison-Blanche.

Ce projet, largement conforme aux indications recueillies précédemment dans les milieux gouvernementaux, vise avant tout, selon M. Regan, à simplifier les impôts directs, à en élargir l'assiette, à établir plus de justice dans la répartition des charges fiscales (aussi bien entre les individus qu'entre les sociétés) et à créer des conditions plus favorables pour l'expansion économique.

Le secrétaire au Trésor a affirmé, au cours d'une conférence de presse, que son projet, qui va être désormais étudié par le gouvernement, était strictement neutre et qu'il ne comportait aucune augmentation déguisée des impôts.

Il a indiqué, d'autre part, que le président Reagan avait, de prime abord, accueilli ce projet favorablement, mais qu'il devait l'étudier de manière plus approfondie avant de pouvoir porter un jugement définitif à son égard.

Le secrétaire au Trésor s'est déclaré convaincu que son projet de réforme de la fiscalité donnerait lieu à maintes escarmouches de la part des groupes de pression toujours prêts à défendre des intérêts sectoriels, mais que le public lui serait en fin de compte favorable et qu'une majorité bi-partisane au Congrès en entérinerait les grandes lignes.

Ces dernières sont les suivantes:

1) Impôt sur le revenu :

Les tranches d'imposition seront ramenées de 14 à 3 avec une réduction majeure des taux d'imposition. Ces taux, qui s'échelonnent actuellement de 11 à 50 %, seront de 15 % pour la première tranche, de 25 % pour la deuxième et de 35 % pour la troisième.

En contrepartie, la majeure partie des déductions fiscales actuellement autorisées, et dont seule une partie des contribuables bénéficie, sera éliminée. Les principales exceptions concerneront une augmentation des abattemements individuels (afin de favoriser notamment plus d'équité envers les familles) et le maintien de la déduction au titre des intérêts versés pour l'acquisition d'une résidence principale.

Selon M. Regan, ces innovations entraîneront une réduction de l'imposition moyenne de 8.5 % Vingt-deux % des contribuables paieront davantage d'impôts sur le revenu, tandis que les 78 % restant en paieront autant ou moins qu'aujourd'hui.

Il s'agit là, a-t-il dit, d'une réforme qui sera notamment favorable aux handicapés, aux pauvres et à la classe moyenne.

La simplification de l'impôt sur le revenu, a-t-il ajouté, devrait, par ailleurs, favoriser une réduction de l'évasion fiscale et aider indirectement le fisc à la dépister grâce à un recours accru à l'informatique.

2) Impôts sur les sociétés :

Un taux unique de 33 % (contre des taux atteignant actuellement jusqu'à 46 %) sera appliqué aux bénéfices des sociétés. La double imposition sur les dividendes (aux niveaux des sociétés et des actionnaires) sera réduite sensiblement au profit des premières. En revanche, les règles sur l'amortissement des investissements financiers, industriels et commerciaux seront resserrées en fonction de critères strictement économiques.

Ces diverses modifications, selon M. Regan, ont pour but d'établir une plus grande égalité de traitement entre les sociétés, dont certaines, grâce à des déductions (amortissements rapides, déduction pour investissements ...), en arrivaient à payer très peu d'impôts, voire même pas du tout.

Les banques seront particulièrement affectées par ces modifications, a-t-il précisé.

Avec la réforme proposée, a estimé M. Regan, les sociétés investiront moins en fonction des avantages fiscaux et plus en fonction des réalités économiques.

Le secrétaire au Trésor a encore souligné que la réforme entraînerait également plus de justice fiscale, notamment pour les sociétés de services qui, dans l'ensemble, n'ont pas à faire d'investissements majeurs.

La réforme prévoit aussi, a-t-il indiqué, la disparition des déductions relatives aux forages pétroliers. Celle-ci devrait toutefois être compensée par l'élimination progressive de la taxe sur les superbénéfices pétroliers. Il s'agit d'une taxe qui avait été adoptée il y a quelques années lors du déblocage des prix du pétrole aux Etats-Unis, jusqu'alors fixés à des niveaux inférieurs à ceux des prix mondiaux.

1/4 % de + sur nos REÉR jusqu'au 31 déc. '84 période de 1, 2, 3, 4 et 5 ans.

DÉPÔT GARANTI TRUST GENERAL

DOUBLEMENT AVANTAGEUX
PORTEFEUILLE-PLACEMENTS GRATUIT

SUCCURSALES
Mtl/University: 1 100, University, 871-7200
Mtl/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Ville Mont-Royal/Centre Rockland: Niveau 2, 341-1414

CONSEILLERS
Mtl Ahuntsic: 382-8000
Laval Chomedey 687-6780
Rive-Sud / St-Hubert: 462-1880
Granby: 378-8461

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

11 5/8% (5 ans) Intéret annuel
11 1/2% (3 ans) Intéret annuel
11% (15 mois) Intéret à l'échéance

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Bris d'un pont à Valleyfield

La paralysie de la voie maritime du St-Laurent pourraient entraîner des pertes de $100 millions

MIVILLE TREMBLAY

MONTREAL (PC) — La paralysie de la voie maritime du St-Laurent, occasionnée par le bris d'un pont à Valleyfield, entraîne des pertes économiques considérables qui sont encore difficiles à chiffrer, mais qui pourraient approcher la centaine de millions de dollars.

L'administration de la voie maritime espère rétablir la circulation le 6 décembre et prolonger la saison normale de navigation du 15 au 21 décembre, en autant bien sûr que la température le permettra. Il y aura donc eu une perte sèche d'au moins 15 jours de navigation, à une période des plus critiques.

Le pont levant est bloqué entre ciel et terre suite à la cassure d'un arbre de couche de 26 pouces de diamètre. Le viaduc est situé sur la voie reliant Montréal à l'Etat de New York.

La paralysie de l'importante voie d'accès, il y circule plus de tonnage qu'à travers les canaux de Suez et de Panama réunis, n'empêchera guère l'acheminement de marchandises. Il y aura par contre des retards de livraison pour plusieurs cargaisonset un transport pluscoûteux via d'autres modes detransport.

C'est le grain de l'ouest qui constitue le gros du tonnage vers l'aval. Selon l'amiral Robert Timbrell, de la Dominion Marine Association, qui représente les propriétaires de bateaux de type "lakers" qui font la navette sur la voie maritime, la perte de deux semaines de navigation représente un voyage aller-retour entre Thunder Bay sur le lac Supérieur et le port de Québec.

"Des deux millions de tonnes de grain que l'on comptait transporter d'ici la fin de la saison, nous serons chanceux d'en acheminer la moitié. A $12 la tonne, c'est une perte de $12 millions" a-t-il déclaré par téléphone de son bureau d'Ottawa.

L'amiral estime que les compagnies maritimes battant pavillon étranger qui transportent le grain américain devront absorber des pertes du même ordre.

Déjà, les prix de certains grains ont fléchi, particulièrement ceux du mais et de la soya qui ont perdu deux cent le boisseau. C'est une perte que devront encaisser les agriculteurs.

Non seulement les transporteurs de grain vont perdre un voyage, mais l'immobilisation de leurs bateaux n'en réduit pas pour autant leurs coûts d'exploitation. Il y a présentement 100 navires d'arrêtés et leur nombre sera deux fois plus important à la veille de la réouverture.

Il est difficile d'évaluer les pertes car on ne peut garantir que la voie maritime restera ouverte jusqu'au 21 décembre comme espéré. En effet, la glace commence à se former vers le 10 et il n'est pas certain que les brise-glace puissent réussir à dégager la route jusqu'à la fin.

"La situation est tragique, affirme M. Paul Martin, président de Canada Steamship Line. Si le climat tourne mal, le blocage actuel pourrait se transformer en une congestion énorme. Cela va entrainer un diminution substantielle de nos profits.

CSL a 13 navires touchés et il en coûte entre $10,000 et $15,000 par jour pour les opérer. Ils servent principalement au transport du grain de l'ouest et du fer du Labrador.

Il y a bien sûr des océaniques qui attendent le grain à Sept-Iles et des aciéries après leur fer dans le mid-ouest américain, mais selon M. Martin, ce sont les armateurs qui vont absorber le gros du fardeau.

Encore très peu de cargaisons ont été débarquées pour être acheminées par train, qui pour le grain, coûte deux fois plus cher, mais le mouvement pourrait aller en s'accentuant.

Une évaluation sommaire qui tient compte du nombre de navires immobilisés, de leur temps d'attente, de leur coût d'opération moyen et des voyages qui ne pourront être réalisés, laisse entrevoir des coûts qui pourraient atteindre près d'une centaine de millions de dollars.

Pour les armateurs, une saison prometteuse aura été gâchée par deux semaines de glace sur le petit lac St-Clair au printemps, et par cet accident de fin de saison. Ce dernier fait encore plus mal car il ne reste plus de temps de rattrapage.

Les employés de Téléglobe ne sont pas d'accord avec sa privatisation

MONTREAL (PC) — Les 300 employés de bureau de la société de la couronne Téléglobe Canada craignent de perdre leur emploi et autres avantages si le gouvernement fédéral va de l'avant avec son projet de privatisation.

Regroupés au sein du Syndicat des Travailleurs en Communication du Canada (STCC), ce groupe d'employés considère qu'il n'est pas sage que le gouvernement conservateur se départisse de l'unique société de la couronne qui est grandement rentable depuis plusieurs années.

Selon le vice-président québécois du STCC, René Roy, Téléglobe Canada a réalisé des profits nets de $41.2 millions.

M. Roy croit que le premier ministre Brian Mulroney met en vente Téléglobe Canada afin de contrebalancer le peu d'attrait que constitue des sociétés hautement déficitaires telles que Canadair, De Havilland etc.

En conférence de presse hier, le syndicaliste a fait valoir que les intérêts de la population ne seront pas servis si le gouvernement canadien vend au secteur privé le système international des télécommunications.

"Nous serions un des rares pays au monde à ne pas gérer notre système de télécommunications".

M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, a affirmé qu'il ne voyait aucune rationalité dans ce projet gouvernemental; pas plus qu'il ne comprendrait le gouvernement québécois de mettre en vente Hydro-Québec.

Pour lui, il est essentiel que subsistent des secteurs de pointe pour indiquer des voies, surtout dans le domaine des changements technologiques.

Téléglobe Canada est responsable du système de câbles sousmarins qui permet les communications téléphoniques internationales.

Pechiney décide d'abandonner l'emballage en aluminium

PARIS (AFP) — Le groupe français Pechiney a décidé de se retirer des activités grand-public dans le domaine de l'emballage en aluminium, en vendant sa marque Albal et l'atelier de bobinage ménager de son usine de Rugles (Normandie) à Union Carbide France, filiale française du groupe chimique américain, a indiqué mardi un porte-parole de Pechiney.

En tout 120 personnes sont concernées par ce projet de cession: 80 dans l'atelier de Rugles relevant de Cebal et exploité par Cegedur Pechiney — deux filiales du groupe français — et 40 pour la commercialisation, précise-t-on de même source.

La vente de produits en aluminium (feuilles d'emballage en rouleau et barquettes notamment) dans le commerce et les grandes surfaces était fortement déficitaire pour Pechiney: les pertes ont ainsi atteint 24 millions de ff en 1983, soit 10 pc du chiffre d'affaires.

Cette cession, après consultation des instances représentatives du personnel, est soumise à l'approbation des organes de décision des groupes industriels concernés, ainsi qu'à l'autorisation des pouvoirs publics français, précise le communiqué de Pechiney.

Agissez REApidement!

« Un abri fiscal doit aussi être **un bon investissement** »

Faites appel à des spécialistes reconnus:

Montréal: **875-4810** Québec: **647-4026**

St-Hyacinthe: **773-1520**

MC NEIL MANTHA

McNeil, Mantha, Inc.
Courtier en valeurs mobilières

Délicieux déjeuners du midi

REPAS COMPLETS

Notre chef cuisinier a créé pour vous une vaste sélection de plats du midi, à un prix très spécial, comprenant la soupe, le dessert maison et le café.

À partir de seulement 5.25

Pour vos dîners d'affaires ou entre copains, visitez notre salle à manger à l'ambiance amicale et un décor agréable ainsi que notre bistro verdoyant "La Détente" où il fait bon s'attabler. Goûtez aussi notre assortiment de salades délicieuses et nos sandwiches hors de l'ordinaire.

5440 est, rue Sherbrooke

LE TOIT ROUGE

Réservations 259-3748

CPG Certificat de placement garanti

Les CPG des FIDUCIAIRES ○ c'est pour les gens comme vous...

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Intérêts payés annuellement. Sans frais minimum 500$. Taux sujet à changement.	10 3/4 %	10 7/8 %	11 1/4 %	11 1/2 %	11 5/8 %

Appelez-nous. Les transactions peuvent se faire par téléphone.

1253, ave McGill College, Métro McGill, (514) 878-3351

Centre commercial Place Rosemère, (514) 437-0710

6633 est, rue Sherbrooke, Métro Langelier, (514) 253-1720

Autres taux et termes disponibles De 30 jours à 5 ans.

Fiduciaires — LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

Les FIDUCIAIRES ○ sont inscrits à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

VOTRE C.A.

avec lui, vos affaires sont en bonnes mains.

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables agréés,
800 boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9
Bureau 1200, 861-1641
Bureaux à Montréal, Ottawa, Missisauga, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver
Société affiliée
Tremblay, Vaillancourt & Associés

CARON, BÉLANGER, DALLAIRE, GAGNON / CLARKSON, GORDON
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, H3B 1T9, (514) 875-6060
2525, boulevard Daniel-Johnson, bureau 550
Laval, H7T 1S9
(514) 337-8105
1150, rue Claire-Fontaine, bureau 700
Québec, G1R 5G4
(418) 524-5151
Bureaux dans les principales villes du Canada
Membres d'Arthur Young International
Présent dans 68 pays

CHARETTE, FORTIER, HAWEY TOUCHE ROSS
Comptables agrées
1 Place Ville-Marie, Montréal H3B 2A2 — 861-8531
Montréal, Longueuil, Québec, Hull, Chicoutimi, La Baie, Alma, Roberval, St-Félicien, Dolbeau, Chibougamau, La Malbaie.
Bureaux dans les principales villes du Canada, des États-Unis et dans 86 autres pays.
Jean E. Auger, C.A. — Pierre Beaumont, C.A. — Robert P. Bélanger, C.A. — Camil Bergeron, C.A. — Pierre Bergeron, C.A. — Jean-Paul Berti, C.A. — André Biron, C.A. — Gérard Blais, C.A. — Réjean Blanchette, C.A. — Normand Boisvert, C.A. — Denis Boivin, C.A. — Roger Boivin, C.A. — Rosaire Boivin, C.A. — Laval Bouliane, C.A. — Ronald L. Calderoni, C.A. — Yvon Carrier, C.A. — Guy Charette, C.A. — Gilles Chevalier, C.A. — Marc Chevrier, C.A. — Yvan J. Cloutier, C.A. — Robert N. Cockfield, C.A. — Gilles Couture, C.A. — Égide Dallaire, C.A. — Raymond David, C.A. — Sylvio De Rose, C.A. — Jean L. Dusmesnil, C.A. — Bernard Fleury, C.A. — Jacques E. Fortier, C.A. — Réal Forget, C.A. — Alain Fortin, C.A. — André Gauthier, C.A. — André Gibeau, C.A. — Gilles Groulx, C.A. — Jules Hamel, C.A. — Ghislain Hawey, C.A. — Michel Hébert, C.A. — Gilles Henri, C.A. — Laurent M. Joly, C.A. — David H. Laidley, C.A. — Normand Leclerc, C.A. — Gilles Leduc, C.A. — Philippe Leroux, C.A. — Roger Lauriault, C.A. — Daniel Le Rossignol, C.A. — Paul Massé, C.A. — Pierre F. Ménard, C.A. — André Michaud, C.A. — Gilles Moisan, C.A. — Jacques Plante, C.A. — André Pleau, C.A. — Laurier Pommainville, C.A. — Raymond Proulx, C.A. — Marc Renaud, C.A. — Robert M. Rennie, C.A. — Clément Roux, C.A. — Luc Simard, C.A. — Robert V. Staples, C.A. — Yvan Taillon, C.A. — Charles Tremblay, C.A. — Gilles Turcotte, C.A. — John B. Wight, C.A.

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables agréés
3901 Jean-Talon O, Ste-214 Montréal, Québec H3G 2R4 — 731-7851

COUPAL, ST-HILAIRE / PEAT MARWICK
Comptables agréés
1155 boul. Dorchester ouest, Suite 2000, Montréal H3B 2J9 — (514) 879-3400
Membre du Groupe Peat Marwick International, présent dans 89 pays.

LOUIS DESROSIERS
Comptable agréé
417, rue Saint-Pierre, suite 608, Montréal (Québec) H2Y 2M4 — 287-1733

ERNST & WHINNEY
Comptables agréés
Sept-Iles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Vancouver, Victoria, Halifax, et dans les principales villes du monde
1200, avenue McGill College Suite 1100, Montréal, Québec, H3B 4G7 — 871-8901

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
276 ouest, St-Jacques suite 600, Montréal, H2Y 1N3 — 845-9253
Bureaux:
Montréal, Laval, Repentigny, Longueuil et Pointe-aux-Trembles

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
666 ouest, rue Sherbrooke, Suite 1400 — 288-0988

LALIBERTÉ LANCTÔT COOPERS & LYBRAND
comptables Agréés
630, boul. Dorchester ouest, Montréal H3B 1W5 — (514) 875-5140
2, Place Québec, Québec, G1R 2B5
(418) 522-7001
Membre du cabinet Cooper & Lybrand (International)

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
19 ouest, Le Royer, Suite 300, Montréal, H2Y 1W4 — 844-1153

LEVITT, FELDSTEIN DUBLIN & EPSTEIN TOZMAN, PINSKY & CIE.
Comptables agréés
Joseph Levitt, C.A. — David Feldstein, C.A. — Jerry Dubin, C.A. — Fred Epstein, C.A. — Richard Tozman, C.A. — Harold Pinsky, C.A.
5250 rue Ferrier, Suite 505, Montréal, H4P 1L4 — 341-4230

LIPPMAN PTACK
Comptables agréés
6600 Côte des Neiges, Montréal, Québec H3S 2A9 — (514) 341-5511
Membre: Groupe international des Cabinets de Comptables.

LLOYD, COUREY & BRUNEAU
Comptables agréés
Partie intégrante de Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés
Comptables agréés
Tour de la Banque Nationale, bureau 1900
600, rue de La Gauchetière ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8
(514) 871-8630
Bureaux dans les principales villes du Québec.
Représentation au Canada et dans plus de 60 pays.

MAHEU NOISEUX
Comptables agréés
Bureaux à Ottawa, Hull, Hawkesbury, Rouyn, Val d'Or, Amos, LaSarre, Timmins, Kapuskasing, Montréal, Laval, Québec/Ste-Foy, Lévis, St-Anselme, Thetford Mines, Moncton, Campbellton et Fort Lauderdale.
Société nationale: Maheu Noiseux/Collins Barrow
Société internationale: Fox Moore International.

MALLETTE, BENOÎT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS
13 bureaux au Québec — Société nationale: Ward Mallette — Représentation internationale: Binder Dijker Otte & Co.
2, Complexe Desjardins, bureau 3100, Montréal, Québec H5B 1B2 — (514) 281-1850

MESSIER, BOURGEOIS & CIE
Comptables agréés
50, Place Crémazie, Suite 1410, Montréal H2P 2T9 — 384-7430

NORMANDIN, BARRIÈRE & COUREY DELOITTE HASKINS & SELLS
Comptables agréés
1, Place Ville-Marie, Suite 3210, Montréal, Québec H3B 2W3 — Tél.: 861-9311
2, Place Laval, Suite 300, Laval, Québec H7N 5N6 — Tél.: 668-6400
Deloitte Haskins & Sells est établi dans 32 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 61 pays.

PETRIE RAYMOND
1320, boulevard Graham, Bureau 301, Montréal (Québec) H3P 3C8 — Tél.: (514) 342-4740
Représentation internationale: JCI, Worldwide

POISSANT RICHARD
Affilié à Thorne Riddell
Comptables agréés
630 ouest, Boul. Dorchester, Suite 2500, Montréal, Québec H3B 1W2 — Téléphone (514) 866-7351
A l'échelle internationale: International KMG Klynveld Main Goerdeler

PRICE WATERHOUSE
Comptables agréés
21 bureaux à travers le Canada
1200, avenue McGill College, Montréal H3B 2G4 — Tél.: (514) 879-9050

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Tour de la Banque Nationale, bureau 1900
600, rue de La Gauchetière ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8
(514) 878-2691
Bureaux dans les principales villes du Québec
Représentation au Canada et dans plus de 60 pays

RICHTER, USHER & VINEBERG
Comptables agréés
Montréal-Toronto
Associés-Résidents à Montréal
Cecil Vineberg, C.A. — Howard Gilmour, C.A. — Marvin Corber, C.A. — Barry Clamen, C.A. — Arnold M. Shostak, C.A. — David A. Vineberg, C.A. — Gerald S. Goldberg, C.A. — Allan Wiener, C.A. — Irwin Kramer, C.A. — John J. Swidler, C.A. — J.-Yves Tougas, C.A. — Richard S. Vineberg, C.A. — Sidney M. Koushansky, C.A. — Philip Manel, C.A. — Donald Prinsky, C.A. — Patrick K.H. So, C.A. — Michael Frankel, C.A.
1 Westmount Square, Montréal, Québec H3Z 2Z9 — 931-2511

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000, Avenue du Parc, Suite 301, Montréal H3N 1X1 — 274-2797

ROSTON, REINHARZ, BRATT, FREMETH,
Comptables agréés
Joseph D. Roston, C.A. — Stephen Bratt, C.A. — Bernard H. Reinharz, C.A. — Lenard Fremeth, C.A. — William J. Star, C.A.
Édifice C.I.L. 630 boul. Dorchester ouest, Bureau 1125
Montréal, Québec H3B 1S8 — Tél.: 875-5780

SAMSON BÉLAIR
Comptables agréés
Bureau dans les principales villes du Québec et du Canada.
Affiliation internatinale Moore, Stephens & Co.
Bureau 3100, Tour de la Bourse, Montréal, Qué. H4Z 1J8 — (514) 871-1515

WEISS, BRAZEAU, GAUVIN, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables agréés
770, rue Sherbrooke ouest — Bureau 1100
Montréal (Québec) H3A 1G1 Tél.: (514) 288-2020
335, rue De Rouville Beloeil (Québec) J3G 1X1
Tél.: (514) 464-0300
38, boul. St-Viateur Rigaud (Québec) J0P 1P0
Tél.: (514) 451-5374
Affilié à: Laventhol & Howath
Société nationale
Membre de: Horwath & Horwath International avec bureaux affiliés à travers le monde.

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE
Comptables agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Siblin, C.A. — Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A. — Marvin B. Goldsmith, C.A. — David A. Stein, C.A. — Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yophe, C.A. — Morton S. Spector, C.A. — Barry A. Tissenbaum, C.A. — Gerald A. Slan, C.A. — Stanley Wener, C.A. — Jeffrey L. Payne, C.A. — Norman Daitchman, C.A. — Brahm D. Levine, C.A. — Morrieh Fogelbaum, C.A. — Lawrence M. Chandler, C.A. — Alan M. Liverman, C.A. — Robert H. Zittrer, C.A. — Henry Rosenhek, C.A. — Norman Jaskolka, C.A. — Michael Stern, C.A. — Gilles Brouillet, C.A.
4115 Sherbrooke ouest Westmount, Qué. H3Z 1K9 — 935-1117

Ordre des comptables agréés du Québec
680, rue Sherbrooke ouest, 7e étage, Montréal, Québec H3A 2S3, Téléphone: (514) 288-3256
CA

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Le bénéfice net demeure pratiquement inchangé

La rentabilité globale de la Banque de Montréal continue de se détériorer

PAUL DURIVAGE

Le bénéfice de la Banque de Montréal est demeuré pratiquement inchangé au terme de son exercice terminé le 31 octobre dernier, comparativement à l'année précédente, tandis que les mauvaises créances et la contraction des marges d'intérêt continuaient à peser sur son exploitation.

La première banque canadienne a faire connaître ses résultats d'exploitation pour l'année fiscale 1984 a annoncé hier avoir réalisé un revenu net de $ 283.4 millions, soit une hausse marginale de $ 0.8 million par rapport à l'exercice précédent. Le revenu net par action ordinaire s'est chiffré quant à lui à $ 3.37 en 1984, comparativement à $ 3.87 en 1983, reflétant en cela l'augmentation du nombre d'actions en circulation.

La rentabilité globale telle qu'établie en fonction du ratio du revenu net sur l'actif moyen a par contre continué à se détériorer. Ce ratio s'est établi à 42 cents par tranche de $ 100 pour le dernier exercice, comparativement à 44 cents en 1983. Ce ratio est l'un des instruments d'analyse privilégiés par les analystes bancaires. La Banque de Montréal y fait rarement bonne figure affichant au contraire le plus bas taux parmi les cinq grandes banques canadiennes.

La deuxième banque canadienne en terme d'actif a mis un fin à l'érosion de sa rentabilité au cours du quatrième trimestre à l'occasion d'une hausse de 14 % de son bénéfice net, par rapport au trimestre précédent. Celui-ci s'est en effet inscrit à $ 72.6 millions, comparativement à $ 63.6 millions trois mois plus tôt. Le revenu net afférant à chacune des actions ordinaires émises s'est établi à $ 0.83.

Un des éléments clés de l'exploitation de la banque en 1984 a été la baisse marquée de ses pertes sur prêts. Celles-ci se sont chiffrées à $ 365 millions, soit $ 186 millions de moins qu'à l'exercice précédent. La direction de la Banque de Montréal a expliqué ce résultat par « l'amélioration des conditions économiques et la prise de mesures correctives visant à hausser la qualité des prêts ».

Cette amélioration ne s'est toutefois pas entièrement reflétée aux états financiers, en raison du redressement apporté aux chiffres des provisions pour pertes. La banque a en effet inscrit des provisions de $ 375 millions, soit $ 14 millions de plus qu'en 1983.

La Banque de Montréal a été la première des cinq grandes banques canadiennes à inscrire d'importantes radiations à ses livres alors que l'économie canadienne glissait en récession. Dans un communiqué, elle s'accuse néanmoins d'avoir péché par des « prévisions économiques trop optimistes ».

La banque affirme par ailleurs avoir constitué d'importantes provisions à l'égard des prêts consentis à des pays en difficultés financières. L'inspecteur général des banques a émis des directives précises cette année concernant les provisions générales minimales liées au risque politique. La direction de la banque ne prévoit pas éprouver de difficultés à respecter ces normes dans les délais prescrits.

L'acquisition de la banque américaine Harris Bankcorp Inc. en septembre dernier a déjà montré une contribution aux résultats de la Banque de Montréal malgré que seulement deux mois de son exploitation aient été consolidés. La nouvelle filiale a en outre contribué fortement à la hausse de $ 6.4 milliards du montant des prêts et de $ 45 millions du revenu net d'intérêts. Son apport fut toutefois neutralisé en partie par le resserrement des marges bénéficiaires bancaires au Canada.

L'actif au 31 octobre dernier totalisait $ 76.5 milliards, soit une hausse de $ 13.3 milliards ou 21 % par rapport à l'exercice précédent. L'acquisition de Harris Bankcorp Inc. a en outre ajouté près de $ 10 milliards à l'actif total.

Le siège social de la Banque de Montréal situé Place d'Armes à Montréal.

Le taux préférentiel américain baisse encore

NEW YORK (AFP) — La baisse du taux d'intérêt privilégié des banques aux États-Unis tend à s'accélérer.

La Chase Manhattan Bank, 3ème banque des États-Unis, a abaissé en effet d'un demi-point mardi son prime rate, le ramenant ainsi de 11.75 à 11.24 %.

Son exemple a été immédiatement suivi par plusieurs banques régionales.

Lundi, la Citibank, 1ère banque des États-Unis, avait pris l'initiative d'abaisser son taux d'intérêt privilégié d'un quart de point seulement, de 11.75 à 11.50 %. Son initiative avait été suivie par un nombre limité d'établissements bancaires.

Les analystes financiers avaient toutefois estimé que, compte tenu des conditions du marché financier, les banques étaient techniquement en mesure de ramener prochainement leur prime rate aux environs immédiats de 11.

La décision de la Chase Manhattan Bank d'abaisser son taux d'intérêt de base davantage que ne l'avait fait la Citibank s'inscrit à la suite d'une nouvelle détente, lundi, des taux d'intérêt des bons du Trésor à court terme.

FIRA gardera son droit de regard

OTTAWA (PC) — Il est improbable, a déclaré mardi le ministre de l'Industrie Sinclair Stevens, que le FIRA perdra le droit de regard sur les opérations de mainmise étrangère affectant les filiales canadiennes lorsque le gouvernement procédera à la refonte de cet organisme.

Le projet de loi, qui selon le gouvernement autorisera 90 % environ des mainmises étrangères directes à se réaliser sans examen préalable, devrait être prêt pour être soumis à l'appréciation du Parlement le mois prochain.

M. Stevens a également affirmé aux Communes qu'il était en train de réviser un cas d'espèce approuvé par le FIRA. Il s'agit du rachat de la production d'électroménager de Canadian General Electric par Black and Decker Canada Inc., ce qui entraînera la fermeture d'une usine à Barrie, Ont., au mois de mars.

Cette opération était liée à la reprise dans le monde entier, par Black and Decker, de tout le secteur électroménager de General Electric.

Banque Commerciale du Canada

11 1/4 %
ANNUELLEMENT
DÉPÔTS A TERME 180-364 JOURS

- dépôt minimum $5000
- taux spéciaux sur dépôts au-dessus de $100,000
- taux sujets à changements
- taux disponibles sur les valeurs américaines
- ces dépôts sont admissibles pour votre REER (plan autogéré)
- INTÉRÊTS PAYÉS SEMESTRIELLEMENT

11% 60-179 JOURS
11¼% 1-5 ANS

Bureau 1400, 1981 Ave. du Collège McGill Montreal H3A 2Y1 284-2311

Membre Société D'Assurance Dépôts du Canada

Les Obligations du Canada ont rapporté $ 12.7 milliards

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances a annoncé, hier, que les Obligations d'épargne du Canada ont rapporté cette année $12.743 milliards, soit à peine un peu moins que le record de $12.788 milliards établi en 1981-82. C'est $1.16 milliard de plus que l'an dernier, a mentionné M. Michael Wilson. Les obligations de cette année portent intérêt à 11.25 pour cent la première année et à un minimum de sept pour cent au cours des années suivantes. Le montant net des obligations de cette année s'élève à $9.768 milliards. Le montant brut comprend $1.543 milliard d'obligations achetées par le moyen des déductions sur le salaire, ce qui représente 17 % de plus que l'an dernier et un record pour les ventes de cette manière. Les ventes des obligations ont débuté le 24 octobre et se sont terminées le 7 novembre (20 novembre pour les déductions salariales).

MANHATTAN
BAR • RESTAURANT
Excellente cuisine française
Dîner d'hommes d'affaire
Tous les soirs tables d'hôte 12,95$
1181, avenue Union
866-4275
Ouvert le samedi à partir de 18 h — Fermé le dimanche

LA CORPORATION PREMIÈRE, QUÉBEC

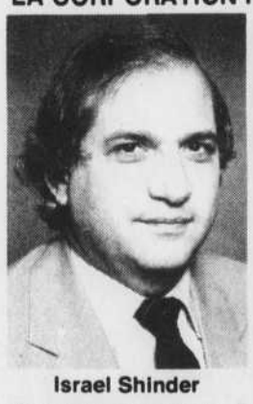

Israel Shinder

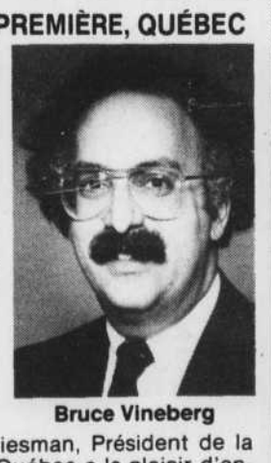

Bruce Vineberg

Monsieur Eugene N. Riesman, Président de la Corporation Première, Québec a le plaisir d'annoncer la promotion de deux employés de longue date de la compagnie. Ces nominations entrent en vigueur dès maintenant.

Monsieur Israel Shinder, B. Comm., C.A. est promu au poste de vice-président, finances. M. Shinder a occupé des postes supérieurs au sein de l'un des plus importants cabinets de comptables agréés du Canada.

Monsieur Bruce Vineberg est nommé au poste de vice-président, gestion immobilière. M. Vineberg travaille depuis une dizaine d'années dans le secteur immobilier montréalais, plus particulièrement dans le développement d'importants immeubles à bureaux.

La Corporation Première, Québec est un promoteur immobilier, spécialisé dans les édifices à bureaux et elle participe au développement, à la construction et à la gestion de nombre des principaux complexes à bureaux au centre-ville et dans la banlieue de Montréal.

Système de gestion de l'information avec un rabais de plus de $3800

Avec notre Profile Plus et un système Modèle 12 à 3 disques, mettez fin à la corvée longue et ennuyeuse du classement des fichiers. Vous pouvez mettre sur pied votre propre système de base de données et l'explorer pour en extraire l'information désirée en quelques secondes! Définissez jusqu'à 35 critères d'exploration des fichiers.

En outre, vous pouvez chercher des données similaires dans des blocs connexes. Avec la sélection de longueur de bloc, vous gaspillez moins de place de disque et stockez davantage de blocs à plusieurs segments.

L'organisation de votre classement suffirait seule à justifier l'achat de ce système Modèle 12, mais il y a encore d'autres raisons excellentes de le mettre à votre service. Avec nos logiciels prêts à l'emploi, utilisez le Modèle 12 pour le traitement de texte, la comptabilité, la feuille de paie, le contrôle du stock, la prévision et la planification financières et de nombreuses autres applications de gestion.

Enfin et surtout, ce puissant système peut être à vous à un prix vraiment abordable!

Le prix comprend: ordinateur Modèle 12 Tandy à 2 disques (26-4005) **et bloc d'extension avec 1 unité** (26-4165), **imprimante DMP-420 à matrice de points** (26-1267) **avec câble** (26-4401) **et gestion de base de données Profile Plus** (26-4515).

Total des prix courants ~~$8855.95~~

4999.00 rabais $3856

32 Centres d'ordinateurs au Canada
Venez nous décrire vos besoins et laissez-nous vous montrer comment TRS-80 peut aider à rationaliser l'exploitation de votre entreprise tout en épargnant temps et argent.

Le plus grand choix
Nous avons de nombreux ordinateurs, accessoires et logiciels pour une plus grande flexibilité et un plus grand choix d'options et de prix.

Formation pratique complète
Nous offrons des cours pour que vous et votre personnel puissiez passer à l'exploitation immédiate de votre équipement TRS-80.

Soutien après-vente
Un représentant de service dans chaque Centre peut répondre à toutes vos questions d'exploitation. Un appel suffit pour obtenir l'aide dont vous avez besoin.

Soutien technique complet
Nous sommes là lorsque vous avez besoin de nous. Nous pouvons protéger votre investissement avec un contrat de service rapide et efficace, sur place ou en atelier.

TANDY/Radio Shack CENTRES D'ORDINATEUR

CENTRES D'ORDINATEURS RADIO SHACK:
Montréal 1255 rue Guy, 931-4494 • 2001 rue University, 849-2031 **St-Laurent** 8092 Voie de service sud, 337-2741 • Centre d'achats Greenfield Park 465-0441 **Laval** 1970 boul. St. Martin, 687-4454

Magasins Radio Shack 'Plus' Centre d'ordinateurs:
Sherbrooke 562-3677 **St. Bruno** 653-4122 **Rosemère** 437-1211
Trois-Rivières 379-3036 **St-Laurent** 332-0246 **Laval** 688-6646

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Les cours s'affaisent

Les cours se sont affaissés mardi à la Bourse de Toronto. L'indice composé a cédé 1.57 point et marquait 2397.85 au terme d'une séance animée.

Environ 9.2 millions d'actions ont été brassées, au lieu de sept millions le jour précédent.

Dans les valeurs industrielles, Inco perd 5-8 à $13 7-8; Husky Oil 1-8 à $11 7-8; Asbestos Corp $1 à $4; Canadian Tire A 1-8 à $8 7-8 et Imperial Oil A 1 3-8 à $43. Bell Enterprises gagne 5-8 à $35 3-8; Bank of Nova Scotia 1-2 $13 3-4; Toronto Dominion Bank 1-8 à $17 7-8 et Canadian Pacific Enterprises 1-8 à $24.

Dans les mines, Campbell Red Lake cède 5-8 à $127 3-8; Echo Bay 3-8 à $13 1-2 et Lac Minerals 1-2 à $30 1-4. Iron Bay Trust gagne six cents à 40 cents et Royal Gold cinq cents à 35 cents.

Dans les pétroles, Dome Canada abandonne 1-8 à $5 7-8; Asamera Inc. 3-8 à $9 7-8 et Ranger Oil 1-4 à $6 3-4. Sceptre Resources gagne 1-8 à $6 et Gulfstream Resources huit cents à 72 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

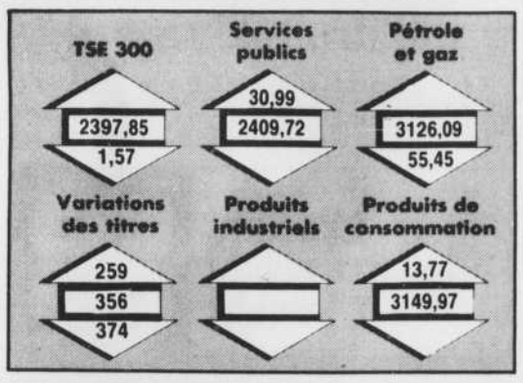

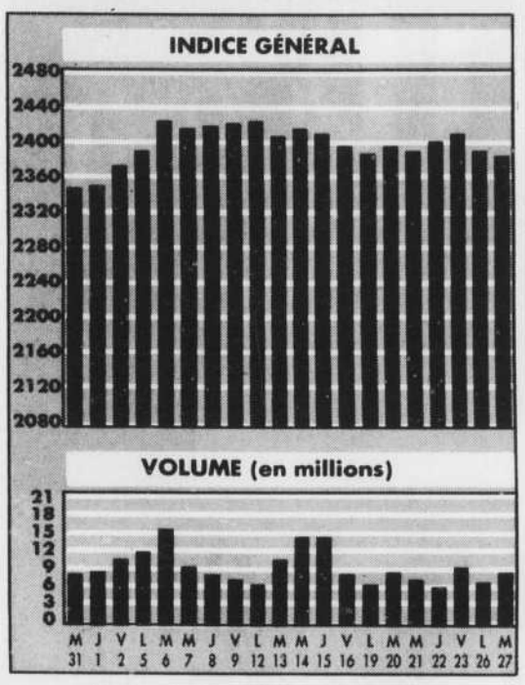

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	17100	$10½	10½	10½	— ⅛
AMCA Int	14850	$19¾	19½	19⅝	
AMCA p	1850	$25⅛	25⅛	25⅛	
Abatera o	4000	60	55	55	— 6
Aberford	500	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Aberford w	1250	120	120	120	— 1
Abti Prce	210	$29	29	29	+ ¼
Abitbi 10	z41	$50⅛	50⅛	50⅛	
Acklands	200	$16¾	16¾	16¾	— ¼
Agassiz	2700	178	173	178	+ 3
Agnico E	9858	$13⅝	13¼	13⅝	
Agra Ind A	2000	$5⅝	5½	5½	+ ⅛
Agra B f	1500	$5⅛	5	5	
Aiguebel o	800	$6¾	6½	6½	— ¼
Albany o	1500	46	46	46	
Alt Energy	15710	$21¾	21½	21½	— ½
Alt Enr A	2200	$30¼	30	30	— ¼
Al Enr 1125	100	$34	34	34	
Alcan	36137	$37⅝	37¼	37⅜	— ⅛
Alcan w	2800	$9⅝	9⅜	9⅝	+ ⅛
Algo Cent	300	$19½	19½	19½	— ¼
Algoma St	30805	$17¾	17½	17⅝	— ⅛
AStel p	100	$24⅝	24⅝	24⅝	
Algma St B	42600	$23	22½	23	
Altex o	1000	120	120	120	— 1
Alum A	7000	$26⅛	26	26	
Alum c p	5000	$25⅜	25⅛	25⅜	+ ¼
Amco A o	500	20	20	20	
Am Eagle o	6400	148	143	143	— 3
Am Leduc	4000	22½	22½	22½	
Andrs WA f	9400	$20½	20	20½	— ⅛
Andres W B	100	$20¼	20¼	20¼	+ ¾
Ang CT 4½	z20	$22¾	22¾	22¾	
Ang CT 315	100	$33½	33½	33½	+ ½
Anthes	3000	17	16	16	— 1
Arbor B f	400	$9	9	9	
Argcen	3625	$19¼	19¼	19¼	
Argus	z1	$11¾	11¾	11¾	
Asamera	38600	$10¼	9⅞	9⅞	— ⅜
Asbsts C	148793	$5	400	400	—100
Asoc Porc o	1100	210	210	210	+ 10
Astral A f	z20	$5¼	5¼	5¼	
Atco I f	3600	$7¾	7⅜	7⅜	+ ⅛
Atco 11½	1100	$30½	30¼	30⅜	+ ⅛
Atco w	1625	110	110	110	+ 3
Atl Shop p	1500	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Atlas Yk o	49000	28	26	27	— 1
Augmitto o	500	121	121	121	
Aur Res o	3000	91	90	90	— 5
AtoHdw X f	500	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Avinda o	2700	156	152	152	— 3
Avinda w	500	20	20	20	— 1
BC Rail p	23400	$26¼	26	26	
BC Sugar A	2500	$21⅜	21½	21½	— ¼
BC Sugar B	z50	$20¾	20¾	20¾	
BC Sugar w	100	280	280	280	—10
BGR A	11300	$7¼	7	7	— ¼
BGR w	10600	122	117	117	— 5
BMB Comp	1400	325	300	320	+ 20
BP Canada	5461	$26½	26	26	— ¾
Bachelor	100	445	445	445	—20
Banister C	500	$7¾	7¾	7¾	
Bk Alberta	2650	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Bank BC	9822	$6⅛	6	6	
Bk BC 228	1850	$22½	21⅝	22½	+ ½
Bk BC 222	200	$23¼	23¼	23¼	— ¼
Bank Mtl	81356	$24⅛	23¾	23¾	+ ⅛
Bk Mtl 285	4675	$33⅛	32⅞	32⅞	— ⅛
Bk Mtl 250	5850	$29⅜	29⅛	29⅛	— ⅛
Bk Mtl 3p	1200	$24¾	24⅝	24⅝	
Bk Mtl w	8000	345	330	340	
Bk NS	281602	$13¾	13¼	13¾	+ ½
Bk N S Ip	4500	$25⅛	25	25⅛	
Bankeno o	1612	370	365	370	
Bankeno w	866	30	30	30	+ 1
Barbcon A f	1000	6	6	6	
Barrick o	32848	183	176	176	— 9
Barick w	4000	63	60	60	— 5
Baton A f	z1	$14⅞	14⅞	14⅞	
Baton B	4400	$15½	15¼	15½	
Baxter	5500	37	30	30	— 5
Bay Mills	515	$7	7	7	+ ¼
BCE	377603	$35⅜	34⅝	35⅜	+ ⅜
BCE 1.80 p	530	$23½	23⅛	23½	+ ⅜
BCE 2.05 p	100	$35	35	35	+ ⅜
BCE 2.70 p	7675	$36½	35¾	36½	+ ⅜
Black Phot	1200	$18¼	18¼	18¼	— ¼
Blkdom o	5200	250	250	250	
Bluesky	19682	440	430	430	— 5
Bombdr B f	200	$17	17	17	+ ¼
Bonanza R	9464	420	415	415	— 5
Bonza R w	1213	55	55	55	— 5
Bonar	100	$9¼	9¼	9¼	
Bonar w	450	151	151	151	+ 1
Bow Valy	17420	$17½	17¼	17½	
Bow Vly 205	2650	$27⅞	27⅜	27½	— ⅜
Bow Vly R	950	$8⅛	8	8⅛	
Bralorne	30900	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Bralor 8.75	4980	$21¼	20¾	20¾	— ½
Bralorn w	5700	125	109	109	— 6
Bramalea	53000	$17⅛	17	17⅛	+ ⅛
Brscade p	10222	$40⅛	39⅞	40	
Brascan A	3910	$30⅛	29⅞	29⅞	— ⅛
Brscn 1981	2050	$27½	27	27	— ¼
Brkwater o	14900	$6⅛	5⅜	5¾	— ⅜
Bright A	z95	$17½	17½	17½	
Brinco	500	205	205	205	
Brinco p	1000	290	290	290	— 5
Briso o f	440	150	150	150	— 5
BCFP	29121	$10⅛	10⅛	10⅛	
BC Res	363090	259	250	251	— 8
BC Res p	1400	$28⅜	28¼	28⅜	
BC Phone	9659	$21½	21¼	21½	+ ⅛
BCPh 4¾ p	z18	$45¼	45¼	45¼	
BCPh 4½ p	z15	$45¾	45¾	45¾	
BCPh 4¾ p	z5	$48¾	48¾	48¾	
BCPh 1956	200	50	50	50	
BCPh 4.84	1150	$13½	13¼	13½	+ ⅛
BCPh 5.15	100	$54½	54½	54½	+ 1
BCPh 5¾ p	100	$61	61	61	+ 1
BCPh 6 pr	z4	$60½	60½	60½	
BCPh 6.80	270	$18¼	18¼	18¼	
BCP 7.04 p	100	$18¾	18¾	18¾	— ⅜
BCP 10.16 p	z81	$25⅝	25⅝	25⅝	
BCP 11.24 p	100	$28⅜	28⅜	28⅜	
Broulan	1533	98	98	98	+ 5
Brunswk	2900	$14½	14¾	14½	
Budd Can	7000	$14⅞	14¼	14⅞	+ ⅜

C D

CAE	4750	$15	14¾	14⅞	
CB Pak	3000	$12¾	12¾	12¾	
CB Pak w	1800	255	250	250	
CCL A	z1	$24¼	24¼	24¼	
CCL B f	4401	$23⅜	23⅛	23⅜	
CIL	100	$27	27	27	
CME Res o	4500	35	35	35	
CSA A f	1600	465	455	455	—10
Cableshar	11000	182	175	180	+ 5
Cabre	1400	320	310	315	+ 5
Cad Frv	1490	$15½	15½	15½	— ⅜
Cad Frv A	11360	$8¾	8⅝	8¾	
Cad Frv w	3800	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Calais	8000	69	69	69	
Calvert o	1200	32	32	32	— 1
Cambridg	700	$16⅛	16	16⅛	
Cmbridg w	150	315	315	315	— 5
Camco Inc	z50	$10⅝	10⅝	10⅝	
Camel O G	4950	47	47	47	
Camndx o	2000	65	64	64	— 7
Camp RL	54075	$28¼	27⅜	27⅜	— ⅜
Camp Res	750	$6⅝	6⅜	6⅜	— ⅜
Cam Res A	1243	$18½	18½	18½	
Camp Soup	3538	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
Campeau f	16200	$20½	20¼	20½	+ ¼
Cmpeau w	z50	425	425	425	
Camreco o	2500	62	61	61	— 1
CCem ex p	549	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
CCem 2 p	5360	$15½	15	15	— ¼
CDC f	12145	$6	5⅝	5¾	— ¼
CDC pr B	2897	$97¼	97	97	—1¾
CDC 1980	17115	$15¼	15	15⅛	— ⅛
CDC 1983	4300	$24¼	24	24¼	+ ⅛
Can Malt	1750	$19⅝	19½	19½	— ½
C Nor West	57800	$26¼	26	26	— ½
CanP E	124060	$24¼	23¾	24	+ ⅛
C Pockrs	1200	$28⅛	28	28⅛	+ ⅛
CS Pete f	7152	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Can Trust	9500	$28½	28¼	28¼	
C Trust 11	3500	$23⅜	23½	23⅜	+ ⅛
CTrust w A	3050	$30¾	30¼	30½	+ ¼
C Tung	100	$14	14	14	
Canadex o	z400	40	40	40	
CComrcl p	1000	$20⅜	20	20⅛	+ ⅛
CCMan X f	z1	$26¾	26¾	26¾	
C Curtis	11100	165	165	165	
CForms A f	1000	340	340	340	
C Hydro pr	2200	$14½	14½	14½	
Cl Bk Cam	17757	$27¾	27½	27¾	
CIBC 250 p	250	$26⅝	26⅝	26⅝	
CIBC 2.05 p	4430	$25¼	25	25¼	+ ¼
CIBC 35625	4375	$30¼	30	30	— ¼
CIBC 3 p	650	$99⅞	99⅝	99⅞	+ ¼
CIBC w	3300	430	425	430	
Cdn Jorex	2210	350	330	340	+ 10
C Marconi	11100	$20	19⅞	19⅞	
CNat R	9405	23	22	22	— 2
C Nat 8.50	500	55	55	55	
C Ocdental	10840	$26¼	25¾	25⅞	— ⅜
CP Ltd	73149	$49⅝	49⅜	49⅝	
CPL A p	z14	$10¼	10¼	10¼	
C Satelit o	400	365	365	365	— 5
Cdn Tire	z63	$12	11¼	11¼	
CTr A f	147725	$8⅞	8¾	8⅞	— ⅛
CUtil A f	15086	$16⅝	16⅜	16⅝	
C Util B	500	$16½	16½	16½	— ⅛
C Util 9.24	500	$24⅞	24½	24⅞	+ ½
C Util 7.30	534	$21	21	21	+ ½
CUtil 2nd D	1000	$26¼	26¼	26¼	— ¼
CUtil 2nd E	1400	$26½	26½	26½	— ⅛
CUtil 2nd F	1000	$29⅛	29½	29⅛	— ⅛
CUtil 2nd G	200	$30	30	30	— ¼
CUtil 2nd H	4200	$23	22⅞	23	
CUtil 2nd I	1500	$25½	25⅜	25½	+ ⅜
CUtil A w	1442	220	220	220	—15
CU B w	109747	230	220	220	—10
C Wrldwd p	300	$20⅛	20	20⅛	+ ¼
Cnamax o	14107	455	450	450	— 5
Canbra	400	$7¾	7¾	7¾	
Cantor	4400	$10¾	10½	10¾	+ ¼
Cantor pr	1600	$23	22¾	23	+ ¼
Canron A	300	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Canuc o	13500	35	34	34	— 1
Cara	1400	$12¾	12¾	12½	+ ⅛
Cara A f	5000	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
Carl OK	9305	$15⅜	15⅛	15⅛	— ⅛
Carl A p	100	$24	24	24	— ¼
Carlyle o	10750	59	58	58	+ 2
Carma A	26116	39	35	35	— 2
Carolin o	21700	380	370	370	—10
Cartier o	5000	25	25	25	
Cascades	2000	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Celanese	400	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Centenial	1500	470	465	465	—15
CFund A f	19600	$6¼	5⅞	5⅞	— ⅛
Centrl Tr	2759	$9¾	9½	9½	— ¼
Cntrl Tr p	2500	$25	25	25	
Chnclr	3700	42	40	42	
Charter Oi	z100	43	43	43	
Chateau A f	400	$14¾	14⅝	14¾	
Chvco A	1200	350	350	350	
Chieftan	300	$13½	13½	13½	— ½
Chieftan B	300	$51	51	51	
Chieftain C	1550	$47½	47	47½	— ½
Chrysler	2100	$38¼	37	38¼	+ 1¼
CHUM B f	201	$36½	36½	36½	+ 1½
Cimaron o	4400	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Cineplex o	5620	360	355	360	
Cineplex p	18367	410	400	400	+ 5
Circo Crft	4400	$7⅜	7⅜	7⅜	
Coastl A f	1300	425	425	425	—25
Coho A f	4859	201	192	200	— 3
Coleco	300	$22	22	22	— 1
Colonial o	2600	111	110	111	+ 1
Cmplx	12000	310	310	310	+ 10
Cominco	3376	$13⅞	13⅜	13⅜	— ⅛
Cominco D	5200	$29	29	29	+ ¼
Cmrcl OG	1300	179	178	178	+ 2
Cmpig	1500	$17	17	17	
Cmp Inv o	9720	234	230	230	+ 4
Comterm	300	125	125	125	— 1
Coniagas o	200	$6¼	6¼	6¼	— ½
CAscot	3000	38	38	38	— 2
Con Bath A	600	$16	15⅞	16	+ ¼
Con Bath p	241	$16⅜	16	16	— ¾
C Norex	1400	210	210	210	
Con Prot o	6100	128	125	125	— 5
C Rexpar o	800	15	15	15	— 5
C Distb A	2300	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
CDistb B f	15585	$6½	6½	6½	
Cons Gas	3500	$19½	19⅜	19⅜	— ⅛
Con Gas B	400	$60	60	60	+ 2
C Gas 9¼	200	$26¾	26⅜	26⅜	— ⅛
Cons Gas w	4600	395	385	385	—15
Con Glass	5600	$12⅝	12½	12⅝	+ ⅛
CTL Bank	2150	$9⅞	9¾	9¾	
CTL A p	2500	$23⅞	23⅜	23⅞	+ ⅛
Conwest A	500	$9	9	9	
Conwst B f	1022	$8⅝	8⅝	8⅝	— ⅜
Conwst 12	1000	$29½	29⅜	29⅜	— ⅛
Cooper C	5100	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Corby	435	$28¾	28½	28¾	
Cor Mark f	2500	$6⅝	6½	6⅝	
Core Mrk w	1700	175	170	170	— 5
C Falcon C	z138	$15½	15½	15½	
Corrida o	12131	20	17	17½	—2½
Coseka R	1900	290	289	289	— 1
Coseka 7 p	2500	$6¼	6	6¼	+ ¼
Costain Ltd	1250	$8¼	8¼	8¼	
Craigmt	6700	175	170	175	
Crain RL f	900	$14¾	14⅜	14⅜	
Crestbrk	1050	$8¼	8	8¼	+ ⅛
Crwn Life	z14	$117	116	116	
Cr Life Ap	2000	$26½	26	26½	+ ⅜
Crownx	1554	$16¼	16⅛	16¼	+ ⅜
Crownx A f	9833	$15⅝	15¼	15¼	— ⅛
Crnx w	750	330	330	330	— 5
Cuvier o	11000	15	13	13	— 2
Cuvier B w	4000	1	1	1	— 1
Czar Res	12600	166	161	161	— 1
Czar Wt	7667	12	12	12	
DRG A f	1900	$9⅞	9½	9⅞	+ ½
Daon D	122294	152	151	151	— 1
Datel o	500	135	135	135	— 5
Davidson o	5900	$5	490	490	+ 10
Deiour o	4250	21	20½	20½	— ½
D Eldona o	z250	55	55	55	
Delhi Pac o	z600	9	9	9	
Denison A	4090	$15½	15⅜	15½	+ ¼
Denison B f	7790	$14⅝	14¼	14⅝	+ ⅜
Denison p	3000	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
Develcon	2580	$9¼	9	9⅛	
Dexleigh o	2500	106	100	100	— 6
Dicknsn A f	12800	$5¼	5	5	— ¼
Dicknsn B	19700	$5¾	5¼	5¼	— ¼
Digtech	1000	37	37	37	— 1
Discovry f	14500	181	180	180	— 1
Dist Tr A	500	60	60	60	
Dofasco A	13520	$25	24⅝	24⅞	+ ⅛
Dfs 4¾	100	$54	54	54	+ 1
Dfs 235	500	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
Dofasco wt	660	$28½	28½	28½	
Doman A	3998	220	207	207	—10
Doman B f	3566	145	140	140	
Dome Cda	82927	56	53¾	54¼	— ⅛
Dome Mine	21562	$10⅞	10⅜	10⅝	— ⅜
Dome M w	25650	165	160	160	— 5
Dome Pete	43655	256	247	250	— 5
DPete A p	1060	$11⅝	11⅜	11⅝	— ⅛
D Textie	461	$12¾	12⅜	12¾	
Domtar	350	$32⅞	32⅜	32¾	— ⅛
Domtar pr	z20	$12¼	12¼	12¼	
Domtar 225	1425	$26	25⅜	25⅜	— ⅛
Dorset o	18700	44	43	44	
Drm Pete o	6325	30½	29	29	— 1
Dumagmi	500	$5¾	5¾	5¾	
Dmagmi w	500	70	70	70	
Dunraine o	4000	35	31	31	— 4
Du Pt A	104900	$16¾	16⅜	16⅝	— ⅛
Durham o f	21104	148	140	148	+ 3
Durham w	6110	65	65	65	
Dylex A	625	$31⅞	31¾	31⅞	
Dynamar	14000	63	62	62	— 1
Dynex A	11100	22	22	22	

E F

E-L Fin	3640	$26⅜	24	26⅜	+ 1⅜
Eaglet o	1000	244	244	244	+ 4
Echo Bay	42230	$13⅞	13⅜	13½	— ⅜
Echo 1986 w	1361	$6⅜	5⅞	6	+ ⅛
Echo 1987 w	7061	$5⅜	5½	5½	— ⅛
Echo 1988 w	2175	$6½	6½	6½	— ⅛
Echo 1989 w	961	$7⅛	7	7	— ⅛
Ego Res o	2500	24	22	24	+ 4
Elcthom X	1250	325	310	325	+ 25
Elcthm Y f	2100	305	295	300	
Enertec	1230	50	50	50	
Epitek	5400	40	38	40	— 1
Equity Svr	6050	$8¼	7½	7⅝	— ⅜
Erickson	6400	$5⅛	5	5	— ⅛
Evergren o	z625	30	30	30	
Exall o	2000	84	84	84	
FCA Intl	1700	$18¼	18	18¼	+ ¼
Fibrdg	21248	$84½	83¼	83½	—1½
Flcnbrdg w	3750	$29	27⅝	28	— 1
Fordy Res	1850	275	260	260	—15
Fathm Ocn	1500	151	150	150	
Fed Ind A	2701	$18⅞	18¼	18¾	
Fed Ind II	4200	$29¾	29½	29¾	+ ¼
Fed Pion	800	$18⅜	18⅜	18⅜	
Fidinam p	400	$27⅛	27	27	— ⅛
Fin Truco	1700	465	460	460	— 5
Finning A	4200	$8½	8	8	— 1
Firan	501	105	105	105	
F Calgary o	2900	80	75	75	— 5
F City Fin	19200	$12	11⅝	12	
F Cty Tr A	500	$10⅜	10¼	10¼	— ¼
F Cty Tr B	500	$8½	8½	8½	+ ¼
F Cty Tr D	2400	$8½	8½	8½	
F Marthon	1000	300	300	300	
F Mar	1500	215	205	215	+ 15
Flanagan o	18000	68	61	61	— 7
Fleet Aero	8103	$8⅜	8½	8⅜	+ ⅛
Ford Cnda	300	$126½	126	126½	— ½
Franco o	10800	61	60	60	— 2
Fraser	1100	$17¾	17⅜	17¾	+ ⅛
Fruehaut	z50	$18	18	18	

G H

GB Auto	400	$5	490	5	+ 20
Galctic o	1400	$5¾	5½	5½	— ¼
Galtaco w	950	310	305	310	— 5
Galveston	5000	70	70	70	
Gandalf	1050	$16¾	16⅜	16¾	— ⅛
Gaz Metr	5720	$7¾	7⅝	7¾	
Geac Comp	850	$11⅛	11	11	— ⅛
Gendis A	200	$22¼	22⅛	22⅛	— ¼
GMC	191	$103	103	103	+ 1½
Genstar L	11915	$28¼	28⅛	28⅛	— ⅛
Gnstar 2.35	12000	$32½	31¾	32¼	— ⅜
Genstr D p	11110	$28½	28	28½	+ ¼
Genstr E p	16990	$25⅛	25	25	
Geocrude	15400	219	216	216	— 2
Gerin 1st p	500	$7¾	7¾	7¾	
Giant Yk	1300	$15	15	15	
Gibraltar	16450	$8½	8¾	8½	— ⅛
Glamis o	12850	$5¾	5⅝	5¾	— ¼
Glenayre	1000	$5½	5½	5½	
Goldale A f	54000	285	270	275	— 5
Goldcorp f	11550	$6⅝	6¾	6⅝	— ⅛
Goldcrp w	56900	143	137	142	
Gld Kn	20552	260	250	250	+ 9
G Rang	500	28	28	28	
Gldn Rul o	1000	62	62	62	— 3
Goldlund o	13000	53	51	51	— 1
Goldqst o	z231	91	91	91	
Gowgnda o	8800	165	158	158	—16
Grafton A f	300	$28½	28½	28½	
Grandma	1600	68	68	68	— 2
Granduc	1100	40	40	40	— 1
Granges o	171672	340	305	305	—30
Gt Pacific	z29	$23½	23½	23½	
GW Steel A	1000	130	130	130	
Grenwich o	5000	155	155	155	—10
Greyhnd	273	$21½	21¼	21½	
Guar Tr p	400	$17¾	17⅝	17¾	+ ¼
Gardn MS f	2900	$6⅝	6⅜	6⅜	
Gard MS w	15100	107	101	105	
Gard PA f	1800	$8½	8½	8½	
Gardn P w	2600	90	85	85	
Gulf C	106564	$16⅞	16⅛	16¾	— ¼
Gulfstrm o	31965	75	70	72	+ 8
HCI A f	8874	45	45	45	
HCI Hldg B	1076	51	51	51	
Haley	12300	$8⅝	8W⅜	—½	3
ztaleax D	$	$6¾	6¾	6¾	— ¼
H Group A	z1	$6⅞	6⅞	6⅞	
Hrding A f	6800	135	125	127	— 8
Hard Crp C	2700	112	110	110	
Harris A f	1000	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Harris B	400	$8	7¾	8	+ ¼
Hawker	11350	$17⅞	17⅝	17⅝	— ⅜
Hawker pr	130	$57	57	57	— 2
Hayes D	5092	$20¾	20½	20⅝	
Hayes r o	500	40	40	40	
Hayes r w	1000	1½	1½	1½	
Hees Intl	12900	$22	21¾	22	+ ⅛
Hees Intl w	3000	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Helix	12600	$11½	11⅛	11⅛	+ ⅛
Helix w	6200	$6	5⅞	6	
Heritag A f	2520	$18½	18½	18½	+ ½
Highwod o	4001	320	305	305	—15
Howdn DH	z1	$14¾	14¾	14¾	
HBay Mn s	26674	$6⅞	6½	6⅞	+ ⅛
HBay Mn w	2276	40	40	40	
H Bay Co	3772	$19½	19¼	19½	+ ¼
HBC A p	927	$17½	17¾	17⅜	— ⅛
HBC B p	20300	$27¾	27⅜	27¾	+ ⅜
Husky	154114	$12	11¾	11⅞	— ⅛
Husky 13 p	6500	$49	48½	49	— 1
Hydra Ex o	3500	32	32	32	

I J

ITL Ind	1000	50	50	50	
IU Intl	500	$20¾	20¼	20¾	+ ⅛
Imasco	24325	$45⅜	44⅞	45¼	+ ½
IOil A	141871	$43½	42⅜	43	—1⅜
Imp Oil B	200	$43⅜	43⅜	43⅜	—1

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Quatre baisses sur six

MONTREAL (PC) — Quatre des six compartiments du marché ont encore perdu du terrain, mardi à la Bourse de Montréal, et l'indice général a clôturé la séance en baisse de 0.18 point, à 118.98.

En tout 1,637,477 actions ont été échangées, au lieu de 2,717,186 la veille.

Les pétroles ont cédé 2.10 à 124.03, les mines 0.71 à 116.14, les biens d'équipement 0.45 à 109.79 et les produits forestiers 0.43 à 138.27, tandis que les banques progressaient de 1.57 à 113.35 et les services publics de 0.09 à 116.83.

Gulf Canada a baissé de 1-4 à $16 3-4 et 145,302 actions ont été traitées. Asamera Inc. a reculé de 3-8 à $9 3-4 dans un volume de 43,000 actions échangées.

Par ailleurs, Northern Telecom gagne 3-4 à $49 1-4, Bell Canada Enterprises 3-8 à $35 1-8, Moore Corp. 3-8 à $60 1-8, Imasco 1-4 à $45 1-4, Banque royale 1-4 à $28 1-2 et Banque de Montréal 1-8 à $23 3-4. Mais Falconbridge Ltd perd 2 à $83, Imperial Oil A 1 1-4 à $43 1-4, Long Lac Minerals 3-4 à $30, Echo Bay Mines 1-2 à $13 1-2 et Placer 3-8 à $24. Agnico Eagle est stationnaire à $13 3-8 tout comme CP Ltd à $49 5-8.

Les jeux terminés on dénombre 102 titres en hausse, 132 en baisse et 110 stables.

Dans les "juniors", Explorateurs du Québec Ltée gagne 0.5 cent à 18.5 cents, Yorbeau Resources perd un cent à 82 cents, et Petro-Sun Internaional Inc. reste à $2.12.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

XXM MARCHÉ: 118,98 / 0,18
XCO HYDRO-CARBURE: 124,03 / 2,10
XCB BANCAIRE: 1,57 / 113,35
VARIATIONS DES TITRES: 102 / 110 / 132
XCF PRODUITS FORESTIERS: 138,27 / 0,43
XCM MINES ET MÉTAUX: 116,14 / 0,71

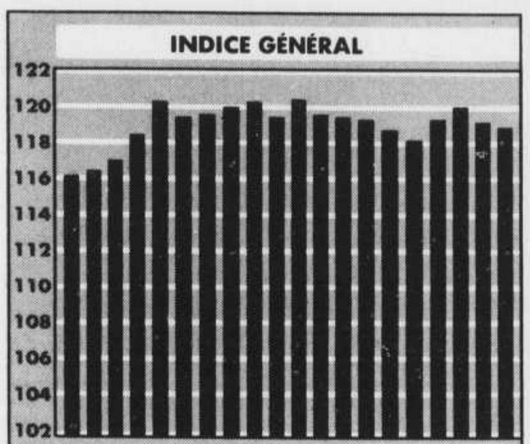

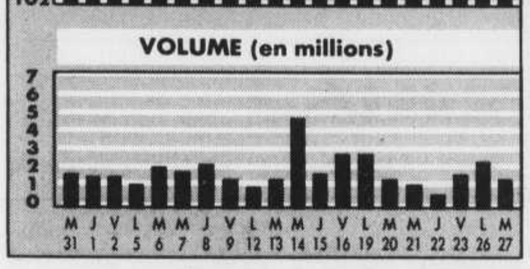

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
AberfrdWt	500	121	121	121	
Agnico E	6300	$13⅜	13¼	13⅜	
Aiguebelle	4150	$6½	6¼	6½	
Alta energ	2700	$21¾	21½	21¾	— ¼
Alta en pa	100	$30	30	30	
Alcan Alu	16861	$37½	37¼	37½	
Alcan Wt	2450	$9⅝	9½	9½	— ⅛
AldonaM	z111	7	7	7	—11 ½
Aligro	620	$7¼	7	7¼	
Alum 2.312	200	$26	26	26	
AMCA int	500	$19⅝	19⅝	19⅝	
AMCA8	20000	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ½
Amusecor	1000	160	160	160	
Amuse Wt	7500	½	½	½	
Argcen.H.I	400	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Asamera	43000	$10⅛	9¾	9¾	— ⅜
Asbestos	1400	450	425	425	—25
fAstral A	2315	$5	5	5	+15
fAstral B	2415	$5	5	5	+10
BCE	73868	$35⅜	34⅞	35⅛	+ ⅜
BCE 1.80p	2200	$23½	23⅛	23½	+ ⅛
BCE 2.05p	100	$35¼	35¼	35¼	+ ⅜
BCE 2.70p	1130	$36⅜	35¾	36⅜	+ ⅜
B C Forst	1902	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
BGR A	1000	$7⅛	6⅞	6⅞	— ⅜
BC Phone	2551	$21½	21¼	21½	+ ⅛
BP Can	1500	$26½	26	26	— ¾
Bank NS	27613	$13⅝	13¼	13⅝	+ ¼
B NS srl	300	$25⅛	25⅛	25⅛	
Banken M	1000	365	365	365	
Baue Cont	500	$9⅞	9¾	9⅞	
B.Cont.srl	6000	$23½	23½	23½	— ¼
Bq Mercn	999	$8⅝	8⅝	8⅝	
Baue Mtl	39215	$24⅛	23¾	23¾	+ ⅛
BMO 2.85	2225	$33	32⅞	33	— ¼
BMO $2.50	650	$29¼	29⅛	29⅛	— ⅛
BMO Wts	3400	345	335	345	+5
Bq Eparg	350	$17	17	17	+ ⅛
BqEp 2.62	500	$27¼	27⅛	27¼	
Baue Nat	29459	$13¾	13⅜	13⅝	+ ¼
BaNat 2.94	500	$34½	34½	34½	— ¼
Bq Nat B	150	$28⅞	28⅞	28⅞	— ¼
Bq Royale	23147	$28½	28¼	28½	+ ¼
Bq Ry Wt	825	425	415	425	+5
BaRy 1.45	3400	$17¼	17⅛	17¼	— ⅛
BaRy 1.88	1000	$21¾	21½	21¾	+ ½
BaRy 2.75	2180	$32¾	32½	32¾	+ ¼
Barrick R.	2000	182	180	180	—5
fBaton A	1200	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Baton B	200	$15½	15½	15½	— ⅛
Baxter Tc	500	31	31	31	—4
fBomb A	1300	$18	18	18	
fBomb B	1465	$17	17	17	+ ⅛
Bow Val	2200	$17⅝	17⅜	17½	— ¼
BowVl2.05	1100	$27⅜	27⅜	27⅜	— ⅜
Bow V Rs	500	$8⅛	8	8	— ¼
Bralorne	1400	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Brascade	1537	$40⅛	40	40⅛	+ ⅛
Brascan A	4900	$30⅛	29⅞	29⅞	
Brinco	675	205	205	205	
C D					
CAE Ind	1850	$15	14⅞	15	
CB Pak	5600	$12¾	12¾	12¾	
CB Pak.wt	1750	250	250	250	
Cad Frvw	550	$15½	15½	15½	— ⅜
Cad Fw a	1210	$8¾	8¾	8¾	
CmbrdgWt	650	315	315	315	+10
Camp R	400	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅝
fCampeau	1150	$20½	20⅜	20½	+ ¼
fCDC	700	$5⅞	5⅜	5⅜	— ⅜
CDC Pr B	600	$97	97	97	—2
CDC 1980	3200	$15¼	15	15	— ⅛
C Imp Bk	7120	$27¾	27½	27¾	
CIBq 2.05	800	$25	25	25	
CIBQ 3.562	3000	$30⅛	30	30⅛	— ⅛
CP Ltee	22433	$49⅝	49⅜	49⅝	
Cdn Tire	500	$11¼	11¼	11¼	— ¼
fC Tire A	18630	$9	8¾	8⅞	— ⅛
fC Utilit A	624	$16⅝	16½	16½	
C Utilit B	1000	$16⅝	16½	16⅝	+ ¼
C Util prL	300	$30	30	30	
C Util Srl	800	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
C Util wta	3610	220	220	220	—15
C Util wtb	1507	225	220	225	
fCmnac.A	100	$8½	8½	8½	— ½
Canron A	300	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Carena	3400	$31½	30	31½	+ 1½
Carl Ok	5150	$15¼	15⅛	15⅛	
Cascades	6000	$9¼	9¼	9¼	
Celanese	675	$6½	6⅜	6⅜	+ ⅛
Cent Dyn	1000	85	85	85	—5
Central Tr	300	$9¾	9¾	9¾	
Charan	200	360	360	360	
Charan.wt	1600	90	90	90	—5
Chart 1982	z1	350	350	350	+25
fChateau	600	$14¾	14½	14¾	— ⅛
Chrysler	5000	$37⅞	37	37⅞	+ ⅞
Circo Crft	3400	$7½	7⅜	7½	+ ⅜
CimL PrE	480	$11⅞	11⅞	11⅞	— ¼
Cim L 1.17	2345	$15	15	15	— ⅛
Cominco	200	$13¾	13¾	13¾	
Comin3.25	5800	$28⅞	28⅞	28⅞	
ComSatlite	300	365	365	365	—15
Cmp Inv	1000	232	232	232	+6
Comterm	17150	125	116	116	—10
C Bath A	20906	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Cons Gas	1600	$19½	19½	19½	
Czar Res	1100	163	161	161	—4
Daon Dvlp	12256	153	151	153	
Denison.A	500	$15½	15½	15½	+ ⅛
fDenisonB	500	$14½	14½	14½	+ ⅛
Dofasco A	9567	$25	24⅝	24¾	+ ¼
Dofasc Wt	940	$28⅜	28¼	28⅜	+ ⅛
Domco Lte	500	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Dome Cda	4660	$6	5¾	5¾	— ¼
Dome Mns	1860	$10⅞	10¾	10¾	— ¼
Dome Pet	5617	255	250	250	—5
Domtex	1392	$12⅝	12½	12½	— ⅛
Domtar	1979	$32⅞	32⅝	32¾	— ¼
Donohue	201	$15	15	15	
DuPont A	250	$16¾	16¾	16¾	— ¼
fDylex Ltd	19600	$32	31¾	31¾	
Dynamar	z100	58	58	58	—5
E F					
Echo Bay	10760	$13⅞	13⅜	13½	— ½
Echo wt a	100	$5⅞	5⅞	5⅞	
Echo wt b	100	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ¼
Echo wt c	286	$6½	6⅜	6⅜	
Echo wt d	100	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ¼
fEnheat A	137	425	425	425	+25
Entrep CP	26082	$24⅛	23¾	24	— ⅛
Epitek Int	16000	41	39	40	—1
FCA Inter	3600	$18¼	18	18¼	
Falcn Cop	500	$15⅝	15⅝	15⅝	— ⅛
FalLtee	21300	$84½	83	83	—2
FILteeWts	1300	$29	28	28	—2
Fiscal Inv	z1	$10	10	10	+1½
Forex	12900	110	100	105	
Fraser Inc	2600	$17¾	17¾	17¾	+ ⅛
G H					
GBC Ltd	3100	145	145	145	+10
Gaz Metr	8120	$7¾	7⅝	7⅝	
Gaz 5.5 pr	1000	$94½	94½	94½	+ ¾
Gen Motrs	500	$101¾	101¾	101¾	+ 2¾
Genstar	14800	$28¼	28⅛	28¼	
Geocrude	15200	218	218	218	—4
fGldcrp.A	1200	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
GldcWt	11800	140	138	140	—5
Goodfellw	z1	$5	5	5	+25
Gr.T.GTC	401	$8⅛	8	8	— ⅛
Guard prA	500	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Guard prB	300	$8⅜	8⅜	8⅜	
Gulf Can	145302	$17	16⅞	16¾	— ¼
Hees.Int	1075	$21⅞	21¾	21⅞	
Hees.wt	1200	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Helix.Circ	9475	$11¼	11	11¼	+ ⅛
HelxWt	11000	$6	5⅞	6	
Hir Walkr	13875	$25⅛	24⅞	25⅛	
H Wlkr D	1600	$25¼	25	25	— ¼
H Wlkr E	2725	$29¼	29	29¼	+ ⅜
Wlkr Wts	1200	260	255	255	—15
H Bay Co	500	$19½	19½	19½	+ ¼
Husky Oil	13560	$12	11¾	12	
Husky 13	1350	$49	48½	48¾	— ⅞
I J					
InvFnd A	z11	65	65	65	—35
IU Inter	100	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅜
Imasco ltd	37105	$45⅜	44⅞	45¼	+ ¼
Imp Oil A	70431	$43½	42½	43¼	—1¼
Inco Ltd	12419	$14½	13¾	13⅞	— ⅝
Inco 10pr	300	$26¾	26¾	26¾	— ⅛
Inco Wts	500	180	180	180	—20
Innopac	1750	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ½
IBM	235	$165	161¾	165	+3½
Inter Pipe	507	$32	31¾	32	+ ¼
Inverness	800	$5⅞	5¾	5¾	+ ¼
Irwin Toy	326	$5½	5½	5½	— ¼
fIrwin A	300	$5⅝	5⅜	5⅜	— ⅝
fIvaco A	4710	$14½	14⅜	14½	
Ivaco E p	150	$25½	25½	25½	+ ¼
Janock	z41	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
K L					
Kiena	500	$21¾	21¼	21¼	— ½
Labatt	1550	$20½	20⅜	20½	+ ⅛
Lanpar T.	500	280	275	275	—10
fLaVrdy a	542	285	285	285	—10
Loblaw	130	$19¼	19¼	19¼	+ ⅛
Louvem	6150	195	185	185	—15
Louv.p	1000	420	420	420	+5
LouvmWt2	500	10	10	10	
LouvmWt3	2500	60	55	55	
M N					
MICC Inv	395	135	135	135	—140
McM Bldl	1601	$25⅜	25¼	25⅜	+ ¼
MntobaP.p	500	$26⅝	26⅝	26⅝	+ ⅛
Mntoba wt	2500	161	157	157	—4
C Marconi	7450	$20	19⅞	19⅞	— ⅛
fMarit Tel	1157	$39¾	39¾	39¾	+ ¼
Mar dmc.a	z94	$7⅝	7⅝	7⅝	— ⅛
Mass Fer	1900	340	335	340	+5
McNeil M	500	250	250	250	
Merland	888	455	450	455	
Merland a	1000	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ⅛
fMeston	1112	120	110	110	—15
Min Lac	25600	$30⅝	30	30¼	— ¾
Mitchell B	2000	$19	19	19	+ ⅛
Mitel Corp	1400	$7½	7¼	7⅜	+ ⅛
fMolson A	3700	$16⅛	16	16⅛	
Molson B	700	$16½	16½	16½	
fMonenc a	689	$8¼	8¼	8¼	
MTrustc A	800	$12½	12½	12½	
Moore	28600	$60¼	59⅝	60⅛	+ ⅜
fMorgn T	200	245	235	245	—5
Murphy Ol	500	$21¼	21¼	21¼	— ¼
Nabisco L	300	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ¼
Nat Cbl a	500	$8¾	8¾	8¾	— ¼
NB Tel	600	$15⅜	15¼	15¼	
NfldL 512	2000	$5⅞	5⅞	5⅞	
Nfld 1414	400	$12½	12⅜	12½	+ ½
Nfld Tel	7055	$14⅛	14	14	— ⅛
NfldT 13.5	700	$24¾	24¾	24¾	— ¾
Noranda	5980	$19⅛	18¾	18⅞	+ ⅛
Norcen.En	200	$16¼	16¼	16¼	— ¼
fNor Nv	700	$14½	14½	14½	— ⅜
Normick	z100	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Nor Tel	15708	$49¼	48½	49¼	+ ¾
fNova Alt	608	$7	6⅞	7	+ ⅛
Nova 638	200	$29¼	29¼	29¼	— ¼
Nova 612	800	$21⅛	20⅞	20⅞	— ⅜
Nova 12	1950	$31⅞	31¾	31¾	
O P					
Oakwood	500	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
OakwoodA	200	380	380	380	—5
Oak Pr A	250	$17⅝	17⅝	17⅝	— ⅛
fOsha A	200	$23¼	23¼	23¼	— ¼
Pancdn Pt	500	$27⅝	27⅝	27⅝	— ⅜
Placer Dv	3500	$24⅜	24	24	— ⅜
PlacerDwt	1500	485	475	475	—5
fPowr Cr	3600	$25⅝	25¼	25½	+ ¼
Power Fin	2100	$19½	19½	19½	+ ⅛
Precamb	200	$5¾	5¾	5¾	
Prooptic	300	240	240	240	+5
Provigo	1575	$16¼	16⅛	16¼	+ ⅛
Q R					
Que Tel	z27	$31⅝	31	31⅝	+ ⅜
QueTel 434	z41	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅜
Quebecor	17660	$23¾	22¼	23¾	+ 1½
Redpath	z50	$31⅛	31⅛	31⅛	+ 1⅛
Reichold	500	$8¾	8¾	8¾	
fReitmn A	100	$16	16	16	
Rio Algom	1200	$21¼	21⅛	21¼	— ⅜
fRogerC B	200	$6¼	6¼	6¼	
fRollnd A	100	$14½	14½	14½	
Rolland c	125	$42½	42½	42½	
Ro—na.pr.1	1000	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Ro—na.pr.2	500	$10¼	10¼	10¼	
Rothm 658	700	$14½	14½	14½	+ ½
Rv Trco A	1000	$17¼	17¼	17¼	
S T					
fSl CemA	195	$24¼	24¼	24¼	
Sceptre	1500	$6	5⅞	6	
Scot Paper	440	$15⅛	15	15	— ½
Seagram	6435	$51	50⅝	51	+ ⅜
Sears Can	z50	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Selkirk Wt	2500	$6¼	6	6¼	+625
Sensormat	1400	270	270	270	+15
Shell Can	17210	$22½	22⅛	22⅜	— ½
Southam	1325	$53	52⅝	52⅝	— ⅜
fSpar Aer	340	$25⅝	25½	25⅝	+ ⅛
Stelco A	3627	$20	19¾	19¾	— ½
Stelco Wts	1600	365	355	355	—10
Stel 1.94	500	$23⅝	23⅝	23⅝	+ ¼
Stelc 3.625	400	$30¼	30¼	30¼	+ ½
Sullvn.Min	2700	370	355	360	—15
Syst A	49650	160	145	155	+22
fTeck B	200	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
fTel Mt B	900	$22	22	22	— ½
Tembec.A	3500	450	445	450	
TbecWt	1175	95	90	90	—5
Texaco	1070	$37¾	37⅝	37¾	— ¼
Thomsn A	100	$47½	47½	47½	
TIE teleco	2952	$10¾	10½	10¾	+ ⅛
Tor Dm Bk	26367	$17⅞	17⅝	17¾	+ ⅛
TDm 1.83	500	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
TrDm 2.37	200	$25¼	25¼	25¼	
TrDm pc	500	$26½	26½	26½	
Total Pete	2700	$12⅛	12⅛	12⅛	
Tot Pet pr	850	$32⅜	32¼	32¼	+ ⅛
TAIRs.prB	500	$24⅝	24⅝	24⅝	— ¼
TAIRs.prC	2200	$26¼	25¾	25¾	
TrAlta A	4170	$23½	22⅞	23¼	
TrCan Pl	11350	$20	19⅞	20	
TrCan pf	300	$59¼	59¼	59¼	+ ¼
Trs mount	700	$7⅝	7⅜	7⅜	+ ¼
Trilon Fin	1500	$29	29	29	— ⅛
Trilon.f.wt	500	$6	6	6	
Trimac	4006	400	395	395	—5
fTrizec A	8000	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Trizec B	7040	$25	25	25	
fTurbo Rs	z200	32	32	32	+2
U V					
fUAP InA	250	$17	17	17	+ ¼
UAP Wt	462	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅜
Ultrmar	z1	390	390	390	—15
fUnigs B	1000	241	241	241	+1
Un Carbid	1000	$11⅝	11⅝	11⅝	+ ⅛
Union Gas	1200	$11¼	11⅛	11⅛	+ ⅛
fVersa.CIA	400	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
W X					
Wargton	500	79	79	79	—3
Webb Knp	900	195	195	195	
Westburne	2500	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
Wcst Trn	2300	$14⅜	14¼	14⅜	+ ¼
Weston	150	$73¾	73¾	73¾	— ¼
WrldEa	2150	$7½	7½	7½	
Wrld wt.A	2000	50	50	50	—5
Wrld wt.B	2000	111	111	111	—4
Xerox Cn	100	$17½	17½	17½	
Xerox wt	500	280	280	280	+4
Total sales: 1,422,763					
JuniorMinesOils					
Abitibi As	1300	30	30	30	—3
Americ M	6000	18	18	18	
Bachelor	200	445	445	445	—20
Barexor	5000	39	38	38	—2
Bateman	16000	14	13	14	+1
Brosnan	5500	34	33	33	
Cartier Re	5000	26	26	26	+1
Coniagas	300	$6	6	6	+ ¼
Cons I Rs	1268	75	75	75	—2
C.Imp. 10	1506	210	205	210	—10
D'Or Val	300	155	155	155	
Dufresnoy	1000	35	35	35	—1
Dumag	10082	$5¾	5¾	5¾	
DumWt	1200	70	70	70	
Dyna Mn	3200	12½	12½	12½	
Explo Que	32300	20	18½	18½	+ ½
GalntG	z200	40	40	40	—11
G Knight	2900	257	250	255	
Gold Tigr	500	125	125	125	—5
Kew Gold	3900	35	32	32	+2
Laduboro	1400	27	27	27	—3
Lynx Exp	5300	58	55	55	—3
Mnra Res	7000	55	52	55	+8
Mid Canad	2500	27	27	27	—1
Midep.Int	2100	145	145	145	—3
Mscoch	18200	246	242	243	—8
Musco pr	800	$11	11	11	— ¼
N.Pascalis	3000	290	275	275	—25
PerronGld	1000	65	63	63	—7
Pet Sun	18500	212	211	212	
Queenstn	700	145	145	145	—5
Rouyn.Rs	15100	110	106	107	—8
Unergie	6000	7½	7½	7½	— ½
Yorbeau	29958	84	80	82	—1
Yorb.w	5500	16	16	16	—3
Total sales: 214,714					
Total market: 1,637,477					

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000			bd.ft.;US$—1,000bd.ft.				
237.10	198.00	JA	218.00	218.00	218.00	+1.50	39
235.50	211.60	MR	228.80	226.50	226.50	+.50	6
243.00	222.50	MY	242.80	241.00	242.80	+2.70	0
248.40	243.90	JY			245.10		0

Estimate Sales:....13...

Total open interest: ...45

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	12½	120	170		6
Agnic E	Fb	12½p	30	80		20
Agnic E	Fb	15	25	75	85	81
Agnic E	Fb	15 p	160	$2⅛		12
Agnic E	Fb	17½	5	35		71
Agnic E	Fb	17½p	$4	$4½	$4	10
Agnic E	My	12½	175	$2¼		10
Agnic E	My	12½p	50	100		
Agnic E	My	15	70	90		48
Agnic E	My	15 p	160	$2⅛		6
Agnic E	My	17½	60	70		42
Agnic E	My	17½p	$4	$4½		
Agnic E	Ag	12½				
Agnic E	Ag	12½p				
Agnic E	Ag	15				
Alcan	Fb	30 p	1	15	25	35
Alcan	Fb	32½	$5½	$5¾	$5½	157
Alcan	Fb	32½p	5	20	20	256
Alcan	My	32½	$6¼	$6½	$5½	17
Alcan	My	32½p	45	65	85	109
Alcan	My	35	$4½	$4¾	$5	182
Alcan	My	35 p	125	145	140	285
Alcan	My	40 p	$3⅜	$3⅝	$4¼	217
Alcan	Ag	35	$5½	$5¾	$4⅞	5
Alcan	Ag	35 p	180	$2	180	2
Alt Enr	Mr	17½	$4½	$4¾	$5	60
Alt Enr	Mr	17½p		15		
Alt Enr	Mr	20	$2¼	$2½	$2¾	73
Alt Enr	Mr	20 p	25	40	65	169
Alt Enr	Mr	22½	75	95	100	331
Alt Enr	Mr	22½p	100	125	95	39
Alt Enr	Mr	25	15	30	30	20
Alt Enr	Mr	25 p	$3¼	$3½		
Alt Enr	Jn	20	$2¾	$3	$2½	35
Alt Enr	Jn	20 p	40	65	40	5
Alt Enr	Jn	22½	130	145	175	3
Alt Enr	Jn	22½p	120	140	120	110
Alt Enr	Jn	25	45	60	45	29
Alt Enr	Jn	25 p	$3¼	$3½		
Alt Enr	Dc	17½	$4	$4⅜	$3¾	30
Alt Enr	Dc	17½p		10	40	35
Alt Enr	Dc	20	165	190	$2⅜	244
Alt Enr	Dc	20 p	5	25	40	56
Alt Enr	Dc	22½p	85	110	140	3
Alt Enr	Dc	25		10		
Alt Enr	Dc	25 p	$3¼	$3½		
Asamo	Ja	12½	10	15	20	1499
Asamo	Ja	12½p	$2⅝	$2⅞	$2⅜	119
Asamo	Ja	15 p	$5⅛	$5⅜	$4⅛	23
Asamo	Ap	12½	25	30	30	182
Asamo	Ap	12½p	$2⅝	$3	$2¼	29
Asamo	Ap	15	5	20	15	150
Asamo	Ap	15 p	$5⅛	$5½		
Asamo	Jy	10 p	90	105	70	55
Asamo	Jy	12½p	$2⅝	$3		
BC Tel	Ja	17½	$3¾	$4	$3¾	
BC Tel	Ja	17½p		10		
BC Tel	Ja	20 p	5	20	15	5
BC Tel	Ja	22½	5	10	10	30
BC Tel	Ja	22½p	150	175		
BC Tel	Ap	17½	$3¾	$4		
BC Tel	Ap	17½p		10		
BC Tel	Ap	20	145	155	165	97
BC Tel	Ap	20 p	10	35		
BC Tel	Ap	22½	15	25	30	40
BC Tel	Ap	22½p	160	185		
BC Tel	Jy	17½	$3⅞	$4⅛		
BC Tel	Jy	17½p		10		
BC Tel	Jy	20	160	180	140	1
BC Tel	Jy	20 p	25	50		
BC Tel	Jy	22½	25	45		
BC Tel	Jy	22½p	170	195		
BCE	Fb	27½	$7¾	$8¼	$7⅛	50
BCE	Fb	27½p		10	10	20
BCE	My	30	$5⅜	$5¾	$4½	66
BCE	My	30 p	10	30	30	5
BCE	My	32½p	25	45	70	801
BCE	Ag	32½p	55	70	55	10
BCE	Ag	35 p	125	150	155	5
Bk Mtl	Fb	20 p	1	15		21
Bk Mtl	Fb	25 p	125	150	140	309
Bk Mtl	My	22½	$2⅛	$2⅜	$2½	212
Bk Mtl	My	22½p	50	65		54
Bk Mtl	My	25 p	150	175		44
Bk Mtl	Ag	22½	$2½	$2¾		
Bk Mtl	Ag	22½p	70	90		
Bk Mtl	Ag	25 p	175	$2	$2	10
Bk NS	Mr	10 p	5	20	10	28
Bk NS	Mr	15 p	160	185	$2	9
Bk NS	Jn	10	$3¾	$4⅛	$3½	21
Bk NS	Jn	10 p	10	30		
Bk NS	Jn	12½	150	175	125	72
Bk NS	Jn	15	40	50	50	20
Bk NS	Jn	15 p	175	$2		
Bk NS	Dc	10 p		5	10	57
Bk NS	Dc	12½p	1	10	5	787
Bk NS	Dc	15	1	10	5	471
Bk NS	Dc	15 p	140	165	190	3
Bow Val	Ja	15	$2¾	$3		
Bow Val	Ja	15 p	5	25		
Bow Val	Ja	20 p	$2½	$2¾	$2⅛	303
Bow Val	Ja	22½	5	10	20	1543
Bow Val	Ja	22½p	$5	$5⅜	$4¼	21
Bow Val	Ja	25 p	$7½	$7⅞	$5½	
Bow Val	Ja	27½		5	30	85
Bow Val	Ja	27½p	$10	$10⅜	$8⅞	
Bow Val	Ap	15	$3	$3⅜		
Bow Val	Ap	15 p	10	35		
Bow Val	Ap	17½p	70	95	85	285
Bow Val	Ap	22½p	$5	$5⅜	$4	12
Bow Val	Ap	25	5	15	20	320
Bow Val	Ap	25 p	$7¼	$7⅝	$6⅜	4
Bow Val	Jy	15	$3½	$3⅞		
Bow Val	Jy	15 p	25	50		
Bow Val	Jy	17½	175	$2	$2⅝	5
Bow Val	Jy	17½p	100	125	100	
Bow Val	Jy	20	100	125	135	25
Bow Val	Jy	20 p	$2¾	$3⅛	$2	28
Bow Val	Jy	22½	35	55	75	13
Bow Val	Jy	22½p	$5	$5⅜		
Brscn A	Ja	27½	$2⅞	$3⅛		34
Brscn A	Ja	27½p	25	50		130
Brscn A	Ja	30 p	80	100		47
Brscn A	Ja	32½	35	55		601
Brscn A	Ja	32½p	$2½	$2¾		141
Brscn A	Ja	35	10	25		246
Brscn A	Ja	35 p	$4⅞	$5¼		59
Brscn A	Ja	40		10		20
Brscn A	Ja	40 p	$9⅞	$10¼		
Brscn A	Ap	27½	$3½	$3⅜		
Brscn A	Ap	27½p	50	75		5
Brscn A	Ap	30	185	$2⅛		29
Brscn A	Ap	30 p	120	145	135	53
Brscn A	Ap	32½p	$2¾	$3		45
Brscn A	Ap	35	45	65		25
Brscn A	Ap	35 p	$5	$5⅜		1
Brscn A	Jy	30	$2⅜	$2⅝		5
Brscn A	Jy	30 p	170	195		10
Brscn A	Jy	32½	150	175		
Brscn A	Jy	32½p	$2⅞	$3⅛		20
Brscn A	Jy	35	80	100		6
Brscn A	Jy	35 p	$5⅛	$5½		
C D						
C Im B	Mr	22½	$5⅛	$5½	$5⅜	243
C Im B	Mr	22½p		10	25	96
C Im B	Mr	25	$2⅞	$3⅛	$2⅞	1337
C Im B	Mr	25 p	10	20	15	224
C Im B	Mr	27½p	70	90	70	200
C Im B	Mr	30	30	40	35	125
C Im B	Mr	30 p	$2⅝	$2⅞		
C Im B	Jn	25	$3⅛	$3⅜	$3	30
C Im B	Jn	25 p	40	60	100	10
C Im B	Jn	27½	160	180	145	64
C Im B	Jn	27½p	125	145	165	2
C Im B	Jn	30	65	75	70	71
C Im B	Jn	30 p	$2¾	$3		
C Im B	Dc	22½	$5	$5¼	$5⅜	65
C Im B	Dc	22½p		10	15	181
C Im B	Dc	25 p		10	15	81
C Im B	Dc	27½	50	65	75	1485
C Im B	Dc	30		10	5	235
C Im B	Dc	30 p	$2⅝	$2⅞	$3⅜	
C Im B	Dc	32½				
C Im B	Dc	32½p				
C Marc	Fb	20	110	130	150	328
C Marc	Fb	20 p	80	105	80	67
C Marc	Fb	22½p	$2¾	$3		89
C Marc	Fb	25	10	30		168
C Marc	Fb	25 p	$5	$5¼		11
C Marc	Fb	27½	1	15		86
C Marc	Fb	27½p	$7⅜	$7¾		
C Marc	Fb	30		10		
C Marc	Fb	30 p	$9⅞	$10¼		
C Marc	My	20	190	$2⅛	$2¼	27
C Marc	My	22½	95	120	115	108
C Marc	My	22½p	$3	$3¼		22
C Marc	My	25	30	55	50	31
C Marc	My	25 p	$5¼	$5⅝		
C Marc	My	27½	15	35		150
C Marc	My	27½p	$7⅜	$7¾		
C Marc	Ag	20	$2½	$2¾		10
C Marc	Ag	20 p	155	180		
C Marc	Ag	22½	160	185		
C Marc	Ag	22½p	$3¼	$3½		
CanP E	Fb	17½p	1	10		
CanP E	Fb	20 p	5	25		100
CanP E	Fb	22½p	25	50		348
CanP E	Fb	25 p	115	140	140	173
CanP E	My	20	$4⅝	$5		5
CanP E	My	20 p	10	35		5
CanP E	My	22½	$2⅝	$2⅞		73
CanP E	My	22½p	55	75		31
CanP E	My	25 p	145	170	160	218
CanP E	Ag	22½	$3⅛	$3⅜		
CanP E	Ag	22½p	75	100		10
CanP E	Ag	25	155	180	170	32
CanP E	Ag	25 p	175	$2		
Carl OK	Fb	12½	$2¾	$3¼		
Carl OK	Fb	12½p	1	20		
Carl OK	Fb	15	80	95	85	357
Carl OK	Fb	15 p	35	40	35	178
Carl OK	Fb	17½	15	25	25	503
Carl OK	Fb	17½p	$2⅜	$2½	$2⅛	108
Carl OK	Fb	20	5	15	5	212
Carl OK	Fb	20 p	$4⅝	$5⅛		
Carl OK	My	12½	$2⅞	$3⅜		
Carl OK	My	12½p	10	30		
Carl OK	My	15 p	60	85	55	2
Carl OK	My	17½	40	60	75	39
Carl OK	My	17½p	$2⅛	$2½	$2½	5
Carl OK	My	20	5	30	50	10
Carl OK	My	20 p	$4⅝	$5¼		
Carl OK	Ag	12½	$3	$3½		
Carl OK	Ag	12½p	15	40		
Carl OK	Ag	15 p	70	105		
Carl OK	Ag	17½	65	95		
Carl OK	Ag	17½p	$2⅛	$2⅝		
CBth A	Ja	12½	$3⅜	$3⅝		
CBth A	Ja	12½p	1	25		60
CBth A	Ja	13¾	$2⅛	$2⅜		60
CBth A	Ja	13¾p	1	25		42
CBth A	Ja	15	95	120		263
CBth A	Ja	15 p	1	25		170
CBth A	Ja	17½		25		148
CBth A	Ja	17½p	150	175		
CBth A	Ja	25				
CBth A	Ja	25 p				
CBth A	Ja	27½				
CBth A	Ja	27½p				
CBth A	Ja	30				70
CBth A	Ja	30 p				
CBth A	Ap	12½	$3⅜	$3⅞		2
CBth A	Ap	12½p	5	30		20
CBth A	Ap	13¾	$2⅝	$2⅞		26
CBth A	Ap	13¾p	15	40		32
CBth A	Ap	15	135	160		58
CBth A	Ap	15 p	25	50		150
CBth A	Ap	17½	25	50		
CBth A	Ap	17½p	165	190		
CBth A	Jy	12½	$3⅞	$4⅛		
CBth A	Jy	12½p	15	40		
CBth A	Jy	15	185	$2⅛		6
CBth A	Jy	15 p	50	75		5
CBth A	Jy	17½	55	80		
CBth A	Jy	17½p	190	$2⅛		
Cmnc	Mr	10	$4⅛	$4½		
Cmnc	Mr	10 p	1	15		
Cmnc	Mr	12½	175	$2	$3½	60
Cmnc	Mr	12½p	10	35	80	20
Cmnc	Mr	15	40	50	50	303
Cmnc	Mr	15 p	155	175	135	79
Cmnc	Mr	17½	10	25	50	896
Cmnc	Mr	17½p	$3¾	$4	150	300
Cmnc	Jn	12½	$2	$2⅜		
Cmnc	Jn	15	70	95	100	20
Cmnc	Jn	15 p	175	195	110	65
Cmnc	Jn	17½	25	40	45	1141
Cmnc	Jn	17½p	$3⅞	$4¼	175	545
Cmnc	Dc	10	$3⅝	$4	$4	10
Cmnc	Dc	10 p	1	15		
Cmnc	Dc	12½	150	175	170	375
Cmnc	Dc	12½p	5	25	65	33
Cmnc	Dc	15	10	35	25	495
Cmnc	Dc	15 p	135	155	105	158
Cmnc	Dc	16⅝	1	15	15	259
Cmnc	Dc	16⅝p	$2⅝	$3	160	5
Cmnc	Dc	17½	1	10	20	664
Cmnc	Dc	17½p	$3½	$3⅞	$2	2
Cmnc	Dc	18⅜	1	10	20	129
Cmnc	Dc	18⅜p	$4⅜	$4¾	$3	
CP Ltd	Fb	35	$14½	$15	$15¼	113
CP Ltd	Fb	35 p	1	15	5	126
CP Ltd	Fb	40 p	5	25	20	75
CP Ltd	Fb	45	$5⅝	$5⅞	$6	537
CP Ltd	Fb	45 p	20	45	30	187
CP Ltd	Fb	55	25	40	40	175
CP Ltd	Fb	55 p	$5⅝	$5⅞	$6¼	20
CP Ltd	My	45	$6½	$6⅞	$6¼	229
CP Ltd	My	45 p	75	100	85	64
CP Ltd	My	50	$3¼	$3½	$3⅜	521
CP Ltd	My	50 p	$2½	$2⅞	$2½	10
CP Ltd	My	55	110	125	110	5
CP Ltd	Ag	45	$7⅜	$7⅞		
CP Ltd	Ag	45 p	110	135	110	3
CP Ltd	Ag	50	$4⅛	$4⅜		
CP Ltd	Ag	50 p	$3	$3⅜		
CRL	Jn	27½p	$2⅜	$2⅝	190	87
CRL	Jn	30 p	$3⅝	$3⅞	$2⅞	31
CRL	Dc	22½p	1	10	20	181
CRL	Dc	35 p	$7⅜	$7⅞	$6¼	2028
CRL	Dc	40		5	5	508
CRL	Dc	40 p	$12½	$13	$10⅝	
CTL Bk	Mr	10				
CTL Bk	Mr	10 p				
CTL Bk	Mr	12½				
CTL Bk	Mr	12½p				
CTL Bk	Dc	10	25	35		534
CTL Bk	Dc	10 p	25	50		20
CTL Bk	Dc	12½		10		542
CTL Bk	Dc	12½p	$2½	$2¾		242
CTL Bk	Dc	15		5		4
CTL Bk	Dc	15 p	$5	$5⅜		
CTr A f	Mr	7½	160	185		201
CTr A f	Mr	7½p	5	30		
CTr A f	Mr	10	20	40		421
CTr A f	Mr	12½		15		499
CTr A f	Mr	12½p	$3⅝	$3⅞		2
CTr A f	Jn	7½	185	$2⅛		5
CTr A f	Jn	7½p	10	35		
CTr A f	Jn	10	50	75		151
CTr A f	Jn	10 p	135	160		28
CTr A f	Dc	7½	150	175		4
CTr A f	Dc	7½p	1	20		
CTr A f	Dc	10		15	15	972
CTr A f	Dc	10 p	105	130		21
CTr A f	Dc	12½		5		187
CTr A f	Dc	12½p	$3⅜	$3⅞		
Den B f	Ja	12½	$2¼	$2⅝	$2	1
Den B f	Ja	12½p	10	35	100	2
Den B f	Ja	15	40	65	40	49
Den B f	Ja	15 p	40	65	110	23
Den B f	Ja	17½	1	25	25	466
Den B f	Ja	17½p	$2⅝	$3	$3	5
Den B f	Ja	20	1	20	30	245
Den B f	Ja	20 p	$5⅛	$5½	$3¾	
Den B f	Ap	12½	$2½	$2⅞	$2	50
Den B f	Ap	12½p	20	45	120	7
Den B f	Ap	15 p	70	95	115	17
Den B f	Ap	17½	15	40	25	36
Den B f	Ap	17½p	$2¾	$3⅛	$3¼	17
Den B f	Ap	20	1	25	20	30
Den B f	Ap	20 p	$5⅝	$5½		
Den B f	Jy	12½	$2¾	$3⅛	$2¾	31
Den B f	Jy	12½p	25	50		
Den B f	Jy	15	120	145	75	15
Den B f	Jy	15 p	95	120	95	10
Den B f	Jy	17½	35	60		
Den B f	Jy	17½p	$2⅞	$3¼	$4	3
Dfs A	Mr	17½	$7⅜	$7¾		466
Dfs A	Mr	17½p	5	15		170
Dfs A	Mr	20	$5⅛	$5½		89
Dfs A	Mr	20 p	10	30		10
Dfs A	Mr	22½	$2⅞	$3⅛		84
Dfs A	Mr	22½p	20	45		84
Dfs A	Mr	25	125	150		95
Dfs A	Mr	25 p	85	110		100
Dfs A	Jn	22½p	60	85		5
Dfs A	Jn	25	175	$2		43
Dfs A	Jn	25 p	115	140	150	42
Dfs A	Dc	17½	$7⅛	$7½		147
Dfs A	Dc	17½p		5		5
Dfs A	Dc	20 p		10		53
Dfs A	Dc	22½	$2⅜	$2½		97
Dfs A	Dc	22½p	1	10		33
Dfs A	Dc	25	50	75		473
Dfs A	Dc	25 p	50	75		91
Dom M	Ja	10	110	125	$2½	187
Dom M	Ja	15	10	15	10	837
Dom M	Ja	17½	1	10	20	619
Dom M	Ja	17½p	$6⅞	$7⅛	$6¼	51
Dom M	Ja	20	1	5	10	1539
Dom M	Ja	20 p	$9⅝	$9⅝	$6⅞	
Dom M	Ap	10	170	190	$4	13
Dom M	Ap	10 p	75	90	45	40
Dom M	Ap	12½p	$2⅛	$2⅜	150	241
Dom M	Ap	15	25	40	45	463
G H						
Gnstar	Ja	17½	$10½	$11	$8	
Gnstar	Ja	17½p		5	35	20
Gnstar	Ja	20	$7⅞	$8⅜	$7⅝	45
Gnstar	Ja	20 p		5	10	42
Gnstar	Ja	22½	$5⅜	$5¾	$5½	153
Gnstar	Ja	22½p	1	5	10	54
Gnstar	Ja	25 p		5	5	473
Gnstar	Ja	30 p	$2	$2⅜		
Gnstar	Ap	20	$8⅛	$8¾	$7⅝	8
Gnstar	Ap	20 p	1	15	25	4
Gnstar	Ap	22½	$5¾	$6¼	$4¼	82
Gnstar	Ap	22½p	5	25	75	12
Gnstar	Ap	25 p	25	40	30	33
Gnstar	Ap	27½	$2	$2⅛	$2⅛	785
Gnstar	Ap	30	85	100	105	133
Gnstar	Ap	30 p	$2⅛	$2½	$2¼	19
Gnstar	Jy	25	$4⅛	$4½	$3¾	10
Gnstar	Jy	25 p	35	60	130	3
Gnstar	Jy	30	150	175	150	4
Gnstar	Jy	30 p	$2⅜	$2¾		
Gulf C	Fb	12½p	1	10		
Gulf C	My	15	$2¾	$3		72
Gulf C	My	20 p	$3	$3¼		47
Gulf C	Ag	15	$2⅞	$3⅛		6
Gulf C	Ag	15 p	40	65		5
Gulf C	Ag	17½p	110	125		
Gulf C	Ag	20 p	$3⅛	$3⅜		
Husky	Ja	7½	$4⅜	$4⅝	$4¾	1
Husky	Ja	7½p		10		
Husky	Ja	10 p	5	15	10	160
Husky	Ja	15	1	10	10	537
Husky	Ja	15 p	$3	$3⅜	$2¼	
Husky	Ap	7½p		15		
Husky	Ap	10 p	10	25	25	65
Husky	Ap	15 p	$3	$3⅜	$2¼	
Husky	Jy	10	$2½	$2⅞	$3	14
Husky	Jy	10 p	15	35		
Husky	Jy	12½	100	120	125	130
Husky	Jy	12½p	85	100	95	42
Husky	Jy	15	30	45	45	69
Husky	Jy	15 p	$3	$3⅜		
I J						
I-City	Mr	7½	$2⅛	$2½		
I-City	Mr	7½p	1	20		
I-City	Mr	10	25	35	25	620
I-City	Mr	10 p	70	95	75	2
I-City	Mr	12½	5	10	10	14
I-City	Mr	12½p	$3	$3⅜		
I-City	Jn	7½	$2¼	$2⅝	$2⅞	5
I-City	Jn	7½p	1	25		
I-City	Jn	10 p	80	105	75	
I-City	Jn	12½	5	20	10	7
I-City	Jn	12½p	$3	$3⅜		
I-City	Dc	7½	175	$2	$2½	10
I-City	Dc	7½p		15		
I-City	Dc	10	5	10	10	1970
I-City	Dc	10 p	60	85	65	31
I-City	Dc	12½		5	5	2179
I-City	Dc	12½p	$3	$3⅜	$2½	
Imsco	Ja	32½	$12⅞	$13⅜		90
Imsco	Ja	32½p		5		
Imsco	Ja	35 p		10		35
Imsco	Ja	40 p	5	15		182
Imsco	Ap	35	$10¾	$11¼		130
Imsco	Ap	35 p	1	25		93
Imsco	Ap	40	$6⅝	$7		56
Imsco	Ap	40 p	35	60		300
Imsco	Jy	40	$7⅜	$7¾		313
Imsco	Jy	40 p	70	95		10
Imsco	Jy	45	$3⅝	$3⅞	$3¼	50
Imsco	Jy	45 p	175	$2		
Inco	Fb	10	$3¾	$4⅛	$5¾	14
Inco	Fb	10 p		15		
Inco	Fb	17½p	$3⅜	$4	$2½	50
Inco	My	12½	$2⅛	$2½	$3⅞	41
Inco	My	15 p	150	170	115	66
Inco	My	17½	30	40	50	935
Inco	My	17½p	$3⅜	$4	$2	
Inco	Ag	12½p	60	85		
Inco	Ag	15 p	165	190		
Inco	Ag	17½p	$3⅜	$4	$3	
IOil A	Fb	32½	$11	$11½	$11⅞	15
IOil A	Fb	32½p	1	10	35	60
IOil A	Fb	50	20	45	45	81
IOil A	Fb	50 p	$6⅞	$7⅜	$5	
IOil A	My	35	$9⅛	$9⅝	$10⅜	26
IOil A	My	35 p	15	40	40	112
IOil A	My	45 p	$2⅝	$3	$2⅝	69
IOil A	My	50	60	85		
IOil A	My	50 p	$6⅞	$7⅜		
IOil A	Ag	40	$5⅞	$6¼	$7⅞	4
IOil A	Ag	45	$3⅛	$3½	$3⅝	13
IOil A	Ag	50	130	150	$2	14
IOil A	Ag	50 p	$6⅞	$7⅜		
K L						
L Mnr	Mr	22½	$8⅜	$8¾	$8⅛	3
L Mnr	Mr	22½p	10	25	45	6
L Mnr	Mr	25	$6⅛	$6½	$7	11
L Mnr	Mr	25 p	35	50	65	85
L Mnr	Mr	27½p	90	110	125	8
L Mnr	Mr	35	60	85	155	116
L Mnr	Jn	27½	$5	$5⅜		
L Mnr	Jn	27½p	120	145		
L Mnr	Jn	30	$3½	$3¾	$4¼	4
L Mnr	Jn	30 p	$2	$2¼		
L Mnr	Jn	32½	$2⅛	$2⅜		
L Mnr	Jn	32½p	$3⅜	$3¾		
L Mnr	Jn	35	145	170	$2⅜	44
L Mnr	Jn	35 p	$5	$5⅜		
L Mnr	Dc	22½	$7½	$7⅞		
L Mnr	Dc	22½p	1	15	80	15
L Mnr	Dc	25	$5	$5⅜	$5⅜	10
L Mnr	Dc	25 p	5	10	20	67
L Mnr	Dc	27½p	20	40	15	28
L Mnr	Dc	32½	30	50	80	314
L Mnr	Dc	35	10	25	35	232
L Mnr	Dc	35 p	$4⅝	$5	$3⅛	33
L Mnr	Dc	40	1	5	10	164
L Mnr	Dc	40 p	$9⅝	$10	$13⅝	
M N						
Mitel	Mr	5	$2½	$2⅞	$3¾	39
Mitel	Mr	5 p	10	20	20	86
Mitel	Mr	7½	100	110	115	412
Mitel	Mr	7½p	80	100	95	352
Mitel	Mr	10	40	50	50	749
Mitel	Mr	10 p	$2½	$2¾	$2½	129
Mitel	Jn	5	$2¾	$3⅛		
Mitel	Jn	5 p	25	45		
Mitel	Jn	7½	140	165	145	88
Mitel	Jn	7½p	100	125	90	103
Mitel	Jn	10	70	85	75	120
Mitel	Jn	10 p	$2½	$2⅞	$2	7
Mitel	Dc	5	$2⅜	$2¾	$2⅝	24
Mitel	Dc	5 p	1	10	10	75
Mitel	Dc	7½	30	40	45	478
Mitel	Dc	12½	1	5	5	3295
Mitel	Dc	12½p	$5	$5½	$3¼	
Mitel	Dc	15		5	1	428
Mitel	Dc	15 p	$7½	$8	$7⅜	
Moore	Fb	50	$10	$10½	$9⅞	26
Moore	Fb	50 p	1	20	100	3
Moore	Fb	55	$5½	$6¼	$6	69
Moore	Fb	55 p	35	55	60	111
Moore	Fb	60 p	125	$2	$2	7
Moore	My	50	$10¼	$11¼	$9⅝	2
Moore	My	50 p	5	40		
Moore	My	55 p	50	100		
Moore	My	60	$3½	$3¾	$3⅝	70
Moore	Ag	55	$7¼	$8¼		
Moore	Ag	55 p	70	140		
Moore	Ag	60	$4	$4¾		
Moore	Ag	60 p	$2¼	$3¼		
Nat Bk	Fb	10	$3⅜	$3⅞		51
Nat Bk	Fb	10 p		10		76
Nat Bk	Fb	15 p	150	175		
Nat Bk	My	10	$3¾	$4		155
Nat Bk	My	10 p	1	25		30
Nat Bk	My	12½p	20	45		105
Nat Bk	My	15	30	45		467
Nat Bk	My	15 p	165	180		15
Nat Bk	Ag	12½p	35	60		
Nat Bk	Ag	15	50	65	65	20
Nat Bk	Ag	15 p	185	195		
Nor Tel	Ja	35	$14⅜	$14⅞	$15⅛	38
Nor Tel	Ja	35 p	1	5	10	40
Nor Tel	Ja	40	$9¾	$10⅛	$7⅝	125
Nor Tel	Ja	40 p	5	15	10	479
Nor Tel	Ja	55	60	70	50	2339
Nor Tel	Ja	55 p	$5½	$6	$8	32
Nor Tel	Ap	40	$10¾	$11⅛	$10⅛	10
Nor Tel	Ap	40 p	25	35	35	176
Nor Tel	Ap	45 p	95	110	105	552
Nor Tel	Ap	50 p	$2⅝	$2⅞	$3⅞	338
Nor Tel	Ap	55	190	$2	170	750
Nor Tel	Ap	55 p	$5⅝	$6⅛	$7½	300
Nor Tel	Jy	45	$8	$8¼	$7¾	18
Nor Tel	Jy	45 p	130	145	160	21
Nor Tel	Jy	50	$5	$5¼	$4¾	41
Nor Tel	Jy	55	$5¾	$6¼	$6⅞	315
Noran	Fb	15 p	1	25		
Noran	Fb	17½	190	$2⅛	$2⅛	346
Noran	Fb	17½p	25	35	35	311
Noran	My	22½	35	60	60	1067
Noran	My	22½p	$3¾	$4		16
Noran	Ag	17½	$2⅞	$3⅛	$3¼	12
Noran	Ag	17½p	70	95		
Noran	Ag	20	165	190		5
Noran	Ag	22½p	$3¾	$4		10
Nva A f	Fb	5	190	$2⅛	$2⅛	193
Nva A f	Fb	5 p		10		
Nva A f	Fb	7½p	50	60	50	64
Nva A f	Fb	10		5	5	128
Nva A f	Fb	10 p	$2¾	$3⅛	$2⅛	
Nva A f	My	5	$2	$2⅜	$2⅜	90
Nva A f	My	5 p		15		
Nva A f	My	7½	25	35	30	2829
Nva A f	My	7½p	50	65	50	30
Nva A f	My	10 p	$2¾	$3⅛	$2¼	
Nva A f	Ag	5	$2⅛	$2½		
Nva A f	Ag	5 p		5		
Nva A f	Ag	7½p	50	70		
O P						
Oba 01	Mr	70	$15¼	$15¾		
Oba 01	Mr	70 p		20		4
Oba 01	Mr	72½	$12¾	$13¼		8
Oba 01	Mr	72½p	5	25		35
Oba 01	Mr	75	$10¼	$10¾	$10⅝	90
Oba 01	Mr	75 p	10	30	10	261
Oba 01	Mr	77½p	20	40		352
Oba 01	Mr	80 p	45	50	55	482
Oba 01	Mr	82½p	85	110	95	353
Oba 01	Mr	87½p	$2⅝	$2⅞		
Oba 01	Jn	77½	$7¾	$8¼		73
Oba 01	Jn	77½p	50	70		162
Oba 01	Jn	87½p	$3	$3¼		
Oba 01	Dc	70	$15¼	$15¾		
Oba 01	Dc	70 p		5		40
Oba 01	Dc	72½	$12¾	$13¼		14
Oba 01	Dc	72½p		5		332
Oba 01	Dc	75	$10¼	$10¾		375
Oba 01	Dc	75 p	1	10		437
Oba 01	Dc	77½p		10		356
Oba 01	Dc	80 p	5	10		413
Oba 01	Dc	82½p	20	30	30	828
Obc 03	Mr	87½				
Obc 03	Mr	87½p				
Obc 03	Mr	90				
Obc 03	Mr	90 p			$5½	1
Obc 03	Mr	92½				
Obc 03	Mr	92½p				
Obc 03	Mr	95				
Obc 03	Mr	95 p				
Obc 03	Mr	97½				
Obc 03	Mr	97½p				
Obc 03	Mr100					
Obc 03	Mr100 p					
Obc 03	Jn	92½				
Obc 03	Jn	92½p				
Obc 03	Jn	95				
Obc 03	Jn	95 p				
Obc 03	Jn	97½				
Obc 03	Jn	97½p				
Obc 03	Jn	100				
Obc 03	Jn	100 p				
Obc 03	Dc	85			$10½	1
Obc 03	Dc	85 p			$2⅜	96
Obc 03	Dc	87½			$5¼	1
Obc 03	Dc	87½p	5		25	46
Obc 03	Dc	90			$5	1
Obc 03	Dc	90 p			$2¼	62
Obc 03	Dc	92½				
Obc 03	Dc	92½p				
Obc 03	Dc	95				
Obc 03	Dc	95 p				
Obc 03	Dc	97½				
Obc 03	Dc	97½p				
Obc 03	Dc	100				
Obc 03	Dc	100 p				
Obd 04	Mr	75	$14⅛	$14⅝		
Obd 04	Mr	75 p		25		22
Obd 04	Mr	77½	$11⅝	$12⅛		76
Obd 04	Mr	77½p	5	30		5
Obd 04	Mr	80	$9⅛	$9⅝		40
Obd 04	Mr	80 p	20	30		168
Obd 04	Mr	82½	$6⅞	$7⅜		72
Obd 04	Mr	82½p	30	55		44
Obd 04	Mr	85	$4⅝	$5⅛		132
Obd 04	Mr	85 p	75	85	95	20
Obd 04	Mr	87½	$3	$3¼		58
Obd 04	Mr	87½p	115	140		45
Obd 04	Mr	90	165	190	190	20
Obd 04	Mr	90 p	$2⅛	$2⅜	$2¼	4
Obd 04	Jn	82½	$7	$7½		74
Obd 04	Jn	85	$4⅞	$5⅜	$5	10
Obd 04	Jn	85 p	105	130		111
Obd 04	Jn	87½	$3½	$3¾	$3½	122
Obd 04	Jn	90	$2⅛	$2⅜		116
Obd 04	Dc	75	$14⅛	$14⅝		22
Obd 04	Dc	75 p		50		31
Obd 04	Dc	77½	$11⅝	$12⅛		8
Obd 04	Dc	77½p		10		67
Obd 04	Dc	80	$9⅛	$9⅝		8
Obd 04	Dc	80 p		15		61
Obd 04	Dc	82½	$6⅝	$7⅛		55
Obd 04	Dc	82½p		20		172
Obd 04	Dc	85	$4⅜	$4⅝		161
Obd 04	Dc	85 p	1	25		54
Placer	Mr	17½	$6¾	$7⅛	$7⅝	10
Placer	Mr	17½p	5	20	25	18
Placer	Mr	20	$5⅛	$5¼	$5¾	229
Placer	Mr	20 p	20	40	50	33
Placer	Mr	22½	$2¼	$2½	$3⅛	268
Placer	Mr	22½p	75	90	65	114
Placer	Mr	25 p	$2	$2⅛	175	129
Placer	Mr	27½	40	55	70	268
Placer	Mr	27½p	$3½	$3⅝	$3½	15
Placer	Jn	22½	$3⅛	$3½	$3¾	23
Placer	Jn	22½p	90	115	80	5
Placer	Jn	25 p	$2⅛	$2¼	195	10
Placer	Jn	27½	145	150	150	23
Placer	Jn	27½p	$3⅜	$3¾	$3⅛	
Placer	Dc	17½	$6½	$6⅞	$6¼	455
Placer	Dc	17½p	5	15	15	385
Placer	Dc	20	$4	$4⅜	$5	1009
Placer	Dc	20 p	5	15	50	825
Placer	Dc	22½p	5	15	15	789
Placer	Dc	25	60	65	55	632
Placer	Dc	27½	5	25	55	81
Placer	Dc	27½p	$3⅜	$3⅝		
Powr f	Fb	17½	$7¾	$8¼		556
Powr f	Fb	17½p		15		13
Powr f	Fb	20 p		20		25
Powr f	Fb	22½	$3⅜	$3⅝		10
Powr f	Fb	22½p		25		67
Powr f	Fb	27½	25	40		25
Powr f	Fb	27½p	$2⅜	$2⅝		70
Powr f	My	20	$5¾	$6⅛		1015
Powr f	My	20 p		25		5
Powr f	My	22½	$3¾	$4		214
Powr f	My	22½p	25	50		25
Powr f	My	25	$2¼	$2½		79
Powr f	My	25 p	100	125	135	13
Powr f	My	27½	75	95		9
Powr f	My	27½p	$2⅜	$2⅞		
Powr f	Ag	22½	$4¼	$4½		
Powr f	Ag	22½p	50	75		
Powr f	Ag	27½	125	150		
Powr f	Ag	27½p	$2¾	$3		
Q R						
Rang	Ja	5	175	$2		
Rang	Ja	5 p		20		
Rang	Ja	12½		1	35	540
Rang	Ja	12½p	$5½	$5⅞	$4⅞	
Rang	Ap	5 p	5	25		
Rang	Ap	7½p	80	100	75	156
Rang	Ap	10 p	$3⅛	$3⅜	$2⅞	30
Rang	Ap	12½	5	10	10	167
Rang	Ap	12½p	$5½	$5⅞		
Rang	Jy	5 p	15	35		
Rang	Jy	10 p	$3	$3⅜	50	5
Roy Bk	Ja	25	$3½	$3⅞	$3⅛	255
Roy Bk	Ja	25 p	5	10	5	84
Roy Bk	Ja	27½	150	170	150	1046
Roy Bk	Ja	27½p	15	35	40	354
Roy Bk	Ja	30 p	155	180	$2	246
Roy Bk	Ja	32½	1	10	5	427
Roy Bk	Ja	32½p	$3⅞	$4¼	$4½	2
Roy Bk	Ap	25	$3¾	$4⅛	$3⅞	638
Roy Bk	Ap	25 p	20	30	40	257
Roy Bk	Ap	27½	$2⅛	$2⅜	$2	449
Roy Bk	Ap	27½p	65	85	75	474
Roy Bk	Ap	30	95	115	100	820
Roy Bk	Ap	30 p	190	$2⅛	$2½	65
Roy Bk	Jy	27½	$2⅝	$3	$2⅞	10
Roy Bk	Jy	27½p	90	115	110	5
Roy Bk	Jy	30 p	$2⅛	$2½	$2⅛	2
S T						
Segrm	Ja	35	$16¼	$16⅝		
Segrm	Ja	35 p		5		
Segrm	Ja	40 p	1	10	15	116
Segrm	Ja	45 p	5	25	5	306
Segrm	Ja	55	40	50	50	355
Segrm	Ja	55 p	$4	$4⅜	$5	
Segrm	Ap	35	$17¼	$17⅝	$16	
Segrm	Ap	35 p	1	10		
Segrm	Ap	40	$12½	$12⅞	$12¼	3
Segrm	Ap	40 p	10	20	15	44
Segrm	Ap	45	$8	$8⅜	$7¾	70
Segrm	Ap	45 p	35	55	55	43
Segrm	Ap	50 p	160	180	190	69
Segrm	Ap	55 p	$4⅛	$4½	$4⅜	7
Segrm	Jy	45	$9⅛	$9½	$7⅞	
Segrm	Jy	45 p	65	90	100	12
Segrm	Jy	50	$5½	$5¾	$5½	32
Segrm	Jy	50 p	$2	$2¼	$2¼	10
Segrm	Jy	55 p	$4⅜	$4¾		
Shell C	Fb	17½	$4⅞	$5¼		
Shell C	Fb	17½p	5	30		
Shell C	Fb	20	$2¾	$3	$3⅜	20
Shell C	Fb	20 p	25	40	20	31
Shell C	Fb	25 p	$2⅝	$3	$2½	83
Shell C	Fb	27½	10	20	10	765
Shell C	Fb	27½p	$5	$5⅜	190	5
Shell C	My	20	$3¼	$3⅝	$4	10
Shell C	My	20 p	40	60	40	17
Shell C	My	25 p	$2¾	$3⅛	$2½	42
Shell C	My	27½p	$5⅛	$5⅜	$5¼	16
Shell C	Ag	20	$3⅞	$4¼	$4¼	10
Shell C	Ag	20 p	60	80	60	13
Shell C	Ag	22½	$2⅜	$2⅝	$2¾	4
Shell C	Ag	22½p	140	160	140	4
Stlco A	Fb	17½	$2½	$2⅞	$3	10
Stlco A	Fb	17½p	1	15		
Stlco A	Fb	20 p	80	105	110	435
Stlco A	Fb	22½p	$2⅝	$3	$3⅜	129
Stlco A	Fb	25	1	25	50	772
Stlco A	Fb	25 p	$5⅛	$5⅜	185	92
Stlco A	My	17½	$3⅛	$3½	$3¼	97
Stlco A	My	17½p	25	50	40	92
Stlco A	My	20 p	105	130	125	50
Stlco A	My	22½p	$2⅝	$3	$2⅜	47
Stlco A	My	25	10	35	25	54
Stlco A	My	25 p	$5⅛	$5⅜	$5½	6
Stlco A	Ag	17½p	50	75		
Stlco A	Ag	20 p	135	160	135	10
Stlco A	Ag	22½	90	115		
Stlco A	Ag	22½p	$2¾	$3⅛		
T-D Bk	Mr	12½	$5⅜	$5¾	$4¾	102
T-D Bk	Mr	12½p		10		61
T-D Bk	Mr	15	$2⅞	$3¼	$2¾	1559
T-D Bk	Mr	15 p	1	20	10	124
T-D Bk	Mr	17½p	45	70	45	163
T-D Bk	Mr	20	5	15		
T-D Bk	Mr	20 p	$2	$2⅜		
T-D Bk	Jn	15	$3	$3⅜	$3⅛	13
T-D Bk	Jn	15 p	20	40	40	5
T-D Bk	Jn	17½p	75	100	90	10
T-D Bk	Jn	20	10	30	25	30
T-D Bk	Jn	20 p	$2⅛	$2½		
T-D Bk	Dc	12½	$5¼	$5⅝	$5	151
T-D Bk	Dc	12½p		5	1	159
T-D Bk	Dc	15 p		5	1	244
T-D Bk	Dc	17½p	5	20	25	456
T-D Bk	Dc	20		10		
T-D Bk	Dc	20 p	$2	$2⅜		
TIX	Ja	115	$5¾	$6⅛	$5¾	10
TIX	Ja	115 p	45	60	60	310
TIX	Ja	120	$2⅝	$2⅞	$3⅜	142
TIX	Ja	120 p	$2⅜	$2	$2	82
TIX	Ja	125	85	100	110	300
TIX	Ja	125 p	$5½	$5⅞	$5⅛	3
TIX	Fb	115	$6¼	$6⅝	$7⅛	20
TIX	Fb	115 p	80	95		
TIX	Fb	120 p	$2	$3⅛	$3	16
TIX	Fb	125	135	150	170	30
TIX	Fb	125 p	$5⅝	$6		
TIX	Dc	115	$5⅝	$5¾	$5⅜	138
TIX	Dc	115 p	25	35	30	356
TIX	Dc	125	25	35	35	253
TIX	Dc	125 p	$5⅛	$5⅝	$5¼	
Total P	Ja	10	$2⅛	$2½	$2⅝	97
Total P	Ja	10 p	1	25	5	25
Total P	Ja	15	1	10	15	306
Total P	Ja	15 p	$2⅝	$3	$2	5
Total P	Ap	10	$2¼	$2⅝		
Total P	Ap	10 p	10	35		
Total P	Ap	12½	75	100	100	35
Total P	Ap	12½p	75	100	75	10
Total P	Jy	10	$2⅜	$2¾	$3⅛	9
Total P	Jy	10 p	15	40		
Total P	Jy	12½	95	110	125	14
Total P	Jy	12½p	95	120	90	4
TrAlt A	Fb	17½	$5⅝	$6⅛		
TrAlt A	Fb	17½p		10		
TrAlt A	Fb	20	$3⅛	$3½	175	
TrAlt A	Fb	20 p	15	25		
TrAlt A	Fb	22½p	10	35	10	138
TrAlt A	Fb	25	5	20		
TrAlt A	Fb	25 p	175	$2		
TrAlt A	My	20	$3¼	$3⅝		
TrAlt A	My	20 p	5	30		
TrAlt A	My	22½	115	140	145	45
TrAlt A	My	22½p	25	50	25	10
TrAlt A	My	25	15	25	25	25
TrAlt A	My	25 p	190	$2⅛		
TrAlt A	Ag	22½	140	165		
TrAlt A	Ag	22½p	50	75		
TrAlt A	Ag	25	25	50	25	20
TrAlt A	Ag	25 p	$2	$2⅜		
TrC PL	Fb	12½	$7¼	$7⅝	$5	
TrC PL	Fb	12½p		10		
TrC PL	Fb	15	$4⅞	$5⅛	$5	761
TrC PL	Fb	15 p		10		
TrC PL	Fb	17½	$2¾	$3	$2⅝	680
TrC PL	Fb	20	75	90	90	395
TrC PL	Fb	20 p	45	65	50	60
TrC PL	My	15	$5	$5⅜	$5	56
TrC PL	My	15 p		10		
TrC PL	My	20	115	135	135	345
TrC PL	My	20 p	60	80	75	64
TrC PL	Ag	17½	$3¼	$3½	$3⅜	200
TrC PL	Ag	17½p	20	40		
TrC PL	Ag	20	145	165	165	5
TrC PL	Ag	20 p	80	100	100	18
W X						
Wcoast	Mr	12½	165	$2⅛	165	20
Wcoast	Mr	12½p	5	30		
Wcoast	Mr	15	15	25	30	396
Wcoast	Mr	15 p	85	135		
Wcoast	Jn	12½	190	$2⅜	$2¼	5
Wcoast	Jn	12½p	15	40		
Wcoast	Jn	15	25	35	25	1613
Wcoast	Jn	15 p	100	150		
Wcoast	Dc	12½	160	$2	160	346
Wcoast	Dc	12½p		15		
Wcoast	Dc	15		10	1	790
Wcoast	Dc	15 p	75	125	145	500
Wlkr R	Mr	20	$4⅞	$5¼		71
Wlkr R	Mr	20 p	1	20		20
Wlkr R	Mr	22½	$2⅞	$3		541
Wlkr R	Mr	22½p	10	25		399
Wlkr R	Mr	25	85	110	100	1250
Wlkr R	Mr	27½	10	35		
Wlkr R	Mr	27½p	$2⅝	$2⅞		
Wlkr R	Jn	22½	$3¼	$3½		2225
Wlkr R	Jn	22½p	20	40		2175
Wlkr R	Jn	27½	40	65		18
Wlkr R	Jn	27½p	$2⅝	$2⅞		
Wlkr R	Dc	20	$4⅞	$5¼		21
Wlkr R	Dc	20 p		10		6
Wlkr R	Dc	22½	$2½	$2¾		2209
Wlkr R	Dc	22½p		10		433
Wlkr R	Dc	27½		15		118
Wlkr R	Dc	27½p	$2⅝	$2⅞		25
XCB	Ja	105	$8¾	$9¼		
XCB	Ja	105 p	35	60	55	25
XCB	Ja	110	$4⅝	$4⅞		
XCB	Ja	110 p	155	180		
XCB	Ja	115	$2	$2¼		
XCB	Ja	115 p	$3½	$3¾		2
XCB	Fb	110 p	$2⅛	$2⅜		
XCB	Fb	115	$2¾	$3		
XCB	Fb	115 p	$4¼	$4½		
XCB	Dc	105	$8⅛	$8⅝		5
XCB	Dc	105 p		25		5
XCB	Dc	110	$3¾	$4	$3⅝	13
XCB	Dc	110 p	50	65	75	102
XCB	Dc	115 p	$2¾	$3		10
XCM	Ja	115	$4⅛	$4⅜		
XCM	Ja	115 p	125	175		15
XCM	Ja	120	$2¾	$2⅝		3
XCM	Ja	120 p	$5⅜	$6⅜		
XCM	Ja	125	150	175		5
XCM	Ja	125 p	$8½	$9½		
XCM	Fb115		$4⅞	$5⅞		
XCM	Fb115 p		$2	$3		
XCM	Fb120		$3⅜	$4⅛		
XCM	Fb120 p		$6⅜	$7⅜		
XCM	Dc115		$3⅜	$3⅞		
XCM	Dc115 p		50	100		
XCM	Dc120		125	150	185	
XCM	Dc120 p		$4⅜	$5⅜		
XCM	Dc125 p		$8½	$9½		
XCO	Ja	125	$3⅞	$4¼		
XCO	Ja	130	175	$2⅛		
XCO	Ja	130 p	$6½	$6⅞		
XCO	Ja	135	70	95		
XCO	Ja	135 p	$11½	$12		
XCO	Fb	125	$5	$5⅜		
XCO	Fb	125 p	$4	$4¼		
XCO	Fb	130	$2⅞	$3⅛		
XCO	Fb	130 p	$6¾	$7⅛		
XCO	Dc	125	$2⅛	$2½		
XCO	Dc	125 p	$2⅞	$3¼		
XCO	Dc	130 p	$6⅜	$6¾		
XCO	Dc	135	10	35		10
XCO	Dc	135 p	$11⅜	$11⅞		
XCO	Dc	140	1	25		20
XCO	Dc	140 p	$16¼	$17		
XXM	Ja	115	$5⅝	$5⅞		10
XXM	Ja	120	$2½	$2⅝		46
XXM	Ja	120 p	$2¾	$3	$2½	22
XXM	Fb	115 p	160	185		4
XXM	Fb	120	$3¼	$3¾		
XXM	Fb	120 p	$3¼	$3¾		
XXM	Dc	115	$4⅞	$5⅛		80
XXM	Dc	115 p	25	50	30	331

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 75,61 CENTS US (0,14)

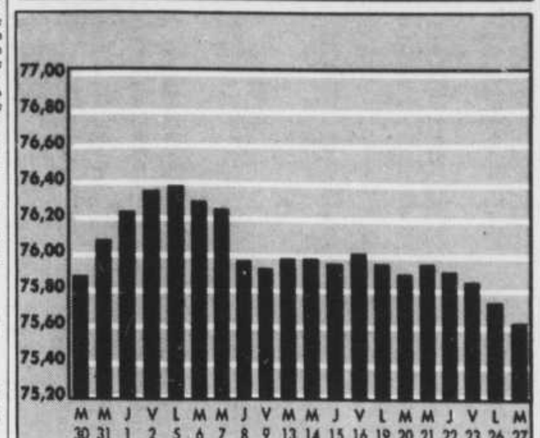

TAUX D'INTÉRÊT

INSTITUTIONS	DÉPÔT À TERME 30-59	1 an	3 ans	5 ans	PRÊT HYPOTHÉCAIRE 1 an	5 ans	PRÊT PERSONNEL 1 à 5 ans
Fid. du Québec	9.75	11.00	11.75	12.00	12.00	13.25	—
Trust Royal	9.75	10.75	11.50	11.75	11.75	13.00	13.40
Trust Général	9.50	11.25	11.75	12.00	12.00	13.00	—
Crédit Foncier	9.75	11.00	11.50	12.62	12.25	13.25	—
Morguard	10.00	11.25	11.75	11.75	12.25	13.00	—
Montréal Trust	9.75	11.00	11.50	11.75	12.00	13.00	—
Fid. Prêt. Rev.	9.75	10.75	11.50	12.75	12.00	13.00	14.00
Guardian	10.25	11.25	11.75	11.75	12.50	13.75	—
Fiduciaires	9.50	11.12	11.50	12.00	12.25	13.25	—
Le Permanent	9.50	10.75	11.50	11.75	12.00	13.00	14.00
Morgan Trust	9.75	11.25	11.75	11.75	12.25	13.00	—
Soc. Nat. Fid.	9.83	11.00	11.50	11.75	12.00	13.25	—
Nat. Victo.-Grey	9.00	10.50	11.00	11.50	12.00	13.00	13.50
First City	10.00	10.75	11.62	11.87	—	—	—
Guaranty Trust	9.50	11.00	11.75	12.00	12.25	13.25	—
B. Mercantile	10.00	10.00	10.50	11.00	—	—	—
B. Nationale	9.00	9.75	9.75	10.75	11.75	13.00	14.00
B. d'Épargne	9.00	10.25	10.75	11.00	11.75	13.25	13.25
B. Royale	9.00	9.75	10.00	10.75	12.00	13.00	—
B. Commerce	9.00	9.75	10.00	10.75	12.25	13.25	13.75
B. de N.-Écosse	9.00	9.75	10.00	10.75	11.75	13.00	14.00
B. Continentale	9.50	10.25	10.75	11.00	—	—	—
B. de Montréal	9.00	9.50	10.00	10.75	11.50	12.50	13.50
B. T.-Dominion	9.00	10.00	10.00	10.50	11.75	13.00	—
T. Financial	10.50	11.25	11.37	12.83	—	—	—
B. Com. Italiana	10.25	11.00	11.50	12.00	11.75	13.00	—
B. Com. du Cda	11.00	11.25	11.25	11.25			

(Compilation par LE DEVOIR)

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud	Rand	0.7278
Afrique franco	Franc CFA	0.002816
Allemagne-Ouest	Mark	0.4315
Antilles Angl.	Dollar	0.4897
Australie	Dollar	1.1268
Autriche	Schilling	0.06141
Bahamas	Dollar	1.3230
Belgique	Franc	0.02143
Danemark	Couronne	0.1197
Espagne	Peseta	0.007702
États-Unis	Dollar	1.3197
Finlande	Mark	0.2071
France	Franc	0.1408
Grèce	Drachme	0.01061
Hollande	Florin	0.3826
Hong Kong	Dollar	0.1687
Inde	Roupie	0.1087
Israël	Sheqels	0.002324
Italie	Lire	0.000697
Jamaïque	Dollar	0.3142
Japon	Yen	0.005369
Liban	Livre	0.1725
Mexique	Peso	0.006284
Norvège	Couronne	0.1487
Nouv.-Zélande	Dollar	0.6447
Portugal	Escudo	0.008048
Royaume-Uni	Sterling	1.5876
Suède	Couronne	0.1511
Suisse	Franc	0.5239
Venezuela	Bolivar	0.10691

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES 332,90 EN $ US (4,00)

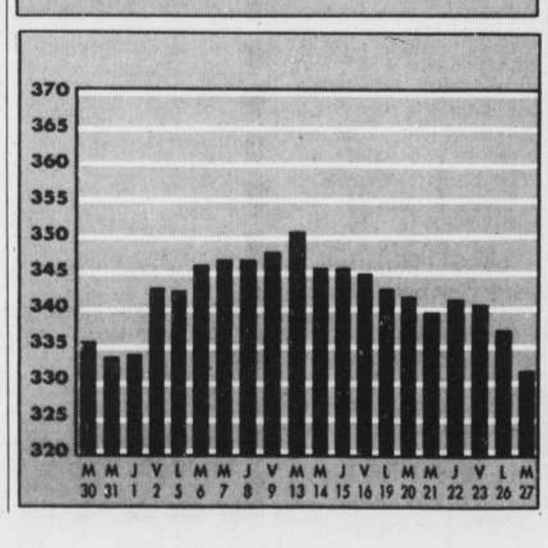

L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES 7,375 EN $ US (0,075)

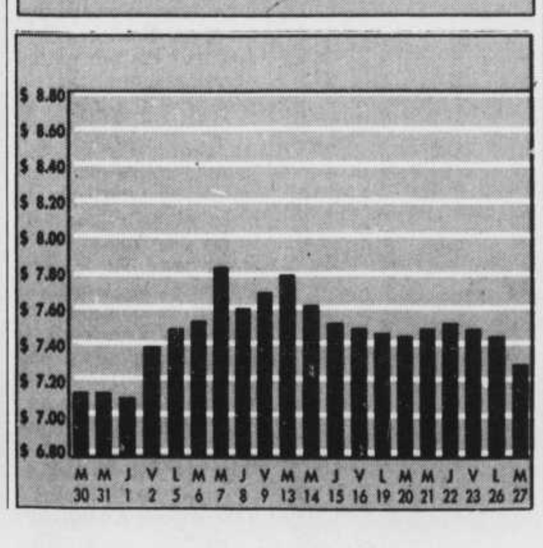

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
aug 320	4	4	35.00	35.00	35.00
Aug 320p	100	127	7.00	6.40	6.50
Fb 325	33	326	19.00	13.50	13.50
Feb 325p	117	961	8.00	4.00	7.50
Mai 325	15	46	28.00	24.00	24.00
Mai 325p	24	296	9.00	6.80	9.00
Aug 340	2	64	26.50	26.50	26.50
Aug 340p	7	0	16.00	14.00	16.00
Feb 350	189	1709	8.50	6.00	6.00
Feb 350p	51	1528	22.50	16.00	22.50
Mai 350	31	612	14.50	12.00	12.00
Mai 350p	50	791	20.00	18.00	20.00
Feb 375	39	1768	3.00	2.50	3.00
Feb 375p	1	78	42.00	42.00	42.00
Mai 375	40	679	9.00	7.60	8.50
Mai 375p	1	1	44.00	44.00	44.00
Feb 400	95	2621	1.60	.50	1.60
Total volume:	799				

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
aug 360	10	15.00	17.00
Aug 360p	0	31.00	34.00
Aug 380	13	9.00	11.00
Aug 380p	0	51.00	54.00
Feb 400p	0	70.00	74.00

Total open interest: 11634

LE DOLLAR CANADIEN

Le dollar américain a clôturé mardi en hausse de 1-4 et cotait $1.3226 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 3-10 à $1.5871.

À New York, le dollar canadien a perdu 7-50 à $0.7561 et la livre 9-20 à $1.2000.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Tassement des cours

VANCOUVER (PC) — Les cours se sont tassés, hier, à la Bourse de Vancouver, et 6,926,906 actions ont changé de main.

Au total, 131 titres se sont appréciés, 267 ont fléchi et 474 sont restés sur leurs positions.

L'indice global du marché a clôturé la séance en baisse de 10.65 points sur la fermeture de la veille, à 893.79.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
893,79	0,03	131
10,65	6,9	474
		267

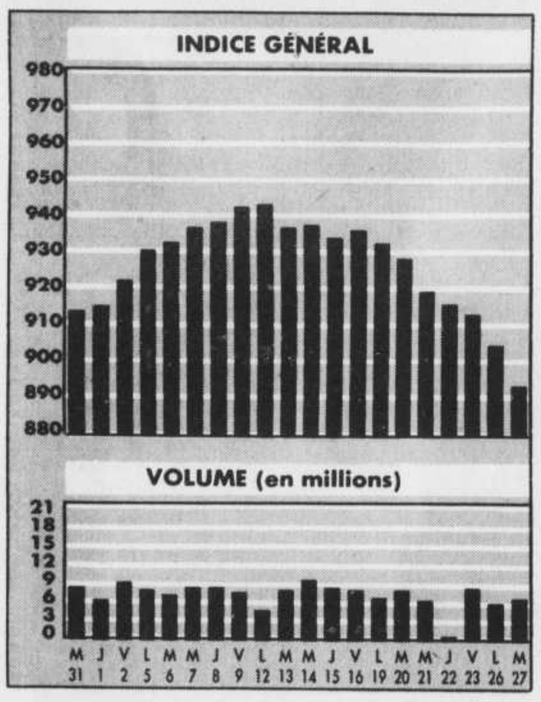

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abater	2000	55	55	55	
Abaton	1000	26	26	26	
Acadm	10500	38	34	38	
Accgph	8000	87	86	86	—1
Achats	7500	40	38	40	
Achron	24000	19	18	18	
Acorn	7500	19	17	19	+3
Acqest	2500	15	15	15	
Adams	6400	100	90	90	—15
Adapt tc	5000	105	105	105	
Admiri	6200	7	7	7	
Adnarn	3500	10	10	10	—5
Adriatc	20500	53	48	50	—5
Advanc	2500	10	10	10	
Aegis rs	6000	30	28	29	+4
Aerolift	2000	70	70	70	
Ajax res	2000	5	5	5	
Alamo	2000	14	14	14	
Alaska	1500	115	115	115	
Altar gld	2000	20	20	20	—1
Amalg	8000	30	28	28	—4
Amark x	3500	18	15	15	
Amazn	20700	23	23	23	+1
Ambsd	z125	57	57	57	
Ambrhl	2000	2	2	2	
Amble	11000	55	50	55	+12
Amca	2500	100	97	100	
Amer ag	9500	48	45	48	+3
Amer bd	16500	26	25	25	
Am mcr	7000	23	23	23	
Am Pyd	5920	106	101	101	—6
Amer a	820300	255	240	255	+15
Amer tel	90000	215	190	210	+20
Amhwk	18500	20	20	20	
Andarx	7000	40	40	40	
Anglo	15200	79	72	72	—7
Anglo Bo	5600	109	100	109	+4
AAmhwk	18500	20	20	20	
Andarx	7000	40	40	40	
Anglo	15200	79	72	72	—7
Anglo Bo	5600	109	100	109	+4
Angus rs	3540	22	22	22	
An arbr	1500	23	21	21	—4
Ansco rs	3500	23	23	23	
Apex	4500	30	30	30	—5
Applied	4500	195	190	190	—5
Agarus	8500	9	8	9	
Arbsa	1333	10	10	10	
Arch dev	88500	6	5	5	
Artc Red	5500	18	16	16	—2
Argnta	2000	15	15	15	+3
Argo dev	1500	17	17	17	
Argont	500	30	30	30	
Arcana	2000	15	15	15	
Aries	2940	315	310	315	
Arivac	1500	235	230	230	—5
ARK	500	13	13	13	
Ark la tx	5000	20	20	20	
Arnhm	6000	27	25	25	—6
Artina rs	600	20	20	20	
Ashbrt	1500	6	6	6	+1
Asitka	22800	72	57	67	+11
Augsts	500	20	20	20	
Avinch	6500	60	57	60	—5
Avalon	500	32	32	32	
Avino	1100	171	171	171	
Award	4000	17	17	17	
Azora	3000	37	37	37	+4
Azure	500	15	15	15	
BC res	25480	259	251	251	—6
Baha res	5000	34	33	34	—1
Bahma	1500	20	20	20	
Baker	300	315	315	315	—10
Banbry	8500	51	47	47	—4
Bankit	9000	30	25	25	—1
Bar	1000	65	65	65	
Baroqu	3833	12	12	12	
Bath N	1000	50	50	50	
Bay ann	8000	21	21	21	—4
Beaua	7500	38	35	38	
Beau pre	1000	70	70	70	
Beaver	2000	52	50	50	—5
Bedrck	2000	35	35	35	
Belair	5000	21	20	20	—2
Bellevu	5000	30	27	27	
Belmnt	3365	90	87	87	—3
Bimorl	2000	130	120	120	—10
Berg	2000	27	27	27	
Berl res	10000	23	23	23	+2
Big ben	1000	105	100	100	—5
Bgs mnr	7000	40	38	38	
Bishop	1015	130	130	130	+4
Bitec dvl	400	190	190	190	+5
Blk Dmd	500	6	6	6	
Black hil	3000	71	70	70	—15
Blac mrl	5500	25	21	21	
Blac eg	11500	41	40	40	—10
Blk thdr	1000	39	39	39	
Blackst	10000	7	6	6	
Blue lke	5000	100	100	100	+10
Blugrss	3000	13	13	13	
Bmp tec	z10	99	99	99	
Bowes ly	9000	13	13	13	—2
Bowes w	15000	1	1	1	
Bpi res	1840	160	150	160	
Brace	11055	30	25	25	—5
Bradsu	2000	21	20	20	
Brkwtr	5200	$6⅛	5¾	5¾	—½
Brnwst	3000	10	10	10	
Brican	500	70	70	70	
Brigde	1500	30	29	29	—1
Britcol	1500	12	12	12	—2
Brit pac	500	15	15	15	
Bro res	12000	14	12	14	+1
Bronco	3000	3	3	3	
Brower	12800	43	40	42	—1
Browr rt	5727	6	3	3	—2
Br slbk a	3500	61	61	61	
Br slbk b	4000	50	50	50	
Bullet en	5000	18	18	18	+1
Bur Gld	1000	12	12	12	
Butler	2000	45	45	45	—1

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C T Exp	33000	44	38	40	—5
Caara	4000	60	60	60	—10
Cal dnvr	200	290	290	290	—15
Calavrs	3500	9	7	9	+2
Caldnia	2000	27	27	27	—8
Calif slv	1080	$5	5	5	
Callex	4000	110	110	110	+2
Calpine	7500	20	16	18	—2
Calyps	2668	16	16	16	+1
Can am	3000	15	14	15	
Cantel	7500	17	15	15	—2
Chartic	9450	75	70	70	—3
Caneco	1500	3	3	3	
Canova	17000	75	60	73	+15
Cnreo	5500	55	47	47	—3
Canstat	5000	14	14	14	+2
Canuc	12000	40	37	40	
Canuc w	2000	5	5	5	
Capella	57800	11	11	11	
Capilno	3800	108	106	106	
Cap cons	1900	10	5	10	
Caribe	1500	20	18	18	
Carl crk	2000	16	16	16	
Carlson	30500	23	18	18	
Carnes	550	52	52	52	
Crpnter	4000	21	20	20	—1
Carerq	z400	93	80	80	
Cascda	10000	44	42	42	
Casino	700	15	15	15	
Casia pt	10000	40	40	40	
Catear a	4700	9	9	9	—1
Cater en	2400	22	22	22	
Caulfid	600	15	15	15	
Cdn arct	500	40	40	40	
C Brnca	500	37	37	37	
Cdn cntl	6500	5	3	3	
Cdn ferit	3000	30	30	30	
Cdn pwn	15000	55	48	55	+10
Cdn untd	4000	56	50	50	—7
Cdn ut w	4500	6	6	6	
Celbrty	6000	17	15	17	
Celico R	500	18	18	18	
C crude	2700	15	12	12	—2
Chmpn	5000	21	21	21	+1
Chanel	z100	15	15	15	+2
Chargr	7500	11	10	11	+1
Chrimg	6000	40	38	40	+10
Charlm	1500	13	13	13	
Chariot	4200	36	35	36	+1
Chatwd	4500	32	31	31	—1
Chckmt	9000	45	40	40	—10
Chcmt w	10250	10	10	10	—2
Cheryl	3600	33	30	30	—4
Chishm	1000	6	6	6	
Chrchil	2000	9	9	9	
Chutine	17000	22	20	20	—1
Bk Com	3000	$27⅛	27⅛	27⅛	
Ctco pr a	100	100	100	100	—5
Clavmr	4000	15	15	15	
Cline	2000	24	24	24	
Cst rang	4000	116	115	115	—5
Coastro	2500	19	18	18	—1
Colby	3300	140	130	135	+5
Cold Lk	34400	25	18	18	
Collins	1000	22	22	22	—3
Colony	10600	157	142	142	—14
Comput	z200	18	18	18	
Condka	500	15	15	15	
C ascot	3740	37	35	37	
C barier	1300	125	110	110	
C Bound	4000	14	14	14	
Cns cma	z250	72	72	72	
C Cinola	2800	325	315	315	+10
C Five St	2000	60	60	60	
Cons knb	940	40	40	40	
C norex	537	208	206	206	
Cons pav	4500	63	55	63	+8
C rio plat	3000	11	10	10	—1
C S Butte	625	21	21	21	
Cons slv	z100	77	77	77	—18
Consort	6000	25	25	25	
Contct	3700	42	41	41	—1
Contnd	1000	79	79	79	
Con Sv	900	155	150	150	—10
Cop vrka	4000	15	15	15	+1
Cop Lak	7500	90	85	85	—5
Coralta	6460	24	20	20	—5
Core	1500	18	18	18	
Corin	6000	33	32	33	+1
Corprte	3000	5	5	5	
Cosmos	8000	22	22	22	
Cous crk	10500	56	55	56	
Cove	2200	27	27	27	
Crack	9500	24	20	24	
Crescnt	1000	35	35	35	—4
Cruiser	7500	45	45	45	—4
Crystal	93000	85	75	75	
Cube	3000	65	65	65	
Cumbr	500	19	19	19	—2
Curator	1000	20	20	20	—1
Currie	7000	71	65	65	
Cusac	500	130	130	130	—5
Custom	1100	10	10	10	
D k plt	7500	26	25	25	
Dk pl wt	2000	5	5	5	
Dor val	7600	155	143	143	—17
Dafrey	1000	17	17	17	+2
Dakota	800	13	13	13	
Dalls e h	8700	142	140	141	—2
Dass gld	3500	55	50	55	+5
Datatc	2000	70	70	70	
Dawsn	2000	135	130	135	—5
De baca	3000	39	37	37	—3
Decker	19600	73	70	70	—3
D south	161500	44	39	43	+3
Dsthw	46000	5	3	5	+3
Del nort	720	17	17	17	—4
Dentia	1500	22	20	20	—1
Devon	1000	12	12	12	—1
Dplmat	10200	69	65	65	—4
Divrsfd	1000	46	46	46	
Dly vrd	961	42	42	42	
Dolphin	23000	44	43	43	—2
Dora	2000	12	12	12	
Dorado	1000	20	20	20	
Dble egl	10000	45	45	45	+2
Dragon	700	20	20	20	
Draw rs	533	165	160	160	—10
Dromid	6000	20	15	20	
Du wel	18500	42	38	40	
Dual res	450	195	195	195	—10
Durat	500	9	9	9	
Dusty M	9600	140	135	135	
Dnamc	2000	41	40	41	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Estma	3000	95	95	95	
Estma w	500	20	20	20	
Ecnmy	500	30	30	30	
Eden res	2500	21	21	21	
El dordo	83300	137	125	137	+2
E paras	7000	30	27	30	
Eldrdo	4000	13	13	13	
Electra	500	60	60	60	
Elite res	500	20	20	20	+2
Emerik	18700	185	176	177	—12
Endrnc	1000	20	20	20	
Energx	4800	35	32	35	
Enex	2400	235	230	230	+5
Enfield	3000	48	47	47	
Epoch	2123	95	90	95	+5
Equine	10000	17	15	15	
Ericsn	5500	$5⅛	5	5	—⅛
Esprnz	3000	54	54	54	+1
Eureka	7800	98	90	95	
Euro pet	1000	285	285	285	
Euro am	11942	83	82	82	+2
Eurocn	1100	25	25	25	
Extotal	5500	65	65	65	+3
Field	2500	19	15	15	—1
Fifth w	2000	4	4	4	
Frst wst	4000	105	95	95	—2
Fleck	500	18	18	18	
Fleck w	1000	1	1	1	
Fletwd	7000	40	40	40	
Flin flon	1000	60	60	60	+5
Flow res	4000	22	21	21	—1
Force	500	60	60	60	
Frt knox	5500	32	29	29	—3
Frty nne	19500	10	8	10	
Forum	1000	24	24	24	+5
Frnklin	4000	62	60	60	—5
Fredon	9500	5	5	5	—1
Fredm	1000	16	12	12	
Freeprt	3000	47	47	47	+1
Frprt w b	z10000	5	5	5	
Ftm inc	4000	15	15	15	
Futurty	2000	23	23	23	
Futurtk	37000	42	40	40	—2
Futrt w b	28000	3	3	3	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactc	15500	$5⅝	5⅝	5⅝	—⅛
Galc w c	45000	33	22	23	—17
Galc w d	11700	20	15	15	
Galit res	2000	45	45	45	
Gallant	1500	45	45	45	+2
Gamin	3000	35	35	35	
Gaslite	6165	14	14	14	—5
Gator rs	80900	55	42	48	+7
Gazelle	1500	43	43	43	
Geddes	1900	120	120	120	
Gensis	1500	10	10	10	
Genex	4500	17	17	17	
Genove	7000	18	17	17	
Geo data	10000	29	25	26	
Geodm	500	185	185	185	—14
Geotec	15500	50	46	49	—1
Gint bay	3500	260	260	260	—5
Gnt pipr	3500	65	65	65	
Gnt Reef	500	330	330	330	
Gigi oil	1500	9	9	9	
Gldtr rs	5000	18	16	17	—1
Gladtr w	53000	1	1	1	
Glamis	2100	$5⅞	5¾	5¾	
Glf tech	13000	21	20	21	+1
Glitr gld	5000	17	17	17	
Global	3000	16	16	16	+2
Glory	8000	4	4	4	—1
Glow res	2000	23	22	23	+1
Gd brige	4000	22	20	22	+2
Gold cup	1000	6	6	6	
Gldmrk	500	25	25	25	
Gold pnt	500	52	52	52	+2
Gld reef	4000	13	13	13	
Gld seek	500	17	17	17	+2
Gld star	10000	20	15	15	—10
Goldblt	13501	84	75	75	—5
Gldbra	z250	25	25	25	
Gldn ber	2000	55	55	55	—5
Gldn cad	1000	44	44	44	—1
Gl cncrd	3400	38	38	38	
Gldn drg	3500	26	25	25	
Gldn hpe	7500	45	45	45	—4
Gldn key	10000	65	65	65	
G knight	19078	261	245	250	
Gldn lion	12200	195	190	191	—4
Gld nws	1000	30	30	30	
Gld nrth	3633	75	70	75	+5
G rim	4000	35	35	35	
Goldn sc	6800	$6¼	6	6	—¼
Gld seal	3500	14	14	14	—3
G shield	3250	38	38	38	
Gldnbel	29900	142	125	125	—15
Goldra	10500	80	80	80	
Goldrh	23200	50	44	44	—6
Gldsil	5668	175	160	160	—10
Goldstk	5550	140	125	135	—15
Goldwn	6000	40	39	40	+5
Goliath	7800	$7	6⅝	6⅝	—¼
Good hp	2500	110	110	110	
Gordon	3000	6	6	6	+1
Gossan	5500	8	7	7	
G canyn	500	20	20	20	
Grnd frk	3000	20	20	20	+4
Grnde tk	7500	75	67	68	
Grndv	4500	295	285	295	—5
Grange	1500	300	300	300	
Granar	500	25	25	25	
Grenih	1600	15	15	15	—10
Greyhk	10000	14	12	14	+2
Grit res	500	38	38	38	+1
Grtn	500	55	55	55	
Grndst	z2	23	23	23	
Gt bear	20500	5	5	5	—1
Grt Pac	14600	110	100	102	—7
G w pete	z200	14	14	14	
Gulf intl	2500	17	17	17	
Gulf titn	1500	119	119	119	
Gyro	2000	21	21	21	
Htr ind	1600	320	315	320	
Hallmk	8500	30	25	25	—3
Hambr	12000	20	17	18	+3
Harlin	5500	60	55	55	—5
Hawk rs	4500	41	40	41	+1
Helix	4400	190	185	190	+5
Hemgl	5000	26	26	26	
Hmspr	5500	85	75	80	—10
Hemlo	10200	15	15	15	
Henesy	8500	26	20	20	—6
Herdis	4000	85	82	85	+5
Heritge	2000	22	22	22	
Heron	13000	45	42	42	—3
Hi cor	1000	40	40	40	+5
Hilnd Cr	1500	68	68	68	
Hihmk	10500	58	51	58	—1
Hillside	2000	17	17	17	
Hilton rs	7500	110	110	110	
Himac	4000	15	15	15	
Homstd	10000	80	75	80	
Homstc	1000	20	20	20	
Horton	2500	15	11	15	+3
Hot res	700	60	60	60	
Hudson	23000	41	33	35	—1
Hmbolt	5000	15	15	15	
Huntng	2000	25	25	25	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ican	2100	80	80	80	
Ice Stn	27300	17	15	15	—2
Impact	3000	15	15	15	+1
Imprial	1500	75	75	75	—5
Infsy svs	500	4	4	4	+1
Irecov	9209	125	125	125	—5
Inland w	5500	22	22	22	
Intactn	1037	19	18	18	—3
Intercn	2000	20	20	20	
Intr dta	10000	130	120	130	—5
Intrlkzv	19200	119	116	118	
Istrt res	12700	57	50	50	—5
Itl Brmc	500	21	21	21	
I camero	4000	103	102	103	+1
I chroke	7000	20	18	20	
Intl crna	4485	$8	7¾	7¾	—⅛
I dmascs	4500	50	50	50	
Intl flyer	1250	16	16	16	
Intl hrs	168	390	390	390	+5
I lonarc	500	8	8	8	
Intl knrg	1250	19	19	19	
I laco	12000	15	13	13	—2
Intl mrd	1750	25	13	13	—9
Intl Pete	2000	210	210	210	
Intl phsr	9000	30	27	28	+2
Int phnx	12460	22	17	20	—2
I rhodes	5500	21	20	20	
Intl ryln	700	25	25	25	
Ishasta	2500	11	11	11	
I Stndrd	2080	6	65	65	—5
Intl trbn	6500	105	100	103	+2
Intl vrfc	38700	145	137	138	—7
I wstwrd	10125	8	8	8	
Intl wldr	500	19	19	19	
Invadr	7000	35	28	35	+5
Invmay	33000	20	16	16	—1
Is canyn	z167	14	14	14	
Island M	2000	33	33	33	—4
Jack crs	440	900	850	900	+50
Jackson	5300	110	110	110	
Jacob	1000	10	10	10	
Jaina	4500	23	20	20	—3
Jarvis	1000	50	50	50	—5
Jetta res	12500	45	45	45	
Jewel	4000	14	14	14	
Joy Ind	1000	24	24	24	
Julia	2000	15	15	15	
Jstce mn	4000	15	15	15	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaba	6350	35	32	32	—1
Kala exp	600	31	31	31	
Kaliber	3000	40	38	38	—2
Kamad	19500	46	40	41	
Kelly	2000	11	11	11	
Kengat	500	30	30	30	
Kenrge	11000	65	65	65	
Kerry	500	31	31	31	
Kettle	5000	82	82	82	—3
Kilemb	12500	119	110	112	+9
Kinai	8000	12	11	11	+1
Kng slm	1000	270	270	270	
Klondx	7000	52	52	52	
Knie	2000	20	20	20	
Kokane	2000	20	20	20	
La Teko	4100	90	80	82	+2
Lana	3100	75	70	70	—5
Lancstr	15000	70	65	69	+4
LDR	1000	23	21	21	—4
Lansco	1000	30	30	30	
Laredo	7000	30	27	27	—7
Lathwl	8000	25	24	24	—3
Lawrnc	3000	17	17	17	
Leader	4000	10	8	10	
Lear oil	193100	150	110	136	—14
Lev	16600	185	180	180	
Levon	8000	305	300	300	—5
Librt bel	7500	75	70	75	
Lincoln	23266	145	136	138	—3
Lintex	1000	25	25	25	
Litl bear	500	20	20	20	—3
Livngst	2000	6	6	6	
Lockwd	5000	56	55	55	—5
Lode res	3100	61	60	60	
Lodi mtl	4000	15	15	15	
Logan	3000	25	25	25	+5
Logan w	5000	3	3	3	
Logo res	6140	35	35	35	
Londn	3000	70	70	70	
Lone str	2500	7	6	6	
Lornex	200	$30	30	30	+2
Lost lak	500	75	75	75	
Loyalst	1000	35	35	35	
Lcky stk	11500	20	20	20	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Mac am	1460	45	45	45	
Macfie	5000	16	15	16	
Mcmin e	49000	41	38	40	—5
Magnta	z400	22	22	22	
Maggie	2000	16	16	16	+1
Magic 3	500	30	30	30	—5
Magna	6200	305	300	305	
Maistic	4200	7	6	6	+1
Maisty	2500	20	20	20	
Mairt	27100	80	75	75	—5
Mirt b w	3000	5	5	5	
Mlartic	730	$18⅛	18	18	—⅛
Malka	18300	57	55	55	
Mandr	500	40	40	40	
Manito	2200	112	102	102	—13
Mpleif	25800	10	9	10	
Marig	6200	135	130	130	—10
Marig w	1000	65	65	65	
March	1400	18	18	18	
Marco	1600	385	375	375	—5
Mrieta	1000	22	18	18	
Marlin	700	23	23	23	
Markfx	500	22	22	22	
Masive	4700	400	390	400	+15
Mvrick	500	40	40	40	
Maymc	2100	300	300	300	
Mconei	600	17	17	17	—1
Media a	3200	70	70	70	
Megain	500	7	7	7	—2
Melrse	6000	20	20	20	
Merlin	1000	40	40	40	—10
Metoil	9000	36	33	33	—2
Metoil w	14000	5	5	5	
Michl rs	1900	15	15	15	
Micron	1000	270	270	270	
Mid Mtn	1200	12	12	12	
Mid cda	3650	28	28	28	
Mid Nrt	1000	50	50	50	
Midlgat	9500	15	14	15	
Midind	3500	35	35	35	
Migt wt a	19000	20	20	20	
Migent	4800	147	145	145	—2
Mindy	9000	45	45	45	
Minerx	1200	139	139	139	
Mneta	24000	9	9	9	
Mirm en	1000	28	28	28	
Mix res	500	16	16	16	
Moly mit	7500	10	9	9	—1
Monalt	6000	49	49	49	
Monica	500	25	25	25	
Mona	3000	11	11	11	
M christ	1000	9	9	9	—4
Moran	1000	5	5	5	—1
Mrgain	6001	40	38	38	
Morn str	1000	5	5	5	
Mosprt	1500	235	225	225	
Moss	3000	25	25	25	
Mt clvry	1000	70	70	70	
Mndee	8800	32	30	30	—2
Murgld	3000	40	38	38	—2
Musto E	3100	325	320	320	—5
Mutual	1200	89	80	80	—10
Myst mt	500	50	50	50	
Nakusp	6000	19	19	19	
Nalcus	3500	22	20	20	
Nalos	28800	97	75	80	—15
NCA Mrl	2000	300	300	300	—5
Ncn expl	15500	60	55	60	+2
Nell tec	34580	$6	5⅝	5¾	—¼
Nevcal	5000	26	25	26	—1
N alster	500	28	28	28	
New beg	47100	120	108	108	—2
New frn	3200	90	88	88	
N goldcr	1500	89	89	89	
New knr	z200	20	20	20	+4
N Minex	5000	12	10	12	
New pnr	2000	30	30	30	
New rid	2000	35	35	35	—3
New sbn	550	45	45	45	
N strtgic	6700	35	35	35	—10
New tye	z333	3	3	3	
Nwbry	2000	22	22	22	
Newfld	11500	75	72	72	
Newhk	800	12	12	12	
Newlin	1000	15	15	15	
Newtec	18000	45	42	42	+2
Nexus	4300	310	310	310	+5
Ni Cal	7300	512	480	480	—45
N hawk	11400	450	425	425	—15
Noble pk	3000	40	40	40	+1
Norges	1800	100	100	100	
Nrman	5000	11	10	11	
Normn	1000	48	48	48	—2
Norsat	700	485	475	475	—15
Norsmt	500	55	55	55	+5
Nortek	6000	32	30	30	—2
No powr	6720	55	50	50	—5
Nth Sth	10500	48	45	45	—5
Nthair	600	135	130	130	
Northcl	1000	25	25	25	
Nw sport	z2	455	455	455	—5
Noxe	1000	17	17	17	
NRD Mn	1000	51	51	51	
Nrg res	4500	17	17	17	
N dynsty	2500	135	125	135	
N eagle	2000	20	19	20	
Nat res	1730	140	135	140	+10
Nu start	18000	38	36	36	—4
Nunsco	23800	110	105	105	—7
Nuspar	37050	49	40	40	—6

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Op res	4500	30	30	30	
Odysey	3500	36	36	36	
Ohio	500	37	37	37	+5
Okla	667	2	2	2	
Omni	4700	18	18	18	
Orbex	12200	79	75	75	
Orofino	1000	55	55	55	
Orotek	35000	20	18	20	
Orsina r	10000	9	9	9	—1
Osec A	1004	33	33	33	
Osler res	10000	22	22	22	
Outlnd	8500	65	65	65	
Ovrlord	1000	35	35	35	
P cypres	4600	10	10	10	
Pac rdge	13000	14	14	14	
Pacific r	1800	12	12	12	
Palace	1000	35	35	35	—3
Paliser	5927	41	40	40	+1
Pan am	1600	240	240	240	+10
Par	700	29	29	29	
Parkin	500	50	50	50	
Psdna	12750	500	480	480	
Pecos	5200	145	135	135	—10
Pngly	4500	9	9	9	
Penisla	1250	145	145	145	
Peopls	2000	40	40	40	
Permin	1000	40	40	40	
Perron	1700	63	63	63	—3
Petrgld	1000	50	50	50	
Petrlgc	500	20	20	20	+2
Petrom	10900	130	111	111	—27
Ptroan	10000	19	19	19	
Petrotx	1000	5	5	5	
Pezaric	3640	310	310	310	—5
Philip rs	6000	16	16	16	—1
Pico	1000	15	15	15	
Pipestn	11000	64	64	64	—1
Pizza Pti	1000	45	45	45	
Plains	680	48	48	48	
Plmbn	20000	4	4	4	
Pm ind	11500	60	60	60	
Polaris	z100	33	33	33	
Poney	19750	17	15	15	—1
Prtavid	3000	43	40	40	
Potntil	2500	22	20	20	—2
Preferd	5200	170	168	168	—12
Prcemr	2000	22	22	22	—1
Pride	1500	20	20	20	
Primrs	7500	295	280	290	—5
Prism	5500	30	25	25	—8
Propsy	2000	26	21	21	
Propht	7500	36	24	36	
Pulsar	2000	11	10	11	+1

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Quadx	3000	10	10	10	—5
Quants	4300	35	35	35	
Qued res	13500	28	27	27	
Qstmnt	2000	30	30	30	
Quintel	4500	37	33	33	—4
Quintra	z295	50	43	43	—7
Quinto	2100	40	35	35	
R c i res	2500	45	42	42	—3
Rabbit	5000	8	8	8	
Rainier	5000	4	4	4	—1
Ramblr	5000	7	7	7	
Ramm	14500	128	110	110	—20
Ramrd	1500	18	17	18	—2
Rapid cd	2500	28	25	25	
Ravnrc	6833	35	33	35	
Rea gold	6200	100	95	100	
Reako	2000	12	12	12	
Reba res	6100	80	80	80	
Red dmn	5500	22	20	22	
Red hill	31000	38	35	38	
Redfrn	z300	11	11	11	
Redfrd	5360	27	22	22	
Reg res	1000	30	30	30	+3
Regal	1000	20	20	20	
Regncy	500	11	11	11	+5
Regnl	600	480	480	480	
Renax	4000	8	8	8	+3
Retlaw	10800	265	259	259	—6
Rex silv	5000	75	73	75	+2
Rexplr	15800	126	100	110	+10
Rhyolit	7500	55	53	54	+1
Richprt	15600	205	200	205	+5
Ridcrst	1500	30	30	30	+3
Rmacn	1000	16	16	16	
Rio sier	7150	45	40	40	—5
Rise res	5000	25	25	25	
Rivertn	4501	34	34	34	
Rcmstr	3100	150	140	150	
Rocrdg	40000	23	18	23	
Rckspn	2000	20	20	20	—3
Roddy rs	4000	65	65	65	
Rodeo	25000	21	20	20	
Romx	4500	22	20	22	+2
Rose res	4000	17	17	17	
Ruby	20000	65	60	63	+3
Rule	500	25	25	25	
Ruskin	2000	90	82	82	—3
Ryan	2500	33	30	33	—2

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
So res	21500	20	17	17	
Sable	500	90	90	90	
Sands M	200	100	100	100	
Sanfred	1500	65	65	65	
Santa S	1500	68	68	68	—2
Sartoga	400	$10	9⅞	9⅞	
Saturn	2200	271	270	270	—10
Saxton	13650	$5¼	5⅛	5⅛	—¼
Scheer	3000	35	32	32	
Schrbr	3000	38	36	38	
Score	4000	20	20	20	
Scotia	3000	18	18	18	
Scottie	500	129	125	125	—2
Sea gold	8500	21	20	21	+1
Shakwk	1000	45	45	45	—5
Shandn	1000	10	10	10	
Shanell	1500	25	25	25	
Shebnd	1000	10	10	10	
Shima	3500	11	11	11	
Shoal	7500	12	12	12	
Sienna	2500	47	47	47	
Sierra	5500	10	9	9	—1
Sigma	47100	335	305	305	
Signl hil	4550	85	80	80	—5
Signet rs	7500	50	45	47	
Silvr cup	2000	20	20	20	—4
Slv hrt a	2100	135	135	135	—5
Silvr hill	2500	20	20	20	
S Prncss	1000	18	18	18	
Slvr strk	5300	110	105	105	+4
Svr Tusk	5000	17	17	17	
Slvrdo	2100	180	175	175	—5
Slvrlf	2500	35	35	35	
Silvrsd	1800	100	97	97	—3
Simpat	21300	158	153	155	—3
Skylark	12500	35	33	33	+3
Skyline	2000	75	75	75	
Skyrckt	500	18	18	18	—2
Sooner	9500	6	5	5	
S atin	28500	26	25	25	—1
Sthn star	7000	70	65	65	
Spetro	2500	56	56	56	+1
Sovrgn	2000	17	17	17	
Spirit	5000	62	60	62	—6
Sprngb	1000	40	40	40	—1
Sro entrt	7000	12	12	1.	+1
Stabell	500	74	74	74	—4
Strbrst	17500	20	14	20	+5
Starfire	25100	115	95	99	—16
Stan gld	8000	43	41	41	—2
Stefan	2000	7	7	7	
Stralak	2000	57	54	54	—1
Stralk w	2000	10	10	10	
Strata	5800	28	25	27	—1
Stryker	8100	138	130	135	
Suez pet	1000	60	60	60	
Sumit	1000	80	80	80	
Sun god	5500	22	22	22	—1
Suntco	4000	40	40	40	
Sundan	3600	12	11	12	+1
Sunxco	1000	8	8	8	
Sun msk	1000	41	41	41	
Surinm	9000	20	20	20	
Suthrld	8000	20	20	20	—2
Sutton	4000	51	50	50	—2
Sydney	1059	20	20	20	—2
Synrgy	2000	4	4	4	—2
TRV Mn	9200	130	120	122	—3
Tamra	7000	15	15	15	
Tanker	625	17	17	17	
Tanos	1000	20	20	20	+4
Tappit	z100	18	18	18	
Taseko	3500	31	30	30	
Tashta	4000	65	60	65	—1
Tasu	5000	8	8	8	
Taurus	500	75	75	75	
Tegra	4000	100	75	75	—28
Teletec	500	40	40	40	—5
Telstar	20545	46	44	44	—4
Tempir	101000	32	25	25	
Tenore	1000	15	15	15	
Terato	500	32	32	32	
Teranva	2500	42	41	42	
Texas n	4000	22	22	22	
Texoro	1500	30	30	30	
Texpez	10000	14	12	12	—2
Thor Ex	3100	38	36	38	+2
Tiffany	9000	20	17	17	
Tillicm	27500	36	34	35	—3
Time	4000	185	185	185	
Tinto gld	3500	40	38	40	+5
Tinto w	3000	10	10	10	
Titan	2000	25	25	25	+5
Titleist	1500	16	16	16	
Torhsn	13000	27	27	27	
Tracon	7600	6	5	5	—1
Trc Res	1300	76	76	76	
Tpac res	1000	64	64	64	
Trowlr	2000	42	42	42	
Tri basin	900	100	100	100	
Tri Powr	5500	120	115	120	+5
Tri Star	5556	101	101	101	
Tri state	100	145	145	145	—13
Tri west	99500	16	13	14	+2
Trident	z300	38	38	38	
Trigon	2000	35	35	35	+1
Trojan	2000	9	9	9	
Tu tahl	500	30	30	30	—5
Tundra	6100	46	45	45	—5
Turner	21000	37	33	33	—3
Tuscals	38500	11	11	11	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Uke res	2000	30	30	30	
Unicrn	11700	55	51	52	—3
UCbrge	5500	35	32	35	
Utd gold	840	130	125	125	—10
U grnwd	1260	28	28	28	
U Gunn	1000	14	14	14	—1
U Herne	500	300	300	300	
U Ravor	500	205	195	195	—5
U Wstld	6500	52	52	52	
Us precs	6300	290	290	290	
Val Dor	00	20	18	18	
Valclar	12500	35	33	33	
Valhala	8000	50	50	50	
Valley	500	12	12	12	
Vndrx	3000	30	30	30	
Vantex	3000	12	12	12	
Val Pete	500	20	20	20	
Velvet	2600	40	35	40	
Ventra	8500	25	25	25	
Veronx	692	$6	5⅞	5⅞	—⅛
Vilnuve	3500	18	17	18	
Viscont	12300	31	28	30	
Vital pac	z250	18	18	18	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ware	2000	4	4	4	
Warior	2000	80	80	80	
Warstr	14000	38	35	35	—4
Watrlo	1500	20	20	20	
Wvcrst	3000	155	150	155	+5
Waybo	19500	19	16	18	+2
Weaco r	1000	70	70	70	+1
Wlcm N	z300	57	57	57	
Wnatch	9000	30	25	25	—6
Wescal	5000	24	24	24	
Wt delta	3500	35	34	35	
West nrs	6800	550	512½	550	+37½
Westm	1500	27	27	27	—6
Westbr	5000	29	28	29	
W allnbe	1500	47	47	47	
Wstlke	2000	40	40	40	
Westly	20000	100	100	100	
Wstunit	16000	28	25	25	—5
Weswtr	10000	50	50	50	
Wildfir	10500	30	30	30	
Windra	78000	115	96	102	—13
Windsr	2500	20	20	20	—1
Winstn	8000	24	22	22	
Wrld c	3200	30	30	30	—4
Wrld wid	2000	50	50	50	
Xenex	1000	22	22	22	—2

Y Z

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Young	4000	16	16	16	
Yukon g	2000	8	8	8	
Ykn Rev	1000	12	12	12	
Zenco	48150	51	49	50	—2
Zone	1000	65	65	65	+5
Zuni egv	4000	14	14	14	
Zytec	6380	305	290	299	—6
20th Cen	24500	19	15	19	+4

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 14

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Oba 01	Jn	82½	10	250	$4¼	$85⅝
Oba 01	Jn	82½p	52	406	135	$85⅝
Oba 01	Jn	85	21	556	$2¾	$85⅝
Oba 01	Jn	85 p	40	290	$2⅛	$85⅝
Oba 01	Jn	87½	32	327	160	$85⅝
Oba 01	Dc	77½	5	280	$8	$85⅝
Oba 01	Dc	80	7	519	$5¾	$85⅝
Oba 01	Dc	82½	36	831	$3¼	$85⅝
Obd 04	Jn	82½p	10	389	90	$89½
Obd 04	Jn	87½p	40	246	175	$89½
Obd 04	Jn	90 p	70	160	$2⅝	$89½
Placer	Mr	25	37	506	165	$24¼
Placer	Jn	25	5	51	$2⅛	$24¼
Placer	Dc	22½	30	1212	$2⅛	$24¼
Placer	Dc	25 p	20	288	155	$24¼
Powr f	Fb	20	5	34	$5⅞	$25½
Powr f	Fb	25	5	120	165	$25½
Powr f	Fb	25 p	8	76	80	$25½
Powr f	Ag	25	5	5	$2⅞	$25½
Powr f	Ag	25 p	10	16	140	$25½
Q R						
Rang	Ja	7½	90	1906	30	$6¾
Rang	Ja	7½p	13	216	75	$6¾
Rang	Ja	10	40	5383	5	$6¾
Rang	Ja	10 p	2	30	$3	$6¾
Rang	Ap	5	20	20	$2	$6¾
Rang	Ap	7½	32	1009	70	$6¾
Rang	Ap	10	25	2386	20	$6¾
Rang	Jy	5	11	36	$2⅝	$6¾
Rang	Jy	7½	30	177	95	$6¾
Rang	Jy	7½p	20	87	90	$6¾
Rang	Jy	10	15	68	30	$6¾
Roy Bk	Ja	30	17	2201	40	$28⅝
Roy Bk	Jy	30	10	41	145	$28⅝
S T						
Segrm	Ja	40	10	73	$11⅛	$51⅛
Segrm	Ja	45	105	334	$6⅞	$51⅛
Segrm	Ja	50	125	1039	$2⅝	$51⅛
Segrm	Ja	50 p	26	440	80	$51⅛
Segrm	Ap	50	3	241	$4⅛	$51⅛
Segrm	Ap	55	5	116	165	$51⅛
Segrm	Jy	55	1	3	$2¾	$51⅛
Shell C	Fb	22½	20	1006	100	$22¼
Shell C	Fb	22½p	5	157	80	$22¼
Shell C	Fb	25	42	1140	35	$22¼
Shell C	My	22½	17	340	185	$22¼
Shell C	My	22½p	5	67	120	$22¼
Shell C	My	25	2	322	95	$22¼
Shell C	My	27½	1	335	55	$22¼
Shell C	Ag	25	3	22	140	$22¼
Shell C	Ag	25 p	4	4	$2⅞	$22¼
Stlco A	Fb	20	25	1404	100	$19¾
Stlco A	Fb	22½	20	898	40	$19¾
Stlco A	My	20	7	1420	165	$19¾
Stlco A	My	22½	10	324	85	$19¾
Stlco A	Ag	17½	5	8	$4⅛	$19¾
Stlco A	Ag	20	10	32	$2¼	$19¾
T-D Bk	Mr	17½	16	1048	90	$17⅞
T-D Bk	Jn	17½	410	465	140	$17⅞
T-D Bk	Dc	15	50	448	$3	$17⅞
T-D Bk	Dc	17½	147	4508	40	$17⅞
TIX	Fb	120	2	46	$3½	119⅞
TIX	Dc	120	38	405	170	119⅞
TIX	Dc	120 p	3	241	145	119⅞
Total P	Ja	12½	10	971	40	$12⅛
Total P	Ja	12½p	10	222	70	$12⅛
TrAlt A	Fb	22½	230	1215	120	$23⅜
TrC PL	Fb	17½p	20	235	5	$20
TrC PL	My	17½	10	827	$3⅛	$20
TrC PL	My	17½p	20	50	15	$20
W X						
Wlkr R	Mr	25 p	200	221	85	$25⅛
Wlkr R	Jn	25	120	148	125	$25⅛
Wlkr R	Jn	25 p	10	15	125	$25⅛
Wlkr R	Dc	25	135	2211	35	$25⅛
Wlkr R	Dc	25 p	10	278	65	$25⅛
XCB	Fb	110	2	2	$5⅝	113¼
XCB	Dc	115	15	47	95	113¼
XCM	Dc	125	5	5	50	116
XCO	Ja	125 p	3	3	$3⅝	123
XCO	Dc	130	5	5	60	123
XXM	Ja	115 p	5	78	120	119
XXM	Fb	115	2	10	$6⅝	119
XXM	Dc	120	40	128	155	119
XXM	Dc	120 p	20	100	$2	119

Total volume 15695.
Total open interest 320025.

MERCURIALE

MONTREAL (PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: Lobo et Cortland: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant $10.50, au grossiste $9.19; 8x5 lb, au détaillant $11.00, au grossiste, $9.63; Cell pack, grosseur 120, au détaillant $14.00, au grossiste $12.25; Cell pack, grosseur 140, au détaillant $12.00, au grossiste $10.50; 4x4, au détaillant $7.00 au grossiste $6.13, minot (en vrac) au détaillant, $7.50, au grossiste. $6.56.

McIntosh, Spartan hâtives et High River: 12x3 pintes ou 9x4 pintes, au détaillant, $11.50, au grossiste, $10.06; 8x5 lb, au détaillant, $12.00, au grossiste, $10.50; Cell pack, grosseur 120, au détaillant, $15.00, au grossiste, $13.13; Cell pack, grosseur 140, au détaillant, $13.00, au grossiste $11.38; 4x4 pintes, au détaillant, $8.00, au grossiste, $7.00; minot en vrac, au détaillant, $8.50, au grossiste, $7.44.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Betteraves: moyennes, $2.25 à $2.50 le sac de 25 lb.

Carottes: $2.00 le sac de 25 lb; $5.25 à $5.50 le sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb; carottes mini: $6.50 à $7.00 la caisse de 20 sachets de 12 oz; grosses, $4.00 à $5.00 la caisse de 50 lb.

Choux chinois: $7.50 à $8.00 la caisse de 12 unités.

Choux de Bruxelles: $6.50 à $7.00 la caisse de 12 casseaux de 10 oz; glacés, $13.00 à $14.00 la caisse de 25 lb.

Choux de Savoie: $4.50 à $5.00 la caisse de 12 unités.

Choux rouges: $4.50 à $5.00 la caisse de 12 unités.

Choux verts: $3.50 à $4.00 la caisse de 40 lb; $3.50 le sac de 50 lb; gros, $2.75 à $3.00 le sac de 50 lb.

Echalotes françaises: $7.00 à $8.00 la boite de 10 lb; $7.00 à $8.00 la caisse de 12 sachets de 250 gr.

Endives, en caisse de 5 lb, $6.75 à $7.50.

Haricots verts: $18.00 le sac de 20 lb.

Laitue Boston de serre, $6.50 à $7.00 la caisse de 12 ou 16 unités; la caisse de 24 unités, $13.00.

Navets blancs; $5.00 à $5.50 le sac de 25 lb.

Oignons jaunes: gros, $5.00 à $6.00 les 50 lb; moyens, en 50 lb, $3.50à $4.00; moyens, sac de 25 lb, $2.00 à $2.50; oignons jaunes moyens, le sac de 10 lb, $1.25 à $1.50; oignons jaunes moyens, sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb, $4.75 à $5.25; oignons jaunes petits, $0.75 à $0.85 le sac de 10 lb.

Oignons rouges, $6.00 le sac de 50 lb.

Panais: $5.50 à $6.00 le sac de 20 lb; $7.00 à $7.50 12 sachets de 2 lb.

Persil: $9.00 à $10.00 les 5 doz de paquets.

Poireaux: $2.50 à $3.00 la botte de 12 unités.

Pommes de terre: la caisse de 50 lb, (lavées) $5.00 à $5.50; le sac de 50 lb; $2.75 à$3.00; le sac de de 20 lb (lavées) $1.20; le sac de 10 lbs (lavées) à $0.70 à $0.75; la grosse, le sac de 50 lb, $3.75 à $4.00; rouges, le sac de 50 lb, $3.00 à $3.25; la caisse de 50 lb (lavées) $5.50. Arrivages: 200,000 lb.

Rutabaga: moyens $4.00 à $4.50 le sac de 50 lb; gros, $3.50 à $4.00 le sac de 25 lb; gros, sac de 50 lb, $2.25 à $2.50.

BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Les arrivages au marché aux bestiaux de Montréal hier comprenaient 269 bovins, 339 veaux, 34 moutons et 12 porcs.

Les prix s'établissaient ainsi:

Génisses: commercial: (lundi) $49-50.25.

Vaches: D1,D2: (lundi) $51.25-53.50; D3: $45-51; D5: $42-45.

Taureaux: (lundi) $55.75-60.

Veaux de choix et bons animaux: $75-102; moyens et communs: $50-75.

Bons veaux de remplacement: $75-97; moyens et communs: (lundi) $60-74.

Agneaux: $75-80.

Moutons: $34-37.

Prix moyen du porc ontarien, lundi: $74.81.

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Une bonne activité régnait mardi au marché des grains de Winnipeg, et 250,000 tonnes de denrées ont fait l'objet de transactions.

Le colza est en baisse de $1.50-5.60 et clôture à $402.40 en janvier.

Le lin recule de $1.50-3.50 et finit à $353.70 en décembre.

L'orge de Thunder Bay perd 20 cents et gagne 20 cents, décembre à $135.80. L'orge d'Alberta abandonne $1.00 et prend $1.50 avec novembre à $138.60.

L'avoine termine la séance en baisse de 10 à 20 cents, décembre à $123.40.

Le blé fourrager enregistre une perte de $1.50 et un gain de 50 cents, décembre à $164.00.

Le seigle est inchangé et en hausse de 60 cents, décembre à $142.50.

Prix de l'or

Suite de la page 11

forte à un certain moment au deuxième trimestre, c'est à cause des dépenses militaires, sans plus. Il y a 14 % de chômeurs en Europe. Nous sommes arrivés à la maturité du grand cycle des 50 dernières années et beaucoup de gens commencent à avoir peur. Et, les prix de toutes les matières premières chutent ».

Depuis vendredi, le marché à terme des produits pétroliers est tombé à tous les jours au Comex. Il a chuté presque de 50 cents à tous les jours. Sur ce marché, l'or a fermé à $ 327.50 pour les contrats de décembre hier et M. Calvetti précise que le Guardian Trust à Toronto échangeait l'or au comptant à $ 325. Non seulement le pétrole mais aussi le cuivre et le bois sont en train de toucher de nouveaux planchers sur les bourses à terme, établit M. Negrin..

Le seul point rassurant, c'est que le marché de l'or n'est plus volatile comme il le fut voici quelques années. Il ne bouge pas de $ 20 en une seule journée. ce qui peut laisser croire, conclut-il que nous sommes en train d'arriver à la fin d'un mouvement de baisse.

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	août	403.35	403.77	3.3
Revenu du travail (millions $)	août	19,619.2	19,734.7	5.5
Personnes occupées (en millions)	oct.	11.15	11.16	2.3
Chômeurs	oct.	1,305,000	1,363,000	4.2
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	sept.	3,325.5	3,434.7	0.5
Appartenant aux fabricants (millions $)	août	32,575.4	32,411.6	8.9
Nouvelles commandes (millions $)	août	19,176.6	17,336.6	12.7
Commandes en carnet (millions $)	août	22,354.2	22,126.0	33.9
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	oct.	123.2	123.0	3.4
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	sept.	94.8	95.1	—0.1
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	sept.	212.7	214.1	0.8
Sans charbon pétrole brut, gaz naturel	sept.	156.1	158.4	2.0
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	sept.	312.0	312.5	3.6
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	août	1,275.4	10059.2	4.2
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	sept.	9,545	84,572	−19.1
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	août	4,685	36,805	32.3
Production d'électricité (TW/h)	août	33.7	279.5	9.5
Production de gaz (millions de mètres cubes)	juil.	7,232.9	57,850.1	6.2
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	juil.	8.0	51.4	9.1
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	sept.	9,430	83,521	27.4
Importations, base balance des paiements (millions $)	sept.	−7,238	−69,243	31.0
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	sept.	22.4	196.8	18.1
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	sept.	1,197.2	11,026.3	19.2
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	sept.	947.9	7,454.4	4.4
Livraisons des fabricants (millions $)	août	18,948.4	148,872.6	16.1
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	sept.	1,013.2	11.808.1	32.2
Ventes au détail (millions $)	sept.	9,291.7	92,738.0	8.8

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: Statistique Canada.

BÉNEFICES

Canadian Tire Corporation Ltd., 39 semaines closes le 29 sept.: 1984, $31,874,000, soit 40 cents par action; 1983, $37,065,000 soit 50 cents.

Humbolt Energy Corporation, neuf mois clos 30 sept.: 1984, $613,896 soit 1.9 cent; 1983, $113,785 soit 0.3 cent.

Meridian Technologies Inc., semestre clos 30 sept.: 1984, $174,268 soit 0.3 cent; 1983, $42,729 perte soit 0.01 cent.

Morgan Hydrocarbons Inc., neuf mois clos le 30 sept.: 1984, $1,397,000, soit 18 cents; 1983, $817,000 soit 12 cents.

Orbit Oil and Gas Ltd, neuf mois clos 30 sept.: 1984, $625,195 soit 15.2 cents; 1983, $733,762 soit 17.7 cents.

Trilogy Resource Corp., neuf mois clos 30 sept.: 1984, $560,000, perte.

Toromont Industries Ltd, neuf mois clos 30 sept.: 1984, $1,169,000, soit 38 cents; 1983, $820,000 soit 26 cents.

Unicorp Canada Corporation, neuf mois clos le 30 sept.: 1984, $10 millions; 1983, $2.3 millions.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les cours étaient à la baisse hier dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a baissé de 10 cents. Le moyen terme et les titres des sociétés ont cédé un huitième de point. Le long terme et les obligations des provinces ont perdu un quart de point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 12 3-8 pour cent.

DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.76 le kg; No 93, $4.78 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.15 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $4.869; coloré: $4.876.

Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.851 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: $1.103; petit lait en poudre comestible, $0.474 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, $0.352 le kg; lait de beurre, $1.947 le kilo.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boite d'une douzaine, A-extra-gros, $1.34 1-10; A-gros, $1.32 8-10; A-moyens, $1.27 8-10; A-petits, $0.92 3-10

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.30; A-gros, $1.29; A-moyens, $1.24; A-petits, $0.89; A pee-wee, $0.53.

Pommes de terre, prix de gros: Québec, nouvelles: $0.70 à $0.75 le 10 lb; $1.25 à $1.30 le 20 lb; $3.00 à $3.25 le 50 lb; Canada No 1 lavées, $4.00 à $4.50 le 50 lb; Ile du Prince-Edouard: $0.85 à $0.95 le 10 lb, $1.75 à $1.80 le 20 lb, $3.75 à $4.00 le 50 lb.

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:

À Montréal: **332-3891**
À Québec: **687-2022**

Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:
☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom ________ Prénom ________
Adresse ________
________ Ville ________
Code postal ________ Tél.: ________

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

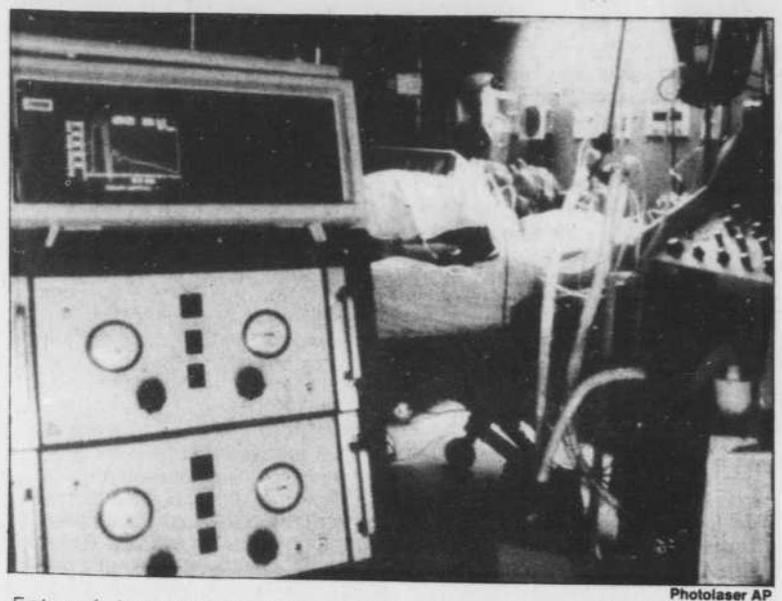

Photolaser AP

Entouré de toutes les machines nécessaires à son traitement, William Schroeder reposait paisiblemenmt hier dans sa chambre de l'Institut de cardiologie Humana, de Louisville.

La coeur artificiel de Schroeder fonctionne bien

LOUISVILLE (AFP) — Quarante-huit heures après avoir subi la seconde greffe d'un coeur artificiel, M. William Schroeder respirait par ses propres moyens hier matin et a pu réclamer une bière à ses médecins.

Au cours de sa première rencontre avec la presse depuis l'opératon de dimanche, le Dr William Devries, qui a dirigé l'intervention, a déclaré que les premiers mots de son patient avaient été pour demander si le coeur fonctionnait bien.

«J'aimerais bien boire une bière», a ajouté M. Schroeder, 52 ans, qui s'est également inquiété de savoir si l'opération avait permis au Dr Devries de faire des progrès dans la technique révolutionnaire du coeur mécanique.

M. Devries, le seul chirurgien autorisé à pratiquer ce genre de greffes, a précisé que son patient avait passé une bonne nuit et commencerait à pouvoir prendre des aliments liquides — mais pas de bière — dans la journée. Il a ajouté que le coeur «Jarvik» fonctionnait parfaitement,

Les médecins avaient débranché, en début de matinée, la machine qui aidait M. Schroeder à respirer grâce à un tube passant dans sa gorge et qui l'empêchait jusque-là de parler.

L'opéré, qui était toujours dans un état qualifié de critique — étant donnée la gravité de l'intervention — mais stationnaire, a indiqué qu'il sentait de façon très nette le battement mécanique dans sa poitrine.

Comme on lui demandait quand M. Schroeder pourrait quitter l'hôpital, le Dr Devries a répondu: «Avant Noël, j'espère». Mais il a aussitôt ajouté que ce pronostic était sans doute «très optimiste».

Avant l'opération, les médecins avaient déclaré que M. Schroeder n'avait plus qu'une semaine à vivre si la greffe n'était pas tentée. Le Dr Devries a précisé hier que son patient n'aurait sans doute pas survécu au week-end. Il souffrrait de cardiomyopathie, une dégénérescence irréversible du muscle cardiaque, tout comme M. Barney Clark, qui avait vécu 112 jours avec le «Jarvik».

Les médecins avaient mis en place lundi un second drain dans la poitrine du malade pour dégager un excès de fluides qui s'étaient accumulés dans sa cage thoracique à la suite d'une hémorragie interne. Cette hémorragie, provoquée par un trou minuscule à l'endroit d'une suture rattachant le coeur artificiel à l'aorte, avait nécessité une seconde intervention chirurgicale quelques heures après la transplantation. M. Schroeder avait en effet perdu la moitié de son sang.

Pendant ce temps, les médecins du Humana Hospital Audubon, qui ont l'autorisation des autorités américaines de la santé pour procéder à cinq greffes supplémentaires, ont commencé à faire subir des tests à deux candidats potentiels.

Des déchets toxiques de 69 usines ont infiltré la rivière Niagara

BUFFALO (AP) — Un groupe d'étude conjoint Canada-États-Unis, a déclaré, hier, que des substances chimiques toxiques provenant d'au moins 69 usines et des déchets de traitement des eaux usées auraient infiltré la rivière Niagara, sans indiquer toutefois le degré de pollution des rives avoisinantes.

Le Comité de toxicité de la rivière Niagara estime que les résidus provenant de l'usine de traitement des eaux des chutes Niagara créent un problème de pollution, principalement à cause de l'émission de matières organiques polluantes et de phénol dans la rivière.

Un système de traitement au carbone s'est brisé peu après le début des opérations de l'usine en 1977. Les réparations devraient être complétées le 1er mars 1985, et le comité estime que tout délai concernant ces réparations serait inacceptable.

Le Comité ajoute qu'il a réalisé plus de 105,000 analyses chimiques et que plus de 75 % de ces tests ont révélé la présence d'une quantité de substances toxiques plus faible que ce que permettent les limites analytiques.

Selon le rapport, la quantité de contaminants à la source et à l'embouchure de la rivière était occasionnellement plus élevée que ne l'exigent les critères de qualité les plus rigoureux des agences environnementales canadiennes et américaines, incluant la présence d'éléments tels que le cuivre, le plomb et le zinc.

Des échantillons d'eau de consommation en provenance de la rivière ont démontré selon le rapport un degré de contamination en-dessous des critères établis par les agences canadiennes et américaines. Mais le comité a souligné que les agences n'avaient pas établi de standards dans le cas de plusieurs substances chimiques trouvées dans la rivière.

Le Comité a formulé 22 recommandations à l'endroit des agences environnementales du Canada et des États-Unis, y incluant des informations additionnelles sur les sources de différents composés chimiques, une révision des limites permises dans l'émission des déchets du côté américain de la rivière, ainsi que l'évaluation des programmes de traitement préventif en Ontario.

Toutefois, les représentants canadiens et américains au comité diffèrent d'opinion quant à la quantité de polluants qui ont infiltré le lac Ontario par rapport à la rivière Niagara.

Les représentants canadiens sont d'avis que la rivière est le principal affluent du lac Ontario, lequel est une source importante d'approvisionnement en eau potable pour des millions de personnes, et qu'on devrait d'abord dépolluer la rivière.

Pour Robert Collin, co-président du comité du Département américain de conservation de l'environnement, la question cruciale est de savoir quels sont les polluants apportés par les régions densément peuplées et fortement industrialisées en bordure du lac Ontario.

M. Collin cite des villes telles que Hamilton, en Ontario, et Rochester, dans l'État de New York, comme étant possiblement responsables de la pollution de la rivière.

Un porte-parole du département de la Santé de l'État de New York, Peter Slocum, affirme que des échantillons d'eau potable prélevés dans des villes où les gens s'abreuvent de l'eau de la rivière ont révélé que la qualité de l'eau était acceptable.

Le comité de toxicité a consacré trois ans à l'étude de ce cours d'eau de 60 kilomètres, qui part du lac Érié, près de Buffalo, en passant par les chutes Niagara pour se jeter dans le lac Ontario.

Le rapport indique qu'une étude de l'eau de la rivière révèle la présence de 24 substances chimiques en plus grande quantité à l'embouchure de la rivière dans le lac Ontario que dans le lac Érié et le long de la rivière.

La Commission rapporte 37 sources — dont 29 aux États-Unis et 8 au Canada — ayant déversé 95 % de la quantité totale de polluants trouvés dans la rivière par l'agence américaine de protection de l'Environnement.

Celles-ci comprennent les résidus de plusieurs usines d'épuration des eaux, la vieille usine Bethlehem Steel Corporation de Lackawanna, près de Buffalo, l'usine Atlas Steel en Ontario, la corporation Olin, la compagnie Spaulding Fibre et l'usine de coke Donner-Hanna de Buffalo, maintenant fermée.

De plus, la Commission déclare que 61 sites dangereux d'enfouissement du côté américain de la rivière et cinq du côté canadien avaient été ientifiés comme des polluants potentiels de la rivière.

Cependant, le comité dit que la quantité de polluants qui infiltrent la rivière à partir de ces sites ne peut être calculée parce que les processus de filtration et de courants sous-marins ne sont pas très bien connus.

La principale zone touchée, selon le rapport, est celle des chutes Niagara, côté américain, avec ses dépotoirs chimiques à Hyde Park et dans la région du Love Canal.

Le commissaire Henry Williams, du département de la Conservation de l'environnement de l'État de New York, affirme que le rapport montre que « l'eau de la rivière Niagara est généralement de qualité. Ceci ne signifie pas qu'il n'y a pas de place pour l'amélioration mais que, compte tenu que la rivière Niagara sert à des fins industrielles, elle est d'une propreté acceptable. »

Le Comité était composé de représentants du département américain de Conservation de l'environnement, d'Environnement Canada et du ministère de l'Environnement d'Ontario.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Ameublement

Ameublement de salle à dîner antique, table, 6 chaises, buffet, vaisselier, 1 400$ 276-8717. 29-11-84

■ Antiquités

Causeuse style victorien, noyer sculpté main 800$; 2 chaises style victorien dame, noyer sculpté, 300$ chacune. 843-5242. 29-11-84

Buffet bas de Vantaux panneaux soulevés, 1 tiroir, pin, fin XVIIIe; petite table pieds tournés, dessus cuir; table pieds tournés 1 tiroir. 937-7652. 29-11-84

Décapage de boiseries, finition et traitement du bois. 642-8278. 15-12-84

■ Appartements à partager

PARTAGERAIS avec 1 personne, beau 6½ sur le Plateau, meublé, chauffé, bien situé, tout compris. 225 $/mois. Demandez Lucie ou Johanne 524-7435. 29-11-84

■ Appartements à vendre

CENTRE-VILLE, immeuble de prestige, appartement luxueux, 1 chambre à coucher, 1 122 pi.ca., sécurité et services 24 heures, renseignements 332-5981 ou 270-8788. 03-12-84

■ Autos à vendre

SAAB 1983 sport 900, 16 000 km., occasion exceptionnelle, continuité d'un contrat de location (462$/mois — 2 mois gratuit, 1er versement 15 février 85) Louis 287-1733. 05-12-84

Mustang 1984, 5 000 milles, raison auto fournie. Après 18h, 342-2769. 30-11-84

■ Chalets à louer

Petit chalet à louer, 3 c.c., s.b., salon, cuisine, foyer, 5 minutes pistes de ski, libre du 17 décembre au 16 janvier à la semaine ou au mois. 482-0879 ou 487-5822. 05-12-84

■ App./Logements

OUTREMONT rue Dollard, r.d.c., grand 6½, 2 s.b., foyer, libre immédiatement, 650 $. 270-5369. 5-12-84

LONGUEUIL nouveau bureau de location pour immeubles du 605 et 625 rue Burges. À louer grand 3½ et 4½ incluant poêle et réfrigérateur, tapis mur à mur, éclairé, chauffé et taxes payées, insononiser, stationnement extérieur, piscine extérieur, buanderie, meublé si désiré. Infomations 374-8740 ou 677-7762. 8-12-84

OUTREMONT, 7½ à louer, 525 $/mois chauffé, libre 15 décembre. Bureau: 872-4140, soir 270-1997. 3-12-84

7497 CASGRAIN, coin Faillon, 5 pièces chauffées, propre, entrée L/S, r.d.c. + s.s., 370 $, 684-6957. 30-11-84

PARIS, St-Germain des Prés, rue du Pré-aux-Ciercs, studio à louer, 1er février 1985. 737-9293. 29-11-84

■ Autos à vendre

BUICK SKYLARK 1981, automatique, 82 500 km., 4 portes, roues à rayons, 2 tons, réchauffe-moteur, radio AM-FM, 4HP, 4 pneus radiaux 15 000 km., parfait état mécanique. Prix demandé 4 450 $. Soir 6h à 8h: 526-7636. 3-12-84

■ Bureaux à louer

276 ST-JACQUES, 2525 p.c., suite de bureaux pour professionnels, bonne finition, sous-loctaion jusqu'en février 1987. Renseignements Doris Bouchard 849-7037. 02-12-84

EXCELLENTE LOCATION, Laurier ouest, 2 étages, approx. 2 000 p.c. chacun, pour professionnel, 487-5233, 487-3337. 1-12-84

■ Chalets à louer

VAL DAVID, à louer flanc de montagne, 3 c.c., 2 s.b., près pentes de ski, toutes commodités, saison 2 800 $ non chauffé, références. Soir 486-7696. 3-12-84

■ App./Logements

COURT TERME, meublés, superbe app. ou maison, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances, 288-4194. 22-12-84

Appartement 4½ meublé, garage, 4 mois, Forest Hill C.D.N., 490$, avant-midi 341-5448. 03-12-84

PRÈS métro Beaudry, 5½ entièrement rénové, 480$ par mois, 667-6792. 03-12-84

Boulevard St-Joseph, grand 5½, cuisine + s.b. entièrement rénovées, état impeccable, libre, 600$/mois chauffé. 527-0189. 03-12-84

■ Condominiums à louer

MIAMI BEACH, quartier résidentiel, luxueux condo. Tout équipé. Couple, saison. 737-5515 — 1(819)-327-2551. 01-12-84

■ Condominiums à vendre

ÎLE PATON, LAVAL. Bord de l'eau, superbe condo "Penthouse", dernier étage, coin sud-ouest, grand 5½, 1,420 p.c. Salon et S.A.D. 20' x 26', hauteur 9', 2 salles de bains, 2 garages intérieurs. Immense balcon en coin, site enchanteur et exceptionnel. Maurice Larocque 274-9491. Trust Royal courtier. 29-11-84

MILTON parc adjacent, condo. de style victorien, 7 ½ pièces, bois franc, façade de pierre, puits de lumière, etc. Seulement 35,000$ 521-2036. 29-11-84

LE SANCTUAIRE DU MT-ROYAL, 5955 Wilderton, condominium neuf sur terrasse gazonnée. 2 c.c., 2 s.b., moquettes, 738-4368, 739-8186. 29-11-84

■ Copropriétés à louer

N.D.G. bas de duplex, 3 chambres, salle à manger, foyer, cuisinière/réfrigérateur, jardin, sous-sol, entrée laveuse/sécheuse. 625$ non chauffé. Libre immédiatement. Jour 288-3378, soir 481-1442. 05-12-84

■ Copropriétés à vendre

PETIT DOMAINE EN ESTRIE. Bromont: maison de bois rond avec foyer et pavillon pour bureau ou atelier, COMPLÈTEMENT RÉNOVÉS ET PAYSAGER. Rivière pour baignade et pêche. Ski, golf et centre équestre à 5 minutes. Stationnement et sous-bois. Rendez-vous 527-3341 (Vente privée). 29-11-84

■ Divers

CANAPÉ, causeuse, fauteuils, tabouret, étagère coin, table/café, tables/bout, toiles 24 x 36 Mariche, etc... 527-4566, 747-4490. 29-11-84

■ Déménagement

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

■ Gardiennes

PERSONNE responsable demandée pour la garde d'une petite fille de 3 ans et l'entretien de la maison, du lundi au mercredi, grande disponibilité. Prête à coucher à la maison quelques fois, préférence à une personne bilingue, 849-8323, après 18h 531-3122. 1-12-84

■ Instruments de musique

Piano droit ancien, remis à neuf, 16 000$. 488-4605 soir. 01-12-84

■ Livres

OFFRE EXCEPTIONNELLE. Dans la Bible, la Parole de Dieu nous trouvons la réponse à nos nombreuses questions. Si vous ne possédez pas la Bible, nous vous l'enverrons par poste, sur demande, gratuitement et sans obligation. Les Saintes Écritures, C.P. 677, Hawkesbury, Ont. K6A 3C8. 03-12-84

■ Maisons de campagne à louer

STE-SOPHIE près St-Jérôme, charmant 5½, non chauffé (électrique) entièrement rénovée. 394-7058, soir: 1-432-1368. 1-12-84

MAGOG 10 minutes du Mt-Orford, 30 minutes Owl's Head, pistes de ski de fond à proximité, 4 c.c., chauffage et poêle Franklin, accès facile, 15 décembre/15 avril. (514) 277-7067. 30-11-84

■ Oeuvres d'art

Reproductions de Goya (20" x 28") et Rembrandt (25" x 35"). 731-1054 entre 19h et 22h. 30-11-84

ALBERT ROUSSEAU — Huile 24 X 30, hors série, SCÈNE DU VIEUX-QUÉBEC. 527-3341 soir. 29-11-84

■ Occasions d'affaires

FNE INC. CONSULTANT

FRANCHISE DISPONIBLE

MINI-BAR

Concept de mini-bar genre rencontre dans une ambiance européenne.

1 local disponible à un endroit très stratégique.

FINANCEMENT DISPONIBLE
INVESTISSEMENT MINIMUM $20,000. (clé en main)

Tél.: (514) 288-7467

30-11-84

FNE INC. CONSULTANT

PATIO VIDAL

FRANCHISES DIPONIBLES

Hot-dog — hamburger — frites maison

DÉJÀ EN OPÉRATION

Chiffre d'affaires de $1 million.

Nous avons des locaux de premier choix à travers la province.

FINANCEMENT DISPONIBLE
CAPITAL REQUIS $25,000 env. (clé en main)

Tél.: (514) 288-7467

30-11-84

FNE INC. CONSULTANT

FRANCHISE DISPONIBLE

PASTA FRONTO

FAST FOOD ITALIEN

SPÉCIALITÉS: spaghetti — fettucini; 8 sortes de sauces; "take out".

AUCUNE EXPÉRIENCE REQUISE

IDÉAL POUR DÉBUTANTS EN AFFAIRES

INVESTISSEMENT: $15,000 env. (clé en main)

Tél.: (514) 288-7467

30-11-84

FNE INC. CONSULTANT

DÉCOR ATOUT

FRANCHISES DISPONIBLES

Le domaine de la décoration est de plus en plus recherché par les investisseurs.

L'expérience de **"DÉCOR ATOUT"** est à votre disposition.

Une certaine expérience serait un atout.

Locaux point stratégique disponibles.

Financement disponible.

INVESTISSEMENT MINIMUM $20,000 env. (clé en main)

Tél: (514) 288-7467

29-11-84

FNE INC. CONSULTANT

LA TARTERIE

3 FRANCHISES DISPONIBLES

NOUVEAU CONCEPT AU QUÉBEC

SPÉCIALITÉS: tartes — pâtés — croissants (saveur maison)

Un besoin qui n'était pas encore comblé au Québec.

Excellentes locations de choix

INVESTISSEMENT MINIMUM $20,000 env. (clé en main)

Tél.: (514) 288-7467

30-11-84

FNE INC. CONSULTANT

FRANCHISE

METS CHINOIS

Des professionnels de la cuisine chinoise sauront vous faire profiter de leur expérience.

ENTRAÎNEMENT COMPLET

FINANCEMENT (prêts aux petites entreprises)

CAPITAL REQUIS: $25,000 env. (clé en main)

Tél: (514) 288-7467

29-11-84

FNE INC. CONSULTANT

MONSIEUR TAPIS

2 franchises disponibles

LOCAUX DE CHOIX

Expérience de plusieurs années à votre service.

Financement disponible.

Expérience non nécessaire.

CAPITAL REQUIS $20,000 env. (clé en main)

Tél: (514) 288-7467

29-11-84

■ Offre d'emplois

DESIGNER OU/ET ARCHITECTE Sénior, bilingue, avec expérience de gestion de projets et d'administration, pour prendre en charge les opérations d'un bureau multi-disciplinaire, architecture / design d'intérieur / industriel /exposition / graphisme / autres spécialités connexes. S.V.P. faire parvenir C.V. à: Marcel Lalonde, B1D International, 3100 boul. Cartier, suite 200, Chomedey Laval, H7V 1J5. (514) 681-6436. 29-11-84

École de langues recherche professeurs de français langue seconde. "Expérience Dialogue Canada et/ou atelier VIF ou LFI", avec B.A. ou équivalent. Adressez résumé et copie du diplôme à: Dossier 176, Le Devoir, C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6. 03-12-84

■ Offres de services

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

Maitre-électricien, contracteur, résidentiel, commercial, industriel. Spécialité: Chauffge électrique. Gas prix. Extimation gratuite — 651-5186. 08-12-84

■ On demande

ARTISTE cherche sérieusement financement pour produire son prochain disque. 284-3456 entre 9h et 5h. 3-12-84

Artiste-peintre cherche atelier à partager près U de M., 738-8101 avant 10h AM ou après 22h. 30-11-84

■ Propriétés à louer

CANTONS DE L'EST, 75 minutes de Montréal, maison charmante et accueillante, foyer, confort, pouvant loger facilement 6 personnes, décor enchanteur, centres de ski alpin à proximité, pistes de ski de fond, patinage, etc., du 1er décembre au 15 avril. Prix raisonnable, références. 481-7319 ou 342-4439. 30-11-84

■ Propriétés à vendre

N.D.G. duplex rue Marcil, 7½ - 6½, s.s. fini avec s.b. complète, foyers, clair, vaste, jardin, haut et bas libres printemps, 149 000 $. Après 6h, 484-4577 ou 486-5002. 3-12-84

Copropriété quartier paisible, près d'Outremont, entièrement rénovée, doit être vendue rapidement. Daniel RE/MAX Métro 389-6201, 255-5202. 29-11-84

DROLET près métro Laurier, 4 ½ — 5 ½, cour, à partir de 18 500$. Danielle Gauthier ou Michel Lalancette 527-2487 ou 279-0623. 29-11-84

LAPORTE près parc St-Henri, métro, grand 7 ½, à partir de 235$/mois. Danielle Gauthier ou Michel Lalancette 527-2487 ou 279-0623. 29-11-84

STE-ELIZABETH près UQAM et hôpital St-Luc, 8 ½, 1,325 p.c., financement en place, à partir de 27 000$ ou 250-$/mois. Danielle Gauthier ou Michel Lalancette 527-2487 ou 279-0623. 29-11-84

Ste-Elizabeth près UQAM/hôpital St-Luc, beau grand 8½, à partir de 27 000. Financement place. Michel Lalancette, Danielle Gauthier 527-2487, 279-0623. 29-11-84

■ Propriétés à vendre

Montréal Trust

ST-HILAIRE: Pierres des champs, centenaire — 4 c.c. — garage détaché — grand terrain — vue magnifique sur le Richelieu. Jacqueline Foster 467-9543, 467-1120.

29-11-84

Montréal Trust

ST-HILAIRE: Propriété riveraine sur 84,322 p.c. de terrain, pièces immenses, très éclairées. Jacqueline Foster 467-9543, 467-1120.

29-11-84

■ Société-Loisirs

CE SOIR, RENCONTREZ UNE PERSONNE CHARMANTE STATUT MARITAL SANS IMPORTANCE

Un service destiné aux adultes pour des rencontres occasionnelles ou sérieuses. Ouvert 6 jours de 9h AM à 11h PM. Membre du B.B.B.

Appelez

OPTIONS MAINTENANT
Montréal 395-2420
Ottawa 613-594-8438 Toronto 416-271-1776

J.N.O. 292579-R-404

■ Voyages

CANCUN, avion 349$ (janvier). Auberge économique, maison louer, stages nouveaux jeux, Tai-Chi, rêves, mythologie, Raoul Duguay. Folie Douce 843-8723 — 525-4623. 03-12-84

LA MÉTÉO

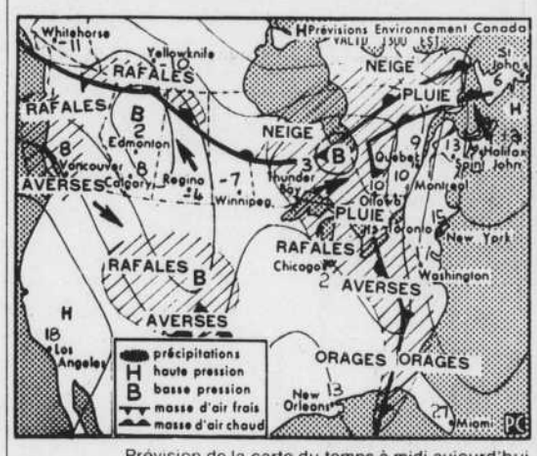

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: un vaste système dépressionnaire en provenance de l'ouest maintiendra un flux d'air du sud sur la province. Nos régions connaitront généralement un ciel variable, sauf sur l'extrême ouest où l'approche de la dépression sera accompagnée de pluie passagère. Les températures seront généralement au-dessus des normales saisonnières. En soirée et jeudi, un front froid apportera quelques averses et rafraichira les températures.

MONTRÉAL

Nuageux avec averses dispersées, surtout en fin de journée, et vents modérés. Max.: près de 10. Précipitations: 30 %. Jeudi: nuageux et plus frais.
LEVER DU SOLEIL: 7 h 11
COUCHER: 16 h 15

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue: pluie passagère et vents modérés. Max.: 8. Précipitations: 80 %. Jeudi: nuageux et plus frais.
Réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: nuageux avec quelques averses et vents modérés. Max.: 8. Précipitations: 60 %. Jeudi: nuageux et plus frais.
Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Rivière-du-Loup et La Malbaie, Beauce: plutot nuageux et vents modérés. Max.: 9. Précipitations: 20 %. Jeudi: quelques averses.
Estrie: ensoleillé avec passages nuageux. Nébulosité croissante en après-midi. Vents devenant modérés. Max.: 11. Précipitations: 20 %. Jeudi: quelques averses et plus frais.
Lac St-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: généralement nuageux et vents modérés. Max.: 9. Précipitations: 20 %. Jeudi: quelques averses.
Rimouski-Matapédia, Ste-Annedes-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: ciel variable. Vents modérés. Max.: 8. Précipitations: 20 %. Jeudi: quelques averses.
Baie-Comeau, Sept-Iles: brumeux avec un peu de bruine et vents modérés. Max.: 5. Précipitations: 50 %. Jeudi: quelques averses.
Basse côte nord-Anticosti, sauf le secteur de Blanc-Sablon: nuageux et bqumeux avec un peu de bruine. Vents devenant modérés. Max.: 6. Précipitations: 50 %. Jeudi: nuageux.
Secteur de Blanc-Sablon: nuageux et brumeux, avec un peu de bruine et vents devenant modérés. Max.: près de 1. Précipitations: 50 %. Jeudi: nuageux.

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN.

Donnez
à la
Fondation Canadienne
des Maladies du Rein.

APPELEZ SANS FRAIS
1-800-268-7742 OPR. #77

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

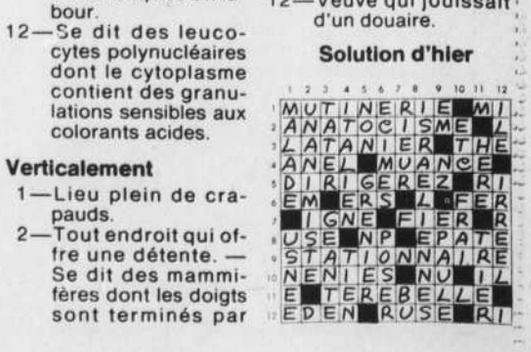

Horizontalement

1—Journaliste qui tient une chronique.
2—Petit plat dans lequel on sert des hors-d'oeuvre. — Dieu des vents.
3—Roi de Juda. — Soldat de la vieille garde de Napoléon 1.
4—Instrument servant à faire les pilules.
5—Le meilleur en son genre. — Mode de gestion d'un service public. — Ancien bouclier.
6—Feindre. — Interjection.
7—Offerte. — Utilisai.
8—Préfixe privatif. — Qui a la rage. — Strontium.
9—Liquide qui s'écoule peu à peu. — À lui.
10—De la Russie. — Fatiguée.
11—Pronom personnel. — Briser les mottes de terre après un labour.
12—Se dit des leucocytes polynucléaires dont le cytoplasme contient des granulations sensibles aux colorants acides.

Verticalement

1—Lieu plein de crapauds.
2—Tout endroit qui offre une détente. — Se dit des mammifères dont les doigts sont terminés par des sabots.
3—De raisin. — Étain. — Capitale de la Norvège.
4—D'un verbe gai. — Qui ont rapport à l'urine.
5—Soumet à un réglement.
6—Arroser, en parlant des terres. — Unité monétaire de l'Extrême-Orient.
7—Organe de la vue. — Le meilleur en son genre. — Molybdène.
8—Remplace le gréement de. — Allure du cheval.
9—Atome électrisé. — Chemin de ville. — Ville de Belgique.
10—Du groupe comprenant les Serbes, les Tchèques, les Russes, les Polonais. — Vin.
11—Trois fois. — Trou d'une aiguille. — Condiment.
12—Veuve qui jouissait d'un douaire.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	U	T	I	N	E	R	I	E	■	M	I
2	A	N	A	T	O	C	I	S	M	E	■	L
3	L	A	T	A	N	I	E	R	■	T	H	E
4	A	N	E	L	■	M	U	A	N	C	E	■
5	D	I	R	I	G	E	R	E	Z	■	R	I
6	E	M	■	E	R	S	■	L	■	F	E	R
7	■	I	G	N	E	■	F	I	E	R	■	R
8	U	S	E	■	N	P	■	E	P	A	T	E
9	S	T	A	T	I	O	N	N	A	I	R	E
10	N	E	N	I	E	S	■	N	U	■	I	L
11	E	■	T	E	R	E	B	E	L	L	E	■
12	E	D	E	N	■	R	U	S	E	■	R	I

DÉCÈS

LACOSTE, Roger. — À Longueuil le 26 novembre 1984 à l'âge de 60 ans est décédé M. Roger Lacoste époux d'Adrienne Kingsley. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses quatre enfants: Daniel (Lucie Beauchamp), Sylvie (Raymond Julien), Maryse (Jean-Maurice Saucier), Rémi, ses six petits-enfants, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs. À la demande du défunt le corps ne sera pas exposé. Un service commémoratif sera chanté le samedi 1er décembre en la cathédrale St-Antoine de Longueuil, service à 11 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés. Direction Ed Darche & Fils.

LAPORTE, Donat — À l'Hôtel-Dieu de Montréal le 26 novembre 1984, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Donat Laporte (pharmacien), époux de Simonne Jacquemin. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses filles: Maître Lorraine Laporte Landry épouse de Bernard Landry, Ministre des Relations Internationales et du ses petits-enfants: Julie-Anne, Philippe et Pascale Landry ainsi que sa soeur Léa Laporte. Les funérailles auront lieu jeudi 29 novembre 1984. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire 1111 rue Laurier ouest, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où les service sera célébré à 14 heures. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Fermé de 5h à 7h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA ROCQUE, Gilbert. — À Mont St-Hilaire, le 26 novembre 1984 à l'âge de 41 ans est décédé M. Gilbert La Rocque, écrivain, époux de Murielle Ross, père de Sébastien et Catherine. Exposé au salon funéraire Maurice Demers Inc., mercredi le 28 novembre à 2h p.m. Funérailles jeudi le 29 novembre à 2h p.m. à l'église de Mont St-Hilaire et de là au crématoire. S.V.P. pas de fleurs, des dons à l'Institut de neurologie de Montréal seraient appréciés.

La tragédie de Rock Forest

Les policiers de Sherbrooke demandent à la CPQ de surseoir à son enquête

SHERBROOKE (PC) — Maurice Houle, directeur du service de police de la ville de Sherbrooke, de même qu'une quinzaine de policiers sherbrookois qui ont reçu des subpoenas pour témoigner devant la Commission de police du Québec au sujet de l'affaire de Rock-Forest, demandent à la cour supérieure d'ordonner à la CPQ de surseoir immédiatement à toute enquête et à toute précédure relative à cette affaire.

Cette requête en évocation, préparée par Me Michel Proulx et un collaborateur, Me François Aquin, de Montréal, a été signifiée hier matin à la Commission de police du Québec, aux juges Roger Gosselin et Raymond Boily, respectivement président et membre de la commission, au commissaire Jacques G. Dufort de même qu'au procureur général du Québec.

L'enquête de la CPQ sur les événements de Rock-Forest devait se poursuivre à compter de demain.

Dans un premier temps, de façon provisoire, les requérants demandent à la cour supérieure d'ordonner à la Commission de surseoir immédiatement à toute enquête, toute procédure et de transmettre au protonotaire de la cour supérieure du district de Saint-François les pièces du dossier.

La requête vise non seulement à empêcher à tout jamais la tenue d'une enquête de la Commission de police du Québec sur l'affaire de Rock-Forest, mais demande à la cour de déclarer nul l'ordre émis par la commission et signifiée au directeur Houle.

Par le biais de cette ordonnance, la CPQ exigeait du directeur Houle « la ou les bobines des enregistrements originaux des communications enregistrées les 22 et 24 décembre 1983 au poste de la police municipale de Sherbrooke; tous les rapports opérationnels concernant l'opération policière du 22 et 23 décembre 1983 suite au vol à main armée survenu au magasin Pascal de Sherbrooke; toute directive opérationnelle du corps policier relativement à l'intervention policière dans les dossiers de cette nature; l'organigramme du corps de police; et tout autre document permettant à la commission d'analyser la conduite des policiers relativement à l'incident des 22 et 23 décembre 1983 ».

Les requérants remettent en question la constitutionnalité des articles 22 et 34.3 de la Loi de police et soutiennent que la protection contre l'auto-incrimination en matière non pénale est garantie par la Charte canadienne des droits et libertés.

« La Commission de police du Québec n'offre pas, dans son enquête, l'apparence d'indépendance, d'impartialité et d'objectivité exigée d'un tribunal quasi judicaire », soulignent-ils.

Le document de 24 pages retrace l'historique du dossier depuis l'opération de Rock-Forest jusqu'à l'acquittement des détectives Roger Dion et André Castongay, en passant par la Commission de police, le remplacement d'un coroner, l'enquête du coroner et les déclarations des autorités aux médias.

On y souligne que la commission ne peut ignorer la déclaration du premier ministre au sujet du verdict rendu à l'endroit des deux détectives, ni ne pas tenir compte du rôle prépondérant joué par le procureur général du Québec dans cette affaire.

La commission, lit-on dans la requête, est sans compétence pour établir à « posteriori » des normes et des standards de conduite, pour enquêter et, le cas échéant, pour réprimer par des conclusions, des blâmes ou des recommadations de sanctions.

AVIS PUBLICS

AVIS est donné que la compagnie, KAY-WINDSOR INC., une corporation constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, et ayant son siège social et sa principale place d'affaires en la ville de Montréal, s'adressera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières afin d'otenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.
DATÉ À MONTRÉAL, ce 13ième jour de Novembre 1984.
YANOFSKY BRULL
Procureurs de la compagnie

LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
AUTOMOBILES UNIVERS INC.
375, 12E AVE
SHAWINIGAN-SUD QUÉ
G9P 4E6
(DEMANDERESSE CÉDANTE)
UNIVERS PONTIAC BUICK LTÉE
375, 12E AVE
SHAWINIGAN-SUD
G9P 4E6
(DEMANDEUR CESSIONNAIRE)
La demanderesse cédante demande à la Commission des Transports que les permis de location court terme Q600-370-003-004 soient délivrés au demandeur cessionnaire.
Toute personne qui désire s'opposer ou intervenir doit le faire dans les 5 jours de la date de la deuxième publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec
585, Blvd Charest est
Québec -QC
G1K 7W5
R DESROSIERS
1ère parution: 28 novembre 1984
2ème parution: 29 novembre 1984

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-030413-848. J. PASCAL, INC., demanderesse. — VS — TERRENTIÈRE INC/ISOLATION ARCAN ENR., défenderesse. Le 6 décembre 1984, à 12 heures à la place d'affaire du défendeur au No 5250 rue Bordeaux en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Camion de marque G.M.C. 1 bureau secrétaire en L, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET, huissier, 622-9222. Montréal, le 27 novembre 1984

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-012669-840, JOSEPH BOUCHER, demandeur -vs- 123747 CANADA INC. et DAME DENISE VENNE, défenderesse -et- LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL. PAR ORDRE DE LA COUR, la défenderesse DAME DENISE VENNE est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de la première publication. PRENEZ AVIS qu'une copie du bref d'assignation et une copie de la déclaration ont été déposées à votre intention au Greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal. VOUS ÊTES DE PLUS AVISÉS qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation dans les délais prévus, la demanderesse pourra obtenir contre vous un jugement par défaut. Montréal, le 22 novembre 1984, P.A., Mes Gagné, Gagné & Associés, 59 ouest, rue St-Jacques, suite 600, Montréal, Québec, Procureurs du demandeur.

PRENEZ AVIS que YVES DAIGLE, du 4897, chemin Ste-Catherine, Rock Forest, PQ, titulaire du permis de camionnage en vrac, M-507504-001, région 5, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour transférer son permis à sa compagnie, TRANSPORT YVES DAIGLE INC., 4897, chemin Ste-Catherine, Rock Forest, PQ, laquelle compagnie il contrôle à 100%. Tout intéressé peut y faire opposition ou intervention dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, au 505, rue Sherbrooke, est, Montréal, PQ.
Louis Lavoie, Avocat.
1e parution: 28 novembre 1984
2e parution: 29 novembre 1984

La présente est pour vous aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 3525870, la Banque de Montréal a rétrocédé et transféré de nouveau à Hollandia Importers Inc. 5445 De Gaspé, Suite 705, Montréal, Qué. H2T 3B2, importateur et manufacturier tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la banque en date du 7 février 69 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 2117134
Fait ce 15e jour de novembre 1984
La Banque Toronto-Dominion

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-004733-847
MARIE-JEANNE ELLEMENT,
Requérante
—vs—
RENÉ RIVARD,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, RENÉ RIVARD, est par les présentes requis de comparaître à la Cour Supérieure en salle 2.17 au Palais de Justice de Montréal, à 9h30 a.m. le 10 janvier 1985 alors que la requête pour garde d'enfants sera présentée pour adjudication. Copie de la requête pour garde d'enfants a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de comparaitre, jugement pourra être rendu par défaut.
Montréal, le 22 novembre 1984.
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
Procureurs de la requérante
Me Gérard Soumeillant
400 est, rue Jarry
Montréal, Qué.

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie L'ASSOCIATION DES FOLKLORISTES DE LAVAL (A.F.L.) demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission de se dissoudre.
Me Pierre Gingras, notaire
GRAVEL & GINGRAS, Notaire
2125 est, rue Jean-Talon
Bureau 202
Montréal, Québec
H2E 1V4

Avis est donné que TRANSPORT HARDY INC. 941 2e rue Ouest Barraute Qué. J0Y 1A0 détenteur du permis M-504133-004-00 région 08 s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de 128-132 Canada Inc. 471 Principale Barraute Abitibi-Est Qué. J0Y 1A0 région 08 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: mercredi 28 novembre 1984
2ième parution: jeudi 29 novembre 1984

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-014698-70
IRENE (Chaja) STEINER
Requérante-INTIMÉE
—vs—
LESLIE MARKOVITS
Intimé-REQUÉRANT
PAR ORDRE DE LA COUR
A: IRENE (Chaja) STEINER
Intimée
Vous êtes par les présentes requis de comparaitre dans les 30 jours de la publication du présent avis, dans la requête pour Annuler Pension Alimentaires en la présente cause.
Une copie de cette requête a été laissée au greffe de cette Cour à votre intention.
Veuillez agir en conséquence.
Montréal, le 20 novembre 1984
Gisèle De Maddelein
Protonotaire adjoint
GREY & McCULLOCK
3410 Peel Street
Suite 2102
Montréal, Québec
288-6180

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-137598-847
MAYBELENE CRITCHLOW
REQUÉRANTE
C.
MAURICE MASSIAH
INTIMÉ
PAR ORDRE DE LA COUR:
La partie INTIMÉE, MAURICE MASSIAH, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de SOIXANTE (60) jours de la dernière publication de telle ordonnance.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS QU'À DÉFAUT PAR VOUS de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie REQUÉRANTE procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de DIVORCE qu'elle sollicite contre vous.
FAIT A SAINT-LAURENT,
ce 5 NOVEMBRE 1984.
DESCOTEAUX JARRY HEBERT
Procureurs de la requérante.
790 boul. Laurentien,
suite 202,
Ville Saint-Laurent
H4M 2M6

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-042712-849. BANQUE POPULAIRE DES ALPES MÉRIDIONALES, demanderesse -vs- NORBERT GUYOT ET DAME HUGUETTE GUYOT, défendeurs.
Il est enjoint aux défendeurs NORBERT GUYOT et DAME HUGUETTE GUYOT née Sarrano, par la présente, de comparaître dans les trente (30) jours de la présente publication pour répondre à la demande exposée à la déclaration jointe au bert dans la présente instance.
Deux copies du bref et de la déclaration ont été laissées à l'intention des défendeurs Norbert Guyot et Dame Huguette Guyot, née Serrano, dont avis, au greffe de la Cour provinciale, Palais de Justice, Montréal.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution dans les délais prescrits, la demanderesse procédera à obtenir jugement contre vous, par défaut.
Montréal, ce 22 novembre 1984. Gisèle de Maddelein, Protonotaire adjoint.
Lette & Associés, 615 ouest, Dorchester, Montréal, Qué.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-032377-843. MAURICE DUCHI, demanderesse. — VS — 120860 CANADA INC., défenderesse. Le 6 décembre 1984, à 10.30 heures à la place d'affaire du défendeur au No 203C Bl. Des Laurentides en la cité Laval, dit district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse National, 1 comptoir caisse, 1 comptoir viande réfrigéré, Sami-Cold avec accessoires complets & assortis, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET, huissier, 622-9222. Montréal, le 27 novembre 1984

La requérante, TRANSPORT ROUTEC LTÉE, s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de se voir transférer le système de transport opéré par Transport Georges Boyer Inc. en vertue des certificats 1, 2 et 12 du permis M-305911 et en demande le maintien.
La requérante demande de plus l'application de l'article 85 du règlement 2 afin que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Toute personne désirant s'opposer ou intervenir à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la deuxième publication de cet avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec, située au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs
1ère parution: 28 novembre 1984
2ème parution: 29 novembre 1984

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500/12-138681-840
KIMBERLEY MOLLOY
Requérant,
c.
MICHEL ST-HILAIRE
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée MICHEL ST-HILAIRE, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de cette publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 20 novembre 1984
FRANCINE HAMELIN
PROTONOTAIRE-ADJOINT
BARRIÈRE, NEUER & ASS.
Avocats
1024 Notre-Dame,
Lachine, H8S 2C2
MN/18112

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, LES MANUFACTURES A.L. INC. s'adressera à L'Inspecteur général des institutions financières afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit dirigée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
DATÉ à Montréal, Province de Québec, le 1er jour d'avril 1984.
LES MANUFACTURES A.L. INC.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, LES MANUFACTURES A.J.L. INC. s'adressera à L'Inspecteur général des institutions financières afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit dirigée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
DATÉ à Montréal, Province de Québec, le 1er jour d'avril 1984.
LES MANUFACTURES A.J.L. INC.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
COUR SUPÉRIEURE
NO: 700-05-001354-848
(T.E. 34-001589-78M)
HYDRO-QUÉBEC
Expropriante-requérante
— VS —
IMMEUBLES ONTEC LTÉE,
Expropriée-Intimée
— ET —
SUCCESSION JEAN SULAIMAN,
— ET —
DAME MARIA RECALDE,
Créancières
(T.E. 34-001610-78M) HYDRO-QUÉBEC,
Expropriante-Requérante
— VS —
IMMEUBLES ONTEC LTÉE,
Expropriée-Intimée
A: IMMEUBLES ONTEC LTÉE
Avis est donné qu'Hydro-Québec entend faire homologuer une ordonnance rendue par le Tribunal de l'expropriation le ou vers le 30 mai 1984, statuant sur une indemnité à vous être accordée, et que copie d'une requête en homologation a été déposée à votre intention au greffe de la Cour supérieure, au Palais de Justice de St-Jérôme, au 400 rue Laviolette, à St-Jérôme.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de porter appel dans les délais légaux du jugement qui sera homologué par la Cour supérieure, l'indemnité à vous être versée sera déposée au greffe de la Cour supérieure.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, le 23 novembre 1984
GADBOIS, LEGAULT ET HEURTEL
Procureurs de l'expropriante requérante

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie CHAUSSURES PANDA INC. demandera à l'Inspecteur Général des Institutions financières la permission de se dissoudre.
A Montréal, ce 14ième jour de novembre 1984.
Luc Martel, avocat
Procureur de la compagnie.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 8 novembre 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à TISSUS DILUSSO INC./DILUSSO FABRICS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 15ième jour de novembre 1984, sous le numéro 3532146.
Ce 21ième jour de novembre 1984
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie PLACEMENTS GUIMOND INC. demandera à l'Inspecteur Général des Institutions financières la permission de se dissoudre.
A Montréal, ce 14ième jour de novembre 1984.
Luc Martel, avocat
Procureur de la compagnie.

AVIS DE REQUÊTE EN CHANGEMENT DE NOM
AVIS est par le présentes donné que mademoiselle Thi Bich Huong VUONG, infirmière, domiciliée et résidante au 327, rue Gagné, Lasalle, s'adressera au Lieutenant Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de: Vuong Bich Huong NGUYEN.
Montréal, le 15 novembre 1984
WEIGEL, DUONG & KLIGER
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-138759-844
DAME LOUISE GARAND,
Partie requérante
—vs—
ANDRÉ LEDUC,
Partie intimée
AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR:
La partie intimée est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la présente publication, copie de la requête en divorce ayant été laissée au Greffe des divorces à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et/ou de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, jugement de divorce.
Montréal, ce 22 novembre 1984.
DOMINIQUE DIBERNARDO P.A.
PROTONOTAIRE ADJOINT
BRISSON, DUPIN & BOURDEAU, avocats
2383, rue Grand-Trunk,
Montréal, Qué.,
H3K 1M8
(Tél.: 933-8432)
Procureurs de la partie requérante.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 octobre, 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Montreal Remodelge et Finition (1984) Inc./Montreal Remodelling & Finishing (1984) Inc. a été enregistré au bureu d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 2e jour de Novembre 1984, sous le numéro 3528759.
Ce 13 jour de novembre, 1984
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Prenez avis que Excavation Gémani Inc., détentrice du permis de camionnage en vrac Q-506635-002 s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de transférer ledit permis et le système de transport y afférent pour la Région 04 à Excavation J.Y. Gagnon Inc., 283, Route 239, St-Germain, cté de Drummond, Qué. J0C 1K0.
De plus prenez avis que tout intéressé peut faire opposition ou intervenir à la présente demande dans les cinq jours qui suivent la deuxième publication en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 585 boulevard Charest est, Québec.
Me Daniel Bureau
Vézina Pouliot & Associés
Procureurs des demanderesses
1ère parution: 28 novembre 1984
2ème parution: 29 novembre 1984

Suite à l'Acte de Nantissement Commercial du 22 août 1984 intervenu entre John Papoulias, opérant sous le nom de Andys Snack Bar et la Banque Toronto-Dominion, enregistré à Montréal sous le numéro 3509345, soyez avisés que l'outillage et l'équipement professionnel suivants seront vendus aux enchères, le 5 décembre 1984, à 11 heures, au 6166 Côte St. Luc Road, Montréal, Québec, conformément aux dispositions de l'article 1979(i) du Code Civil, à savoir:
DIVERS ÉQUIPEMENTS
DE RESTAURANT
Le prix de vente sera payable immédiatement lors de l'adjudication, en argent comptant au chèque certifié, à l'ordre de Kisber & Co. Ltd., encanteur. L'acheteur devra également payer les taxes fédérales et provinciales applicables en l'espèce.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Par: Israel Goldstein, C.A.,
Agent

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
No: 500-04-
LINDA DESVEAUX,
Partie demanderesse
— VS —
JEAN-PAUL DUFRESNE,
Partie défenderesse
AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR:
La partie défenderesse est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication, copie de l'action en séparation de corps ayant été laissée au Greffe de ce tribunal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et/ou produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie demanderesse procèdera à obtenir contre vous, par défaut, jugement en séparation de corps.
Montréal, le 21 novembre 1984.
PROTONOTAIRE ADJOINT
BRISSON, DUPIN & BOURDEAU, avocats,
2383, rue Grand-Trunk,
Montréal, Qué.,
H3K 1M8
(tél: 933-8432)
Procureurs de la partie demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-042484-845
XEROX CANADA INC.,
Partie demanderesse
c.
ISOPRO QUÉBEC INC.
Partie défenderesse
ORDONNANCE
A: ISOPRO QUÉBEC INC.
ORDRE EST DONNÉ à ISOPRO QUÉBEC INC. de comparaitre dans un délai de TRENTE (30) jours de la publication de la présente ordonnance.
PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration ont été déposées à votre attention au Greffe de la Cour Provinciale du district de Montréal. Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la demanderesse pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.
Et veuillez agir en conséquence.
Montréal, ce 21 novembre 1984
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
Protonotaire-adjoint
MARTINEAU WALKER
Procureurs de la demanderesse
800 Place Victoria
Suite 3400
Montréal, Québec
H4Z 1E9

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
DAME LUCIENNE MAHEU, résidant et domiciliée dans les Cité et District de Montréal;
Requérante,
—vs—
M. ROYAL LAPLANTE, d'adresse inconnue;
Intimé,
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, ROYAL LAPLANTE, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours, à compter de la publication;
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention;
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous;
Montréal, ce 15 novembre 1984.
GISÈLE DE MADDELEIN P.A.
PAR: Mes Lord, Lefebvre & Goulet
1010 est, rue Ste-Catherine
Suite 530
Montréal, P.Q. H2L 2G3
Procureurs de la requérante.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 10 h 30 heure de Montréal

RAI-84-19286 **le mardi** **18 décembre 1984** **Région Abitibi** **SERVICES DE NETTOYAGE RÉGULIER DES BUREAUX ET AUTRES PIÈCES DANS DIVERS ÉDIFICES D'HYDRO-QUÉBEC À ROUYN ET NORANDA** **Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission: 10 000 $**	**ECL-84-19307** **le mardi** **18 décembre 1984** **CONSTRUCTION SUR PYLÔNES D'ACIER DE LA LIGNE À 230 kV SOREL-TRACY ET DÉMANTÈLEMENT DE LA LIGNE À 120 kV ENTRE LES POSTES SOREL ET VARENNES** **Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission: 150 000 $**
MSG-84-19313 **le mardi** **18 décembre 1984** **Siège social et ses dépendances** **Montréal et ses environs** **EXÉCUTION, SUR DEMANDE, DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DANS DIVERS ÉDIFICES** **Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission: 15 000 $**	**RMA-84-19312** **le mardi** **18 décembre 1984** **Région Matapédia** **SERVICES D'ÉQUIPES POUR L'ÉLAGAGE DES ARBRES** **Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission: 40 000 $** **(SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)**

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de 25 $ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
SERVICE CONTRATS
BUREAU 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER,
MONTRÉAL, QUÉ. CANADA
H2Z 1A4

Pour renseignements:
Téléphone: (514) 289-2895

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un chèque officiel d'une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-dessus qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de 1 000 $ le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau susindiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur, Approvisionnement
Roger A. Labrie

---

la fierté a une ville
montréal

SERVICE DU REVENU
AVIS PUBLIC

RÔLES D'AMÉLIORATIONS LOCALES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, nommé suivant les dispositions de l'article 1045 de la Charte de la Ville, que les rôles de cotisation pour la construction d'égouts, de pavages de rues et de trottoirs aux endroits suivants ont été préparés et sont maintenant déposés en son bureau, service du Revenu, suite 15 de l'Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, où ils peuvent être vus et examinés par les parties intéressées, conformément à l'article 1048 de la Charte de la Ville, jusqu'à mardi le 11 décembre 1984 à 15 heures.

ÉGOUTS		
28e	Avenue	De la rue Victoria à un point au nord de la rue Goguet.
4e	Rue	De la 28e Avenue à la 25e Avenue. (construction et reconstruction).
Aimé Geoffrion	Avenue	D'un point à l'est de l'avenue Gaston Maillet à l'avenue Eudore Dubeau.
De Cadillac	Rue	De l'avenue de Charette à la rue Rodolphe Mathieu.
Charlevoix	Rue	De la rue Notre-Dame à la rue Sainte-Cunégonde. (reconstruction).
Duvernay	Rue	De la rue Vinet à la rue Charlevoix. (reconstruction).
Gaston Maillet	Avenue	De l'avenue Samuel Morse à l'avenue Aimé Geoffrion.
Lenoir	Rue	De la rue projetée au sud de la rue Saint-Jacques à la rue Saint-Jacques.
Louis Lumière	Avenue	D'un point à l'ouest de la 38e Avenue à l'avenue Eudore Dubeau.
Maurice Duplessis	Boulevard	De la 88e Avenue à un point situé à l'ouest de la 87e Avenue. (côté nord).
Perras	Boulevard	D'un point à l'est de l'avenue Pierre Blanchet à un point à l'ouest de l'avenue Pierre Blanchet. (côté sud).
Projetée 200-62	Rue	D'un point au sud de la rue Notre-Dame à la rue Notre-Dame.
Samuel Morse	Avenue	D'un point à l'est de l'avenue Gaston Maillet et l'avenue Eudore Dubeau.
PAVAGES		
De Cadillac	Rue	De l'avenue de Charette à la rue Rodolphe Mathieu.
Desmarteau	Rue	De la rue Robitaille aux limites nord de la ville. (là où requis).
Marcel Cadieux	Rue	De la rue Saint-Hubert à l'avenue Émile Journault. (là où requis).
TROTTOIRS		
De Cadillac	Rue	De l'avenue de Charette à la rue Rodolphe Mathieu. (deux côtés).
Jules Tremblay	Place	De l'avenue Jules Tremblay vers l'ouest. (côté nord).

Les contribuables ayant des plaintes à faire contre lesdits rôles devront produire ces plaintes le ou avant la date ci-dessus mentionnée et le mardi 11 décembre 1984, en son bureau, service du Revenu, suite 15 de l'Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, le soussigné entendra les intéressées au sujet desdites plaintes.

Le directeur du Revenu,
Guy Lefebvre, c.a.

Service du Revenu
Hôtel de Ville
Montréal, le 11 décembre 1984

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)

Dans l'affaire de la faillite de:
GILLES LEDUC, concessionnaire en alimentation au 55, rue Richelieu, St-Jean-sur-Richelieu, Québec, et domicilié au 101, Alcide Côté, St-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 4E5,
Failli

Avis est par les présentes donné que GILLES LEDUC a fait une cession le 20 novembre 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5 décembre 1984, à 11h, au bureau du syndic, 439, boul. du Séminaire, dans la ville de St-Jean-sur-Richelieu, dans la province de Québec.

Daté de Montréal, ce 26 novembre 1984.

RÉAL FAFARD, c.a.
Syndic

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.
439, boul. du Séminaire
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J3B 5L4
(514) 348-1163

---

loto-québec

Appel d'offres

No 84-513

Étuis en vinyle pour billets

Pour le 12 décembre 1984, avant 11 heures, heure locale

Toutes les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable de 50$, présenté sous forme de chèque visé ou mandat établi à l'ordre de Loto-Québec, du lundi au vendredi, entre 9 h et 16 h à:

Loto-Québec
Service de l'approvisionnement, 20e étage
500, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 3G6

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission de 10% de la valeur totale de la soumission, toutes taxes incluses, le tout payable à Loto-Québec et remboursable sous condition.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur bureau d'affaires au Québec sont admises à soumissionner.

Loto-Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission reçue.

Toute information peut être obtenue auprès du soussigné au numéro (514) 282-8000.

Serge Ouellette
Chef de l'approvisionnement

VILLE DE SAINTE-ADÈLE
APPEL D'OFFRES
ASSURANCES DE DOMMAGES

Ville de Sainte-Adèle demande des soumissions pour ses assurances de dommages.
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues au cahier des charges qui peut être obtenu à compter de 10H00 (heure locale), jeudi le 29 novembre 1984, à l'endroit suivant:

Bureau du directeur général,
Monsieur Gilles Biron
Hôtel de ville
1381, boul. Sainte-Adèle,
Sainte-Adèle, QC.
J0R 1L0

Sont admis à soumissionner, les courtiers d'assurances, les agents d'assurances et les compagnies d'assurances qui sont dûment autorisés à faire affaires à Québec.

Un versement de 50 $ (chèque ou mandat-poste), à l'ordre de Ville de Sainte-Adèle est requis pour obtenir un exemplaire du cahier des charges. Ce montant n'est pas remboursable.

Un chèque visé au montant de 250 $, à l'ordre de Ville de Sainte-Adèle, est également requis de chaque soumissionnaire, à l'occasion de la remise de sa soumission. Un seul chèque est requis, même si le soumissionnaire remet plus qu'une soumission. Ce montant sera remis à chaque soumissionnaire dont la proposition n'aura pas été retenue. Quant au soumissionnaire dont la proposition aura été retenue, il aura droit à ce remboursement uniquement lorsque les contrats d'assurances auront été émis conformément à sa soumission.

L'heure, la date et l'endroit pour la remise des soumissions sont fixés à 11h00 (heure locale) le 14 décembre 1984 au bureau du directeur général. Celles-ci seront ouvertes publiquement le même jour à 11h05 (heure locale).

Ville de Sainte-Adèle ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Gilles Biron, m.b.a.
Directeur général

DATÉ À VILLE DE
SAINTE-ADÈLE,
LE 28 NOVEMBRE 1984.

Gaétan Boucher prête son nom à la campagne « Accès Santé »

(PC) — Au mois de septembre, des tests scientifiques ont révélé que Gaétan Boucher était plus fort et plus puissant que lors de ses victoires aux Jeux olympiques, en février dernier.

« Je savais que j'étais aussi en forme parce que je me suis entraîné aussi durement cet été qu'avant les Jeux, a expliqué Boucher. Mais c'est peut-être un peu surprenant qu'à 26 ans, j'acquiers encore de la force et de la puissance. Cela va surtout m'aider dans les courses de 500 mètres, une affaire de puissance avant tout, et je m'en suis déjà aperçu à Berlin (où il a gagné les Internationaux de sprint en fin de semaine) ».

Boucher est rentré au pays et poursuivra son entrainement à Lake Placid en fin de semaine. Il retournera en Europe après les vacances de Noël pendant que sa petite amie allemande (il ne songe toujours pas au mariage) reviendra au pays parfaire ses études en français.

Il faisait connaître hier son engagement dans la campagne « Accès Santé », qui sera véhiculée par le réseau radiophonique Radio-Mutuel et les Pharmacies Universelles.

« Si j'ai accepté, a-t-il expliqué, c'est parce que c'est relié à mon travail au Bureau laitier du Canada ». Par principe, Boucher se refuse à endosser des produits comme l'alcool et les cigarettes. D'ailleurs, son engagement envers le Bureau laitier demeure sa seule implication commerciale majeure, même si son agent, Pierre Lacroix, affirme avoir refusé une dizaine d'autres offres.

« Je perds peut-être de l'argent aujourd'hui, reconnaît Boucher, mais nous pensons à long terme ». Boucher et Lacroix préfèrent se concentrer sur la compétition et estiment qu'ils y gagneront si Boucher continue de connaître du succès. Sa valeur marchande ne fera qu'augmenter et Lacroix révèle d'ailleurs que Boucher sera bientôt impliqué dans une autre promotion bien choisie.

« De toute façon, je n'ai pas tellement de temps à consacrer aux relations publiques, affirme Boucher. Pour le moment, je suis beaucoup plus intéressé à patiner qu'à faire de l'argent ».

Le patineur envisage de se rendre jusqu'aux Jeux de 1988, à Calgary, même s'il a déjà envisagé la retraite.

« Je me suis rendu compte que c'est parce que tout le monde pensait que j'allais quitter, après avoir participé trois fois aux Jeux olympiques, raconte-t-il. A force de l'entendre dire, j'avais fini par me faire à l'idée, mais j'ai réalisé que dans le fond, je n'ai jamais eu le goût d'arrêter. J'aime toujours patiner.

« Et puis, conclut Boucher, même si j'avais voulu arrêter, je n'aurais pas su quoi faire, ce qui ne sera plus le cas dans quelques années ».

Guidé par Lacroix, Boucher n'a plus que deux ans d'études à compléter pour être diplômé en marketing de l'Ecole des hautes études commerciales.

CP

Guy Lafleur salue le public après avoir inscrit son 1,000e point en carrière. L'un des derniers beaux moments de la carrière de l'ailier droit. C'était en 1981.

Le double médaillé d'or donne raison à Lafleur

(PC) — Gaétan Boucher, le champion olympique en patinage de vitesse, aurait pris la même décision que Guy Lafleur s'il avait été dans la même situation que l'ancien ailier droit du Canadien.

« Quand un athlète est habitué d'être parmi les meilleurs, il ne peut se contenter de résultats moyens », a expliqué le double médaillé d'or des Jeux de Sarajevo.

« Je ferai la même chose, a déclaré Boucher. Quand je commencerai à finir 10 ou 11e, si je n'ai pas encore pris ma retraite, je comprendrai que le temps sera venu ».

Lors d'un récent sondage de la maison Sorecom, Gaétan Boucher avait été désigné l'athlète le plus populaire auprès des Québécois, devant Sylvie Bernier, Lafleur venant assez loin derrière.

Comme le Canadien n'a plus de super-vedette, pourrait-il assurer la relève auprès d'un public sportif en mal d'idole?

« Je n'y ai jamais songé, rétorque Boucher. Lorsque je compétitionne, je ne pense pas en termes de Canadien français ou Canadien anglais, mais de Canadien tout court. Ce n'est pas quelque chose que l'on se dit: Lafleur est retiré, c'est maintenant moi le numéro un ».

« C'est vrai que le Canada français a perdu une idole quand Guy Lafleur s'est retiré », constate Pierre Lacroix, l'agent d'affaires de Boucher et de plusieurs joueurs de hockey, dont Michael Bossy, Robert Sauvé et Sylvain Turgeon. « Mais je ne pense pas que d'être numéro un n'a jamais traversé l'esprit de Guy ou de Gaétan.

« C'est un fait connu que depuis les Jeux de 1984, plusieurs Canadiens se sont identifiés à Boucher, continue Lacroix. Mais il y a une différence entre l'adulation pour Gaétan et pour un athlète professionnel tel Lafleur. Les gens sont fiers de Lafleur mais ils le voient plus comme une vedette de cinéma.

« Dans le cas de Gaétan, ils viennent à lui et ils sont heureux de le remercier au nom du pays.

La famille Lafleur ne comprend pas

Amertume à Thurso

THURSO (PC) — Lundi, c'était la consternation et la rancoeur dans les rues de Thurso, petite communauté de l'ouest du Québec, à la suite de l'annonce de la retraite de Guy Lafleur.

Pour la plupart des 3,000 résidents, ce fut comme une perte personnelle. Guy Lafleur était un des leurs. Ses parents vivent toujours à Thurso et partout dans cette petite communauté on y retrouve des parents et amis. Ces gens-là ont joué avec lui et contre lui, ils sont allés à l'école avec lui. Ils ont partagé ses joies quand il est devenu une vedette chez les juniors et le meilleur joueur professionnel de son temps.

Ils se sentent trahis.

Son père, Réjean, et sa mère Pierrette ne voulaient plus parler aux journalistes hier. Mais son père avait été direct quand interviewé quelques heures après avoir appris la décision de Guy.

« Guy m'a dit qu'il voulait jouer pour une autre équipe, mais que le Canadien ne voulait pas l'échanger. C'est pour cela qu'il s'est retiré ».

Son ami Alain Rousseau a mentionné que plusieurs personnes croient que Lafleur s'est retiré à cause d'un conflit de personnalité entre lui et son entraîneur Jacques Lemaire.

« Guy est venu ici dimanche pour souper chez ses parents et il ne leur a pas parlé de retraite. Sa soeur Suzanne a dit que son père était très déçu et qu'il aurait aimé le voir jouer pour une autre équipe ».

Jacques Lafleur, un cousin, a déclaré: « Il avait encore une ou deux bonnes saisons à jouer. Mais le système de Jacques Lemaire ne lui allait pas du tout ».

Jacques St-Germain, un autre cousin, a dit: « Les dirigeants du Canadien l'ont découragé. Si vous mettez un oiseau en cage, il ne pourra plus voler très bien. Les problèmes ont commencé quand Scotty Bowman a quitté l'équipe. Avec Bowman, on passait la rondelle à Guy quand il était en pleine vitesse. On ne voyait plus cela depuis quelques saisons ».

Écrasés 9-2 par les Capitals devant leurs propres partisans

Les Nordiques s'offrent une défaite... d'équipe

ANDRÉ BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Les Capitals de Washington ont mis fin brutalement à une série de quatre gains consécutifs des Nordiques de Québec en les écrasant hier soir au compte de 9-2 devant 14,793 spectateurs impatients au Colisée.

Autant les Québécois avaient-ils gagné en équipe et réussi à merveille les jeux de base contre Chicago et les Rangers, autant ils ont bafouillé en groupe hier. Rien ne fonctionnait.

Pour une des rares fois, Daniel Bouchard a été chassé de ses filets à cause d'une pauvre tenue. Les Capitals l'ont traversé sept fois sur seulement 24 tirs. Le jeune Mario Gosselin l'a remplacé et il a accordé les deux autres dans une cause perdue.

« Je ne veux pointer personne du doigt ce soir. On ne l'avait pas du tout et personne n'a joué pire ou mieux qu'un autre. C'est une défaite d'équipe », a commenté Michel Bergeron.

Craig Laughlin a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts et deux passes. Gary Sampson, deux fois, Scott Stevens, Bobby Carpenter, Bryan Erickson, Dave Christian et Alan Haworth ont aussi fait scintiller la lumière rouge. Chez les Nordiques, la faible réplique est venue de Michel Goulet et Anton Stastny. Les Capitals ont marqué sept buts d'affilée après que les Nordiques eurent égaléla marque 2-2.

Pat Riggin n'a jamais été vraiment menacé. Il a fait face à 28 tirs contre 33 pour ses deux vis-à-vis.

« C'est bien simple; nous étions partout sur la patinoire mais jamais à la bonne place au bon moment. Chacun semblait vouloir donner le ton avec le résultat qu'on est jamais parvenu à nous organiser », a dit Alain Côté.

Les Nordiques avaient pourtant amorcé le match sans donner le temps aux visiteurs de se tourner de côté qu'ils menaient déjà 1-0. Anton Stastny, avec son 12e but, a en effet ouvert le pointage dès la 26e seconde de jeu à la première attaque des locaux sur une pièce de jeu préparé par son frère Peter et Rochefort.

Luc Dufour aurait pu faire mal aux Capitals quelques minutes plus tard quand il a failli dans sa tentative de déjouer Riggin en arrivant seul devant lui.

Les hommes de Bryan Murray se sont ensuite ressaisis pour prendre l'initiative et la conserver jusqu'à la fin du match. Ils ont marqué deux buts en l'espace d'une minute et demie (Sampson et Laughlin) avant que michel Goulet, son 16e, ne nivelle la marque avant la fin du premier engagement.

L'offensive québécoise qui faisait des ravages depuis quelque temps, a accusé des ratés et la défensive n'a pas été aussi alerte.

Daniel Bouchard ne semblait pas dans son assiette également avec le résultat que les Capitals ont profité de tous ces facteurs négatifs de leurs adversaires pour enregistrer trois buts en deux minutes et 22 secondes et se donner une priorité de trois buts en deuxième période.

Scott Stevens, Bobby Carpenter et Bryan Erickson ont tour à tour déjoué le gardien des Nordiques qui a mal paru. La foule a ensuite pris plaisir à tourner en dérision les moindres arrêts que Bouchardeffectuait.

En début du troisième vingt, Peter Stastny et Randy Moller sont venus frapper à la porte mais Riggin a refusé de céder. Quelques instants plus tards, Dave Christian enfilait un sixième but à 2:22 minutes pour mettre fin à tout espoir sérieux de redressement de la part des Québécois.

Alan Haworth a enfoncé un autre clou dans le cercueil en marquant sur une attaque à cinq trois minutes plus tard. Là, Michel Bergeron en avait assez vu et il a retiré Bouchard de son filet pour le remplacer par Mario Gosselin à la cinquième minute.

LaForge à Hamilton ?

HAMILTON — Les Steelhawks de Hamilton, de la Ligue de hockey junior majeure de l'Ontario, ont offert les postes de directeur général et entraîneur à Bill Laforge, qui vient d'être congédié par les Canucks de Vancouver après seulement 20 parties.

Les Steelhawks, favoris dans la division Emms du circuit, affichent un piètre bilan de 9-14-1 et le propétaire Jack Robillard désire un changement.

LaForge avait refusé un poste dans l'organisation des Canucks après son congédiement.

À cause de la télévision

L'olympisme a perdu de sa candeur

LAUSANNE, Suisse (AFP) — L'olympisme a perdu de sa candeur à cause de la télévision. C'est M. Willi Daume, le président du Comité national olympique de la RFA (CNORFA), qui reprenant la formule d'un ses compatriote journaliste, en a fait la révélation lundi, à Lausanne (Suisse), alors que s'achevait le premier Symposium International Sport-Médias-Olympisme (SISMO).

Sortant les débats des comptes et mécomptes où ils avaient tendance à s'enliser depuis le début, le président du CNORFA a pris un malin plaisir à dénoncer les méfaits de la toute-puissance télévisuelle. « A la limite, on finira par avoir des jeux purement télévisés en grande partie sans spectateurs », a-t-il prophétisé. Et d'énumérer les maux à venir « qui ne sont rien à côté de ceux déjà vécus: limitation des disciplines qui ne sont pas assez télégéniques, élimination des concurents insuffisamment performants, nomination des arbitres dont on peut attendre des décisions spectaculaires, trafics d'influence dans le choix des villes chargées d'organiser les Jeux, et même, horreur des horreurs, dans celui des dirigeants olympiques les plus ouverts à la compréhension des besoins de la télévision ».

« Pour ne pas tomber dans la dépendance de puissantes compagnies, principalement des compagnies américaines, il importe que le Comité international olympique (CIO) soit également dans une position forte, a déclaré M. Daume, sinon le mouvement olympique serait en danger de mort », a-t-il conclu.

Soutenu pour avoir rédigé un rapport sans complaisance sur le sponsoring, M. Fenis Howell, ancien ministre britannique des sports, a, pour sa part, fait état de vérités assez crues pour arriver à sa conclusion.

« A Los Angeles, a-t-il dit, les 2,000 finalistes enregistrés dans les différentes spécialités venaient de 81 pays, 58 pays n'en ayant aucun. Un seul pays, la Zambie, ayant en PNB inférieur à $500 par habitant et par an, a gagné une médaille », a-t-il ajouté.

« Comment promouvoir l'entrîanement, l'encadrement et la participation des athlètes qui ne possèdent pas les ressources pour concourir à chances égales? », s'est interrogé M. Howell. « En utilisant les droits astronomiques payés par la télévision », a-t-il suggéré aussitôt.

Il y va de la survie du mouvement olympique, a-t-il estimé en ces termes: « Le fossé s'élargit entre les athlètes d'élite qui ont à leur disposition les meilleures conditions d'entraînement, d'encadrement et de récompenses, et leurs camarades des pays dénués de ressources et de possibilités. Si cette situation persiste ou empire, il n'y a plus d'avenir possible pour le mouvement olympique. »

CHRONIQUE SPORTIVE

L'athlète a besoin de l'aide d'un psychologue

RICHARD MILO

« Guy (Lafleur) n'a que 33 ans. Il aurait pu jouer une couple de saisons de plus. »

Réjean Lafleur

Guy Lafleur

Entier, autant que son fils, le père de Guy Lafleur s'explique mal que son *Démon blond* ait pris sa retraite à 33 ans. Il a même évoqué hier à l'émission de Pierre Pascau l'hypothèse d'un malentendu entre Guy et l'entraîneur du Canadien, Jacques Lemaire, que son fils avait pourtant exonoré de tout blâme, la veille. Clairement, M. Lafleur refuse de croire que son fils a croulé sous la pression que subissent les grandes vedettes du hockey professionnel.

Au fait, tout se passe plutôt comme si le père de Guy recherche davantage une explication concrète à la retraite de son fils, en raison de la nature virile du sport qu'est le hockey.

« On ne soupçonne pas qu'un hockeyeur, tout surdoué qu'il soit, puisse être mentalement vulnérable », dit d'ailleurs Guy Bigras, le consultant en préparation sportive dont le « diagnostic à distance » des problèmes psychologiques de Lafleur,le 9 novembre, a permis aux lecteurs du DEVOIR d'anticiper la retraite prématurée du *Démon blond*..

« Lafleur profiterait sûrement des services d'un psychologue sportif. Il ne se comprend plus », avait-il alors confié au DEVOIR. Or lundi, Lafleur a repris mots pour mots ou presque, les explications du consultant pour lequel « la confiance de la vedette du Canadien était trop liée à la perception qu'ont les autres de son rendement en terme de buts ».

Aussi Lafleur a-t-il dit lundi qu'il voulait « sortir du Forum la tête haute » et s'est-il demandé pour les mêmes raisons « ce qu'il faisait dans le vestiaire de l'équipe », samedi.

Pour Guy Bigras, Lafleur poursuivrait encore sa carrière s'il avait profité ces dernières années de l'épaule réconfortante d'un psychologue, comme le font d'ailleurs de plus en plus d'athlètes olympiques et... quelques équipes européennes de hockey.

Pour le consultant en préparation sportive, le numéro 10 avait besoin d'un professionnel capable de « travailler au niveau de ses schèmes de références internes ». En cela, un psychologue aurait pu compléter le travail des entraîneurs qui n'ont ni la compétence, encore moins le temps de s'arrêter à ces considérations psychologiques. Leur tâche est déjà considérable: motiver d'un match à l'autre des athlètes « qui gagnent parfois $ 400,000 à 18 ans ».

Aussi Bigras ne s'étonne pas « d'entendre un joueur se défouler à son retour au banc ». Il a même la certitude que quelques-uns se demandent « ce qu'ils font dans la galère du hockey professionnel », soulignant que tous les jeunes n'ont pas les aptitudes mentales pour entreprendre une carrière si exigeante et difficile.

Au risque de « refaire un diagnostic à distance », Bigras rappelle que Lafleur ne pouvait probablement plus accepter de produire à tout prix. En ce sens, un psychologue travaillant auprès des joueurs aurait facilement mis le doigt sur le « bobo » en prenant simplement connaissance des articles de presse relatant les aventures du Guy dans quelques bars de la métropole.

Détenteur d'une maîtrise en éducation physique, en instance de thèse de maîtrise en psychologie clinique, Bigras insiste sur le fait qu'il n'existe aucune panacée miracle. Il reste qu'il y a des vedettes qui vieillissent moins bien que les autres (Guy Lafleur vs Gilbert Perrault, par exemple), si bien qu'il croit qu'un psychologue pourrait être d'un précieux secours à quelques-uns.

Idéalement, ce psychologue à l'emploi du Canadien (!) pourrait être invité à suivre l'équipe sur une base régulière pour « comprendre les non-dits et les difficultés sous-jacentes » au métier de hockeyeur professionnel.

« Le sport professionnel fait que les athlètes ne s'appartiennent pas. Or, il faut qu'ils apprennent à s'appartenir », dit-il.

Du reste, Bigras est conscient du fait qu'il propose une approche révolutionnaire à l'industrie du sport-spectacle. Mais il en connait trop bien les enjeux financiers pour savoir que les équipes professionnelles cherchent également à capitaliser sur des vedettes établies du statut et du calibre de Guy Lafleur.

Qu'à cela ne tienne, Bigras souligne que le psychologue se heurtera probablement à d'importantes difficultés d'acceptation, un peu comme le furent et le sont toujours d'ailleurs les entraîneurs « scientifiques » qui ont fait leur apparition ces dernières années. Au point qu'on exigera probablement des résultats concrets dès la première année alors qu'au contraire, il s'agit d'un travail difficilement quantifiable. Plus encore, Bigras avance que l'arrivée d'un psychologue au sein d'une équipe devrait « se faire en douce, presque dans l'anonymat », pour ne pas éveiller les résistances du milieu !

☆☆★

Avis à la population: le Canadien a l'intention d'organiser une fête en l'honneur de Guy Lafleur d'ici la fin de la saison. L'équipe profitera alors de l'occasion pour retirer le chandail numéro 10. Lafleur se joindra ainsi au club sélect qui comprend les noms de Maurice Richard (9), Jean Béliveau (4), Howie Morenz (7), et Henri Richard (16).

La retraite de Lafleur a par ailleurs eu des échos à la Chambre des Communes où un député néo-démocrate de... la Saskatchewan, M. Lorne Nystrom, s'est dit touché par le départ de Lafleur. Belle initiative qui démontre cependant jusqu'à point nos députés québécois à Ottawa ne sont pas encore très rapides sur leurs patins !

Esso se joint à Équipe Canada

TORONTO (PC) — La Brasserie Labatt Limitée a annoncé hier que les Pétroles Esso Canada étaient devenus un commanditaire majeur d'Équipe Canada et de tout le programme de hockey olympique qui mènera aux Jeux olympiques d'hiver à Calgary en 1988.

« Les besoins promotionnels et financiers de notre programme sont considérables », souligne Sam Pollock, président da conseil du comité de hockey olympique canadien. « Il me fait donc plaisir d'accueillir, au sein de notre programme olympique, la compagnie Esso qui se joint ainsi à Labatt, Sport Canada et la Banque Continentale à titre de commanditaires officiels ».

Le programme de hockey olympique prendra son envol dès le mois de décembre avec la tenue de compétitions internationales. Equipe Canada participera à la Coupe Spengler, du 26 au 30 décembre à Davos en Suisse. Concurremment, le Dynamo de Moscou, une équipe de première division, effectuera sa tournée canadienne de 10 rencontres, qui débutera le 26 décembre à Saint-Jean (Terre-Neuve) pour se conclure le 9 janvier au Forum de Montréal.

Lors d'une conférence de presse tenue à Toronto hier, Dave King, l'entraîneur et le directeur général de la formation nationale, a annoncé la composition du personnel des entraîneurs d'Equipe Canada pour la Coupe Spengler et la tournée du Dynamo de Moscou.

Clare Drake, de l'université de l'Alberta, sera l'entraîneur en chef pour les compétitions de la Coupe Spengler; ses assistants seront Dave Chambers de l'université York et Andy Murray, entraîneur du club EHC de Zurich, une équipe de la première division suisse.

King occupera le poste d'entraîneur d'Equipe Canada pour la série contre le Dynamo de Moscou. Ses aides seront Jacques Noel de l'université de Moncton et Wayne Fleming de l'université du Manitoba.

Equipe Canada se dirigera ensuite vers Leningrad (Russie) pour prendre part à la Coupe Pravda, du 1er au 6 avril, puis participera aux Championnats du monde, présentés du 16 avril au 4 mai à Prague (Tchécoslovaquie).

L'été prochain, avec la mise sur pied d'une équipe nationale permanente établie à Calgary, une série de compétitions tant au pays qu'à l'extérieur sera organisée afin de préparer nos représentants pour la sélection finale des membres de l'équipe canadienne qui portera nos couleurs aux Jeux olympiques de Calgary en 1988.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Hausse de 11.4 % du chiffre d'affaires

Nestlé espère une réponse rapide de Washington pour l'achat de Carnation

VEVEY, Suisse (AFP) — Le chiffre d'affaires de Nestlé, premier groupe industriel helvétique, a augmenté de 11.4 % au cours des dix premiers mois de l'année par rapport à la période correspodante de 1983, à 25.4 milliards de francs suisses (1 fs égale $0.5250 can), a-t-on appris à Vevey (canton de Vaud) au siège de Nestlé.

C'est dans les filiales de Nestlé en Amérique du Nord et en Océanie que le chiffre d'affaires a le plus augmenté, avec respectivement des progressions de 23.8 et de 27.1 %.

En ce qui concerne la répartition géographique du chiffre d'affaires du groupe, l'Europe arrive en tête avec 37.8 %, suivie par l'Amérique du Nord avec 23.8 % et l'Asie avec 16.4 %.

Depuis le début de l'année, Nestlée a consacré 700 millions de francs suisses à l'acquisition de nouvelles sociétés à l'étranger ou à des prises de participation.

D'autre part, la commisssion fédérale américaine du commerce (Federal Trade Commission — FTC) examinera mercredi à Washington l'offre publique d'achat lancée par Nestlé en septembre dernier, sur la société américaine Carnation Corporation (Los Angeles).

La situation devrait se débloquer rapidement, a déclaré M. Carl Angst, directeur général de Nestlé, au cours d'une conférence de presse. Nestlé a été obligé de repousser déjà trois fois la date limite pour l'achat des actions en raison des longs délais de la FTC, qui doit vérifier la conformité de cette opération avec la législation américaine, et notamment la loi antitrust.

Nous savons qu'il existe aux États-Unis un problème de concentration des entreprises et que les deux sociétés fabriquent des boissons à base de cacao, a déclaré M. Angst. Cependant nous soutenons que Nestlé fabrique des boissons cacaotées froides qui n'ont rien à voir avec les « hot cocoa mixes » fabriqués par Carnation, a-t-il ajouté, en précisant que le secteur de ces boissons cacaotées chaudes ne représentent que 2.5 % du chiffre d'affaires de Carnation Corporation.

Nestlé espère conclure cette affaire avant la fin de l'année ou début janvier, a encore précisé M. Angst. Le rachat par Nestlé de Carnation Corporation représente le plus gros investissement jamais réalisé par ce groupe industriel suisse. Nestlé compte en effet consacrer trois milliards de francs suisses à cette acquisition.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

AVOCAT
DROIT DU TRAVAIL

Une importante étude d'avocats solidement établie au centre-ville de Montréal désire ajouter à son équipe spécialisée en droit du travail un(e) avocat(e) bilingue possédant de deux (2) à trois (3) ans d'expérience dans ce domaine (arbitrages, négociations et tribunaux administratifs).

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE À:

Dossier 1224
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, Qc
H2Y 3S6

AVOCAT

Jeune avocat(e) parfaitement bilingue est recherché(e) pour notre secteur corporatif et commercial. Les dossiers seront traités confidentiellement.

Transmettre votre curriculum vitae à:

Bélanger, Sauvé
2800 Tour de la Bourse
Place Victoria
C.P. 221
Montréal, Qc
H4Z 1E6

Att.: Me Robert Alain

Une agence du gouvernement fédéral sise à Ottawa invite les candidatures pour le poste de

GÉRANT — DIVISION DES PROGRAMMES

Le titulaire doit surveiller et coordonner le travail de deux groupes de préposés au processus d'examen de demandes d'appui financier à la recherche bio-médicale. De plus, le gérant fournit les interprétations appropriées des directives et donne des conseils au sujet des situations d'exception.

On exige des candidats un grade universitaire. Les candidatures retenues devront aussi faire état d'expérience de la gestion de programme nécessitant des engagements financiers et d'expérience de la surveillance. La connaissance des deux langues officielles est essentielle. Le traitement annuel s'échelonne de 39 757$ à 44 731$.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Dossier 1225
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 3S6

DEMANDONS NOTAIRE

Bilingue, sans expérience, avec voiture, pour recherches de titres et travail de bureau.

462-3939

PROFESSEUR

L'École indépendante de filles Branksome Hall requiert un professeur qualifié à plein temps pour enseigner le français et la géographie en français au niveau secondaire de février 1985 à juin 1985.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Mlle Allison Roach
Directrice-Branksome Hall
10 Elm avenue
Toronto, Ontario
M4W 1N4

ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC

4200, boul. Dorchester ouest, Montréal, Qué. H3Z 1V4

Réquisition nº 84-7P (2e concours)

SYNDIC ADJOINT(E)

Nous recherchons une personne dynamique pour se joindre à l'équipe afin de développer les activités relatives à l'exercice légal de la profession, entre autres, lés retards dans le paiement de la cotisation annuelle et toute classe de personnes exerçant la profession sans y être admises.

Sous l'autorité du Syndic, le(la) Syndic adjoint(e) organise, effectue et évalue, dans les limites de sa juridiction, les enquêtes concernant les infractions au Code des professions, à la Loi sur les infirmières et infirmiers et aux autres règlements qui en découlent.

Exigences:
Membre en règle de l'O.I.I.Q. et détenteur d'un diplôme de deuxième cycle en Sciences infirmières ou administratives, vous avez acquis une expérience pertinente, minimum 6 ans, et une connaissance approfondie de l'exercice de la profession. Une expérience en gestion de projets serait un atout.

Vous avez de fortes aptitudes en terme d'analyse, de synthèse; un esprit critique et une facilité pour rédiger des textes. Vous avez le sens des relations publiques et une facilité à composer avec des situations délicates.

Vous avez de l'initiative, des idées nouvelles et de l'autonomie. Une connaissance pratique de l'anglais est essentielle.

Traitement: Classe 3 minimum 29 960$ Maximum 44 950$

Si un défi vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 7 décembre 1984 à:

MADAME GEORGETTE GUY
Service du personnel

AFRICARE

recherche pour poste en Afrique de l'Ouest

Ingénieur en génie sanitaire

Durée du contrat deux ans.

Licence en génie civil et maîtrise en génie sanitaire requises. Le candidat aurait 3 ans d'expérience dans l'enseignement des sciences sanitaires, notamment des ressources en eau et posséderait une bonne connaissance du français.

Salaire négociable. Avantages sociaux intéressants.

S'adresser à:

Mme Alameda Harper
Africare
1601 Connecticut Ave. N.W.
Washington, D.C.
20009, USA, (202) 462-3614

Le projet Canada/Chine en langue et culture administré par l'Université Saint Mary's cherche un

coordonnateur national

à patir du 1er janvier 1985.

Responsabilités:
- — coordination de 5 centres régionaux
- — placement de stagiaires chinois dans ces centres
- — développement de matériel ESL et FL2
- — liaison avec agences gouvernementales et autres institutions
- — évaluation de programmes
- — contrôle du budget
- — administration de bureau
- — achats

Exigences:
- — être bilingue anglais/français
- — avoir vécu et/ou enseigné en Chine
- — expertise en ESL/FL2
- — expérience en administration pédagogique
- — maîtrise ou équivalent dans un domaine pertinent

Rémunération:
27 000 $ — 30 000 $ p.a.

Date limite:
5 décembre 1984

Adresse:
China Project Office
Saint Mary's University
Halifax, Nova Scotia
B3H 3C3

Horizon illimité pour un Comptable +

Le rythme de croissance et la rentabilité de cette société de fabrication sont tout à fait exceptionnels. Ses marchés canadien et américain grandissent de jour en jour. Vous comprenez les défis que représente ce genre de développement; vous les relèverez à titre de . . .

Chef des Finances

Les finances seront donc votre mission première. Votre formation de C.A. ou R.I.A. et vos antécédents de cadre (une dizaine d'années en PME) dans un milieu de fabrication ou distribution vous ont solidement préparé. Mais il y aura beaucoup plus: administration, informatique, personnel, exploitation.

Le mandat est important, dites-vous? Oui, et les perspectives d'épanouissement de carrière le sont encore plus. Et la rémunération est nettement à la hauteur.

Contactez-nous au plus tôt. Projet 40814. Votre candidature sera traitée en toute confidentialité.

Montréal: (514) 849-5357. 1115, rue Sherbrooke ouest H3A 1H3

La Société Caldwell Internationale

Londres SWI / Zurich / Dusseldorf / Toronto / Montréal / Calgary / Vancouver / Ottawa

Nouvelle ère de croissance industrie du meuble

Cette société canadienne de fabrication, la seule en son genre en Amérique du Nord dont l'intégration verticale est totale, vend ses produits tant au Canada qu'à l'étranger. Ses ambitions sont importantes; vous lui donnerez les moyens de les réaliser en qualité de . . .

P.D.G.

Planificateur de premier rang, votre mission première sera de changer l'orientation stratégique de l'entreprise (plusieurs centaines d'employés) et d'aligner la production sur les nouveaux besoins du marché.

Votre réussite dans ce rôle clé suppose une connaissance approfondie de l'industrie du meuble, une bonne formation au marketing et des qualités exceptionnelles de gestionnaire.

Un défi substantiel justifiant une rémunération nettement supérieure. Projet 41007. Soyez assuré que votre candidature sera traitée en toute confidentialité.

Montréal: (514) 849-5357. 1115, rue Sherbrooke ouest H3A 1H3

La Société Caldwell Internationale

Londres SWI / Zurich / Dusseldorf / Toronto / Montréal / Calgary / Vancouver / Ottawa

Larges perspectives d'évolution multinationale

Cette multinationale est sans pareille dans le monde. Au Canada, où elle possède plusieurs usines, la nécessité de rationaliser et de moderniser l'appareil de contrôle financier se fait pressante. À vous de jouer:

Directeur de la comptabilité

La chiffre d'affaires atteint les 100 millions de dollars. C'est donc dire l'importance du défi et des satisfactions qui attendent ce professionnel confirmé de la comptabilité (C.A., C.G.A. ou R.I.A.) avide d'action.

Relevant du Chef des finances, cette mission clé comporte également un important volet Supervision: recrutement, formation et perfectionnement d'une équipe nombreuse. Donc: très bonnes qualités de relations humaines indispensables.

Larges possibilités de développement à court terme. Rémunération supérieure. Projet 41001. Soyez assuré que votre candidature sera traitée en toute confidentialité.

Montréal: (514) 849-5357. 1115, rue Sherbrooke ouest H3A 1H3

La Société Caldwell Internationale

Londres SWI / Zurich / Dusseldorf / Toronto / Montréal / Calgary / Vancouver / Ottawa

Multinationale canadienne poste évolutif

Cette société canadienne, propriété d'un géant multinational canadien, vend ses produits industriels aux quatre coins du monde. Elle recherche un ingénieur bilingue, bien familiarisé avec la fabrication 'métal', pour lui confier le poste de . . .

Directeur d'usine

Le facteur humain est particulièrement important dans ce milieu syndiqué. La direction de l'usine ne peut donc être confiée qu'à un candidat possédant des talents confirmés d'animation et de relations humaines.

Rendant compte à un haut niveau, ce poste actif nécessite en outre des aptitudes supérieures d'organisation et de coordination ainsi qu'un sens aigu des résultats.

Larges possibilités d'évolution au sein d'un groupe dynamique et performant. Rémunération très attrayante et nombreux avantages. Projet 40923. Soyez assuré que votre candidature sera traitée en toute confidentialité.

Montréal: (514) 849-5357. 1115, rue Sherbrooke ouest H3A 1H3

La Société Caldwell Internationale

Londres SWI / Zurich / Dusseldorf / Toronto / Montréal / Calgary / Vancouver / Ottawa